NDO PIZZOFALCO

NAZIONALE

B. Prov.

XIII

230

BIBLIOTECA

VITT. EM. III

NAPOLI

PROVINCIALE

Armadio 1111

Palchetto

Num.° d' ordine 43

8 Pieces
XIII
230

HISTOIRE

MODERNE.

TOME DIX-NEUVIEME.

645012

HISTOIRE
MODERNE

DES CHINOIS,
DES JAPONNOIS,
DES INDIENS,
DES PERSANS,
DES TURCS.
DES RUSSIENS,
ET DES AMÉRICAINS,

Pour ſervir de ſuite à l'Hiſtoire Ancienne de M. ROLLIN,

Continuée par M. RICHER, depuis le douzieme Volume.

TOME DIX-NEUVIEME.

Trois livres, relié.

VITTORIO EMANUELE III - BIBLIOTECA NAZIONALE - NAPOLI

A PARIS,

Chez { SAILLANT, & NYON, Libraires, rue S. Jean de Beauvais.
Et la Ve. DESAINT, Libraire, rue du Foin.

M. DCC. LXXI.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

AVERTISSEMENT.

DANS la précédente Partie de cet ouvrage, nous nous ſommes écartés du plan que M. l'Abbé de Marcy avoit tracé : en le ſuivant, nous n'aurions pas aſſez fait connoître une Nation qui attire aujourd'hui les regards de toute l'Europe. Nous avons raſſemblé tous les matériaux que nous avons pu trouver, & nous en avons formé un corps d'hiſtoire de la Nation Ruſſe. Nous croyons avoir jetté quelque lumiere ſur la fondation de cet Empire, ſur ſes accroiſſemens & ſon illuſtration. Nous avons retiré de notre travail tout le fruit que nous en attendions : le public l'a reçu avec accueil.

Ce que nous donnons à préſent, rentre dans le plan de M.

l'Abbé de Marcy. On y trouvera le tableau géographique des pays que nous parcourons ; une idée des climats, des productions, des mœurs, des uſages & des arts des peuples qui les habitoient avant que les Européens s'y fuſſent établis. Nous n'entrerons point dans le détail des guerres que ces derniers ſe ſont réciproquement faites pour s'en emparer ; ce ſeroit préſenter au Lecteur des récits peu inſtructifs & ſouvent ennuyeux. Nous lui en ferons connoître le réſultat, en lui annonçant les différentes contrées que chaque peuple de l'Europe poſſede dans ce vaſte pays, & comment il s'en eſt emparé. Nous croyons ne pouvoir cependant nous diſpenſer de faire l'hiſtoire de la conquête du Mexique & du Pérou ; ces deux événemens ſont trop intéreſſants, pour ne pas les préſenter

dans cet Ouvrage: mais nous éviterons avec ſoin d'entrer dans tous ces détails minutieux qui ennuient le Lecteur. L'envie que nous avons de ne pas multiplier les volumes, & de ne pas fatiguer le public, nous fera ſuivre les routes que nous croirons les plus courtes pour conduire l'ouvrage à ſa fin. En évitant les longueurs, nous tâcherons, en même tems, de ne pas donner un ouvrage ſec & décharné qui ne préſente à l'eſprit rien d'intéreſſant, & qui s'oublie preſqu'auſſi-tôt qu'il a été lu.

On vient d'annoncer une Hiſtoire d'Aſie, d'Afrique & d'Amérique. On aſſure dans le *Proſpectus* de cet Ouvrage que l'on n'imitera pas M. l'Abbé de Marcy, qui n'a donné dans ſon *Hiſtoire Moderne* qu'un abrégé de l'Hiſtoire générale des Voyages, ſans réflexions & ſans vues philo-

ſophiques. L'Auteur promet au public beaucoup de réflexions & de vues philoſophiques : le public en jugera. Eſt-il bien ſûr que ce ſoit la meilleure façon d'écrire l'Hiſtoire ? Je crois que le devoir de l'Ecrivain ſe borne à chercher la vérité dans les faits, la correction, la clarté & la préciſion dans le ſtyle, & qu'il peut laiſſer les réflexions au Lecteur.

M. l'Abbé de Marcy empruntoit beaucoup de l'Hiſtoire générale des Voyages, il eſt vrai; nous l'avons imité, toutes les fois que nous avons pu le faire. Nous ne ferons aucune difficulté d'y prendre encore les matériaux qui pourront nous être utiles. Les Hiſtoires, comme celle des Voyages, ſont des Mémoires dont il eſt permis de ſe ſervir. Nous ne l'avons pas fait pour l'Hiſtoire des Ruſſes, parce que nous n'y avons rien trouvé ſur cet objet.

HISTOIRE

HISTOIRE
DES
AMÉRICAINS.

Motifs qui ont engagé à compoſer cette Hiſtoire.

L'HISTOIRE MODERNE ſeroit imparfaite, ſi l'on n'y joignoit pas celle de l'Amérique. Quoique cet objet n'entre point dans le plan que M. l'Abbé de Marcy s'étoit propoſé, nous croyons devoir le traiter, & nous eſpérons que le Public le recevra avec le même accueil que les autres, parce qu'il eſt au moins auſſi intéreſſant.

Plan que l'on ſe propoſe de ſuivre.

Nous diviſerons l'Amérique comme la nature même l'a diviſée, en Septentrionale & Méridionale. C'eſt une

langue de terre, qu'on appelle l'Iſthme de Panama qui fait cette diviſion. Nous ferons connoître, de la maniere la plus conciſe qu'il nous ſera poſſible, comment ce pays a été découvert. Nous donnerons enſuite la deſcription géographique & hiſtorique de la partie Septentrionale, en commençant par le Nord; nous préſenterons une idée des mœurs, des uſages des peuples qui habitent les différentes contrées que nous parcourerons; nous parlerons des animaux, des plantes, &c. qu'on y trouve. Nous finirons par annoncer quelle eſt la nation Européenne qui y eſt établie, & comment elle s'en eſt emparée. Nous donnerons enſuite une idée des différentes Iſles de cette partie de l'Amérique en commençant encore par le Nord, deſcendant au Midi du côté de l'Orient, & remontant au Nord par l'Occident. Nous ſuivrons le même plan à l'égard de la partie Méridionale.

Deſcription générale de l'Amérique.

L'AMÉRIQUE eſt appellée le *Nouveau Monde*, parce qu'elle n'a été découverte que dans les derniers ſiecles, c'eſt-à-dire, vers la fin du quinzieme.

Plusieurs Écrivains prétendent cependant que les anciens en ont eu quelque connoissance : mais ils n'en apportent aucune preuve solide.

L'Amérique est renfermée dans un hémisphere qui est opposé au nôtre, & ses habitans sont nos Antipodes. C'est un vaste continent qui a près de cent degrés de largeur ; mais d'une façon fort inégale, & environ cent vingt de longueur. Sa longitude est entre le deux cent cinquantieme degré & le trois cent quarante-cinquieme. Sa latitude Septentrionale s'étend jusqu'au delà du soixante-cinquieme degré, & sa latitude Méridionale jusqu'au cinquante-sixieme. Elle est bornée au Nord par la mer & par un pays que l'on met au nombre des terres Arctiques, à l'Orient par la mer du Nord & par l'Océan Atlantique. Elle a au Midi le détroit de Magellan qui la sépare de plusieurs Isles, dont la plus considérable est la terre de Feu. La mer du Sud ou Pacifique la borne à l'Occident. Les découvertes que les Russes ont faites depuis peu prouvent que la pointe la plus orientale de la Tartarie est très-peu éloignée de l'A-

mérique Septentrionale, d'où l'on peut conjecturer que cette partie du monde a été peuplée par la Tartarie.

Ce vaſte pays eſt ſitué ſous trois Zones, la Torride & les deux Tempérées : la nature du climat eſt fort différente. L'air eſt très-chaud au milieu, très-froid aux deux extrêmités, & dans les autres parties auſſi tempéré que celui de l'Europe.

Comment l'Amérique a été découverte.

UN préjugé preſqu'auſſi ancien que le monde perſuadoit que la terre n'avoit qu'un hémiſphere : l'imagination favoriſoit ce préjugé. On croyoit qu'il étoit impoſſible d'habiter la partie oppoſée à la nôtre. La rondeur du Globe en faiſoit d'ailleurs paroître le chemin impraticable : on ſe perſuadoit que les hommes ayant la tête renverſée, ſeroient emportés par leur propre poids dans l'immenſité des cieux. Chriſtophe Colomb paroît, brave les préjugés, les erreurs, & découvre un autre hémiſphere habité.

On prétend que ſa famille étoit originaire de Plaiſance, qu'elle étoit allée s'établir à Gênes, où naquit Chriſ-

tophe. Il passa plusieurs années dans l'obscurité que donne ordinairement l'indigence. Il étudia avec beaucoup de soin l'Art de la Navigation : voulant joindre la pratique à la théorie, il saisit toutes les occasions qu'il put trouver de naviguer, & parcourut la Méditerranée. La lecture des voyages de Marco-Paolo piqua sa curiosité naturelle & lui fit naître les premieres idées de l'entreprise qu'il exécuta par la suite. Origine de Christophe Colomb.

Il se maria dans l'Isle de Porto-Santo, & épousa Dona Philippa Munitz de Perestrello, fille du Gouverneur. Son mariage le força d'être sédentaire, mais ne lui ôta pas le desir qu'il avoit de faire de nouvelles découvertes. En voyageant il avoit remarqué certains vents qui souffloient pendant plusieurs jours également du côté du couchant, & soupçonnoit qu'il y avoit des terres de ce côté. Une observation qu'on fit aux Açores, à Madere & aux Canaries excita de nouveau sa curiosité. On s'apperçut qu'après un grand vent d'Oueſt, plusieurs morceaux de bois inconnu, même des cadavres qui ne paroissoient ni Eu-

ropéens ni Afriquains abordoient aux côtes de ces Iſles. Ses ſoupçons ſe changerent en perſuaſion. Il réſolut alors de découvrir les terres d'où ce bois & ces cadavres venoient. Pour une entrepriſe auſſi hardie & auſſi importante il falloit des dépenſes conſidérables, & la fortune de Colomb étoit toujours fort médiocre. Il ſe rendit à Gênes, communiqua ſon projet aux Magiſtrats qui le traiterent avec mépris. Il repaſſa en Portugal, s'adreſſa à Jean II. qui y régnoit alors. Le Roi l'écouta favorablement, lui demanda un Mémoire circonſtancié de ſon projet, & lorſqu'il l'eut examiné, il fit partir un vaiſſeau, ſous prétexte d'envoyer du renfort à la Colonie du Cap-verd : mais il donna ordre au pilote de ſuivre la route marquée dans le Mémoire. Pendant ce temps il amuſoit Colomb par des remiſes & des promeſſes. Cette ſurpriſe, indigne d'un Roi, ne réuſſit pas : ceux qui étoient chargés de l'exécution, n'oſant s'engager dans des mers inconnues, retournerent au Cap, & annoncerent que le projet étoit chimérique. Colomb indigné du procédé qu'on avoit tenu à

Il forme le projet de découvrir de nouvelles Terres.

ſon égard, réſolut de quitter le Portugal : ſa femme étant morte pendant ce temps, il ſortit ſécretement de Liſbonne, ſe rendit à la Cour d'Eſpagne, préſenta ſon projet à Ferdinand & à Iſabelle. Avant de faire cette démarche, il avoit cependant envoyé ſon frere Barthélemi en Angleterre pour annoncer ſes intentions à Henri VII, & lui demander les ſecours néceſſaires pour les remplir : mais Barthélemi fut arrêté & dépouillé pendant le trajet par des Pirates ; il arriva à Londres dans un état ſi déplorable, qu'il n'oſa ſe préſenter à la Cour. Il paſſa pluſieurs années à faire & à vendre des cartes marines, pour ſubſiſter ; s'acquit de la réputation & parvint à communiquer au Roi le projet de ſon frere. Henri VII. ſentit toute la beauté de l'entrepriſe, & toute l'importance de la réuſſite : il lui promit tous les ſecours dont il auroit beſoin.

Chriſtophe qui ignoroit le ſort de Barthélemi, fit, comme nous l'avons dit, ſes propoſitions à la Cour d'Eſpagne ; mais on ne les accepta pas, ſous divers prétextes : il reſta cinq ans à ſolliciter auprès de cette Cour, ſans

pouvoir rien obtenir. Impatient enfin des délais, il se rendit à Séville, dans l'espérance d'engager le Duc de Médina-Sidonia à favoriser son entreprise; mais ce Prince ne l'écouta même pas. Colomb s'adressa alors au Duc de Médina-Celi, qu'il trouva tout disposé à accepter ses offres: mais il falloit que ce Duc demandât le consentement de la Cour, & il ne put l'obtenir. Enfin, Christophe, rebuté par tous les obstacles qu'il trouvoit en Espagne, écrivit au Roi de France: mais ce Monarque étoit tout occupé des guerres d'Italie: il rejetta la proposition de Colomb. Celui ci se disposoit à passer en Angleterre où étoit son frere, lorsqu'on l'avertit qu'Isabelle consentoit à lui donner audience. Cette Princesse y avoit été engagée par Louis de Saint-Angelo, son Confesseur, qui prêta une partie des sommes nécessaires.

Christophe retourna à la Cour d'Espagne, où il reçut un accueil si favorable, qu'il oublia tous les désagrémens qu'il avoit essuyés pendant huit ans. Il avoit eu la constance de persister tout ce temps dans ses sollicitations. On le nomma Amiral de l'Océan;

on lui accorda les privileges, les prérogatives & tous les appointemens attachés aux pavillons de Caſtille & de Léon. On lui permit en outre de diſpoſer de tous les emplois dans les Iſles & continents qu'il pourroit découvrir : on lui accorda le droit de préſenter des ſujets pour chaque Gouvernement qu'on y établiroit ; celui de choiſir des Juges en Eſpagne pour les affaires de ces pays nouvellement découverts. On ſtipula en outre qu'il auroit la dixieme partie de tout ce qui ſeroit acheté, échangé, établi, ou acquis dans les limites de ſon Amirauté, déduction faite des dépenſes néceſſaires pour les conquêtes, & qu'il auroit le huitieme de tout ce qu'on chargeroit ſur ſa flotte, à condition de ſupporter le huitieme de la dépenſe.

Chriſtophe Colomb ſe rendit alors à Palos où il avoit débarqué en arrivant de Portugal. Ce fut dans cet endroit qu'on décida de faire l'armement. Il eut beaucoup de peine à trouver des Matelots qui vouluſſent courir les riſques de le ſuivre dans une mer inconnue. Enfin trois freres, nommés Pinçons, riches négocians & habiles navigateurs,

consentirent à risquer leur vie & une partie de leur fortune dans cet armement qui étoit composé de trois petits vaisseaux. Colomb commandoit la Sainte-Marie ; Alonzo Pinçon, la Pinta ; Vincent-Yanez Pinçon, la Nina ; François-Martin Pinçon, le plus jeune des trois Pinçons, prit le gouvernail de la Pinta. L'équipage de ces vaisseaux consistoit en cent vingt hommes tant mariniers que volontaires. Colomb prit des vivres pour un an & mit à la voile le 3 Août 1492. Il alla d'abord à la Grande Canarie où il se ravitailla. Ayant été averti que trois caravelles Portugaises le cherchoient pour l'enlever, il remit à la voile le 6 Septembre & fit route vers le Sud-Ouest. Cet homme courageux voguoit avec une satisfaction complette ; son imagination lui présentoit d'avance la gloire qu'il alloit acquérir en étendant les bornes du monde & en montrant à ses contemporains des pays qui avoient été inconnus à l'antiquité. Sa joie se changea bientôt en tristesse & en crainte. Ceux qui l'accompagnoient voyant qu'au bout de trois semaines ils ne rencontroient rien qui leur an-

Il met à la voile.

nonçât la terre, furent ſaiſis de frayeur : ils ſe regarderent comme égarés au milieu d'une mer ſans fonds & ſans bornes, ſe mutinerent au point qu'ils parloient même de jetter Colomb à la mer. Son éloquence & ſa fermeté naturelle le ſervirent dans cette occaſion. Il leur dit d'un côté que le devoir demandoit qu'ils lui obéiſſent, leur repréſenta de l'autre qu'ayant des ſignes certains qu'ils approchoient de terre, leur crainte étoit ſans fondement. En effet ils avoient déja vu des oiſeaux terreſtres qui étoient venus s'arrêter ſur leurs vaiſſeaux. Au commencement d'Octobre leur mutinerie recommença : ils la pouſſerent juſqu'à la fureur. Il ne put les appaiſer, qu'en leur promettant qu'ils trouveroient terre dans trois jours au plus tard, & que ce temps écoulé ſans rien rencontrer, ils retourneroient en Eſpagne. Ses eſpérances furent remplies. On trouva des marques ſi certaines qu'on approchoit de terre, qu'il ne fut plus poſſible d'en douter. Ces marques conſiſtoient en cannes de ſucre nouvellement coupées, en épines fraîches, en oiſeaux de différentes eſpeces qui al-

loient & venoient. Enfin la nuit du onze au douze d'Octobre, il apperçut une lumiere qui lui parut être celle d'un flambeau, fit venir un des gens de l'équipage & la lui montra. Sur les deux heures du matin un matelot de la Pinta découvrit la terre à la distance de deux lieues : alors le vaisseau fit le signe dont on étoit convenu. Ce matelot prétendoit que la pension de trente écus d'or qui avoit été promise à celui qui découvriroit le premier la terre lui appartenoit : mais elle fut accordée à Colomb qui avoit découvert la lumiere dont on a parlé.

L'Amiral certain d'être tout près de la terre ordonna à tous les vaisseaux de s'arrêter, & les équipages attendirent le jour avec la plus grande impatience, desirant de satisfaire leurs yeux par la vue d'une terre qu'ils avoient si long-temps desirée & cherchée. Le jour en paroissant offrit à leurs regards une Isle d'environ quinze lieues de longueur qui formoit une plaine très-agréable, couverte d'arbres verds, coupée de ruisseaux charmants, & habitée par un peuple nombreux. Les Insulaires accoururent en foule sur le

Il découvre l'Isle de San-Salvador & plusieurs autres.

rivage pour admirer les Eſpagnols & leurs vaiſſeaux qui faiſoient pour eux un prodige nouveau. L'Amiral fit approcher les vaiſſeaux du rivage, fit armer ſa chaloupe, y déploya l'étendard royal, & deſcendit à terre avec les deux autres Capitaines, qui, comme lui étoient deſcendus dans leur chaloupe. Si-tôt qu'ils furent à terre, ils ſe mirent à genoux pour rendre graces à Dieu de la protection qu'il leur avoit accordée. L'Amiral donna à cette Iſle le nom de *San-Salvador*, & en prit poſſeſſion au nom de Sa Majeſté Catholique. Il fit enſuite planter une Croix ſur le rivage & y attacha les Armes de Caſtille.

Les Inſulaires les regardoient avec le ſilence de l'admiration : les habits, la figure de ces Étrangers, leurs vaiſſeaux ; tout étoit pour eux un ſujet d'étonnement ; tout leur paroiſſoit merveilleux. On a ſu depuis qu'ils prenoient les vaiſſeaux pour des créatures animées. L'Amiral leur fit diſtribuer des bonnets rouges, des colliers de verre & d'autres effets de peu de valeur : mais ils les reçurent avec des tranſports qui annonçoient leur ſatisfaction. Lorſqu'il

retourna à ſon vaiſſeau, pluſieurs inſulaires ſe jetterent à la nage pour le ſuivre; d'autres ſe mirent dans des canots, & porterent aux Européens des perroquets, du coton filé, des javelots, pour les échanger contre des grains de verre, des ſonnettes & d'autres objets de cette eſpece. Ils avoient quelques plaques d'or pendues aux narines : ils firent connoître par ſignes qu'ils avoient trouvé ce métal du côté du Sud & du Sud-Oueſt, où il y avoit d'autres Iſles habitées. Chriſtophe Colomb réſolut de faire voile du côté que lui indiquoient les Inſulaires. Il voulut cependant connoître cette Iſle avant de la quitter, la côtoya avec ſes chaloupes, retourna à ſes vaiſſeaux, fit embarquer ſept des Inſulaires de San-Salvador, & partit pour faire de nouvelles découvertes.

Dès le lendemain il arriva à l'extrêmité d'une Iſle qui peut avoir dix lieues de longueur & la nomma *Sainte Marie de la Conception.* Voyant que les habitans & les plantes ne différoient en rien de ce qu'il avoit vu à San-Salvador, il continua ſa route du côté de l'Oueſt, & jetta l'ancre ſur la côte d'une autre

Iſle d'environ vingt-huit lieues de longueur du Nord-Oueſt au Sud Oueſt, lui donna le nom de *Fernandine*. N'y trouvant rien de remarquable, il remit à la voile, en rencontra une autre qui ſurpaſſoit les deux premieres en bonté, beauté & étendue. Colomb y deſcendit pour en prendre poſſeſſion, & la nomma *Iſabella*. Voyant que les Iſles de cette contrée avoient beaucoup de rapport pour les productions & les mœurs des habitans, il remit à la voile afin de gagner un grand pays ſitué vers le Sud, & que tous les Inſulaires vantoient ſous le nom de *Cuba*. Il y arriva le 28 Octobre 1492.

Cette Iſle parut effectivement préférable à toutes les autres. Elle eſt beaucoup plus étendue : les Eſpagnols furent charmés de la variété que ſes plaines, ſes vallons & ſes bois préſentoient à la vue. Colomb, y ayant trouvé un port commode, fit radouber ſon vaiſſeau, & envoya deux Eſpagnols viſiter l'Iſle. Ils lui rapporterent qu'il y avoit un aſſez grand nombre de villages, dont les habitans les avoient pris pour des hommes deſcendus du Ciel. Ils ajouterent qu'ils y avoient vu de l'or, que

les Insulaires leur avoient fait entendre qu'ils le tiroient d'un pays situé vers l'Orient, & qu'en le montrant ils prononçoient le mot de *Bohio*. Colomb s'imagina que ce mot étoit le nom d'un pays : mais ces peuples s'en servoient pour désigner en général un pays où il y a beaucoup d'habitations. Quelques Insulaires proposerent de conduire les Espagnols à Bohio : l'Amiral reçut leur proposition avec joie, & se flatta qu'en faisant apprendre l'Espagnol à ces Insulaires, il en retireroit beaucoup d'utilité. On remarqua que les habitans de cette Isle mangeoient des araignées, des vers, &c. Colomb voulut partir pour chercher le pays de Bohio : mais le vent contraire le força de relâcher à un port qu'il nomma le Port-au-Prince.

Martin-Alonzo Pinçon profitant de l'avantage qu'avoit son vaisseau d'être le meilleur voilier, résolut de se rendre le premier à Bohio, & d'en enlever les richesses avant que Colomb y arrivât. Dans cette intention il partit la nuit & abandonna l'Amiral. Colomb voulut mettre en mer : mais la violence du vent l'empêcha de la tenir : il re-

tourna à Cuba & relâcha dans un nouveau port qu'il nomma Sainte Catherine. Il y rencontra des habitans du pays qu'on lui avoit désigné par le mot de Bohio : ils lui apprirent que le véritable nom de cette contrée étoit Hayti, & que l'or se trouvoit dans le canton de Cibao. Il prit avec lui ceux qui venoient de l'instruire & se hâta de partir : il arriva en peu de temps & jetta l'ancre dans un port qu'il nomma Saint-Nicolas, en l'honneur du Saint dont ce jour étoit la fête. Ce fut là qu'il s'apperçut qu'un de ses vaisseaux s'étoit séparé de la flotte. L'inquiétude où il étoit sur le sort de ce vaisseau l'empêcha de faire rafraîchir son équipage : il prit le Nord de l'Isle. Ayant remarqué que les côtes de cette Isle ressembloient, à beaucoup d'égards, aux côtes d'Espagne, il la nomma l'*Isle Espagnole*.

Les habitans prirent la fuite à la vue des Espagnols, & la plupart de ceux qu'on avoit amenés de San-Salvador disparurent tout-à-coup. On attrapa à la fin une jeune femme qui avoit une plaque d'or pendue au nez : on lui fit présent de quelques sonnettes & de

quelques miroirs, & on la renvoya avec trois Eſpagnols & trois habitans de San-Salvador qui, entendant la langue du pays, parvinrent à calmer la crainte des nouveaux Inſulaires. Ces derniers, d'après ce qu'on leur dit, ſe perſuaderent que les Eſpagnols étoient des hommes deſcendus du ciel: ils allerent les trouver, les aborderent avec reſpect, leur préſenterent des vivres & les prierent de paſſer la nuit dans leur village. Les Eſpagnols crurent que leur devoir demandoit qu'ils allaſſent joindre l'Amiral: ils retournerent aux vaiſſeaux. Le lendemain le Cacique ou chef de ce canton vint ſur le rivage avec une ſuite aſſez nombreuſe pour faire des échanges. Pendant qu'il y étoit, on vit approcher un canot chargé de quarante Sauvages qui venoient d'une petite Iſle des environs, appellée l'*Iſle de la Tortue*. Le Cacique s'aſſit à terre avec toute ſa ſuite, pour marquer à ceux qui étoient dans le canot qu'ils ne devoient commettre aucune hoſtilité: mais les Sauvages deſcendirent à terre, malgré ce ſigne de paix. Alors le Cacique ſe releva, leur parla d'un air de

colere, préſenta une pierre à un des Eſpagnols, pour qu'il la jettât à ceux qui venoient de débarquer, voulant leur faire connoître qu'il prendroit le parti des Eſpagnols contre eux. Ceux-ci effrayés ſe rembarquerent promptement & retournerent dans leur Iſle.

Le 18 Décembre le Cacique revint voir les Eſpagnols avec une eſpece de pompe : il étoit porté dans un palanquin & accompagné de deux cents hommes : mais il étoit tout nud comme ceux qui l'eſcortoient. Il monta ſur le bord de l'Amiral, entra dans ſa chambre lorſqu'il étoit à dîner. On le reçut avec tous les égards poſſibles : on lui préſenta du vin. Auſſi-tôt qu'il en eut goûté, il en envoya à ſes gens qui étoient demeurés ſur le port. Il préſenta à l'Amiral une ceinture aſſez bien travaillée, & deux pieces d'or aſſez minces. On lui donna en échange une courte-pointe, un chapelet de fin ambre, une paire de mules rouges & une bouteille d'eau de fleur d'orange. Ces préſents lui furent ſi agréables, qu'il fit entendre à Colomb que toute l'Iſle lui étoit ſoumiſe.

Le 24 Colomb mit à la voile, alla

à Punta-Sancta, & jetta l'ancre à une lieue de diſtance du rivage. Tout le monde de l'équipage étant fatigué, alla ſe repoſer, & on confia, contre les ordres que l'Amiral avoit donnés, le gouvernail à un jeune matelot. Vers le milieu de la nuit, un courant porta le vaiſſeau ſur la pointe d'un roc. Colomb, éveillé par les cris du jeune matelot, ſauta ſur le pont, fit couper les mâts & décharger le vaiſſeau : mais l'eau entroit toujours en abondance; les coutures s'ouvrirent, & le pont d'en bas fut ſubmergé. Colomb, ne voyant plus d'eſpoir de ſauver ſon vaiſſeau, fit paſſer l'équipage dans une des chaloupes. Dès que le jour parut, il s'approcha de terre & fit avertir le Cacique du danger auquel les Eſpagnols étoient expoſés, & lui demanda du ſecours. Le Cacique ſe hâta d'envoyer ſes gens dans leurs canots, & leur enjoignit d'obéir à l'Amiral comme à lui-même. Par le ſecours de ces Sauvages, on parvint à tirer du vaiſſeau tout ce qui étoit de quelque valeur, & on le dépoſa dans des cabanes qui furent ſi bien gardées par des Sauvages même, qu'on ne perdit au-

Le vaiſſeau de Colomb fait naufrage.

eune eſpece de marchandiſe qui méritât quelque attention.

Le lendemain le Cacique alla voir Colomb, & lui marqua, de la maniere la plus ſenſible, la part qu'il prenoit à ſon accident. Il lui fit même entendre qu'il étoit le maître de ſa propre fortune, lui fit préſent de quelques maſques, dont les yeux, le nez & les oreilles étoient d'or. S'étant apperçu que les Eſpagnols recherchoient ce métal avec avidité, il promit à l'Amiral de lui en envoyer une plus grande quantité, qui venoit du pays de Cibao. Pendant ce temps il arriva un canot rempli de Sauvages d'une autre Iſle : ils apportoient des plaques d'or pour les échanger avec des ſonnettes, qu'ils préféroient à toute autre choſe. Les matelots firent le même échange avec les habitans de l'Iſle Eſpagnole, qui venoient de l'intérieur du pays, & donnoient de l'or pour des bagatelles.

La beauté, la fertilité de l'Iſle, & la douceur de caractere de ceux qui l'habitoient, déterminerent Colomb à y établir une colonie d'Eſpagnols. Pluſieurs d'entre eux demanderent à y reſter ; & le Cacique conſentit d'au-

tant plus volontiers à leur établiſſement, qu'il les regarda comme des alliés très-utiles contre les Caraïbes, race de Cannibales, qui tuoient & dévoroient tous ceux de ſes ſujets qu'ils pouvoient attraper. Colomb, pour faire connoître au Cacique de quelle importance pouvoit lui être ſon amitié, fit pointer une piece de canon contre le flanc du vaiſſeau qui avoit fait naufrage. Les Sauvages voyant ce bâtiment percé & renverſé dans la mer par le boulet, crurent que les Eſpagnols poſſédoient le feu du ciel, & implorerent leur protection.

Colomb établit une Colonie dans l'Iſle Eſpagnole.

Colomb, feignant de céder aux inſtances du Cacique, fit bâtir un fort avec les débris du vaiſſeau, y mit des proviſions, des munitions de guerre, des canons, & y laiſſa trente-ſix hommes, qu'il mit ſous la protection du Roi & de ſon peuple. Lorſqu'il eut mis cette colonie en état de ſubſiſter pendant quelque temps, il réſolut de retourner en Eſpagne, craignant qu'il n'arrivât quelque accident au vaiſſeau qui lui reſtoit, & qu'il ne ſe trouvât hors d'état d'informer leurs

Majeſtés Catholiques des découvertes importantes qu'il avoit faites. Il fit les préparatifs pour ſon départ, & mit à la voile le 4 Janvier 1493. Comme le vent lui étoit contraire, il fit peu de chemin, & rencontra le ſurlendemain la caravelle la Pinta, qui s'étoit ſéparée de lui, comme on l'a vu plus haut. Martin-Alonzo Pinçon, qui la commandoit, vint à bord; & pour s'excuſer de ſa déſertion, il dit qu'il avoit perdu l'Amiral pendant la nuit. Colomb ne lui laiſſa pas appercevoir ſon reſſentiment, parce que la plupart de ceux qui étoient engagés dans cette expédition, étoient parents des Pinçons.

Il part pour retourner en Eſpagne.

Martin Pinçon, en quittant Colomb, avoit fait quatre lieues, & s'étoit arrêté à l'embouchure d'une riviere ſituée à l'Eſt de la Nativité. Il y étoit reſté ſeize jours, pendant leſquels il avoit fait des échanges avec les habitans qui lui avoient donné beaucoup d'or; mais il n'en dit rien à l'Amiral.

Le Dimanche 13 Janvier 1493, Colomb, étant proche du cap Enamorando, envoya ſa chaloupe à terre: on y trouva des Sauvages armés d'arcs

& de fleches, & dans une contenance aſſez farouche. L'Interprete de San-Salvador les amena cependant à une eſpece de conférence. Un d'eux ſe haſarda même d'entrer dans le vaiſſeau de l'Amiral : ſa peau étoit toute noircie avec du charbon ; il avoit le ſon de la voix d'une dureté extrême. Les Eſpagnols le prirent pour un de ces Cannibales Caraïbes dont on leur avoit parlé : mais l'Amiral s'étant informé de quel côté étoient les Caraïbes, il fit connoître avec le doigt qu'ils habitoient une Iſle plus loin à l'Eſt. Il fit encore entendre qu'il y avoit une autre Iſle dans ces cantons qui n'étoit habitée que par des femmes, leſquelles avoient commerce avec les Caraïbes pendant un certain temps de l'année. Il ajouta que les Caraïbes emportoient avec eux tous les enfants mâles, & ne laiſſoient dans l'Iſle que les femelles. On lui donna des vivres & pluſieurs de ces bagatelles qui avoient paru faire plaiſir aux autres Sauvages ; & on le remit ſur le rivage, afin qu'il engageât ſes compatriotes à apporter de l'or & à faire des échanges : mais ceux-ci, loin de vouloir ſuivre ſon conſeil, le

le traiterent avec mépris, & avancerent ſur ſept Eſpagnols qui étoient à terre, en jettant des regards furieux & pouſſant des cris épouvantables. Les Eſpagnols marcherent au devant d'eux; un Sauvage reçut un coup de ſabre ſur les parties charnues du derriere, un autre reçut une fleche dans la poitrine, ce qui jetta l'épouvante parmi les autres au point qu'ils prirent tous la fuite, abandonnerent leurs armes pour courir plus vîte. Leurs arcs étoient d'if & de la grandeur de ceux dont on ſe ſervoit autrefois en France & en Angleterre: les fleches étoient faites de petites branches d'arbres aſſez minces & fort dures. Elles pouvoient avoir trois pieds de longueur, & étoient armées d'os de poiſſons trempés dans des liqueurs empoiſonnées. L'Amiral donna à ce golphe, que les Sauvages appelloient *Samana*, le nom de *Golfe des fleches*.

Enfin Colomb quitta l'Amérique le 16 Janvier 1493, pour retourner en Eſpagne. Il eſſuya pendant le trajet une tempête ſi furieuſe, qu'il crut périr. Pour ne pas perdre toute eſpérance de faire connoître ſes découvertes, il écri-

vit en abrégé le journal de ſon voyage ſur deux feuilles de parchemin, les enveloppa de toile cirée, les cacheta & les mit dans des barils ſéparés, qu'il fit jetter à la mer, après en avoir bien tamponné les bondons. Il eſpéroit qu'un jour quelque vaiſſeau Européen pourroit les rencontrer. Pendant la tempête, la Pinta, que commandoit Martin Pinçon, fut pouſſée vers le Nord, & perdit bientôt de vue l'Amiral qui naviguoit au Nord-Eſt.

Le 18 Février Colomb arriva à Sainte-Marie, l'une des Açores, où il jetta l'ancre. Les habitans de cette Iſle vinrent à bord avec des proviſions fraîches, & firent à l'Amiral beaucoup de compliments de la part du Gouverneur. On vouloit l'engager à deſcendre dans l'Iſle, afin de s'emparer de ſa perſonne, ſelon les ordres qu'on avoit reçus du Roi de Portugal, à qui appartenoit l'Iſle : mais Colomb s'apperçut du piege qu'on lui tendoit ; il mit à la voile, arriva ſur les côtes de Portugal le 4 Mars. Se trouvant encore battu de la tempête, il entra dans le Tage, & envoya un exprès à leurs Majeſtés Catholiques, pour leur

faire ſavoir ſon arrivée, & un autre au Roi de Portugal, pour lui demander la permiſſion d'ancrer devant Liſbonne, parce qu'il ne ſe croyoit pas en ſûreté dans la poſition où il étoit. Don Jean II. régnoit alors en Portugal : c'étoit le même Monarque auquel Colomb avoit offert ſes ſervices. Il ordonna à ſes Officiers de fournir gratis à l'Amiral tous les ſecours dont il auroit beſoin. En même-tems il écrivit à Colomb pour le féliciter ſur ſon heureux retour, & pour l'engager à ſe rendre auprès de lui avant de partir pour l'Eſpagne. Colomb ſe rendit en conſéquence à Valparaiſo, où Sa Majeſté Portugaiſe faiſoit alors ſa réſidence. Don Jean le reçut avec beaucoup d'accueil, & lui donna toutes les marques poſſibles de diſtinction, lui fit raconter toutes les particularités de ſon voyage, & lui dit que les découvertes qu'il avoit faites appartenoient à la Couronne de Portugal, puiſqu'il avoit été à ſon ſervice. Colomb répondit avec tout le reſpect qui étoit dû au Monarque, & refuſa toutes les propoſitions qu'il lui fit pour l'engager à rentrer à ſon ſervice. Il mit à la voile le

13 Mars, & arriva le 15 à Palos, d'où il étoit parti ſept mois & douze jours auparavant pour faire ſes découvertes.

Au bruit de ſon arrivée, le peuple accourut en foule ſur le port : on ſonna toutes les cloches de la ville, les boutiques furent fermées. On croyoit ne pouvoir rendre aſſez d'honneurs à un homme qui venoit de découvrir un monde nouveau. Pendant ce tems Martin Pinçon arriva en Galice, & envoya demander au Roi & à la Reine d'Eſpagne, la permiſſion d'aller leur faire le détail des ſuccès qu'on avoit eus. Leurs Majeſtés, indignées de ſon procédé à l'égard de Colomb, lui défendirent de paroître à la Cour ſans l'Amiral ſous les ordres duquel il avoit été. Ce refus fit une telle impreſſion ſur Pinçon, qu'il en mourut peu de jours après. Tel eſt ordinairement le ſort des envieux.

Honneurs qu'il reçoit à la Cour.

Colomb partit pour Barcelone, où étoient alors leurs Majeſtés. Il trouva ſur la route des gens de tous les états qui étoient venus pour le voir, auſſi-bien que les Indiens qu'il avoit amenés avec lui. Enfin il arriva à Barcelone vers le milieu d'Avril : le

Roi & la Reine le reçurent avec toutes les marques poſſibles de diſtinction. Leurs Majeſtés ſe décorerent de tous les ornemens de la Royauté, lui donnerent une audience publique. Elles ſe leverent ſi-tôt qu'il parut, l'obligerent de s'aſſeoir en leur préſence, le traiterent comme un Grand de la premiere claſſe qui venoit de leur rendre les plus importans ſervices. Le Roi ne paroiſſoit jamais en public que Colomb ne fût à côté de lui. On lui accorda, auſſi-bien qu'à toute ſa famille, le titre de *Don*. Il eut la permiſſion de mettre dans ſes armes, au premier de Caſtille, au ſecond de Léon, au troiſieme une mer d'azur ſemée d'iſles d'argent, la moitié de la circonférence environnée de terre ferme, des grains d'or répandus par-tout; les terres & les iſles couvertes d'arbres verds; au quatrieme d'azur, à quatre ancres d'or: au deſſous les armes des anciens Colombs de Plaiſance, & pour cimier un globe ſurmonté d'une croix, avec cette deviſe :

Por Caſtilla, y por Léon,
Nuevo Mundo hallò Colomb.

C'eſt-à-dire : *Colomb a trouvé un nouveau monde pour la Caſtille & pour Léon.*

Comme on étoit alors perſuadé que le Pape avoit droit de diſpoſer des pays qui n'appartenoient à aucun Prince Chrétien, on envoya annoncer à Alexandre VI, les découvertes que Colomb avoit faites, & l'on obtint de lui la propriété de ces terres pour la Couronne d'Eſpagne. Les Portugais prétendirent avoir droit à ces nouvelles découvertes. Le Pape, pour accorder les deux Puiſſances, ordonna qu'on traçât ſur le globe, d'un pôle à l'autre, une ligne qui paſſeroit à trente-ſix degrés à l'occident de Liſbonne. Cette ligne, qui fut nommée *la ligne de Marcation*, devoit borner les conquêtes des Portugais & des Eſpagnols. Au couchant de cette ligne devoient être celles des Eſpagnols, & celles des Portugais devoient ſe trouver à l'orient. Les deux Nations trouverent dans la ſuite que cette ligne, tracée ſur un globe peu exact, devenoit ſujette à des inconvénients qu'on n'avoit pas prévus, & y firent différents changemens qui furent appellés *la ligne de Démarcation.*

La Cour d'Eſpagne, voulant profiter des découvertes de Colomb, & y en joindre d'autres, lui donna de nouvelles Patentes, qui confirmoient & augmentoient ſes privileges. On équipa dix-ſept vaiſſeaux de différentes grandeurs; on engagea un grand nombre d'Artiſans & de Laboureurs pour les Indes occidentales. L'envie d'amaſſer des richeſſes, & le ſuccès de la premiere entrepriſe, engagerent un ſi grand nombre de perſonnes à ſe préſenter pour ce ſecond voyage, qu'on fut obligé d'en renvoyer une grande partie. Colomb ſe contenta de quinze cents hommes. Il fit mettre ſur les vaiſſeaux des chevaux, des ânes, & d'autres animaux de différentes eſpeces qui ſe multiplierent par la ſuite.

Colomb part une ſeconde fois.

Lorſque Colomb eut tout préparé, il partit le 25 Septembre 1493 de Cadix où il avoit équipé ſa flotte. Le 3 Novembre il découvrit une Iſle qu'il nomma *Saint Dominique*, parce que c'étoit un Dimanche: peu après on en découvrit pluſieurs autres. Ne trouvant pas d'endroit commode pour jetter l'ancre à la Dominique, il la fit jetter près d'une autre Iſle qu'il nomma

Marie-Galante, du nom de ſon vaiſſeau. Il y deſcendit & en prit poſſeſſion au nom du Roi & de la Reine d'Eſpagne. Le 4 il découvrit une grande Iſle qu'il nomma *Sainte-Marie de la Guadeloupe*. Il y fit deſcendre pluſieurs de ſes gens qui lui amenerent deux jeunes Indiens, leſquels lui firent entendre qu'ils étoient d'une autre Iſle, & qu'ils avoient été faits priſonniers par ceux de la Guadeloupe. Il ordonna à ceux qui étoient deſcendus de viſiter l'Iſle : ils la trouverent très-fertile & remplie de gibier. Il fit enſuite voile vers le Nord-Oueſt pour chercher l'Iſle Eſpagnole. Il en rencontra pluſieurs ſur ſa route auxquelles il donna des noms différents. Le 14 Novembre il retrouva l'Eſpagnole : mais la Colonie qu'il y avoit laiſſée étoit totalement détruite. Pluſieurs Eſpagnols étoient morts, d'autres avoient été tués par les Indiens avec leſquels ils étoient entrés en diſpute ; leurs maiſons étoient renverſées & brûlées. Ce Cacique avec lequel il avoit lié amitié dans ſon premier voyage, avoit fait tous ſes efforts pour défendre la Colonie & avoit armé ſes gens en ſa faveur : mais il avoit été

Il trouve ſa Colonie détruite.

battu & bleſſé dangereuſement. Colomb alla lui rendre viſite, & apprit de lui tous ces détails.

L'Amiral prit du dégoût pour ce lieu, le trouvant dans un état tout différent de ce qu'il attendoit, mit à la voile, s'avança du côté de l'Eſt, & jetta l'ancre devant une Ville Indienne où il réſolut d'établir une Colonie. Pour cet effet, il y bâtit une Ville à laquelle il donna le nom d'Iſabelle que portoit la Reine. Il envoya enſuite Alonzo d'Ojeda avec cinquante ſoldats pour chercher les mines d'or. Il les trouva, & ſur ſon rapport Colomb s'y rendit lui-même & en prit poſſeſſion au nom du Roi & de la Reine d'Eſpagne, y fit conſtruire le Fort Saint-Thomas, au mois de Mars 1494, y mit une garniſon de cinquante-ſix hommes, & leur laiſſa des armes pour ſe défendre. Après avoir réglé tout ce qui étoit néceſſaire pour ce nouvel établiſſement, il retourna à Iſabelle, & en partit le 26 Avril pour faire de nouvelles découvertes. Le 5 Mai il découvrit l'Iſle de la Jamaïque, y jetta l'ancre, radouba ſon vaiſſeau & continua ſa route. Il par-

Il en établit une autre.

Il trouve des mines d'or.

Il découvre la Jamaïque.

courut ces parages pendant l'eſpace de cinq mois, découvrit une multitude d'Iſles : mais il eſſuya tant de fatigues, qu'il tomba dangereuſement malade, & fut obligé de retourner à Iſabelle. Il eut la ſatisfaction d'y trouver ſon frere Barthélemi, qu'il n'avoit pas vu depuis treize ans.

Son frere Barthélemi le joint à Iſabelle.

Barthélemi, fatigué des délais que le Roi d'Angleterre mettoit à effectuer ſes promeſſes, ſe rendit à la Cour de France, où Charles VIII. lui apprit le ſuccès de ſon frere Colomb, & lui fit donner une ſomme conſidérable. Avec ce ſecours Barthélemi ſe hâta d'aller en Eſpagne, pour joindre ſon frere : mais celui-ci étoit parti pour ſon ſecond voyage. Le Roi & la Reine confierent à Barthélemi le commandement de trois vaiſſeaux qui étoient deſtinés à conduire des proviſions à la nouvelle Colonie que Chriſtophe avoit établie. A la ſatisfaction que goûtoit celui-ci de revoir ſon frere, ſe joignoit celle de recevoir du ſecours dans un temps où il en avoit le plus grand beſoin : la famine commençoit à ſe faire ſentir dans la Colonie. Sa joie fut cependant troublée par la mauvaiſe con-

duite de Pierre Margaritte qui avoit révolté les Indiens. L'Amiral, en partant pour faire de nouvelles découvertes, avoit laiſſé à cet officier trois cents hommes de pied & quatorze cavaliers, avec ordre de conquérir toute l'Iſle. Margaritte commença par vouloir uſurper un pouvoir abſolu dans la Colonie, traita avec mépris le conſeil que Chriſtophe avoit établi, laiſſa les ſoldats ſans diſcipline. Ceux-ci ſe diſperſerent dans l'Iſle, enleverent les femmes des Indiens, pillerent leurs maiſons, & les irriterent au point qu'ils les virent tous s'armer contre eux. Un de leurs Caciques attaqua pluſieurs partis Eſpagnols, en tua dix, mit le feu à une maiſon où il y en avoit onze. Preſque toute la Colonie auroit été détruite, ſi l'Amiral ne fût arrivé à tems pour la ſoutenir. Margaritte, voyant l'Amiral juſtement irrité contre lui, eut peur de reſſentir les effets de ſa colere : il profita de l'occaſion qui ſe préſentoit, s'embarqua dans un des vaiſſeaux qu'avoit amenés Barthélemi & qui avoient ordre de retourner en Eſpagne. Lorſqu'il fut arrivé à la Cour, il fit l'impoſſible pour faire perdre à l'Amiral la con-

fiance du Roi & de la Reine.

L'Amiral, inſtruit qu'un des plus puiſſants Caciques de l'Iſle, nommé Caonabo, aſſembloit toutes ſes forces pour exterminer les Eſpagnols, ou les chaſſer de ſes Etats, réſolut d'employer la ruſe pour enlever ce redoutable ennemi. Il chargea de cette entrepriſe Ojeda qui le lui fit préſenter pieds & mains liés. Le fier Caonabo regarda l'Amiral avec mépris & marqua de la conſidération pour Ojeda. Lorſque Colomb lui demanda la raiſon de ce procédé, il lui répondit : « C'eſt parce que ton Officier a plus de » cœur que toi : il eſt venu m'attaquer dans ma maiſon, & tu n'as oſé » le faire. » Un homme ſi fier parut dangereux : Colomb prit le parti de l'embarquer ſur un navire qui partoit pour l'Eſpagne : mais le vaiſſeau fut englouti dans les flots & tout l'équipage périt avec l'infortuné Caonabo.

Chriſtophe Colomb bat cent mille Sauvages avec deux cens hommes.

Les parens & les amis de ce Cacique réſolurent de le venger. Colomb ayant appris que les Indiens s'étoient aſſemblés au nombre de cent mille, avoient pris les armes pour l'attaquer & pour détruire ſa Colonie, ſongea à les pré-

venir. Il marcha au devant d'eux à la tête de vingt cavaliers, de deux cens hommes de pied, & avec vingt dogues, les rencontra le 26 Mars 1495, dans une plaine, les attaqua avec tant d'impétuosité, qu'il les mit auſſi-tôt en fuite. Il fit un grand nombre de priſonniers parmi leſquels ſe trouva un autre Cacique du canton. L'Amiral l'envoya en Eſpagne afin que leurs Majeſtés décidaſſent de ſon ſort.

Les habitans de cette Iſle furent tellement intimidés par cette défaite & par la priſe de leurs Caciques, qu'ils ſe ſoumirent tous en très-peu de tems. Il leur impoſa un tribut : chaque homme au deſſus de quatorze ans fut condamné à payer au Roi & à la Reine une certaine quantité de poudre d'or tous les trois mois, & les autres à fournir vingt-cinq livres de coton dans le même eſpace de tems.

Il retourne en Eſpagne.

Colomb, voyant qu'il avoit imprimé aſſez de terreur aux Indiens, pour que la Colonie fût en ſûreté, réſolut de retourner en Eſpagne. Ses préparatifs étant faits, il mit à la voile le 11 Mars 1496. Il arriva en Eſpagne vers la fin de Mai de la même année. Mar-

garitte avoit fait, comme on vient de le voir, l'impoſſible, pour y rendre Colomb ſuſpect : mais le Roi & la Reine firent à ce dernier l'accueil le plus favorable. Il leur préſenta différentes productions des Indes Occidentales, & une grande quantité de poudre & de grains d'or. Connoiſſant les beſoins que ſa Colonie avoit, il demanda avec inſtance qu'on lui envoyât du ſecours le plus promptement poſſible, & ne put l'obtenir qu'au bout de dix mois. Ce grand homme, peu inſtruit des intrigues de Cour, négligea de ſolliciter les Miniſtres : il croyoit que ſes talens & ſes ſervices étoient des protecteurs aſſez puiſſans pour lui auprès du Roi & de la Reine : mais il éprouva que le mérite ne ſuffit pas toujours pour arriver à la faveur des Monarques. Ses ennemis profiterent de ſon défaut de politique & indiſpoſerent contre lui Don Juan-Rodrigue de Fonſéca, depuis Archevêque de Burgos, chargé alors du ſoin des armemens. Ce Miniſtre ſut par la ſuite lui ôter la confiance de leurs Majeſtés, & lui cauſa des malheurs auxquels il ne devoit nullement s'attendre.

Le premier ſujet de mécontentement qu'il cauſa à l'Amiral, fut d'apporter de continuels obſtacles à l'armement qu'il vouloit faire pour une troiſieme expédition aux Indes Occidentales. La conſtance de Colomb, les ſollicitations de tous ceux qui cherchoient le bien de la nation, triompherent enfin de la haine du Miniſtre, l'Amiral partit le 30 Mai 1498 avec ſix vaiſſeaux chargés de tout ce qu'il crut néceſſaire pour le bien de ſa Colonie, & forma la réſolution de découvrir le continent. Le premier Août il aborda à une Iſle à laquelle il donna le nom de la Triniré à cauſe de trois hautes montagnes qu'il y remarqua Il en fit le tour, découvrit le continent qu'il prit d'abord pour une Iſle : mais il fut déſabuſé par la ſuite. Le 22 Août il arriva à l'Iſle Eſpagnole, entra dans un port où ſon frere avoit bâti une nouvelle Ville, à laquelle il avoit donné le nom de Saint-Domingue en mémoire de leur pere qui s'appelloit Dominique. Colomb eſpéroit y trouver le repos dont il avoit beſoin : mais il fut trompé : la plus grande partie de ceux qui compoſoient la Colonie

Il part une troiſieme fois pour les Indes Occidentales, découvre le Continent.

étoient morts ; les trois quarts de ceux qui reſtoient avoient gagné des maladies vénériennes ; la diviſion régnoit dans tous les eſprits. François Roldan Ximenès, Alcade Major, ou Grand Sénéchal de la Colonie, avoit voulu profiter de l'abſence de l'Amiral pour uſurper un pouvoir abſolu dans l'Iſle. Il étoit parvenu à indiſpoſer une partie des Eſpagnols contre les Colombs, attribuant à la tyrannie de ceux-ci tous les maux qu'on avoit endurés. Il avoit mis dans ſes intérêts pluſieurs Caciques de l'Iſle, en leur promettant de les affranchir du tribut qu'on les obligeoit de payer aux Eſpagnols. Il avoit pillé la Colonie avec ſes partiſans, & s'étoit établi dans la Province de Xaragua. L'Amiral, ſentant combien il ſeroit dangereux d'employer la force pour faire rentrer les rebelles dans le devoir, eut recours à la douceur, & rétablit la paix. Mais il s'élevoit à la Cour d'Eſpagne un orage terrible contre lui. Les mécontens y avoient fait paſſer quelques uns de leurs partiſans, qui y firent un tableau ſi affreux des prétendues cruautés de l'Amiral & de ſon avarice, que

Pluſieurs Eſpagnols ſe révoltent contre Colomb.

leurs Majestés envoyerent à la nouvelle Colonie François Bovadilla, en qualité d'Inspecteur général, avec ordre d'examiner la conduite de l'Amiral, & de l'envoyer en Espagne, s'il le trouvoit coupable. Cet inspecteur arriva à Saint Domingue vers la fin du mois d'Août 1500, dans le tems même que Colomb étoit à la Conception pour rétablir les affaires de la Colonie. Bovadilla ne trouvant à Saint-Domingue personne qui pût lui résister, commença par s'emparer de la maison de l'Amiral, & de tout ce qu'il y trouva. Il manda ensuite à Colomb de le venir trouver sans aucun délai ; &, pour preuve de son autorité, il lui envoya une lettre que le Roi & la Reine adressoient à Colomb. Elle étoit conçue en ces termes :

Leurs Majestés envoyent un Commissaire en Amérique pour examiner & juger les rebelles.

A Don Christophe Colomb,

notre Amiral d'Océan.

« Nous avons ordonné à François » de Bovadilla, porteur de la présente, » de vous communiquer nos intentions. Nous desirons que vous lui » cédiez tout crédit & toute autorité.

» Donné à Madrid le 21 Mai 1499.

Par le commandement de Leurs Majeſtés.
MIC. PEREZ DE ALAMAZAN.

MOI LE ROI.
MOI LA REINE.

Lorſque Colomb eut reçu cette lettre, il ſe rendit à Saint Domingue.

Colomb eſt arrêté & condamné à mort.

Bovadilla le fit arrêter avec ſes deux freres, & ordonna qu'on les chargeât de chaînes. Il inſtruiſit leur procès, prit les dépoſitions de tous les mécontens, &, ſans entendre les Colombs, il prononça un arrêt de mort contre eux. N'oſant, cependant prendre ſur lui de faire exécuter des hommes d'une pareille importance, il prit le parti de les envoyer en Eſpagne avec l'inſtruction de leur procès, dans l'eſpérance que l'on confirmeroit ſon arrêt. Lorſqu'on alla les prendre pour les conduire au vaiſſeau qui étoit deſtiné à les tranſporter en Eſpagne, Chriſtophe crut qu'on alloit les mener au ſupplice. Il dit à celui qui étoit chargé de cette commiſſion : « Où nous » conduiſez-vous ? En Eſpagne, mon

Herrera liv. 4. Chap. 10.

» Seigneur, répondit le Capitaine. » Eſt-il bien vrai, reprit l'Amiral? Par » votre vie, repartit l'autre, j'ai or- » dre de vous faire embarquer pour » l'Eſpagne. » Ces aſſurances calmerent les inquiétudes de Chriſtophe. Bovadilla, pour ne rien laiſſer manquer à l'humiliation de Colomb, accorda un pardon général à tous ceux qui s'étoient révoltés, & donna les premieres dignités aux chefs des rebelles. Il chargea enſuite le Commandant du vaiſſeau de conduire l'Amiral & ſes freres à Cadix & de les livrer à Don Juan de Fonſéca leur ennemi juré. Le Commandant du vaiſſeau, touché de la ſituation où ſe trouvoit un vieillard auſſi reſpectable que Chriſtophe Colomb, lui propoſa d'ôter ſes fers : mais l'Amiral proteſta qu'il ne les quitteroit que par l'ordre du Roi & de la Reine, & ajouta qu'il les conſerveroit toute ſa vie, comme une marque de la récompenſe qu'il avoit obtenue pour ſes ſervices. Il les garda toujours depuis dans ſa chambre, comme un témoignage de l'ingratitude qu'on avoit eue pour un homme qui avoit illuſtré la Couronne d'Eſpagne, ſon ſiecle mê-

Colomb conduit en Eſpagne, ayant les fers aux pieds & aux mains.

me : il ordonna qu'on les mit dans ſon tombeau à côté de ſon cadavre. Il arriva le 25 Novembre 1500 à Cadix : on voulut encore les lui ôter, mais il s'y oppoſa avec la même opiniâtreté. Un Pilote, nommé André Martin, touché de la triſte ſituation où il voyoit ce reſpectable vieillard, ſortit ſecrétement du vaiſſeau & ſe hâta de porter les lettres de Colomb à la Cour. Le Roi & la Reine n'apprirent qu'avec indignation qu'on avoit exercé contre Colomb des violences qui les déshonoroient eux-mêmes. Ils envoyerent ordre de le délivrer promptement avec ſes deux freres, & de leur compter mille écus pour qu'ils ſe rendiſſent à Grenade, où la Cour étoit alors. Leurs Majeſtés les reçurent avec bonté, leur firent connoître le mécontentement qu'elles reſſentoient des mauvais traitemens qu'on leur avoit fait eſſuyer.

Réparation qu'il reçut à la Cour.

§. I.

Voyage d'Ojeda & d'Américc Veſpuce.

L'ENVIE n'avoit pas encore épuiſé tous ſes traits contre ce grand hom-

me ; il lui en reſtoit pour attaquer ſa gloire, & pour lui faire perdre l'honneur immortel de donner ſon nom au nouveau monde. Ce Juan-Rodrigue de Fonſéca, cet Archevêque dont nous avons parlé, étoit chargé de tous les ordres qui regardoient les nouveaux établiſſemens : c'étoit le Miniſtre des Indes : mais ſon ame étoit trop petite pour remplir toute l'étendue de cette dignité. Il ne voyoit le bien de l'Etat qu'au travers de ſes paſſions, & l'intérêt public étoit toujours ſacrifié à ſes vues particulieres. Il haïſſoit Colomb, parce qu'il ne trouvoit pas dans Colomb cette baſſe flatterie dont les Miniſtres vulgaires ſont ſi avides. Il accorda ſa confiance à Alfonſe d'Ojeda qui avoit été obligé de quitter les Indes Occidentales à cauſe des mécontentemens qu'il avoit occaſionnés à Colomb, & qu'il ſavoit être ennemi déclaré de l'Amiral. Il inſpira à cet aventurier le projet de partager avec les Colombs la gloire des découvertes, & lui accorda la permiſſion d'armer. Elle portoit qu'Ojeda pourroit découvrir le Continent & tout ce qui s'offriroit à ſes recherches, à con-

dition ſeulement qu'il n'entreroit point ſur les terres du Portugal, & ſur celles qui avoient été découvertes au nom de l'Eſpagne juſqu'en 1495. Cette permiſſion violoit formellement les conventions faites avec l'Amiral. Leurs Majeſtés Catholiques ne la ſignerent pas : peut-être n'en eurent-elles point de connoiſſance.

Amérie Veſpuce paſſe aux Indes Occidentales avec Ojeda.

Ojeda eut bientôt raſſemblé un nombre d'Eſpagnols & d'étrangers aſſez conſidérable, pour former un armement. Il trouva dans Séville des fonds pour armer quatre vaiſſeaux. Parmi le grand nombre de perſonnes qui s'embarquerent ſur ces vaiſſeaux, ſe trouva Américe Veſpuce. La flotte mit à la voile le 20 Mai 1499. Après vingt-ſept jours de navigation, l'équipage aborda au Continent, & le Nouveau Monde prit par la ſuite le nom d'Américe Veſpuce qui montoit un des vaiſſeaux. Il eſt inconteſtable que la gloire de cette découverte étoit juſtement due à Chriſtophe Colomb. C'étoit lui qui avoit eu le premier la hardieſſe de la tenter, & le bonheur de la faire ; mais il eſt trop tard pour lui rendre la juſtice qui lui eſt due : Américe Veſpuce jouit d'une trop longue poſſeſſion.

Ojeda reçut toutes ſortes de rafraîchiſſemens des habitans du pays, qui lui demanderent pour toute reconnoiſſance de les venger de quelques Inſulaires peu éloignés. Ces Inſulaires étoient des Caraïbes qui leur faiſoient une guerre cruelle, & qui mangeoient tous les captifs qu'ils pouvoient faire. Ojeda fit voile vers l'Iſle de ces barbares. Il les trouva ſur la défenſive : mais le feu de ſon artillerie & de ſa mouſqueterie lui donna un tel avantage ſur eux, qu'il en tua une très-grande quantité & mit le reſte en fuite. Après cette expédition, il paſſa à l'Iſle Eſpagnole, où l'Amiral étoit encore. Roldan qui s'étoit racommodé avec le dernier, força Ojeda de lever l'ancre & de repaſſer en Eſpagne. Ce dernier employa le ſecours de la calomnie pour augmenter le mécontentement qu'on avoit conçu à la Cour contre Colomb.

§. II.

Voyage d'Alfonſe Nino.

OJEDA & Américc Veſpuce ne furent pas les ſeuls Aventuriers qui voulurent

ravir à Colomb la gloire des découvertes. Pedro-Alfonſe Nino, qui avoit accompagné l'Amiral à la découverte du Continent, s'aſſocia avec deux Marchands de Séville, nommés Chriſtophe & Louis Guerre, obtint auſſi la permiſſion de découvrir de nouvelles terres. Le haſard le conduiſit ſur les côtes de Paria, qui eſt le Continent : plus heureux ou plus adroit qu'Ojeda, il y trouva une quantité prodigieuſe de perles & d'or. Après avoir parcouru différentes contrées, il retourna en Eſpagne & y arriva avant Ojeda & Veſpuce.

Autres Aventuriers qui entreprennent des découvertes.

§. III.

Voyage d'Yanez Pinçon.

VINCENT-YANEZ PINÇON, un des premiers compagnons de Colomb, voulut auſſi avoir part à la gloire des découvertes. Il arma quatre vaiſſeaux, partit de Palos au mois de Décembre 1499, paſſa la ligne équinoxiale, arriva au Bréſil, en prit poſſeſſion au nom de leurs Majeſtés de Caſtille & de Léon : mais il ne put pénétrer dans le

le pays, parce que les Indiens s'opposerent à ſon paſſage, & lui tuerent une aſſez grande quantité de monde. Il ſe contenta de ranger la côte, en parcourut ſix cens lieues, & repartit pour l'Eſpagne, où il arriva au mois de Septembre 1500.

§. IV.

Voyage de Diego de Lopez.

DIEGO DE LOPEZ, Négociant de Palos, équipa deux vaiſſeaux, partit vers la fin de 1499, pénétra juſqu'au Cap Saint-Auguſtin, alla du côté du fleuve Maragnon: mais l'effroi qu'Yanez avoit jetté dans cette contrée, arma tous les habitans, & les tentatives qu'il fit pour pénétrer dans les terres, lui coûterent pluſieurs hommes. Les obſtacles, qui ſe multiplioient, lui firent prendre le parti de retourner en Eſpagne. Son voyage ne lui procura que la ſatisfaction d'avoir vu le nouveau monde.

§. V.

Voyage d'Alvarez de Cabral.

UNE flotte Portugaiſe de treize vaiſſeaux que le Roi Don Manuel

envoyoit aux Indes orientales, avoit pris le large pour éviter la côte de Guinée, & tiroit droit au Sud, dans l'intention de doubler plus facilement le Cap de Bonne-Eſpérance, arriva le 24 Avril 1500 à la côte d'une terre inconnue, après un mois de navigation en haute mer. Suivant le calcul des Pilotes, cette terre étoit éloignée d'environ quatre-cens cinquante lieues de la côte de Guinée, & vers les dix degrés de latitude auſtrale. Alvarez la prit d'abord pour une iſle : mais, après avoir ſuivi les côtes pendant quelque tems, il s'apperçut que c'étoit un continent, y fit deſcendre quelques-uns de ſes gens. Les Indiens, à l'approche des Portugais, ſe retirerent ſur une montagne, d'où ils paroiſſoient les obſerver avec un étonnement mêlé de crainte. Les Portugais en attraperent deux, les amenerent à bord. Alvarez les fit habiller, & les remit à terre. Bientôt il en vit arriver un grand nombre qui donnerent les plus grandes marques de joie. Alvarez fit promptement partir un vaiſſeau, pour annoncer cette heureuſe nouvelle à Liſbonne. Il prit

Le haſard fait découvrir le Bréſil aux Portugais.

Relation du voyage d'Alvarez Cabral.

poſſeſſion de ce pays au nom du Roi ſon maître, laiſſa au rivage deux bannis qu'il avoit à bord, afin qu'ils appriſſent la langue du pays, & qu'ils ſe familiariſaſſent avec leurs uſages. Il remit enſuite à la voile pour aller aux Indes occidentales, exécuter des ordres importans qu'il avoit reçus de ſa Cour.

§. VI.

Voyage de Gaſpard de Corte-Réal.

LES découvertes & les progrès des Eſpagnols excitoient la jalouſie des Portugais. Gaſpard de Corte-Réal, homme de qualité, partit avec un vaiſſeau dans le courant de l'année 1500. Il aborda à l'iſle de Terre-Neuve; delà, pouſſant juſqu'à l'embouchure de la grande riviere du Canada, il découvrit la partie ſeptentrionale de la *terre de Labrador*, dont les habitans ſe nomment *Eskimaux*. Il repaſſa en Portugal, pour rendre compte au Roi de ſes découvertes; ſe hâta de retourner en Amérique: mais on n'a jamais entendu parler de lui depuis ce tems.

Relation du voyage de Champlain.

Suite de l'Hiſtoire de Chriſtophe Colomb.

LAISSONS pour quelque tems les différentes Nations de l'Europe envoyer des Colonies en Amérique, pour partager avec les Eſpagnols la poſſeſſion de ce vaſte pays. Revenons à Chriſtophe Colomb, & voyons ce qu'il fait à la Cour d'Eſpagne. Le Roi & la Reine voulant lui donner une entiere ſatisfaction, nommerent un nouveau Gouverneur pour l'Amérique, & lui ordonnerent d'obliger Bovadilla de reſtituer à Colomb ce qu'il avoit ſaiſi, & de faire le procès à tous les rebelles. Cette commiſſion fut donnée à Nicolas d'Ovando, homme éclairé, mais avare.

Ce nouveau Gouverneur de l'Amérique arriva le 15 Avril 1502 au port Saint-Domingue, & exécuta ponctuellement les ordres qu'il avoit reçus. Leurs Majeſtés, connoiſſant le mérite de Chriſtophe Colomb, le ſolliciterent de faire un quatrieme voyage. Elles lui écrivirent même à ce ſujet une lettre à peu près conçue en

ces termes : « Vous devez être persua-
» dé que votre empriſonnement nous
» a beaucoup déplu. Nous vous avons
» donné une entiere ſatisfaction, ſi-tôt
» que nous en avons été inſtruits. Vous
» ſavez que nous vous avons comblé
» de faveurs. Nous vous confirmons
» vos privileges, & nous voulons que
» vos enfans en jouiſſent après vous.
» Nous vous prions de partir au plu-
» tôt. Donné à Valence le 14 de Mars
» 1502. »

Vie de Chriſtophe Colomb, liv. 2.

Colomb céda aux ſollicitations de leurs Majeſtés, partit le 9 Mai de Cadix avec quatre petits vaiſſeaux, & arriva à Saint-Domingue le 29 Juin. Le nouveau Gouverneur fut ſupris de ſon arrivée, lui envoya dire que Bovadilla & les auteurs des anciens troubles n'étant pas encore partis pour l'Eſpagne, il craignoit que ſa préſence ne cauſât quelque déſordre, & qu'il le prioit d'aller aborder ailleurs. Ce diſcours mortifia Colomb : mais il ſacrifia ſon reſſentiment au bien public, & fit avertir d'Ovando que ſon expérience lui faiſoit connoître qu'on étoit menacé d'une terrible tempête, & que ſi la flotte qu'on lui avoit

Quatrieme voyage de Chriſtophe Colomb.

Il annonce une tempête.

dit être ſur le point de partir, mettoit à la voile, elle ſeroit expoſée à périr. Ovando mépriſa ſon avis, ordonna à la flotte de ſe mettre en mer ſans aucun délai. A peine eut-elle doublé le Cap le plus oriental de l'Iſle Eſpagnole, que la tempête s'éleva : preſque tous les vaiſſeaux de la flotte furent engloutis dans la mer avec les richeſſes immenſes qu'ils portoient. Bovadilla périt avec tous les autres ennemis des Colombs, ce qui fut regardé comme une punition du Ciel. Les Hiſtoriens remarquent que le vaiſſeau ſur lequel on avoit mis les débris de la fortune de Colomb, & qui ſembloit être le moins sûr de la flotte, fut le premier qui aborda les côtes d'Eſpagne. Pendant la tempête, Colomb ſe mit à l'abri proche le rivage, & ſon frere Barthélemi évita le naufrage en courant la mer. Le calme étant revenu, l'Amiral mit à la voile dans le deſſein d'aborder au Continent, & de découvrir un détroit par lequel on pût pénétrer dans la mer du Sud & gagner les Indes orientales. Il fit voile du côté du Sud-Oueſt, parcourut preſque toute la côte de

Ses ennemis ſont engloutis dans la mer.

Honduras, dans la Nouvelle Eſpagne, en prit poſſeſſion au nom de leurs Majeſtés Catholiques, découvrit des mines très-riches en or à Véragua & à Urira, y conſtruiſit un Fort, dans le deſſein d'y établir une Colonie : mais, n'ayant pas aſſez de monde pour réſiſter aux Indiens qui ne voyoient cet établiſſement qu'avec crainte, il fut obligé de l'abandonner. Il quitta ces côtes pour retourner en Eſpagne : mais ſes vaiſſeaux étoient en ſi mauvais état, qu'il fut obligé de relâcher à la Jamaïque, & d'envoyer chercher du ſecours à l'Iſle Eſpagnole. Ovando qui, comme nous l'avons vu, en étoit Gouverneur, refuſa de lui en envoyer, ce qui jetta les compagnons de Colomb dans un tel déſeſpoir que pluſieurs ſe révolterent, & pouſſerent l'audace juſqu'à vouloir attaquer ſa perſonne, pendant que la goutte le retenoit au lit. Le courage & la fermeté de ſon frere Barthélemi lui ſauverent la vie. Ce dernier ſecouru par tous ceux qui étoient reſtés dans le devoir, repouſſa les rebelles, & les força de ſe ſoumettre. Ovando, ne pouvant plus réſiſter aux preſſantes

Il aborde ſur les côtes de la Nouvelle Eſpagne, en prend poſſeſſion au nom de leurs Majeſtés Catholiques.

Embarras où il ſe trouve.

ſollicitations de Colomb, permit à un de ſes gens d'acheter un vaiſſeau à Saint-Domingue, & d'aller chercher tous ceux qui étoient à la Jamaïque avec l'Amiral. Lorſque ce dernier fut arrivé à Saint-Domingue, il eut la mortification de voir que, loin de punir ceux qui s'étoient révoltés contre lui à la Jamaïque, on leur faiſoit ôter les chaînes dont ils étoient chargés par ſon ordre. Etouffant ſon reſſentiment, il ſe contenta de dire que les droits de ſon Amirauté avoient des bornes bien étroites, puiſqu'il ne pouvoit juger des Officiers qui s'étoient révoltés contre lui ſur ſon bord. Pour quitter promptement un lieu qui étoit le théatre de ſes humiliations, après avoir été celui de ſa gloire, il acheta deux navires, donna le commandement d'un à ſon frere, garda celui de l'autre, & partit pour l'Eſpagne le 12 Septembre 1504.

Il retourne en Eſpagne.

Les malheurs ſembloient s'accumuler pour tomber ſur la tête de ce grand homme. Lorſqu'il arriva en Eſpagne, Iſabelle Reine de Caſtille, étoit morte. Il pleura la perte que le

public avoit faite, & celle qu'il faiſoit lui-même. Il ſe rendit à Ségovie où la Cour étoit. Ferdinand le reçut avec accueil, lui fit des promeſſes : mais il le haïſſoit intérieurement ; &, s'il en faut croire les Hiſtoriens, n'avoit pas deſſein de les tenir. Il ſe contenta même par la ſuite de lui offrir des terres dans la Caſtille, s'il vouloit renoncer à tous ſes privileges. Chriſtophe Colomb ſentit par-là que ſes ennemis étoient trop puiſſans pour qu'il pût leur réſiſter à la Cour. Accablé de chagrins & d'infirmités, il mourut le 20 Mai 1505, âgé de 65 ans, à Valladolid, d'où ſon corps fut porté aux Chartreux de Séville. On grava ces mots ſur ſon tombeau : Sa mort.

A Caſtilla y a Léon.
Nuevo Mundo Dio Colon.

C'eſt-à-dire : *Colomb a donné un Nouveau Monde à Caſtilla & à Léon.*

Les Hiſtoriens de ſon tems diſent qu'il avoit la taille avantageuſe & bien proportionnée. Sa phiſionomie étoit noble : il avoit le viſage long, le nez aquilin, les yeux bleus & vifs, le teint blanc, mais animé. Son abord Son portrait.

étoit facile & prévenant ; ſes mœurs étoient douces & aiſées : il avoit une égalité d'humeur admirable, un génie élevé, & l'eſprit toujours fécond en reſſources. Tel étoit cet homme célebre qui découvrit le Nouveau Monde.

Cruauté d'Ovando contre les Indiens.

Pendant qu'on étoit occupé à rendre à Colomb les honneurs de la ſépulture, Ovando exerçoit contre les Indiens des cruautés de toutes eſpeces : il forçoit ces malheureux à travailler aux mines, & croyoit que c'étoit les récompenſer de leurs travaux que de ne les pas maltraiter. Tous les Souverains de l'Iſle Eſpagnole périrent dans les ſupplices : les ſujets de ces infortunés Monarques, réduits au déſeſpoir, ſe tuoient eux-mêmes, en implorant la vengeance du Ciel contre leurs tyrans. Les Eſpagnols, ne ſongeant qu'à amaſſer de l'or, regardoient périr ces malheureuſes victimes de leur avarice, avec une tranquillité qui révoltoit la nature. Les ſommes immenſes qu'ils envoyoient en Eſpagne, excita tellement la cupidité des habitans de ce pays, qu'il ne ſe trouva plus aſſez de vaiſſeaux pour

ceux qui s'empreſſoient d'aller chercher ces tréſors. Plus les Eſpagnols ſe multiplioient dans ce pays, plus les malheurs des Indiens augmentoient. L'Iſle Eſpagnole fut bientôt dépeuplée d'Indiens : on fut obligé d'en aller chercher aux Iſles Lucayes, qu'on dépeupla auſſi dans un très-court eſpace de temps.

Comment le Nouveau Monde prit le nom d'Amérique.

Le Roi voulant tirer avantage de toutes les découvertes que les Colombs avoient faites, donna ordre à pluſieurs habiles navigateurs de ſe rendre à la Cour, pour délibérer ſur le parti qu'on pourroit prendre à ce ſujet. De ce nombre étoient Yanez-Pinçon, Diaz de Solis, Américc Veſpuce, &c. On décida que les découvertes ſeroient continuées vers le Sud, le long de la côte du Bréſil, & que pour tirer avantage de tout ce pays, on y formeroit des établiſſemens. En conſéquence le Roi fit équiper deux caravelles qu'il leur confia : mais on en retint une à Séville pour faire les alignemens & les routes. Cet office fut confié à Américc Veſpuce. C'eſt de ce choix & des Lettres-patentes par leſquelles il fut confirmé à Burgos que le Nouveau

Monde a pris le nom d'*Amérique*. La juſtice demandoit, comme nous l'avons dit, qu'il prit celui de Chriſtophe Colomb à qui on en devoit la découverte : mais la Déclaration du Roi d'Eſpagne devint comme une loi pour toute l'Europe.

Le Roi ſentit à la fin l'injuſtice qu'il avoit commiſe à l'égard de Chriſtophe Colomb, & la répara en donnant à Don Diegue Colomb, l'aîné de ſes deux fils, la qualité de Gouverneur-Général des Indes Occidentales, avec le pouvoir de Vice-Roi ; ce qui arriva en 1508. Ovando fut obligé de lui rendre ſes comptes, & de ſe ſoumettre au jugement du fils d'un homme qu'il avoit outragé quelques années auparavant. Nous n'entrerons pas dans de plus grands détails ſur la découverte de l'Amérique. Les différentes Nations de l'Europe, excitées par le deſir de partager avec les Eſpagnols les richeſſes immenſes de ce pays, équiperent comme à l'envi des vaiſſeaux pour y faire des découvertes, & y acquérir des poſſeſſions.

DESCRIPTION

GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

Le Nord de l'Amérique eſt inconnu.

NOUS ferions des efforts inutiles ſi nous voulions donner une deſcription exacte du Nord de l'Amérique : les voyageurs les plus hardis n'ont pu pénétrer dans ces climats, & les plus habiles Géographes font l'aveu de leur ignorance à ce ſujet : ils ſe contentent d'annoncer qu'il y a des pays au delà de ce que l'on connoît, & n'oſent décider ſi le Groenland tient par le Nord à l'Aſie ou à l'Amérique. Nous imiterons leur modeſtie, & nous ne parlerons que des pays que l'on connoît, & qui appartiennent à l'Amérique proprement dite.

L'Amérique Septentrionale prend au delà du cercle polaire arctique, & s'étend juſqu'au neuvieme degré de latitude ſeptentrionale. Nous la diviſerons en ſix principales parties : 1°. *la terre*

de Labrador, ou Nouvelle-Bretagne ; 2°. *la Nouvelle-France* ; 3°. *la Nouvelle-Angleterre* ; 4°. *la Nouvelle-Eſpagne*, ou *le Mexique* ; 5°. *les Terres nouvellement découvertes* ; 6°. *les Iſles*.

Nous ne parlerons point des pays qui environnent les Bayes de *Smith* & de *Baſin* ; ils ſont entiérement inconnus. La premiere eſt au ſoixante-dix-neuvieme degré de latitude ſeptentrionale, & au trois cens quarantieme de longitude ; la ſeconde eſt vers le ſoixante-quatorzieme de latitude ſeptentrionale, & le trois centieme de longitude.

CHAPITRE PREMIER.

Terre de Labrador.

CETTE portion de l'Amérique s'étend depuis le ſoixante-quatrieme degré de latitude Septentrionale, juſqu'au cinquante-deuxieme, & depuis le trois cens deuxieme de longitude, juſqu'au trois cens dix-huitieme. Elle eſt bornée au Nord par le détroit d'Hudſon, au Levant par l'Océan

Septentrional, au Midi par le Canada, & au Couchant par la baye d'Hudſon. On ne connoît que les côtes de ce pays, qui, ſelon toutes les apparences, eſt mal nommé *terre de Labrador*, ou *terre du Laboureur*. Le froid y eſt très-violent, & il eſt impoſſible que la terre ſoit fertile, quelque ſoin qu'on prenne de la cultiver. M. de la Potherie, Aide-Major de la Guadeloupe, qui navigeoit ſur ces côtes à la fin du dernier ſiecle, dit qu'il trouva des glaces qui avoient environ trois cens pieds de hauteur, & qui faiſoient des montagnes flottantes, contre leſquelles les vaiſſeaux étoient continuellement expoſés à ſe briſer. Les vents & les courants raſſembloient toutes ces montagnes flottantes qui occupoient l'eſpace de trois lieues de largeur, ſur quatre à cinq de longueur. Il ſembloit, dit le même Ecrivain, que c'étoit une des plus grandes villes du monde qu'un tremblement de terre avoit renverſée. M. Ellis alla dans ces mêmes climats en 1746, pour découvrir un paſſage qui pût conduire dans la mer du Sud. Il tient à peu près le même langage.

Hiſtoire de l'Amérique Septentrionale, par M. de la Potherie, T. 1.

§. I.

Plantes & Métaux.

Découvertes des Européens, T. 12.

DANS la partie méridionale de la terre de Labrador, & près du rivage, on trouve des arbres de différentes eſpeces : l'intérieur des terres ne produit pour herbe que de la mouſſe : il y a des groſeillers, des vignes, des fraiſiers, de l'angélique, de la ſabine, & pluſieurs autres arbriſſeaux inconnus aux Européens. Plus on avance vers le Nord, plus les arbres, les plantes, les animaux & les hommes ſont petits. Il y a dans ce pays des mines de fer, de plomb, de cuivre, du talc, du cryſtal de roche rouge & blanc : le premier reſſemble au rubis. Le charbon de terre y eſt aſſez commun : on y trouve beaucoup de lin de pierre & du marbre de différentes couleurs.

Minéraux.

§. II.

Animaux.

LES lievres & les lapins y ſont très-communs ; mais ils deviennent

tout blancs en hiver. On y trouve beaucoup de bufles, de caſtors, de renards, de martres, d'ours blancs, de loups, &c. Les chiens de ce pays ſont de la groſſeur des mâtins d'Europe : ils n'aboyent jamais, & grondent ſeulement lorſqu'ils ſont excités. Ce ſont les ſeules bêtes de charge qu'on trouve dans ces climats : on en tire beaucoup de ſervice, parce qu'ils ſont fort dociles. Il y a des perdrix qui deviennent blanches en hiver ; des godes, eſpece d'oiſeaux qui ſont de la groſſeur du canard : ils ont le ventre blanc, le dos & les ailes noirs, & le bec ſemblable à celui du corbeau. Ils ne peuvent marcher, parce que leurs pieds ſont en dehors. Ils font leurs petits ſur la glace. Ces eſpeces d'oiſeaux ſe nourriſſent de poiſſons ; ils ſont fort délicats & fort agréables au goût. Pendant l'été, on trouve dans ces climats des oyes ſauvages, des canards, des grues, des pluviers ; ils les quittent ſi-tôt que l'hiver commence. Les rivieres & les lacs ſont remplis de gros eſturgeons, de brochets, de truites, & de deux eſpeces de poiſſons inconnus en Europe, mais

Quadrupedes.

Oiſeaux.

James, ch. 5.

excellens. Les naturels en appellent un *Titymag*, & l'autre *Muthay*. Il a à peu près la forme de l'anguille; ſa peau eſt marquetée de jaune & de blanc. Il eſt plus gras en hiver qu'en été. Pour le prendre, on fait des trous dans la glace, on y paſſe des hameçons; le poiſſon dévore l'appât avec la plus grande avidité.

Baleines; leurs différentes eſpeces.

La marée jette ſur ces côtes une aſſez grande quantité de baleines qui ſont faciles à prendre. Perſuadés qu'il peut ſe trouver quelqu'un parmi nos lecteurs qui ignore la différence qu'il y a entre les baleines, nous croyons devoir donner une idée des différentes eſpeces.

On en diſtingue deux différentes claſſes, les noires & les blanches; & on les ſubdiviſe en diverſes eſpeces. On appelle blanches, celles qui ont un harnois de coquilles blanches ſur le dos. Parmi les noires on en trouve de différentes claſſes: celles à nageoires ſont les moins eſtimées, à cauſe de leur maigreur ordinaire. Les deux meilleures eſpeces ſont celles qui ont un trou ſur la tête, où ſe trouve le *Spermaceti*, &

celle qu'on appelle de la grande baye. Ces dernieres ſont très-groſſes & très-peſantes, ce qui en rend la pêche plus facile. Le mâle a ſoixante-dix pieds de longueur; la femelle eſt plus grande. La tête de la baleine eſt ſi conſidérable, qu'elle fait le tiers de l'animal. Ses yeux ne ſont pas plus grands que ceux d'un bœuf, & la prunelle n'eſt que de la groſſeur d'un pois. La baleine a deux trous preſque imperceptibles, qui conduiſent à des oreilles très-bien formées, mais qui ſont dans l'intérieur de la tête; & elle a l'ouie très-délicate. Il y a ſur ſa tête deux trous par leſquels elle reſpire, & rejette avec impétuoſité l'eau qu'elle a avalée. Sa langue a dix-huit pieds de longueur ſur dix de largeur & ſix d'épaiſſeur. Elle eſt environnée de crins aſſez reſſemblans à ceux du cheval. Sa bouche peut avoir cinq toiſes de profondeur: elle eſt remplie de cette eſpece de nerfs qu'on appelle improprement côte de baleine; on en compte juſqu'à huit cens, qui ſont couchés les uns ſur les autres: les levres ſont larges & épaiſſes. Elles peſent au moins ſix milliers. Cet ani-

mal n'a point de dents. Son goſier eſt extrêmement étroit : il eſt rare que l'on trouve autre choſe dans ſes inteſtins qu'une mouſſe qui ſe forme au fond de la mer, & une eſpece d'araignée qui couvre ſouvent la ſurface de l'eau : mais on a peine à croire qu'une nourriture ſi légere ſuffiſe à la ſubſiſtance de cet animal.

Ce poiſſon eſt extrêmement gros depuis la tête juſqu'au milieu du corps, & va en diminuant juſqu'à la queue, dont l'extrêmité peut avoir deux pieds d'épaiſſeur, ſur vingt-ſept de longueur. La principale force de la baleine conſiſte dans cette partie & dans ſes nageoires. Ce qui déſigne le mâle a quatorze pieds de longueur ſur un d'épaiſſeur, & paroît en dehors : ce qui déſigne la femelle a quelque rapport aux parties naturelles de la femme. On ſait que l'on tire une prodigieuſe quantité d'huile de ce poiſſon.

§. III.

Habitans.

LES peuples qui habitent la terre de Labrador ſe nomment *Eskimaux* ;

ce mot eſt tiré de la langue Indienne ; on lui a donné une terminaiſon Françoiſe. Il ſignifie mangeurs de viande crue. Eskimaux.

Les Eskimaux ſont de moyenne taille & très-robuſtes. Ils ont la peau blanche, la tête large, le viſage rond & baſané, à cauſe du froid exceſſif qu'ils endurent ; le nez plat, les levres épaiſſes, les dents larges & ſales, les yeux petits, noirs & étincelans, les cheveux noirs, la barbe aſſez épaiſſe, ce qui eſt extraordinaire parmi les Indiens occidentaux, qui n'ont point de barbe. Leurs membres ſont aſſez bien proportionnés ; mais ils ont les pieds exceſſivement petits. Ils ſont aſſez gais & fort ſpirituels. Les étrangers ſe tiennent toujours ſur leurs gardes avec eux, parce qu'ils ſont trompeurs, même voleurs. Ils deviennent hardis lorſqu'on leur marque de la douceur : mais le moindre air de colere les effraye. Ils ſont fort attachés à leurs uſages, & préferent leur pays à tout autre. Monſieur de la Potherie, tom. 1. Ellis, Chap.

L'habillement des hommes eſt de peau de veaux marins, de loups marins, d'ours, & quelquefois d'oiſeaux.

Leur habillement. Ce qu'on appelle le juſtaucorps a la forme d'un *domino* de Chanoine, auquel il y auroit des manches attachées. Le haut-de-chauſſe eſt fermé pardevant, & ſe ſerre à peu près comme une bourſe avec une corde qui ſe noue autour de la ceinture. Pour chauſſure, ils mettent d'abord un chauſſon de peau, tournent le poil en-dedans, enſuite une botte de même matiere, paſſent un autre chauſſon & une autre botte, de maniere que leurs jambes paroiſſent preſqu'auſſi groſſes que le corps.

L'habillement des femmes differe de celui des hommes, en ce qu'il y a parderriere le juſtaucorps une eſpece de bande qui tombe juſqu'aux talons : leurs bottes ſont plus larges par le haut, parce qu'elles y mettent leurs enfans quand elles ne peuvent plus les porter entre leurs bras. Quelques-unes ont des chemiſes faites de pluſieurs veſſies de veau marin. Elles ont preſque la forme des chemiſes qu'on porte en Europe. Les habits de ces peuples ſont couſus avec tant de propreté, que nos Couturieres ne pourroient en approcher. Pour faire

ces coutures, ils ſe ſervent de nerfs de dains ou d'oiſeaux. Leurs aiguilles ſont faites avec des arêtes de poiſſon. Ils mettent des eſpeces de manchettes & de tours de cols, ce qui, dans leur eſpece, leur donne un air de propreté.

Comme la lumiere que réfléchit la neige eſt très-vive, & peut nuire à la vue, ils ont imaginé un moyen de ſe garantir de cette incommodité. C'eſt deux morceaux de bois de forme égale, aſſez proprement faits : ils les attachent derriere la tête & les placent ſur leurs yeux. Il y a à chacun deux fentes de la longueur de l'œil, mais fort étroites. Cet inſtrument augmente la force de la vue, & les Eskimaux y ſont ſi accoutumés, que quand ils veulent regarder quelqu'objet éloigné, ils s'en ſervent, comme nous faiſons de nos téleſcopes. Yeux de neige.

Les habitans de ces climats ſtériles, ne vivant que de chaſſe & de pêche, ſont fort adroits à l'un & à l'autre exercice. Leurs fleches & leurs arcs ſont aſſez bien faits : le bout des fleches eſt armé de dents de vaches marines, & quelquefois de fer. Les Nourriture.

Européens leur en donnent pour des pelleteries. Pour breuvage, ils n'ont que l'eau des rivieres, ou la neige fondue. Leurs canots ſont de peaux de loups marins, bien huilées : ils ont quatorze pieds de longueur ſur deux de largeur au milieu, rétréciſſant vers les extrêmités, & finiſſant en pointe. Ils prennent trois à quatre pouces d'eau, ſont tout couverts ſur la ſurface ; on y laiſſe ſeulement un trou, dans lequel ſe place celui qui le fait aller : autour de ce trou il y a un bord élevé de cinq à ſix pouces : on met autour une eſpece de bourſe que s'attache autour du corps celui qui eſt dans le canot. Pour voguer, les Eskimaux ſe ſervent d'un aviron de quatre pieds de longueur : ils le tiennent par le milieu. Ils vont avec tant de rapidité, qu'il n'y a point de chaloupe qui puiſſe les ſuivre. Lorſque les glaces les arrêtent, ils portent leurs canots ſur leurs épaules, juſqu'à ce qu'ils trouvent la mer libre. Ils portent dans ce canot tous les uſtenſiles propres à la pêche.

Leurs Canots.

Religion des Eskimaux.

Ces barbares reconnoiſſent deux Etres, l'un qui eſt auteur de tous les

les biens dont ils jouiſſent, & l'autre celui de tous les maux qui leur arrivent. Ils appellent le premier *Ukkewma*, ce qui ſignifie le grand Chef; ils chantent des eſpeces d'hymnes en ſon honneur. L'autre ſe nomme *Wittikka*: ils le craignent beaucoup; mais on ignore quel culte ils pratiquent pour l'appaiſer.

Les Eskimaux font un crime capital à une femme de paſſer pardeſſus les jambes d'un homme qui eſt aſſis à terre. Ils ne font jamais uſage des vaſes qui ſervent aux femmes. Ils ont une coutume qui révolte l'humanité: lorſqu'ils ſont arrivés à une extrême vieilleſſe, ils prient leurs enfans de les étrangler; & ceux-ci, perſuadés que c'eſt un devoir indiſpenſable, ne manquent jamais de s'en acquitter. On commence par creuſer la foſſe du vieillard; il ſe met dedans, converſe avec ſes enfans, fume une pipe, boit deux ou trois coups d'eau, & leur dit qu'il eſt prêt. Ils lui paſſent alors une corde autour du cou, la tirent par les deux bouts, juſqu'à ce qu'il ſoit étranglé: ils couvrent enſuite le cadavre de terre, & élevent ſur la

Coutume barbare.

Ellis, Chap. II. tombe une eſpece de monument. Ceux qui n'ont pas d'enfans, prient leurs amis de leur rendre le ſervice de les étrangler ; & ceux dont on n'exauce pas les prieres, reſtent long-tems à languir, & périſſent de miſere.

Ils obligent ſouvent leurs femmes à prendre d'une eſpece de plante qui eſt aſſez commune dans ce pays, pour ſe faire avorter, & diſent qu'ils ne veulent pas être chargés d'une nombreuſe famille.

Leurs habitations. *Ibid.* Ces peuples ne forment jamais de nombreuſes ſociétés : pluſieurs familles s'aſſemblent, font des tentes avec des perches qui ſont attachées enſemble par le haut, & s'écartent par le bas : ils les couvrent de différentes peaux, laiſſant une ouverture en haut pour donner entrée au jour & pour laiſſer évaporer la fumée. Toutes leurs tentes ſont de forme circulaire : on y entre ordinairement du côté du Sud-Oueſt, en levant une peau qui eſt attachée à une piece de bois deſtinée à tenir cette ouverture bien cloſe. Ils dreſſent leurs tentes près des rivieres, & les tranſportent dans différens endroits, ſuivant l'abondance, ou la ra-

reté du gibier. Ils choiſiſſent pour Chefs ceux qui ſe ſont diſtingués par leur habileté à la chaſſe & par leur valeur, & on ſuit leur avis dans les affaires importantes. Ces Chefs n'ont aucun pouvoir ſur la Nation : on a ſeulement de la déférence pour eux. Ces peuples n'ont pour regle de conduite, que leur volonté & la loi naturelle. Gouvernement.

La jalouſie eſt inconnue parmi eux : ils offrent même leurs femmes & leurs filles aux étrangers, & ſe croient fort honorés ſi ceux-ci acceptent leur offre. Si une fille a eu un enfant d'un Européen, on la recherche avec plus d'empreſſement en mariage ; le mari garde cet enfant & l'éleve avec ſoin, parce qu'ils regardent les Européens comme étant d'une nature bien ſupérieure à la leur, & ils ſont charmés d'avoir de leur race parmi eux.

Plus on approche du Nord, plus on trouve que les hommes ſont petits : il en eſt de même des animaux, des arbres & des plantes : les plus gros arbres de ce pays, ne ſeroient, comme nous l'avons dit, que des arbuſtes dans le nôtre. Plus on approche du Nord, plus on trouve que les hommes, les animaux & les plantes diminuent.

§. IV.

Froid exceſſif; longueur des jours.

LE froid eſt ſi violent dans ces climats pendant l'hiver, que l'eau-de-vie, même l'eſprit-de-vin gêlent : mais cette derniere liqueur ne prend qu'une conſiſtance ſemblable à l'huile. Lorſqu'on poſe la main ſur quelque ſurface unie & ſolide, elle s'y attache auſſi-tôt. Si en buvant, on n'évite pas de toucher au vaſe avec les levres, la peau y reſte attachée. Ce froid exceſſif dure depuis le mois de Septembre juſqu'au mois de Juin. Il fait fendre les montagnes, détache de leur ſommet des rochers énormes qui roulent au bas avec un fracas terrible, & entraînent avec eux des glaçons encore plus gros. Cet horrible pays offre aux yeux de ceux qui ont la hardieſſe d'y aller, le ſpectacle le plus terrible, & en même-tems le plus majeſtueux qu'on puiſſe ſe préſenter à l'imagination ; des montagnes d'une hauteur prodigieuſe, toutes couvertes de glaces ; des ro-

Ellis, *ubi ſuprà.*

chers d'une énorme groſſeur, couverts de glaçons ſuſpendus les uns aux autres, & tout prêts à crouler ; d'autres qui ſe ſont détachés des montagnes, & qui ſe ſont arrêtés au milieu ; enfin la terre couverte par une multitude de ces rochers, qui ſe ſont entaſſés les uns ſur les autres : de toutes parts on voit les débris de la nature.

Il ſemble que ceux qui habitent ces affreux climats ſont les créatures les plus malheureuſes qui exiſtent : mais ils ont eux-mêmes une idée toute différente de leur ſituation. Ils ſont très-peu ſenſibles au froid, ont des fourures en abondance pour ſe faire des habits ; la chaſſe & la pêche leur fourniſſent une nourriture ſuffiſante pour leur ſubſiſtance. Pluſieurs Européens, après y avoir demeuré pluſieurs années, n'en ſortent qu'à regret ; ils préferent ce ſéjour à celui de tout autre pays.

Depuis le mois d'Avril, juſqu'au mois de Septembre, il n'y a point de nuit cloſe dans ces climats ; les rayons du ſoleil n'y arrivent qu'obliquement pendant le reſte de l'année,

& le jour n'y eſt pas plus fort que le crépuſcule.

Phénomene. *Id. ibid.* On voit aſſez ſouvent des parhélies, ou faux ſoleils autour du ſoleil même, auſſi-bien que de la lune. Ils ſont quelquefois environnés de cercles très-lumineux, qui ont toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Le ſoleil forme preſque tous les jours au deſſus de lui un grand cône d'une lumiere jaune. Auſſi-tôt que cet aſtre diſparoît, une aurore boréale répand ſur l'atmoſphere une multitude de lumieres de diverſes couleurs : elles ſont ſi éclatantes, qu'elles couvrent celle de la lune, lors même qu'elle eſt dans ſon plein. On lit très-facilement à la clarté de ces aurores. Souvent il s'éleve tout-à-coup au milieu de la nuit, La Potherie. dans le tems le plus ſerein, des nuages d'une blancheur admirable, &, quoiqu'il ne faſſe aucun vent, ils volent avec tant d'agilité, qu'ils prenent dans l'inſtant toutes ſortes de figures. Il paroît au travers de ces nuages une lumiere très-éclatante. Ils s'étendent, ſe ramaſſent & diſparoiſſent à l'inſtant : plus les nuits ſont obſcures, plus les effets de cette lumiere ſont admirables.

On prétend que Jacques Cartier, Pilote de Saint-Malo, eſt le premier qui ait parcouru les côtes de la terre de Labrador. Il y étoit en 1534. En 1545, Alphonſe, natif de Xaintonge, alla plus avant que lui. Jean Davis, Anglois, alla en 1585, juſqu'au détroit de Davis, qui eſt au ſoixante-huitieme degré de latitude ſeptentrionale. En 1611, Henri Hudſon, Anglois, découvrit la baye & le détroit qui portent ſon nom. Guillaume Baffin découvrit en 1623, une baye à laquelle il donna auſſi ſon nom : elle eſt, comme nous l'avons dit, au ſoixante-quatorzieme degré de latitude.

Par qui le Nord de l'Amérique a été découvert.

Les François donnerent le nom de *nouvelle Bretagne* à la côte orientale de la *terre de Labrador*. Ils y bâtirent le *nouveau Breſt*. Les Anglois s'établirent quelque tems après, dans le fond de la baye de Hudſon. La rivalité dans le commerce conduiſit bientôt ces deux Nations à ſe faire la guerre. Les Anglois enleverent aux François un fort que ces derniers avoient conſtruit ſur la côte occidentale de la baye, & auquel ils avoient donné le nom de *Fort Bourbon* : les François le reprirent.

Enfin, il eſt reſté aux Anglois, & porte aujourd'hui le nom de *Fort Nelſon.*

§. V.

Différens peuples du Nord de l'Amérique.

LES Eskimaux ſont la principale nation qui habite le Nord de l'Amérique : mais il s'y en trouve pluſieurs autres que différens Voyageurs ont confondues avec celle des Eskimaux. Les peuples qui ſont aux environs du Fort Nelſon, ſe nomment *Oüenebigonhelinis*, c'eſt-à-dire, gens qui habitent les bords de la mer. Ils vivent de chaſſe & de pêche, & font avec les Anglois un commerce de pelleterie, d'huile & de duvet.

La Potherie, tom. I.

Les *Monſaunis*, ou gens des Marais, ſont au Nord des derniers. Leur pays eſt rempli de caſtors noirs, dont ils trafiquent les peaux avec les Anglois.

Les *Savanois*, gens des Savanes, ſont encore plus au Nord. L'orignac, le chevreuil, le ſquenoton & le caribou, ſont très-communs chez eux. Le ſquenoton reſſemble aſſez au chevreuil. Le

caribou a la tête ſemblable à celle du veau, & en a le goût.

Les *Chriſtinaux* ou *Kricqs*, c'eſt-à-dire, Sauvages qui habitent les lacs, ſont à cent ſoixante lieues des derniers. Leur nation eſt aſſez nombreuſe : ils habitent un pays vaſte. S'ils étoient policés, on pourroit les comparer aux Gaſcons; ils en ont la vivacité & la gaieté.

Les *Migichihilinious*, c'eſt-à-dire, Sauvages, qui ont les yeux d'aigle, demeurent à deux cens lieues du Fort Nelſon.

Les *Oskquiſaquamais* ne vivent que de poiſſon.

Les *Michinipicpoets*, c'eſt-à-dire, hommes de pierre du grand lac. Ils ſont à trois cens lieues du Fort Nelſon.

Les *Netuatſomipoets*, c'eſt-à-dire, hommes de pointe. Ils ſont à quatre cens lieues du Fort.

Les *Attimoſpiquaies*. Cette nation eſt peu connue. On trouve dans leur pays des bœufs d'une grandeur prodigieuſe, qui ſentent le muſc & ont le poil auſſi fin que le caſtor : leurs cornes ont à peu près la forme de celles des beliers.

Toutes ces Nations apportent des pelleteries aux Forts, que les Européens ont établis dans ces Contrées ; & on leur donne en échange des couteaux, des haches, des chaudieres & une infinité d'autres uſtenſiles dont ils ont beſoin.

CHAPITRE II.

NOUVELLE FRANCE.

PRESQUE tous les Voyageurs qui ont parlé de la Nouvelle France, aſſurent qu'elle a plus d'étendue que la moitié de l'Europe. Elle eſt ſituée entre le 55e. & le 27e. degré de latitude Septentrionale, & s'étend depuis le 325e. & le 270e. de longitude. Ce pays eſt borné au Nord par la terre de Labrador ; au Levant, par la mer du Nord & par la nouvelle Angleterre ; au Midi, par le nouveau Mexique & par des terres inconnues. On partage la nouvelle France en deux parties, qui ſont le Canada & la Louiſiane.

Géographie hiſtorique, par Dom Vaiſſette, t. 2.

Hiſtoire des Voyages, to. 14. le P. Charlevoix.

ARTICLE I.

Le Canada.

LE Canada ſe diviſe en trois Provinces. Au Midi Oriental du fleuve Saint-Laurent eſt le Canada propre ; au Sud-Oueſt, la Gaſpeſie ; le Saguenai eſt à l'Occident.

Comme le fleuve Saint-Laurent ſépare le Canada en deux parties, nous ſuivrons ſon cours. C'eſt la maniere la plus méthodique de donner une idée géographique de ce pays. On ne connoît point ſa ſource : les Sauvages du Nord prétendent qu'elle eſt dans le lac des *Aſſiniboils*, qui eſt au Midi de la terre de Labrador. Son cours eſt d'environ 800 lieues. Il traverſe le lac *Lenemignon*, le lac *Supérieur*, le lac *des Hurons*, le lac *Erié* ou de *Conti*, le lac *Ontario* ou de *Frontenac*. Ce grand fleuve, en ſortant du dernier lac, coule aſſez paiſiblement l'eſpace de vingt lieues : il devient tout-à-coup rapide, ce qui dure juſqu'à la Ville de Montréal, d'où il continue ſon

Cours du fleuve Saint-Laurent.

cours avec modération juſqu'à Québec, qui eſt la Capitale de la Nouvelle-France. Delà il s'élargit peu à peu juſqu'à ſon embouchure qui eſt à plus de cent lieues.

Lac ſupérieur. Le lac ſupérieur peut avoir cinq cens lieues de circuit. Du côté du Sud, on trouve quantité de Baies & de petites rivieres où les canots peuvent relâcher dans le mauvais tems. Ses bords ne ſont point habités : mais pendant l'été une multitude incroyable d'Indiens s'y rend pour la pêche & pour la chaſſe. Ce lac produit une grande abondance d'eſturgeons, de truites & de poiſſon blanc. Pendant l'hiver le froid y eſt ſi violent, que l'eau gele dans ce lac juſqu'à dix ou douze lieues des bords. Le fleuve, avant d'arriver au lac des Hurons, fait une caſcade de deux lieues.

Lac des Hurons. Les Voyageurs donnent au lac des Hurons, environ quatre cens lieues de circuit. Les eaux du lac ſupérieur s'y déchargent par une caſcade de deux lieues de longueur : on l'appelle le *Saut Sainte-Marie*. La figure de ce lac repréſente un triangle. Entre les Iſles qui y ſont, on diſtingue celle de

Manitoualin, qui a près de vingt lieues de long, ſur dix de large. Elle étoit autrefois habitée par les *Ontaouas*, partie de la nation du *Talon* & du *Sable* : mais les *Iroquois* y ont fait de ſi fréquentes incurſions, qu'ils l'ont dépeuplée.

Le lac Erié ou de Conti paſſe pour le plus beau de l'univers. Son circuit eſt de 230 lieues. Il préſente de toutes parts des perſpectives charmantes. Ses bords ſont couverts de chênes, d'ormeaux, de châtaigniers, de pommiers, de pruniers & de très-belles vignes qui portent leurs raiſins juſqu'au ſommet des arbres. On y voit une multitude incroyable de bêtes fauves, de bœufs ſauvages, de poules d'Inde. Le côté du Sud préſente des prairies admirables. Il eſt rempli d'eſturgeons & de poiſſon blanc : mais les truites y ſont rares. On n'y eſſuye les gros vents que dans le cours de Décembre, de Janvier & de Février : ils ne ſont même ni dangereux ni fréquens. Les peuples qui habitoient ſes bords méridionaux, ont été détruits par les Iroquois. Les Iſles de ce lac ſont autant de vergers où la nature ſemble s'être fait un devoir de

Lac Erié, ou de Conti.

raſſembler toutes ſortes d'arbres & de fruits. Quelques Voyageurs aſſurent que dans les environs de ce pays charmant, on trouve de très-bonnes mines d'argent.

Après le lac Erié, on trouve celui d'Ontario ou de Frontenac, qui a cent quatre-vingt lieues de circuit. Il reçoit pluſieurs rivieres, & ſes bords ſont garnis de grandes forêts ſituées ſur un terrein aſſez égal; ſes côtes ſont peu eſcarpées. Le pays des Iroquois occupe le côté méridional du lac Ontario : pour arrêter les courſes de ce peuple inquiet & belliqueux, le Comte de Frontenac fit bâtir un Fort à l'entrée de ce lac.

Fameuſe cataracte du fleuve Saint-Laurent.

Entre ces deux lacs, eſt cette fameuſe cataracte, nommée le *Saut de Niagara.* C'eſt une des plus belles caſcades de la nature : ſa figure eſt en fer à cheval & peut avoir quatre cens pas de circonférence, & cent quarante ou cinquante pieds de hauteur. Elle eſt diviſée au milieu par une Iſle fort étroite & longue d'un demi-quart de lieue. Quoique cette grande nape d'eau tombe ſur un rocher, elle ne fait cependant pas un bruit conſidérable, ce qui fait

croire qu'elle y a creuſé, par la ſuite des tems, une caverne. Ceux qui naviguent ſur ce fleuve, ſont obligés de faire trois lieues par terre, pour éviter la cataracte.

Le fleuve Saint-Laurent, en ſortant du lac Ontario, peut avoir quatre lieues de largeur. Il prend ſon cours Nord-Oueſt. On trouve à cinquante lieues delà, trois Iſles, qui ſont les Iſles des Montagnes, de Jeſus & de Montréal. La plus conſidérable eſt la derniere; elle peut avoir dix lieues de longueur & près de quatre de largeur. Une montagne à deux têtes, d'inégale hauteur, la traverſe preſque dans toute ſa longueur. La Ville de Montréal eſt bâtie ſur ſa rive méridionale. La poſition de cette Ville eſt très-agréable; mais ſes fortifications ne ſont pas conſidérables. Le terrein, s'élevant inſenſiblement, partage la Ville en haute & baſſe. Lorſque ce pays étoit ſous la domination de la France, il y avoit une Paroiſſe, des Jéſuites, des Récolets, un Séminaire, des Filles de la Congrégation, un Hôtel-Dieu deſſervi par des Religieuſes. En ſuivant le cours du fleuve, on trouve pluſieurs Iſles habitées & qui préſentent un ſpec-

La Ville de Montréal.

tacle fort agréable : les deux rives du fleuve ne font pas moins de plaiſir à voir. A trente-cinq lieues au deſſous de Montréal, eſt ſituée la Ville des Trois Rivieres. Le fleuve, qui, dans cet endroit, eſt large d'une demi-lieue, coule au pied : les campagnes qui l'environnent ſont fertiles, bien cultivées & couronnées de forêts fort agréables. Un peu au deſſous, le fleuve reçoit une riviere aſſez large, à laquelle deux autres ſe ſont jointes ; ce qui fait donner à ce lieu le nom des *Trois Rivieres*. Au deſſous on trouve le *Lac Saint Pierre*, qui a ſept lieues de long ſur trois de large. Ce lac n'eſt autre choſe qu'un élargiſſement du fleuve : il reçoit pluſieurs rivieres & eſt rempli de poiſſon excellent. Il y a, aux environs de cette Ville, des mines de fer qui ſont aſſez abondantes. Enfin on trouve, à vingt-cinq lieues au deſſous, la Ville de *Québec*, Capitale de la Nouvelle-France.

Celle des troisRivieres

Elle eſt au quarante-ſixieme degré cinquante minutes de latitude Septentrionale. Quoique ſon port ſoit à cent vingt lieues de la mer, il peut cependant contenir cent vaiſſeaux de lignes,

Québec.

Son nom lui vient de ce que le fleuve, qui a preſque toujours quatre ou cinq lieues de largeur dans le reſte de ſon cours juſqu'à la mer, n'en a dans cet endroit qu'un mille : les Sauvages ſe ſervant du mot *Quebeio*, pour exprimer rétreciſſement, déſignent ainſi le lieu où eſt cette Ville, & nous l'avons défiguré en celui de Québec.

En entrant dans la rade, on voit une belle nape d'eau qui peut avoir trente pieds de large & quarante de haut. On croit d'abord que cette caſcade eſt la chûte de quelque grande riviere ; mais elle vient d'un petit ruiſſeau, qui tire ſa ſource d'un lac ſitué à douze lieues de la cataracte. Québec eſt ſitué entre l'embouchure de la riviere Saint-Charles & le Cap aux Diamans. Autrefois les eaux du fleuve montoient pendant la marée, juſqu'au pied du rocher : mais aujourd'hui elles ne montent pas ſi haut, & laiſſent à ſec un grand terrein ſur lequel on a bâti la baſſe-Ville.

Québec n'eſt pas réguliérement fortifié : le port eſt flanqué de deux baſtions qui ſont preſqu'à fleur d'eau dans les grandes marées. Un peu au deſſus

du baſtion, qui eſt à droite, on en a élevé un demi qui eſt pris dans le rocher ; & plus haut, à côté de la galerie du Fort, il y a vingt-cinq pieces de canon en batterie. Au deſſus eſt un petit Fort quarré, que l'on nomme la Citadelle ; les chemins qui conduiſent d'une fortereſſe à l'autre ſont fort eſcarpés. La gauche du port & la rade ſont couvertes de batteries de canon & de mortiers. De l'angle de la Citadelle qui regarde la Ville, on a fait une oreille de baſtion, d'où, un rideau tiré en équerre, va joindre un cavalier fort exhauſſé, ſur lequel on trouve un moulin aſſez bien fortifié. En deſcendant du cavalier, on rencontre, à la portée du fuſil, une tour bien baſtionnée, & une ſeconde à la même diſtance de l'autre.

Le nombre des habitans peut monter à ſept mille. Lorſque cette Ville étoit ſous la domination Françoiſe, il y avoit un Gouverneur général, un État-Major, des Officiers, des Soldats, un aſſez grand nombre de Nobleſſe, un Intendant, un Conſeil ſupérieur, des Juriſdictions ſubalternes, un Grand-Voyer, un Grand-Maître

des Forêts, des Marchands assez riches, un Evêque, un Séminaire, des Récolets, des Jésuites, trois Couvens de Filles, un Hôtel-Dieu, un Hôpital général, une Cathédrale, mais qui n'avoit rien de remarquable, une Eglise Paroissiale, & une Succursale dans la basse-Ville.

A quelques lieues au dessous de Québec, est l'Isle d'Orléans. Elle peut avoir quatorze lieues de circuit. Ses campagnes se présentent en amphithéatre, & forment un coup d'œil admirable. Jacques Cartier lui avoit donné le nom d'Isle de Bacchus, parce qu'il la trouva remplie de vignes. Elle est assez peuplée : on y compte quatre Villages & plusieurs Paroisses. Au dessous est le Cap Tourmente, qui termine une longue chaîne de montagnes : il y a plusieurs Isles de différentes grandeurs. Pour arriver à l'Isle aux Coudres, qui est à quelques lieues au dessous, le trajet est assez difficile : en 1663, un tremblement de terre déracina une montagne, la lança sur l'Isle aux Coudres qui en fut agrandie de moitié. A la place de cette montagne il resta un gouffre, duquel

on évite avec grand ſoin de s'approcher.

Vingt-ſept lieues au deſſous, ſe trouve le port de *Tadouſſac*, à peu de diſtance de l'endroit où la riviere de Saguenay mêle ſes eaux avec celles du fleuve. Ce port étoit autrefois le rendez-vous de toutes les Nations Sauvages du Nord & de l'Eſt. Vingt vaiſſeaux de guerre pourroient être à l'abri de tous les vents dans ce port. Il a la figure preſque ronde; des rochers eſcarpés & d'une prodigieuſe hauteur l'environnent de toutes parts. Tout ce pays eſt rempli de marbre. On pourroit y faire la pêche des baleines, qui ſeroit beaucoup plus lucrative que ſur les côtes du Groënland. Au deſſous de Tadouſſac, le fleuve Saint-Laurent s'élargit tout-à-coup, & conduit majeſtueuſement ſes eaux à la mer, par un canal qui peut avoir huit lieues de largeur : ſon embouchure en a trente. Le golfe Saint-Laurent a quatre-vingt lieues de long, ſur cent de large. Il eſt renfermé entre les Iſles Royales & de Terre-Neuve à l'Eſt; par les côtes du Continent au Nord, à l'Oueſt & au Midi. L'embouchure

Journal du Pere Charlevoix. La Potherie.

du fleuve eſt coupée par l'Iſle d'*Anticoſty*, qui s'étend environ quarante lieues Nord-Eſt & Sud-Eſt, mais qui a très-peu de largeur. Le terrein en eſt ſec & aride : il n'y a pas un havre où les bâtimens puiſſent trouver une retraite. Le ſeul avantage qu'on en puiſſe tirer, eſt la pêche qui eſt aſſez abondante ſur ſes côtes. Le fleuve Saint-Laurent reçoit du Midi & du Nord une multitude incroyable de rivieres.

§. I.

Différens peuples qui ſont répandus dans le Canada.

NOUS avons parlé plus haut des différentes Nations qui ſont au Nord du Canada : celles qui habitent le Midi, ſont déſignées par leurs langues. Les Voyageurs n'en diſtinguent que trois, qui ſont langues meres, & dont toutes les autres dérivent ; la *Siouſe*, l'*Algonquine* & la *Hurone*.

Les peuples qui parlent la premiere, ſont peu connus des Européens : on les diviſe en pluſieurs branches, dont la plus connue eſt celle des Aſſiniboils. Les Sious & les Aſſiniboils.

Le lac où le fleuve Saint-Laurent prend ſa ſource, tire ſon nom de cette nation. Les Miſſionnaires qui ont pénétré dans leur pays, diſent que c'eſt un peuple docile, qu'il habite dans de grandes prairies, ſous des tentes de peaux aſſez bien travaillées. Sa nourriture eſt la folle avoine, eſpece de ris qui croît dans des marais : la chaſſe conſiſte principalement en une eſpece de bœufs couverts de laine : ils ſe raſſemblent par milliers dans les prairies dont le pays eſt rempli. Les lacs & les rivieres fourniſſent beaucoup de poiſſon à ce peuple. Cette nation eſt errante & ne s'arrête que dans les lieux où elle trouve l'abondance ; les quitte lorſqu'elle a conſommé tous les vivres qui y ſont, & paſſe dans un autre. Le Pere Charlevoix aſſure qu'une bourgade qu'on voit une année ſur le bord oriental du Miſſiſſipi, ſe trouve l'année ſuivante ſur la rive occidentale. C'eſt une des plus nombreuſes nations du Canada : elle étoit fort paiſible avant que les Hurons ſe fuſſent refugiés auprès d'elle, pour éviter la fureur des Iroquois. Les Aſſiniboils entretiennent pluſieurs femmes & les puniſſent très-

Le Pere Charlevoix.

ſévérement lorſqu'ils les ſurprennent manquant à la foi conjugale. Leurs mœurs different peu de celles des autres nations de ce pays, ſi ce n'eſt qu'ils ſont plus ſérieux & plus flegmatiques.

Les langues Algonquine & Hurone partagent toutes les nations Sauvages du Canada qui ſont en commerce avec les Européens. On prétend qu'il y a plus de cent différens peuples, dont le langage n'eſt qu'une dialecte de ces deux-là. On donne plus d'étendue à la premiere : ſuivant le témoignage des Voyageurs, les peuples qui ſont à l'Oueſt du fleuve Saint-Laurent, & ceux qui ſont répandus ſur ſes bords juſqu'au golfe, même ceux de l'Acadie, parlent la langue Algonquine. La langue Hurone n'a pas, à beaucoup près, autant d'étendue, parce que les peuples qui la parlent ne ſont pas ſi errans que les autres. Tous les Sauvages qui rempliſſent cet eſpace, qui eſt depuis le lac Erié juſqu'à la riviere Sorel, même juſqu'à la Virginie, appartiennent à la langue Hurone. Les plus connus ſont les *Hurons*, les *Illinois* & les *Iroquois*. Nous croyons qu'il eſt inutile de donner ici le nom de toutes les différentes

nations qui habitent le Canada; le lecteur les oublieroit auſſi-tôt qu'il les auroit lûs : nous nous bornerons à donner une idée de leurs mœurs, de leurs uſages, de leur Gouvernement, &c.

Les Iroquois tiennent le premier rang parmi les Sauvages qui habitent le Canada : ils ont acquis par les armes une ſupériorité que les autres nations ne ſont plus en état de leur diſputer.

L'avantage de la ſituation, joint à leur valeur naturelle, a beaucoup contribué à les rendre formidables. Etant placés entre les établiſſemens François & Anglois, les Iroquois ont ſenti que les deux Colonies Européennes ſeroient intéreſſées à les ménager; & que ſi l'une prévaloit ſur l'autre, ils pourroient être bientôt opprimés, & ont long-temps trouvé les moyens de balancer les ſuccès.

§. II.

Gouvernement, Mœurs, Uſages, &c.

Preſque tous les peuples de cette Contrée ont un Gouvernement Ariſtocratique : mais la forme en eſt très-variée.

variée. Quoique chaque bourgade ait un chef, il ne s'y conclut rien d'important que par l'avis des anciens. Les chefs de certains cantons font des libéralités à leurs ſujets, & mettent toute leur grandeur à ne ſe rien réſerver ; ceux des autres ſont plus abſolus, & tirent une eſpece de tribut de leur peuple. Dans quelques nations la dignité de chef eſt élective, dans d'autres elle eſt héréditaire : mais la ſucceſſion ſe continue par les femmes. Lorſqu'un chef eſt mort, ce n'eſt pas ſon fils qui lui ſuccede, mais le fils de ſa ſœur, ou, à ſon défaut, ſon plus proche parent en ligne femelle.

Chaque nation eſt diviſée par tribus : il y en a toujours une qui eſt regardée comme la principale, & jouit d'une ſorte de prééminence ſur les autres : mais dans chaque tribu il y a un chef, & tous les différens chefs s'aſſemblent pour délibérer ſur les affaires qui regardent la nation. Les différentes nations ſont diſtinguées par le nom d'un animal, & toutes les tribus qui compoſent la nation ont chacune le leur, ce qui fait des eſpeces d'armoiries. La nation Huronne porte le nom

de porc-épic, & ſa premiere tribu celui de l'ours ; la ſeconde & la troiſieme ceux du loup & de la tortue. La nation Iroquoiſe, qu'on croit être une colonie de la Huronne, a adopté, ou conſervé les mêmes animaux. Chaque particulier à un nom perſonnel qui annonce ordinairement ſon courage & ſes exploits militaires. Il y a des noms particuliers qui ſont ſi célebres & ſi reſpectés, que perſonne n'oſe les prendre après la mort de ceux qui les ont mis en honneur. S'il ſe trouve quelqu'un aſſez hardi pour s'attribuer un de ces noms, il contracte l'obligation d'en ſoutenir la célébrité. C'eſt ce qu'on appelle reſſuſciter un Héros.

Les femmes ont en général beaucoup d'autorité parmi ces peuples. Dans les affaires de police, elles déliberent les premieres, & leur avis eſt rapporté au Conſeil général, qui eſt compoſé des anciens, & qui juge en derniere inſtance.

Chaque tribu a ſon orateur, & ces orateurs ont ſeuls le droit de parler dans les aſſemblées publiques. Les Sauvages du Canada n'ont preſque jamais d'affaires d'intérêt à démêler

entr'eux : s'il arrive quelque conteſtation entre deux particuliers, le jugement eſt confié à un ami ou à un voiſin. On appelle ſouvent les jeunes gens à la connoiſſance des affaires, afin qu'ils arrivent plus promptement à la maturité.

Juſtice & punition.

Le plus grand défaut de ce Gouvernement eſt de n'avoir jamais eu de juſtice criminelle : mais ces peuples ne connoiſſent point l'intérêt, & les crimes y ſont rares. On leur reproche encore de ne donner aucune eſpece d'éducation à leurs enfans : ils ne les châtient jamais. S'ils ſont dans l'enfance, les peres & meres diſent qu'ils auroient tort de les punir, parce qu'ils n'ont pas de raiſon ; & lorſqu'ils ſont dans un âge plus avancé, ils ne les puniſſent pas encore, parce qu'ils ſont perſuadés que tout homme eſt libre de ſes actions. Ils ne ſe défendent même jamais contre un homme ivre, diſant qu'on ne doit point faire de mal à quelqu'un qui ne ſait ce qu'il fait. Ils ſont perſuadés qu'il eſt indigne d'un homme de ſe défendre contre une femme ou contre un enfant.

Si quelqu'un tue un homme de ſa

race, il feint d'être ivre, & ſe met par cette ruſe à l'abri de toute punition : alors on ſe contente de plaindre le mort. S'il eſt prouvé qu'il étoit de ſang froid, il en eſt encore quitte à bon marché, parce qu'on ſuppoſe qu'il n'a pu ſe porter à un pareil excès, ſans des raiſons plauſibles. D'ailleurs, les Sauvages ſeuls de ſa cabane ont droit de le punir, parce qu'ils y ſont ſeuls intéreſſés. A la rigueur, ils ont droit de le faire mourir ; mais on en voit peu d'exemples. Il eſt cependant arrivé qu'un aſſaſſinat a allumé la guerre dans une nation, parce qu'il intéreſſoit pluſieurs cabanes. Dans ce cas, le Conſeil des anciens emploie tout ſon crédit pour concilier les parties. Si l'on conſent de livrer le coupable aux parens du mort, alors ils ſont maîtres de ſa vie ; mais la punition la plus ordinaire qu'on lui fait ſubir, eſt celle-ci : on étend le corps mort ſur des perches qu'on place exprès au haut d'une cabane, on attache le meurtrier deſſous, & on le laiſſe pluſieurs jours dans cet état, afin qu'il reçoive tout ce qui découle du cadavre ; non-ſeulement ſur lui, mais encore ſur ſes alimens

Il peut cependant éviter cette horrible punition, s'il eſt aſſez riche. L'uſage le plus commun, pour dédommager les parens du mort, eſt de le remplacer par un priſonnier de guerre. Si ce captif eſt adopté, il entre dans tous les droits de celui dont il prend la place.

Il y a des crimes qui ſont ſur le champ punis de mort : tels ſont les maléfices. Ceux qui ont le malheur d'en être ſoupçonnés, n'ont aucune grace à eſpérer. Pour les forcer de nommer leurs complices, on leur fait même ſubir une ſorte de queſtion, & on les brûle : on aſſomme ceux qui paroiſſent le moins criminels, avant d'employer le feu. Ceux qui déshonorent leur famille par une lâcheté, ſubiſſent la même punition, & ſes parens mêmes ſont ſes bourreaux. Comme le vol eſt en uſage chez les Hurons, il eſt permis de reprendre au voleur ce qu'il a volé, & d'enlever tout ce qui ſe trouve dans ſa cabane, même ſes vêtemens, ceux de ſa femme & de ſes enfans.

Religion. Les Miſſionnaires qui ont été dans ce pays, conviennent que les Sauvages

de cette contrée reconnoiſſent un Etre ſuprême, Créateur du monde.

Les nations Algonquines déſignent cet Etre ſuprême ſous le nom de *Premier Eſprit*. Ils croyent qu'il forma la terre d'un grain de ſable qu'il tira du fond de l'Océan, & les hommes des cadavres des animaux qui étoient dans la mer.

Les Hurons & les Iroquois reconnoiſſent auſſi un Créateur ; mais ils ne donnent pas la même création à l'homme. Les Hurons croyent qu'il y en a eu d'abord ſix dans le monde, ſans ſavoir qui les y avoit placés. Un de ces hommes monta au ciel pour y chercher une femme : il en trouva une, nommée *Atahentſic*, eut commerce avec elle. Le maître du ciel s'en étant apperçu, la précipita du haut de ſon Empire. Elle mit au monde deux enfans, dont l'un tua l'autre. Après cet événement, on ne parle plus des cinq autres hommes, pas même du mari d'Atahentſic : la terre fut peuplée par le fils de cette femme : mais on ne dit point avec qui il eut commerce. Les Iroquois croyent que la terre a été peuplée deux fois, & donnent à

la population a peu près la même origine que les Hurons : mais ils prétendent qu'un déluge universel détruisit entiérement la race humaine, & que, pour repeupler la terre, il fallut changer les bêtes en hommes.

Ils admettent des dieux subalternes, qu'ils nomment *Génies*, & en reconnoissent de bons & de mauvais. Ils s'adressent aux mauvais, pour les prier de ne pas leur faire de mal : les bons, selon eux, sont commis à la garde des hommes, & chacun a le sien. On leur demande du secours dans les dangers & dans les entreprises : mais on n'est sous leur protection que quand on sait manier l'arc & la fleche. Alors un jeune Sauvage, pour attirer un génie auprès de lui, fait la cérémonie suivante. Il se noircit la tête, jeûne scrupuleusement pendant huit jours, & dans cet espace de tems, son génie se manifeste à lui par des songes.

Aussi-tôt qu'il a reconnu ce qu'il doit regarder comme son génie, on lui fait connoître l'hommage qu'il doit lui rendre. La cérémonie finit ordinairement par un festin, à la fin du-

quel on imprime ſur le corps du jeune homme, la figure ſous laquelle le génie lui a apparu en ſonge. Cette figure n'a rien de rare ; c'eſt ordinairement le pied d'un animal, ou un morceau de bois.

Les femmes ont auſſi leur génie : mais elles n'y attachent pas autant d'importance que les hommes. On fait à ces génies différens ſacrifices, qui conſiſtent à jetter dans les rivieres ou les lacs, des oiſeaux égorgés & du tabac. Ces peuples font auſſi des ſacrifices au ſoleil ; & lorſqu'on veut lui en faire, on jette les offrandes au feu. Les Voyageurs aſſurent que ces Sauvages font des libations accompagnées de paroles myſtérieuſes. Selon eux, on rencontre, au bord des chemins difficiles & ſur les rochers eſcarpés, des colliers de porcelaine, du tabac, des épis de maïs, des peaux d'animaux, des animaux entiers, & ce ſont des offrandes adreſſées aux génies qui préſident en ces lieux. On rencontre quelquefois des chiens vivans, ſuſpendus par les pattes de derriere, qu'on laiſſe mourir dans cet état ; & l'on croit que ce ſont des ſacrifices adreſſés aux génies malfaiſans.

Ces peuples font des vœux : lorſqu'ils ſe trouvent dans un danger, ils promettent à leur génie de faire préſent au chef de la bourgade, d'une portion de la premiere bête qu'ils tueront, & de ne prendre aucune nourriture avant d'avoir rempli leur promeſſe.

Quelques Voyageurs aſſurent que l'on voyoit autrefois parmi ces peuples, une eſpece de religieuſes qui vivoient dans le célibat. On a vu parmi les Hurons & les Iroquois, des ſolitaires qui ſe dévouoient à la continence.

Leur opinion ſur l'ame.

Ils diſent que l'ame eſt l'ombre, ou l'image animée du corps ; & c'eſt par une ſuite de ce principe, qu'ils croyent tous les corps animés. Ils croyent l'ame immortelle, & diſent qu'étant ſéparée du corps, elle conſerve les paſſions qu'elle avoit, lorſqu'elle y étoit attachée. C'eſt delà qu'ils ont pris l'uſage d'enterrer avec les corps, tout ce qui ſervoit à ſatisfaire leurs beſoins & leurs goûts pendant leur vie. Ils prétendent même que l'ame reſte long-tems auprès du corps, qu'elle va enſuite dans

des pays inconnus. Dans quelques cantons, ont croit que les hommes ont deux ames; l'une qui eſt telle qu'on vient de le dire, l'autre qui paſſe dans un autre corps. C'eſt pour ce motif qu'ils enterrent les enfans ſur le bord des grands chemins, afin que les femmes en paſſant, puiſſent recueillir ces ſecondes ames, qui, n'ayant pas long-tems joui de la vie, ſont plus empreſſées d'en recommencer une nouvelle.

Les ſépultures ſont des lieux ſi reſpectés, que leur profanation paſſe pour l'injure la plus atroce que l'on puiſſe faire à une bourgade. Ils ne pardonnent point aux Européens d'ouvrir les tombeaux pour en tirer les robes de caſtor qui enſeveliſſent les morts.

Le lieu inconnu où ils diſent que la premiere ame ſe rend, eſt, ſelon eux, vers l'Oueſt: elles mettent pluſieurs mois à s'y rendre, & ont de grandes difficultés à ſurmonter pendant leur route: elles ſont obligées de paſſer un fleuve, ſur lequel pluſieurs font naufrage: elles rencontrent en outre un chien, dont elles ont beaucoup de peine à ſe défendre. Il

y a des lieux de ſouffrances, où elles expient leurs fautes, & où ſont tourmentées celles des priſonniers qu'on a brûlés. Delà vient qu'après la mort de ces malheureux, on viſite ſoigneuſement tous les lieux voiſins du ſupplice, en frappant de grands coups de baguette, & en pouſſant des hurlemens, pour les chaſſer, dans la crainte que ces ames ne demeurent autour des cabanes, pour ſe venger des maux qu'on leur a fait ſouffrir.

Entre pluſieurs récits fabuleux, qui reſſemblent aſſez à ceux d'Homere & de Virgile, on en rapporte un ſi ſemblable à l'aventure d'Orphée & d'Euridice, qu'il n'y a preſque de différence que dans les noms. Mais le bonheur que ces Sauvages admettent dans leurs Champs Elyſées, n'eſt pas préciſément une récompenſe de la vertu. C'eſt celle de diverſes qualités accidentelles, comme d'avoir été heureux à la chaſſe, brave à la guerre, d'avoir tué ou brûlé un grand nombre d'ennemis. Ils eſperent après leur mort un bonheur proportionné à celui qu'ils ont eu pendant leur vie. Ces Sauvages prétendent que les bêtes ont

auſſi chacune une ame immortelle, & qu'elle va dans le même lieu que celle des hommes. Ils ne mettent qu'une différence graduelle entre les hommes & les brutes, & diſent que les hommes poſſedent les mêmes attributs dans un degré ſupérieur.

Leur ſuperſtition pour les ſouges.

Ils ont une ſuperſtition incroyable pour tout ce qui regarde les ſonges, & chacun a ſa maniere de les expliquer. Les uns prétendent que c'eſt l'ame raiſonnable qui ſe promene, tandis que l'ame ſenſitive continue d'animer le corps. Les autres diſent que c'eſt le génie qui donne des avis ſalutaires ſur ce qui doit arriver. Quelques-uns aſſurent que c'eſt une viſite d'une ame ou d'un génie étranger. De quelque maniere enfin que le ſonge vienne, il paſſe pour une communication des volontés du Ciel. Ce n'eſt pas ſeulement ſur celui qui a rêvé, que tombe l'obligation d'exécuter l'ordre qu'il reçoit : ce ſeroit encore un crime pour ceux auxquels il s'adreſſe, de lui refuſer ce qu'il a deſiré. Si ce qu'on demande eſt de nature à ne pouvoir être fourni par un particulier, le public s'en charge, & on

le fournit à quelque prix que ce ſoit. Si, par malheur, quelqu'un rêve qu'il caſſe la tête à un autre, il fait l'impoſſible pour la caſſer : mais il arrive aſſez ſouvent qu'un autre s'aviſe de rêver qu'il venge la mort de celui auquel on a caſſé la tête, & exécute ſon rêve. Dans ce cas, les plus ſages, au lieu de caſſer des têtes, tâchent d'appaiſer le génie par des préſens.

La plupart des Sauvages de ces contrées célebrent une fête qu'on nomme *la fête des ſonges*, ou *le renverſement de la cervelle*. C'eſt une eſpece de bacchanale, qui dure ordinairement quinze jours, & qu'on célebre vers la fin de l'hiver. Tous les tranſports de la folie ſont permis alors. Chacun court de cabane en cabane, ſous mille déguiſemens ridicules; on briſe & l'on renverſe tout, ſans que perſonne oſe s'y oppoſer. On demande à ceux que l'on rencontre, l'explication du dernier rêve que l'on a fait, & ceux qui le devinent ſont obligés de donner la choſe à laquelle on a rêvé. Cette fête finit par un feſtin, après lequel on ſonge à réparer le dégât qui a été fait. Le Pere Lafitau, dans ſon ouvrage

ſur les mœurs des Sauvages, prétend trouver beaucoup de reſſemblance entre la religion de ces peuples, & celle de l'ancienne Grece.

Jongleurs, eſpece de Prêtres.

Les Américains Septentrionaux ont des Prêtres, auxquels les Voyageurs donnent le nom de *Jongleurs*. Il ſe trouve des impoſteurs de cette eſpece parmi tous les Barbares. Ceux qui ſont dans l'Amérique Septentrionale, ſe diviſent en pluſieurs claſſes. Les uns ſont Devins; les autres ſont Médecins: ceux qui ſont contrefaits, ont plus de célébrité que les autres. Les Jongleurs Devins prétendent joindre au pouvoir d'annoncer l'avenir, celui de faire des miracles: ils débitent des compoſitions qui, ſelon eux, ont le pouvoir de procurer une bonne chaſſe à ceux qui les portent, de les rendre inviſibles, ou invulnérables à la guerre: ils ſont les Sacrificateurs des génies malfaiſans, & ont le pouvoir de les forcer de leur obéir: ils inſpirent une telle crainte, qu'on n'oſe leur refuſer ce qu'ils demandent.

La Potherie, tome 2.

Les Jongleurs Médecins pouſſent la fourberie & l'impoſture auſſi loin que les précédens. Quoique ces Sauvages

aient en général une connoiſſance aſſez étendue des ſimples qui peuvent procurer la guériſon de pluſieurs plaies, même de pluſieurs maladies, ils ont cependant recours à leurs Médecins, & avec une ſi grande confiance, qu'ils croyent ne pouvoir ſe paſſer de leur ſecours.

Lorſqu'un Sauvage eſt bleſſé, l'on envoie chercher un Médecin, qui trouve un feſtin tout préparé. Ce Médecin commence par tirer d'un ſac, dont il eſt toujours muni, un paquet où ſont ſes médicamens : il prend à la main une gourde remplie de petites pierres, & emmanchée d'un bâton, entonne d'une voix horrible, des chanſons ſur ſes remedes, en remuant ſa gourde en cadence. Ceux qui ſont préſens, mêlent leurs voix à la ſienne. Le Médecin fait toutes ſortes de contorſions ; il ouvre enſuite ſon paquet, invoque le Dieu du ciel, de la terre ; les génies des airs & des enfers : il recommence ſes chanſons avec les mêmes contorſions, tourne autour du malade, qui eſt couché tout nud ſur le plancher ; tous ceux qui ſont dans la cabane font les mêmes

mouvemens, en criant de toutes leurs forces. Alors ce ſingulier Médecin applique le remede ſur les plaies du malade, qui eſt ſouvent plus fatigué du bruit qu'on fait autour de lui, que du mal qu'il endure.

Médecins & Chirurgiens.

Il ſe trouve cependant des Jongleurs qui paſſeroient en Europe pour d'excellens Chirurgiens & Médecins. L'expérience leur a donné la connoiſſance de pluſieurs ſimples. Ils guériſſent avec une facilité & une promptitude incroyables, les plaies, les fractions, les diſlocations, les luxations & les ruptures. Pour nettoyer les plaies, ils y expriment le ſuc de pluſieurs plantes, dont ils ſe réſervent la connoiſſance. Cette compoſition attire tous les corps étrangers qui ſont dans la plaie, & c'eſt l'unique nourriture du malade, juſqu'à ce que la plaie ſoit fermée.

Remedes.

Ces Médecins ont des remedes admirables contre la paralyſie, l'hydropiſie & les maux vénériens. La rapure de gayac & du ſaſſafras ſont leur ſpécifique. Pour les deux dernieres maladies, ils en font une liqueur, dont le continuel uſage guérit. Pour

la pleuréſie, ils appliquent ſur le côté oppoſé des cataplaſmes qui empêchent le dépôt, ou qui l'attirent. Les remedes pour la fievre, ſont des lorions froides, avec une décoction d'herbes, qui préviennent l'inflammation & arrêtent le tranſport. Ils ignoroient autrefois la ſaignée, & y ſuppléoient par des ſcarifications aux parties où le mal ſe faiſoit ſentir; ils y appliquoient enſuite les ventouſes, avec des courges qu'ils rempliſſoient de matieres combuſtibles, auxquelles ils mettoient le feu. Les cauſtiques leur étoient familiers : mais ils les faiſoient avec du bois pourri. L'uſage des lavemens leur étoit fort connu : une veſſie ſervoit de ſeringue. Ils employoient contre la dyſſenterie, un remede dont l'effet eſt preſque toujours certain : c'eſt le ſuc qu'on tire des extrêmités des branches de cédre, après qu'on l'a fait bouillir.

Ils regardent la ſueur comme un préſervatif contre tous les maux : ils l'excitent dans des étuves; & lorſque l'eau découle de toutes les parties de leur corps, ils vont ſe jetter dans une riviere, ou, s'ils n'en ont pas à

leur portée, ils ſe font jetter de l'eau froide ſur le corps. Ils ſe font ſouvent ſuer, pour ſe délaſſer l'eſprit & le corps. Si-tôt qu'un étranger arrive dans une cabane, on lui frotte les pieds avec de l'huile, & on le conduit enſuite dans une étuve, où ſon hôte lui tient compagnie. Pour exciter la ſueur, ils n'ont pas toujours recours aux étuves : ils couchent quelquefois le malade ſur une petite eſtrade, ſous laquelle ils font bouillir, dans une chaudiere, du bois d'épinette & des branches de ſapin. La vapeur eſt, pour le moins, auſſi ſalutaire que la ſueur.

Il ſe trouve des nations qui ont la cruauté d'abandonner les malades, lorſqu'ils voyent que les remedes n'ont pas un prompt effet, & de les laiſſer mourir ſans ſecours.

Mariages. La pluralité des femmes eſt permiſe dans une partie des nations de la langue Algonquine : il eſt même aſſez ordinaire de voir un particulier épouſer toutes les filles qui ſe trouvent dans une maiſon ; & cet uſage eſt fondé ſur l'opinion que des ſœurs doivent vivre entr'elles avec plus d'union que des étrangeres ; auſſi n'y

a-t-il point de diſtinction entre les femmes ſœurs : elles jouiſſent toutes des mêmes droits : mais parmi les autres on diſtingue deux claſſes ; celles de la ſeconde ſont les eſclaves des premieres. La loi permet aux hommes de quelques nations, d'avoir des femmes dans tous les cantons où la chaſſe les conduit. Cet uſage s'eſt introduit peu à peu chez les Sauvages de la langue Huronne. On aſſure qu'il y a quelques villages Iroquois, où les femmes ont pluſieurs maris.

Les Iroquois & les Hurons portent ſi loin le ſcrupule à l'égard des degrés de parenté, que l'adoption y eſt même compriſe : mais ſi le mari perd ſa femme, il faut qu'il épouſe ſa ſœur, ou à ſon défaut celle que la famille lui préſente. La femme eſt dans la même obligation à l'égard des freres & des parens de ſon mari, ſi elle le perd, avant d'avoir eu des enfans.

Lorſqu'on manque de ſujets, l'on permet à une veuve de chercher dans le village un mari qui lui convienne. Il y a cependant, dans chaque nation, des familles diſtinguées, qui ne

peuvent s'allier qu'entr'elles. Il n'eſt pas permis au mari de quitter ſa femme, ni à la femme de quitter ſon mari. La ſtabilité des mariages eſt même ſacrée, & les conventions paſſageres en ce genre, ſont regardées comme un déſordre.

Dans quelques nations, un mari qui retrouve ſa femme après qu'elle l'a quitté, ou qui la ſurprend en adultere, eſt en droit de lui couper le nez. Une femme qui ſoupçonne ſon mari d'infidélité, eſt capable de toutes ſortes d'emportemens contre ſa rivale, & le mari ne peut prendre la défenſe de celle qu'il lui préfere : il ſe déshonoreroit par la moindre marque de reſſentiment.

Le mariage ſe traite & ſe conclut entre les parens des deux côtés, & les parties intéreſſées n'ont aucune part aux conventions ; mais on ne termine jamais ſans leur conſentement.

La Hontan. Il y a des cantons où les filles ont beaucoup d'éloignement pour le mariage, parce qu'elles en peuvent faire l'eſſai autant qu'elles le jugent à propos. Le mariage ne change leur condition, que pour la rendre plus dure.

On ne voit pas une fille avancée en âge qui n'ait un enfant à la mamelle, ou qui ne ſoit groſſe. La Potherie, tome 4.

Les garçons n'oſeroient parler d'amour aux filles pendant le jour, elles s'emporteroient en injures contr'eux: mais la nuit les cabanes ſont ouvertes: les garçons s'y introduiſent lorſque les feux ſont couverts: ils allument une eſpece d'allumette, & s'approchent des filles. S'ils n'en ſont pas bien reçus, ils ſe retirent ſans bruit: elles permettent à quelques-uns de s'aſſeoir ſur le pied de leur lit, & de converſer avec elles; & s'ils veulent paſſer outre, elles les renvoyent. S'il en ſurvient un autre qu'elles trouvent plus à leur goût, elles le laiſſent faire tout ce qu'il veut. La raiſon de cette conduite eſt qu'elles ne veulent point dépendre de leurs amans. La Hontan.

Les Voyageurs s'accordent peu ſur les préliminaires & les cérémonies du mariage; ce qui vient, ſans doute, de la variété des coutumes qui ſont établies dans ces différentes nations. Dans les unes, le garçon fait des préſens aux parens de la fille, va s'aſſeoir à côté d'elle, & s'il eſt ſouf-

fert, le mariage passe pour conclu. Dans d'autres nations, le mariage se traite, comme on l'a dit, entre les parens des deux parties. Ailleurs, ce sont des matrônes qui font toutes les démarches. Pour conclure le mariage, on s'assemble dans la cabane du plus vieux parent, où l'on a soin de préparer un festin. La table est toujours couverte avec profusion, & l'assemblée est ordinairement nombreuse. On chante, on danse, &c. Lorsque la fête est finie, tous les hommes se retirent, à l'exception des quatre plus vieux parens du mari. La nouvelle mariée se présente ensuite à la porte de la cabane, étant accompagnée de ses quatre plus vieilles parentes : le plus vieux des hommes va la recevoir, & la présente au mari. Les nouveaux mariés se placent debout sur une natte, tenant une baguette chacun par un bout, & restent dans cette position, pendant que les vieillards leur font des haran-

Idem. gues. Les nouveaux mariés se font mutuellement des harangues, & rompent ensuite la baguette en autant de morceaux qu'il y a d'assistans, auxquels on les distribue. On reconduit ensuite

la mariée hors de la cabane, & de jeunes filles qui l'attendent, la conduiſent en cérémonie à celle de ſon pere, où elle demeure juſqu'à ce qu'elle devienne mere : alors le mari la reçoit dans la ſienne.

La Potherie dit que le nouveau marié eſt obligé de ſuivre ſa femme, & de demeurer avec ſa belle-mere, à laquelle il eſt forcé de céder toute ſa chaſſe, juſqu'à ce qu'il ait des enfans : alors il lui eſt permis d'avoir une cabane à part pour ſa famille.

Devoir des femmes.

Il n'y a point de pays au monde où les femmes ſoient plus mépriſées que dans l'Amérique Septentrionale, même dans les cantons où elles paroiſſent avoir toute l'autorité ; &, traiter un Sauvage de femme, c'eſt le plus grand outrage qu'on puiſſe lui faire. Cependant les enfans n'appartiennent qu'à la mere, & ne reconnoiſſent d'autre autorité que la ſienne : ils ne reſpectent leur pere que comme maître de la cabane. Cet attachement des enfans pour leur mere, eſt une ſuite des ſoins qu'elle prend pour leur nourriture & pour leur éducation. C'eſt elle qui porte tous les fardeaux, qui

fait la proviſion de bois pour l'hiver & pour les beſoins du ménage, & qui eſt chargée de faire la cuiſine. Ces femmes prennent un ſoin particulier de leurs enfans, principalement des filles : elles les allaitent ordinairement deux ans ou dix-huit mois; &, pendant ce tems, le mari ne couche point avec ſa femme. Dès que les filles ſont en état de porter quelque fardeau, les meres ne manquent jamais de les en charger, pour les accoutumer de bonne heure à la fatigue. Pour les engager au travail, elles n'employent ni les menaces, ni, comme on l'a vu, les châtimens : ce n'eſt que par les prieres & les careſſes, qu'elles viennent à bout de leur faire faire ce qu'elles deſirent. Lorſque les garçons commencent à avoir de la raiſon, les peres leur racontent les belles actions de leurs ancêtres, & parviennent par ce moyen, à leur inſpirer du courage. Si quelqu'un de leurs parens a commis une action indigne d'un guerrier, ils font l'impoſſible pour en inſpirer de l'horreur aux enfans; &, par ces moyens, parviennent inſenſiblement à leur élever l'ame.

La Potherie.

Le

Le mari conſtruit & entretient la cabane, il fait les canots, paſſe les peaux, fait les caiſſes, les nattes, les raquettes, les paliſſades autour des jardins & des parcs, s'il y a des beſtiaux; il a ſoin de la récolte, & d'entretenir la cabane de gibier, &c. Il y a des maris qui ſe font un devoir de faire une partie du travail de leurs femmes. Devoir des maris.

Avant que ces Sauvages euſſent reçu de nous des haches & des outils de fer, ils brûloient le pied d'un arbre pour l'abattre; & pour le fendre, ils ſe ſervoient de haches de cailloux. Pour l'emmencher, ils coupoient la tête d'un jeune arbre, & y inſéroient celle de leur hache: l'arbre ſe refermoit en croiſſant & ſerroit la hache; alors on coupoit le tronc de la longueur qu'on vouloit donner au manche.

On ne diſtingue point les nations par leurs habillemens: les hommes, pendant l'été, n'ont ſur le corps qu'un ſimple caleçon fort léger: dans l'hiver, une camiſole de peau les couvre juſqu'à la ceinture; ils mettent pardeſſus une couverture lorſqu'ils peuvent en Habillemens.

avoir. Le plus ſouvent ils ont une robe de peau d'ours, de caſtor, ou d'autres animaux, & mettent le poil en dedans. Ils ont aux pieds une eſpece de peau paſſée à la fumée; leurs bas ſont auſſi de peaux paſſées de même.

Les camiſoles des femmes deſcendent juſqu'aux genoux; &, dans le grand froid, elles ſe couvrent la tête de leurs robes : quelques-unes ont des bonnets qui reſſemblent à des calottes : d'autres ont des capuces qui tiennent à leurs camiſoles : elles ont en outre une eſpece de juppe faite de peau, laquelle leur couvre depuis la ceinture juſqu'à la moitié de la jambe. Les hommes comme les femmes recherchent les chemiſes avec empreſſement; mais ils les portent pardeſſus leurs camiſoles, juſqu'à ce qu'elles ſoient ſales : alors ils les mettent pardeſſous, & les gardent juſqu'à ce qu'elles tombent par lambeaux : ils ne ſe donnent jamais la peine de les laver. Les Sauvages du Canada laiſſent pénétrer leurs peaux de fumée, les frottent un peu : elles ſe lavent après comme le linge. Quelques-uns

les laiſſent tremper dans l'eau, & les frottent enſuite dans leurs mains, juſqu'à ce qu'elles ſoient flexibles & maniables. Les étoffes & les couvertures de l'Europe leur paroiſſent beaucoup plus commodes.

Les hommes & les femmes ſe font imprimer ſur la peau des figures d'oiſeaux, de ſerpens, de fleurs, de feuilles d'arbres, &c. Cette opération ſe fait en traçant ſur la peau bien tendue, la figure qu'on y veut graver; on pique enſuite juſqu'au ſang les traits avec des arêtes de poiſſons, ou des aiguilles, & l'on y inſinue des couleurs bien pulvériſées : elles pénetrent tellement la peau, qu'elles ne s'effacent jamais. Quelquefois la peau s'enfle, il s'y forme une galle accompagnée d'inflammation : la fievre ſurvient, &, dans les grandes chaleurs, cette opération eſt dangereuſe pour la vie. Ils graiſſent leurs cheveux, & ſement deſſus du duvet de cigne, ou d'autres oiſeaux. Ils portent des pendans aux oreilles, & ſouvent aux narines; mettent à leur cou des plaques de porcelaine, & ſur leur tête des couronnes de plumes.

Les femmes de diſtinction ornent leurs robes de toutes ſortes de figures, de plaques de porcelaine, y mettent une bordure de porc-épic, qu'elles peignent de différentes couleurs. Les berceaux de leurs enfans ſont parés de divers colifichets : ils ſont d'un bois fort léger, & ont deux demi-cercles à l'extrêmité d'en haut, pour qu'on puiſſe les couvrir, ſans toucher à la tête de l'enfant.

Culture des terres.

Auſſi-tôt que les neiges ſont fondues, on commence à préparer la terre : on la remue avec une bêche, dont le manche eſt fort long, & l'on ſeme le maïs, qui eſt le blé naturel du pays : on y a porté du froment d'Europe, mais il a dégénéré. Dans pluſieurs cantons, on a l'habitude de ſemer des féves avec le maïs, parce que leur tige lui ſert d'appui. Les François y avoient porté des pois, qui y avoient acquis un degré de bonté ſupérieur à celui qu'ils ont en Europe. Il y a des cantons où les femmes ſeules labourent : dans d'autres, ce ſont les hommes & les femmes. Les hommes font preſque toujours la récolte. Ils font des trous en terre, où ils mettent

leurs grains & leurs fruits, pour les conſerver. D'autres les mettent dans des paniers d'écorces d'arbres, troués de toutes parts, pour l'empêcher de s'échauffer. Dans les parties ſeptentrionales du Canada, on ſeme peu : les habitans n'ont du blé que par échanges.

Le maïs eſt ſain & nourriſſant : dans certains cantons, on ſe contente de le faire bouillir dans une eſpece de leſſive, & on en fait des magaſins : pour le manger, on acheve de le faire cuire dans de l'eau avec un peu de ſel. Quelques-uns le font griller lorſqu'il eſt encore verd & dans l'épi : on l'appelle au Canada *blé groulé*, & on aſſure que le goût en eſt très-agréable. Il y en a qui ſe contentent de le faire ſeulement chauffer, ils le retirent du feu ſi-tôt qu'il eſt ouvert : on l'appelle *blé fleuri*. On prétend que cette maniere de l'apprêter le rend fort délicat, & on ne l'emploie que pour les étrangers & pour les perſonnes de conſidération. Diverſes préparations du maïs. Nourriture.

La nourriture la plus ordinaire de ces Sauvages, eſt le *Sagamité*. Les femmes font griller le maïs, le pilent

dans un mortier qui eſt fait avec un tronc d'arbre, creuſé avec le feu : leur pilon eſt un morceau de bois dur, mince au milieu, gros par les deux bouts. Elles le jettent grain à grain dans le mortier, & l'écraſent. Lorſqu'il eſt broyé, elles en font une eſpece de bouillie, qui ſeroit fort inſipide, ſi elles n'en relevoient pas le goût, par un mélange de viandes ou de fruits. Si les Sauvages ſe contentoient de ces mets ſimples, on les regarderoit comme fort ſobres : mais, comme ils aiment tous en général la graiſſe, ils mettent dans leurs bouillies toute celle qu'ils peuvent trouver. Les Voyageurs aſſurent leur avoir vu mettre dans une chaudiere de bouillie, pluſieurs livres de chandelle ; même des eſpeces de graiſſes plus dégoûtantes, & les manger avec avidité.

Chez les nations occidentales, la folle avoine tient lieu de maïs : elle eſt beaucoup moins nourriſſante ; mais le bœuf, qui y eſt très-commun, y ſupplée. Les nations errantes, qui ne cultivent point la terre, ſont obligées, quand la chaſſe & la pêche leur manquent, de vivre d'une eſpece de

mouſſe, qui croît ſur certains rochers, & que les François ont nommée *Tripe de roche*. On peut bien imaginer que ce mets fournit peu de ſubſtance, & qu'il eſt fort inſipide au goût. Ces Barbares ſe nourriſſent encore d'une eſpece de maïs ſauvage, qu'ils laiſſent pourrir dans une eau dormante. Lorſqu'ils l'en retirent, il eſt tellement corrompu, que l'odeur ſeule feroit ſoulever le cœur à tout autre : mais ils le mangent avec avidité, & boivent l'eau qui en découle.

Il y a parmi ces ſauvages, des femmes qui font du pain : mais ce n'eſt qu'une pâte mal pêtrie, ſans levain, & cuite ſous la cendre. Elles y mêlent des féves, divers fruits, de l'huile & de la graiſſe. Cette maſſe doit être mangée chaude, & ſe gâte promptement lorſqu'elle eſt froide.

Lorſque les femmes ont fait la cuiſine, les proviſions, &c. elles font du fil avec l'écorce intérieure d'un arbre, qu'elles appellent *bois blanc*, font des taſſes & autres uſtenſiles de bois.

Les villages, ou les bourgades des Sauvages de l'Amérique ſeptentrionale, n'ont point de forme réguliere. Forme des bourgades, des cabanes. Meubles.

Les anciennes relations les repréſentent rondes : mais aujourd'hui, ce n'eſt qu'un amas de cabanes ſans ordre ; les unes ſont de ſimples appentis, les autres ſont en tonnelles, bâties d'écorces, ſoutenues par des pieux, revêtues en dehors d'un enduit de terre aſſez groſſier. Elles ont quinze ou vingt pieds de large, ſur cent de longueur. On y allume ordinairement pluſieurs feux. Si le rez de chauſſée ne ſuffit pas pour contenir tous les lits, ceux des enfans ſont ſur une eſtrade élevée de cinq ou ſix pieds, & qui regne autour de la cabane. Les meubles, les uſtenſiles & les proviſions, ſont au deſſus de cette eſtrade, rangés ſur des ſoliveaux qui traverſent l'édifice. L'entrée eſt une eſpece de veſtibule, où les jeunes gens dorment en été, & qui ſert de bûcher pendant l'hiver. Les portes ſont faites d'écorces d'arbres, & ne ferment jamais bien. Il n'y a ni fenêtre, ni cheminée aux cabanes. Une ſimple ouverture, qu'on laiſſe au milieu du toit, donne quelque paſſage à la fumée, encore eſt-on obligé de la boucher quand il pleut.

Les villages de ces Sauvages ſont en général fortifiés : ils ſont environnés d'une triple paliſſade. Les pieux qui forment ces paliſſades, ſont entrelaſſés de branches d'arbres, qui ne laiſſent aucun vuide. Avec ces fortifications, ils ſoutenoient un long ſiege, lorſque les Américains ignoroient les armes à feu. Dans chaque village, on trouve une grande place ; mais elle n'eſt pas réguliere. Les Iroquois bâtiſſoient autrefois beaucoup mieux qu'ils ne bâtiſſent aujourd'hui. On voyoit dans leurs édifices, des figures en relief, à la vérité, d'un travail fort groſſier : mais depuis que leurs bourgades ont été détruites par les différentes nations avec leſquelles ils étoient en guerre, ils n'ont pas entrepris de les rétablir. Dans leurs campemens & dans leurs quartiers d'hiver, ils ne cherchent pas plus les commodités de la vie.

Guerre des Sauvages du Canada.

La guerre eſt la plus importante de toutes les affaires de ces Sauvages ; mais ils s'y déterminent ſouvent pour des cauſes très-légeres : c'eſt, ou pour venger une injure, qui à peine feroit une querelle entre deux particuliers ;

ou pour remplacer des morts par des priſonniers. Souvent un ſonge occaſionne une guerre ſanglante. Lorſque la guerre eſt réſolue, on choiſit un Général. Ce Général, avant de former un corps de troupes, ſe fait peindre en noir, jeûne pluſieurs jours, pendant leſquels il n'a de communication avec perſonne. Son unique occupation eſt d'invoquer ſon génie protecteur & d'obſerver ſes propres ſonges. Son amour-propre lui fait regarder la victoire comme certaine, & lui procure toujours des ſonges agréables. Après le jeûne, il aſſemble les guerriers, &, tenant le collier de porcelaine, il (a) leur explique les motifs qui excitent

Le Pere Charlevoix *ubi ſuprà.*

(a) Les colliers ont environ deux pieds de long, ſur trois ou quatre pouces de large. Ils ſont compoſés de coquilles de colimaçons, qu'on trouve ſur les côtes de la Nouvelle-Angleterre. Ces colliers ſont l'écriture des Sauvages de l'Amérique Septentrionale : ils leur ſervent pour traiter de la Paix, pour faire des Ambaſſades, pour annoncer leurs penſées, pour décider les querelles, pour juger, condamner ou abſoudre. Cela dépend de la maniére dont les coquilles ſont arrangées. Ils ſervent encore d'ornemens aux jeunes guerriers qui en font des ceintures & des bracelets.

la nation à entreprendre la guerre, & finit, en disant, ce collier est pour celui qui se chargera d'ensevelir ceux d'entre nous qui périront dans cette entreprise. Il pose ensuite son collier à terre. Celui qui le prend se déclare son Lieutenant, & le remercie du zele qu'il marque pour la nation. On fait ensuite chauffer de l'eau, on débarbouille le Général, on lui accommode les cheveux, on les graisse & on les peint : on lui met différentes couleurs au visage, & on lui passe sa plus belle robe. Il chante ensuite, d'un ton lugubre, sa chanson de mort. Tous les soldats entonnent l'un après l'autre leur chanson de guerre. Chacun a la chanson de sa famille, & il n'est pas permis aux autres de la chanter.

Ces cérémonies étant faites, le chef va communiquer son projet au Conseil où on l'examine : lorsqu'il est approuvé, l'on fait un festin, dont le principal mets est un chien. Chaque famille, pour s'assurer des prisonniers, fait des présens au Général, qui s'engage verbalement à en fournir : souvent il donne des gages. Lorsqu'une expédition militaire est résolue chez les Iroquois,

on met la chaudiere de guerre ſur le feu, & les alliés ſont avertis d'y apporter quelque choſe, pour faire connoître qu'ils approuvent l'entrepriſe, & qu'ils veulent y contribuer. Tous ceux qui s'enrôlent donnent au Général un morceau de bois ſur lequel eſt leur marque : ceux qui retirent leur parole après cet engagement, ſont déshonorés ſans retour.

Lorſque l'armée eſt compoſée, on fait un nouveau feſtin, & le Général fait encore un diſcours avant qu'on commence, pour exhorter tous les jeunes gens à combattre avec courage. Il s'avance enſuite au milieu de l'aſſemblée, le caſſe-tête à la main, & chante une chanſon guerriere : tous les ſoldats lui répondent, & jurent de vaincre ou de mourir : mais ils ne ſe ſoumettent à aucune dépendance. Le Général, au contraire, contracte envers eux l'obligation de récompenſer ceux qui font quelqu'action éclatante. Le repas termine la cérémonie. Chez les Iroquois, les anciens guerriers font mille outrages aux jeunes gens qui n'ont point encore vu l'ennemi, & ſi ceux-ci marquent la moindre impatience, ils ſont

déclarés incapables de porter les armes.

Les Jongleurs ou Médecins préparent des drogues pour guérir ceux qui seront blessés & pour les préserver de la mort. Ils font ensuite des sacrifices, & cette cérémonie finit encore par des festins. Depuis le moment où la guerre est résolue, jusqu'à celui du départ des guerriers, on passe les nuits à chanter & les jours à faire des préparatifs. Si l'on est obligé de traverser quelques rivieres ou quelques bras de mer, on prépare les canots. Si c'est en hiver, on prépare les traîneaux & les raquettes. Les derniers instrumens servent aux Sauvages pour voyager sur la neige. Ils ont environ trois pieds de long & quinze ou seize pouces de large. Leur forme est ovale, excepté que le derriere se termine en pointe.

Lorsque les guerriers partent, ils vont chez leurs parens & leurs amis, auxquels ils font des adieux avec la plus grande tendresse. Chacun s'empresse à leur donner des provisions. Lorsqu'ils se mettent en campagne, ils sont ordinairement presque tout nuds.

Armes. Ces peuples n'avoient autrefois pour armes que l'arc, la fleche, le javelot & le caſſe-tête. Leurs fleches & leurs javelots étoient armés d'os : le caſſe-tête étoit une petite maſſue de bois très-dur, dont la tête étoit ronde, mais tranchante d'un côté. Ils avoient peu d'armes défenſives. Quelques-uns faiſoient cependant uſage de boucliers conſtruits avec des peaux. Lorſqu'ils peuvent ſe procurer des fuſils, de la poudre & du plomb, ils abandonnent leurs fleches & leurs javelots. On s'eſt repenti plus d'une fois de leur avoir fourni des armes à feu ; & l'on accuſe les Hollandois de leur en avoir fait connoître l'uſage pendant qu'ils étoient en poſſeſſion de la Nouvelle-York.

Ces peuples ont des enſeignes pour ſe rallier. Ce ſont de petits morceaux d'écorce d'arbre, ſur leſquels ils tracent la marque de leur nation ou de leur bourgade : ils les attachent au bout d'une perche. Si l'armée eſt nombreuſe, chaque famille a la ſienne, avec ſa marque diſtinctive.

Lorſqu'ils ſont entrés dans le pays ennemi, ils font un feſtin & s'endorment : au réveil, ceux qui ont eu des

ſonges, parcourent tous les feux, en chantant la chanſon de mort, diſent leur rêve, & ſi on ne leur en donne pas l'explication, ils peuvent s'en retourner chez eux, ce que les poltrons ne manquent jamais de faire. On fait de nouvelles invocations aux génies; on s'anime par des bravades & des promeſſes mutuelles, on continue la marche, & les coureurs précedent l'armée pour voir ſi l'ennemi ne tend point quelqu'embuſcade.

Lorſqu'on a découvert l'ennemi, l'on ſe traîne vers le lieu où il eſt ſur les pieds & les mains, juſqu'à la portée des fleches ou du fuſil. Alors on ſe leve : le chef donne le ſignal, & toute l'armée lui répond par des cris horribles. On fait une décharge; &, ſans donner à l'ennemi le tems de ſe reconnoître, on s'élance ſur lui, le caſſe-tête à la main. Il y a pluſieurs nations qui au caſſe-tête ont ſubſtitué la hache. Après le combat on leve les chevelures des morts & des mourants, & l'on ne penſe à faire des priſonniers que quand l'ennemi prend la fuite. S'il ſe retire dans quelque retranchement, on fait des efforts incroyables pour l'y forcer. Batailles.

Alors les vaincus, connoiſſant le ſort qui les attend s'ils tombent entre les mains des vainqueurs, font, de leur côté tous leurs efforts pour ſe défendre, & le carnage devient horrible. On aſſure que ces Sauvages font la guerre avec une prudence qu'on n'attendroit pas chez des peuples auſſi mal diſciplinés. Le chef laiſſe ordinairement ſon caſſe-tête ſur le champ de bataille, & y trace des figures qui annoncent la victoire qu'il a remportée. On enchaîne les priſonniers par le cou, & on les garde avec le plus grand ſoin.

L'armée, après le combat, ſe met en marche pour retourner dans ſon pays. Lorſqu'elle eſt près de la principale bourgade, le Général y envoye un député pour annoncer ſa victoire, ou ſa défaite : tous les jeunes gens & les femmes vont au devant de l'armée, & portent des rafraîchiſſemens aux ſoldats. On paſſe quelques jours à pleurer les morts : on annonce enſuite la victoire, & au deuil ſuccé-
Triomphe. dent les réjouiſſances. Les guerriers font leur entrée : le Général eſt à la tête ; le Lieutenant ſuit, accompagné d'un crieur qui fait les cris de mort. Les

ſoldats marchent enſuite ſur deux lignes. Les priſonniers ſont au milieu : ils ont le corps preſque nud, le viſage & les cheveux peints, un bâton à la main, les bras liés au deſſus du coude avec une corde, dont deux guerriers tiennent les bouts. Ces malheureux chantent leur chanſon de mort, & conſervent un air de fierté qui ſurprend tous les Européens que le haſard fait trouver à ce ſpectacle. Voici, à peu près le ſens de leur chanſon : « Je ſuis » brave, intrépide. Je ne crains ni la » mort ni les tortures. Ceux qui les » craignent ſont des lâches : la vie n'eſt » rien pour un homme de courage. » Que le déſeſpoir & la rage étouffent » mes ennemis. Que ne puis-je les dé» vorer & boire juſqu'à la derniere » goutte de leur ſang. » Ces bravades leur coûtent cher : elles mettent en fureur ceux qui les entendent. On les conduit de cabane en cabane, & dans toutes ils reçoivent quelque traitement cruel. Dans l'une, on leur arrache un ongle, dans une autre, on leur coupe un doigt ; tantôt avec les dents, tantôt avec un mauvais couteau, on leur enleve un morceau de chair ; on les

Sort des priſonniers.

fouette avec tant de violence, que leur peau tombe par lambeaux. On les conduit enſuite dans une place où tous les habitans de la bourgade s'aſſemblent, & on en fait la répartition : leur ſort dépend de ceux auxquels ils ſont livrés. Les femmes qui ont perdu leur mari ou leurs enfans à la guerre ſont partagées les premieres. On ſatisfait enſuite aux engagemens que les guerriers ont contractés avant de partir pour la guerre. S'il ne ſe trouve point aſſez de captifs, on y ſupplée par des chevelures, & ceux qui en obtiennent, s'en parent les jours de fête : le reſte du tems on les laiſſe ſuſpendues à la porte des cabanes. Lorſque le nombre des priſonniers excede celui des prétendans, on donne le ſurplus aux alliés.

Cruauté à l'égard des priſonniers.

Le ſort le plus ordinaire des priſonniers de guerre eſt de périr dans les tourmens, ou de tomber dans un eſclavage très-dur. Il arrive quelquefois que des femmes, des meres & des peres en adoptent, pour remplacer leurs maris ou leurs enfans. Alors le priſonnier entre dans tous les droits de celui dont il prend la place, & eſt

regardé comme étant véritablement de la nation. Il en prend l'eſprit de ſi bonne foi, qu'il ne fait aucune difficulté de porter les armes contre ſa patrie, ſi l'occaſion s'en préſente. Les Iroquois ſe ſont conſervés par cette politique. Les guerres continuelles qu'ils ont ſoutenues contre les autres nations, les auroient détruits, s'ils n'avoient pris l'habitude de naturaliſer leurs priſonniers.

Ceux qu'on deſtine à la mort ſont traités pendant quelques jours avec beaucoup d'égards : mais lorſque le moment de l'exécution eſt arrivé, ſi on l'a livré à une mere ou à une femme, elle invoque l'ombre de celui qu'elle veut venger. Un crieur appelle le priſonnier, lui déclare les intentions de ſa maîtreſſe, & exhorte les jeunes gens à lui faire endurer tous les maux poſſibles. Un autre lui dit, d'un air de commiſération : « Mon frere, prends patience, on va te brûler. » Auſſi-tôt il s'éleve un cri dans toute l'habitation, & l'on conduit le priſonnier au lieu du ſupplice. On le lie à un poteau par les pieds & par les mains, mais de maniere qu'il puiſſe tourner autour. *Idem. ibid.*

On lui fait chanter ſa chanſon de mort qui eſt toujours inſultante pour les aſſiſtans. On allume un grand feu, l'on y fait rougir des fers, & on les applique ſur toutes les parties de ſon corps, en commençant par les pieds & en remontant juſqu'à la tête : tous les habitans de la bourgade prêtent la main à cette horrible exécution. Le ſupplice dure ſouvent pluſieurs jours, parce que ceux qui ſe chargent de le faire endurer, ont la barbare attention de ne pas appliquer les fers rouges ſur les parties délicates du corps du patient. Si le malheureux qu'on brûle eſt courageux, il chante au milieu des tourmens, & tient des propos outrageans à ſes bourreaux. Il s'en trouve à qui la douleur fait pouſſer des cris capables de percer les cœurs les plus durs; mais ces barbares, loin de s'attendrir, pouſſent des cris de joie, lui diſent qu'il n'eſt pas homme, & que les pleurs ne ſont permis qu'aux femmes. Lorſqu'ils ſont las de tourmenter cette malheureuſe victime, ils lui cernent avec un couteau la peau tout autour des cheveux, la lui arrachent, & la laiſſent pendre parderriere; & pour étancher

le ſang, on lui applique ſur la tête une gamelle remplie de ſable brûlant. On le détache enſuite du poteau, & on le conduit à coups de pierres, du côté du ſoleil couchant, parce qu'on imagine que les ames doivent y aller après la mort. Lorſqu'il tombe, chacun court à lui, & s'empreſſe de couper des morceaux de ſa chair dont on ſe régale. La nuit on s'arme de bâtons, & on coûrt dans toutes les cabanes pour chaſſer ſon ame qui pourroit y être cachée, pour tirer vengeance de tous les tourmens qu'on lui a fait endurer.

On prétend que ces Sauvages ne ſont arrivés que par degrés à cet excès d'inhumanité, & que l'uſage les y a inſenſiblement accoutumés. Le deſir de la vengeance, & de voir faire une lâcheté à leur ennemi; la perſuaſion où ils ſont que, plus ils le font ſouffrir, plus ils cauſent de ſatisfaction aux guerriers qui ont péri à la guerre, ou qui ont été brûlés, y entrent pour beaucoup.

Ce qui cauſe l'apparente inſenſibilité du patient, qui ne ceſſe de chanter & d'inſulter ſes bourreaux, peut être le déſeſpoir. Il ſait qu'il n'a point

de grace à eſpérer : les mouvemens qu'il ſe donne, la fureur à laquelle il ſe livre, font une eſpece de diverſion, émouſſent le ſentiment, & produiſent plus d'effet que les pleurs & les gémiſſemens. Les Miſſionnaires rapportent un exemple preſqu'incroyable de la fermeté que ces Sauvages conſervent dans les tourmens. Un Capitaine Iroquois aimant mieux braver le péril, que ſe déshonorer par la fuite, ſe battit long-tems ſeul contre un parti de Hurons : ceux-ci qui vouloient l'avoir vif, employerent toutes ſortes de ſtratagêmes pour y parvenir. Enfin ils le prirent, & le conduiſirent dans une bourgade où il y avoit des Miſſionnaires auxquels on laiſſa la liberté de l'entretenir. Ils vinrent à bout de le convertir, & de lui faire recevoir le Baptême. Peu de jours après il fut brûlé avec pluſieurs de ſes compagnons, & ſa conſtance étonna les Sauvages même. On s'aviſa de ne pas le lier, comme cela arrive quelquefois. Il ſe crut en droit de faire à ſes bourreaux tout le mal dont il étoit capable. On le fit monter ſur un échafaud, & on lui appliqua les fers rouges ſur

toutes les parties du corps. Il parut d'abord insensible, & excita à la patience un de ses compagnons qu'on brûloit à côté de lui, & qui donnoit quelques marques de foiblesse. On tomba alors sur lui avec une fureur sans égale: il ne parut pas ému, & ses bourreaux étoient embarrassés à lui trouver quelque endroit sensible, lorsqu'un d'entr'eux s'avisa de lui cerner la peau de la tête, & de la lui arracher. La douleur fut si vive, qu'il tomba sans connoissance: on le crut mort, & chacun se retira; mais un moment après il revint de cet évanouissement, & ne voyant personne autour de lui, il prit un gros tison, appella ses bourreaux, & les défia de s'approcher. Ils furent tout étonnés de cette fermeté, poussèrent d'horribles hurlemens, s'armerent tous, les uns des tisons ardens, les autres des fers rougis au feu, s'élancerent sur lui tous ensemble. Il les reçut avec une intrépidité qui les fit reculer: le feu qu'on avoit allumé pour faire rougir les fers lui servit de retranchement d'un côté, il s'en fit un autre avec les échelles dont on s'étoit servi pour monter sur l'écha-

faud ; &, cantonné dans ſon propre bûcher, il fut la terreur d'une bourgade entière. En voulant éviter un tiſon qui lui fut lancé, il fit un faux pas, & tomba au pouvoir de ſes ennemis. Ces barbares épuiſerent leurs forces à le tourmenter, le jetterent au milieu d'un grand braſier, & l'y laiſſerent, perſuadés qu'il y ſeroit bientôt étouffé : mais il ſe releva tout-à-coup, s'arma de tiſons ardens, & courut au village, comme s'il y eût voulu mettre le feu. Tous les habitans furent ſaiſis d'effroi, & perſonne n'eut la hardieſſe de ſe préſenter à lui pour l'arrêter. On lui jetta entre les jambes un bâton qui le fit tomber, on ſe jetta ſur lui avant qu'il ſe fut relevé, on lui coupa les pieds & les mains, on le roula ſur des charbons allumés, & on mit ſur lui un tronc d'arbre qui étoit embraſé. Tous les habitans de la bourgade firent un cercle autour de lui pour goûter le barbare plaiſir de le voir brûler. Son ſang qui couloit de toutes parts éteignit preſque le feu. On croyoit n'avoir plus rien à redouter d'un homme dans cet état ; mais il fit un effort ſi terrible, qu'il renverſa le tronc d'arbre qui étoit ſur lui, ſe traîna ſur les coudes

&

& ſur les genoux, en grinçant des dents, & fit écarter ceux qui étoient le plus proche de lui dans ce moment. Les Miſſionnaires qui avoient été préſens à cette horrible ſcene, s'approcherent de lui pour l'exhorter à ſouffrir avec patience, & à offrir ſes peines à Dieu. La fureur de ce malheureux ſe calma tout-à-coup : il répéta les prieres que les Miſſionnaires lui prononcerent, & demanda pardon à Dieu de ſes emportemens. Pendant ce tems un Huron alla le prendre parderriere, & lui coupa la tête.

Il eſt impoſſible de faire la guerre avec plus de barbarie : mais on aſſure que ces peuples mettent dans leurs traités & leurs négociations, beaucoup d'habileté. Ils ne ſongent point à étendre les bornes de leur domination, ne trouvant même pas mauvais qu'on s'y établiſſe, pourvu qu'on n'entreprenne point de gêner leur liberté. Leurs traités ne tendent qu'à ſe faire des alliés contre des ennemis qui leur paroiſſent redoutables, ou à terminer une guerre qui eſt ruineuſe pour les deux parties.

Parmi toutes ces nations, le *Calumet* Calumet

eſt le ſymbole de la paix & de l'amitié : il ſert même à cet uſage entre les particuliers. C'eſt une pipe, dont le tuyau eſt fort long, & la tête forme une eſpece de marteau : elle eſt ordinairement compoſée d'un marbre rouge, fort aiſé à travailler. Le tuyau eſt d'un bois léger, peint de différentes couleurs, orné de têtes, de queues, de plumes de beaux oiſeaux. Ces Sauvages prétendent qu'il leur a été donné par le ſoleil, & débitent à ce ſujet des fables, plus abſurdes les unes que les autres.

L'uſage eſt de fumer dans le calumet, lorſqu'on l'accepte, & l'on contracte par-là un engagement, dont on eſt perſuadé que le Grand-Eſprit puniroit l'infraction. Lorſque l'ennemi préſente un calumet au milieu du combat, on peut le refuſer : mais ſi on l'accepte, il faut mettre les armes bas ſur le champ. Les calumets ſont variés, ſuivant les différentes eſpeces de traités qu'on veut faire. Dans le commerce, lorſqu'on eſt convenu d'un échange, on préſente le calumet pour marque de la convention réciproque. S'il eſt queſtion de faire une alliance

pour la guerre, le tuyau & les plumes ſont rouges. Quelquefois il ne l'eſt que d'un côté ; & par cette diſpoſition, on connoît à quelle nation on veut déclarer la guerre. Le calumet eſt plus ou moins grand, ſelon l'eſpece des affaires & des perſonnes. Ceux qui acceptent le calumet, fument avec, & le rendent enſuite. Pluſieurs Ecrivains ont voulu trouver du myſtere dans cet uſage du calumet : mais il paroît auſſi naturel de fumer dans la même pipe, que de boire dans la même taſſe, comme font encore pluſieurs nations de notre continent. Un Négociateur conſerve toujours de la fierté, même lorſque les affaires de ſa nation ſont dans le plus fâcheux état. Souvent il a l'adreſſe de perſuader aux vainqueurs que leurs intérêts demandent qu'ils mettent les armes bas. Il a lui-même un intérêt perſonnel à employer toute ſon adreſſe & ſon éloquence dans ſa négociation ; car ſi ſes propoſitions ne ſont pas agréables, il reçoit ſouvent pour réponſe, un coup de hache ſur la tête. Quelquefois même on l'arrête, & on lui fait ſubir le ſort des priſonniers de guerre ;

& ces violences ſont toujours colorées de quelque prétexte, tel que celui de repréſailles, de vengeance, &c.

Tous les Voyageurs aſſurent que ces peuples, qui ne font la guerre par aucun motif d'intérêt, qui n'enlevent jamais la dépouille des vaincus, & ne touchent même pas aux habits des morts, connoiſſent la plus fine politique, & en font uſage. Ils ont des penſionnaires chez leurs ennemis; &, comme les avis intéreſſés leur ſeroient ſuſpects, il faut que les penſionnaires les accompagnent toujours de préſens, pour qu'on y ajoute foi.

Funérailles des Sauvages. Tous ces peuples enviſagent leur fin avec un ſang-froid qui ſurprend les Voyageurs. Ceux qui ſont arrivés à la décrépitude, reçoivent la mort par des perſonnes cheres, ſans en marquer le moindre chagrin : ils imitent même ſouvent les habitans de la terre de Labrador, qui prient leurs parens & leurs amis, de les délivrer des maux auxquels la vieilleſſe les expoſe. Lorſque quelqu'un eſt attaqué d'une maladie, à laquelle les Jongleurs ne peuvent apporter de remede,

toute ſa famille s'aſſemble dans ſa cabane, ſouvent même tous les habitans de la bourgade s'y rendent : le malade recueille toutes ſes forces, harangue ceux qui ſont préſens : il leur fait enſuite ſes adieux, & ordonne un feſtin. Tout ce qu'il y a de proviſions dans la cabane y eſt employé : on égorge autant de chiens qu'on en peut trouver, parce qu'on eſt perſuadé que les ames de ces animaux vont dans l'autre monde, avertir que le mourant eſt prêt de s'y rendre ; & tous les corps ſont mis dans la chaudiere, pour augmenter les mets du feſtin. Après le repas, les pleurs commencent : on ne les interrompt que pour ſouhaiter au mourant un heureux voyage, le conſoler de la perte qu'il va faire de ſes parens, de ſes amis, & l'aſſurer que ſes deſcendans ſoutiendront ſa gloire. Il les écoute tous avec une tranquillité ſurprenante.

Auſſi-tôt que le malade a rendu l'eſprit, tout le village retentit de gémiſſemens ; & cette ſcene lugubre dure autant de tems, que la famille eſt en état de la ſoutenir, car elle tient table ouverte. On pare le cada-

vre de ſa plus belle robe, on lui peint le viſage, on l'expoſe à la porte de la cabane, & on met ſes armes à côté de lui. On loue des pleureuſes qui, pendant qu'on porte le cadavre dans le tombeau, chantent, danſent, & pleurent en cadence. Le tombeau eſt tapiſſé de peaux beaucoup plus précieuſes que celles qu'on met dans les cabanes : on place le cadavre au milieu, on le couvre de peaux, & on met de la terre ſur le tout. On place enſuite ſur le tombeau un pilier, auquel on attache tout ce qui pourroit marquer l'eſtime qu'on faiſoit du mort. On y grave quelquefois une figure, qu'on prétend être ſon portrait, & on y annonce, par des hiéroglyphes, les plus belles actions de ſa vie. On ſe dépouille de ce qu'on a de plus précieux, pour parer les tombeaux : on les découvre de tems en tems, pour les tapiſſer de nouvelles peaux. On ſe prive d'une partie de ſes alimens, pour la porter ſur la tombe des morts, & dans les lieux où l'on croit que leurs ames ſont errantes : lorſque les bêtes l'enlevent, on croit que c'eſt l'ame qui l'a priſe pour ſa réfection. Il n'eſt pas

rare de voir des meres garder les cadavres de leurs enfans pendant des années entieres, & ſe tirer du lait des mamelles, pour le répandre ſur eux : on prend enfin plus de ſoin des morts que des vivans.

On s'abſtient aſſez long-tems de prononcer le nom d'un mort : ſi quelqu'un de la famille le porte, il le quitte pendant tout le tems que dure le deuil. On aſſure que le plus grand outrage que l'on puiſſe faire à un Sauvage du Canada, c'eſt de lui dire : « Ton pere » eſt mort » : mais on n'en donne point la raiſon.

Ceux qui meurent pendant le tems de la chaſſe, ſont expoſés ſur un échafaud, & reſtent dans cette ſituation, juſqu'au départ de la troupe, qui les emporte comme un dépôt ſacré. Le corps de ceux qui périſſent à la guerre eſt brûlé, & on rapporte les cendres, pour les placer dans le tombeau de leur famille. Les nations ſédentaires ont un cimetiere, qui eſt ſitué à quelque diſtance du village. Les autres enterrent leurs morts dans un bois, au pied d'un arbre, ou les font ſécher, & les gardent dans des

caiſſes juſqu'à la fête des Morts.

Le cérémonial des funérailles qu'on fait pour ceux qui ſont morts par quelque accident, eſt bizarre. Ces Barbares ſont perſuadés que ces événemens n'arrivent que par la colere des eſprits, & qu'elle ne s'appaiſeroit pas, ſi on ne retrouvoit les cadavres: Lorſque quelqu'un de leurs amis ou de leurs parens manque, ils pouſſent des gémiſſemens, font des feſtins & des danſes, juſqu'à ce qu'on l'ait retrouvé mort ou vif. S'il eſt mort à peu de diſtance de la bourgade, on le porte à la ſépulture de ſes parens. S'il en eſt trop éloigné, on le met dans une large foſſe juſqu'à la fête des Morts: on allume un grand feu auprès: un ancien fait pluſieurs raies à certaines parties de ſon corps: les jeunes gens coupent enſuite les chairs à ces parties, & les jettent dans le feu avec les viſceres. Pendant que cette opération ſe fait, les femmes, principalement les parentes du mort, tournent autour de ceux qui travaillent, les exhortent à bien remplir leur office, & leur mettent de petites coquilles dans la bouche, comme on y met des dragées aux

enfans. Les Voyageurs n'expliquent point le motif de cette cérémonie.

Tous les habitans de la bourgade ſe réuniſſent pour faire des préſens aux parens du mort. Ceux-ci donnent enſuite un repas public, accompagné de jeux, pour leſquels on prépare des prix. C'eſt une eſpece de joûte, qui ſe fait de cette maniere : Un des principaux de la nation jette, près de la foſſe où eſt le cadavre, trois bâtons de la longueur d'un pied chacun ; un jeune homme, une fille & une femme en prennent chacun un : autant de perſonnes de leur âge & de leur ſexe s'efforcent de l'enlever : la victoire eſt à ceux qui les emportent. Il ſe fait en outre des courſes, & l'on tire quelquefois au blanc : on finit la cérémonie par des chants lugubres. La famille du mort obſerve un deuil ſcrupuleux : chacun ſe coupe les cheveux, ſe noircit le viſage, s'enveloppe la tête, ſe tient ſouvent debout, ne regarde perſonne en face, ne fait aucune viſite, ne mange rien de chaud, ſe prive de tous les plaiſirs, ne ſe chauffe jamais, même dans les plus grands froids. Ce deuil dure deux ans, au bout deſquels on

en recommence un qui eſt plus doux, & qui diminue inſenſiblement.

Un mari ne pleure jamais ſa femme, parce qu'il eſt honteux à un homme de pleurer, pour quelque motif que ce ſoit : mais les femmes pleurent leur mari pendant un an entier, & font retentir le village de leurs cris, principalement au lever & au coucher du ſoleil, & lorſqu'elles vont ou reviennent du travail.

Le deuil des meres a le même terme pour leurs enfans : les principaux de la nation peuvent ſe remarier au bout de ſix mois ; mais les hommes du commun ne le peuvent qu'au bout d'un an.

Fête des Morts. La *fête des Morts*, ou le feſtin des ames, eſt une partie de la religion des Sauvages. On déſigne d'abord le lieu de l'aſſemblée, on choiſit enſuite celui qui doit préſider. Il eſt chargé de régler toutes les cérémonies, & de faire les invitations aux villages voiſins. Au jour marqué, tous les Sauvages s'aſſemblent, & vont deux à deux vers le cimetiere. Lorſqu'on y eſt arrivé, on commence par découvrir les cadavres, & on reſte quelque tems à les

conſidérer en ſilence. Les femmes interrompent ce ſilence par des cris lamentables.

On ramaſſe enſuite les oſſemens, qu'on met par monceaux : s'il ſe trouve des cadavres qui ne ſoient pas tout-à-fait conſommés, on les met dans de l'eau chaude, on détache la chair des os, qu'on enveloppe avec des robes neuves de caſtors, & on les porte avec les autres. Chaque famille déſigne quelqu'un qui doit ſe charger d'une certaine quantité d'oſſemens : lorſque chacun en a fait un paquet, il le prend ſur ſes épaules, & on retourne au village, dans le même ordre qu'on en eſt parti : pendant la marche, les femmes continuent les gémiſſemens, & les hommes donnent les mêmes marques de douleur, qu'au jour de la mort de leurs parens. Lorſqu'on eſt arrivé au village, ceux qui ont des paquets d'oſſemens vont les porter dans leur cabane. Cette cérémonie étant finie, on fait un feſtin dans chaque cabane, à l'honneur des morts de la famille. Les jours ſuivans, il s'en fait de publics, accompagnés de danſes, de jeux & de combats, pour leſquels il y a des prix propoſés. On

pouſſe par intervalle des cris perçans, qui s'appellent *les cris des ames*. On fait des préſens aux étrangers : on profite quelquefois de ces occaſions pour traiter des affaires publiques : on élit un Chef. Tout ſe paſſe avec beaucoup d'ordre & de décence ; les danſes mêmes prennent un air lugubre. Quelques jours après, on ſe rend dans une grande ſalle dreſſée exprès ; on y porte les oſſemens qu'on a tirés des cimetieres, & on y met les préſens deſtinés aux morts. Delà on tranſporte encore les reſtes des morts dans une grande foſſe, qu'on a creuſée pour ce motif, & tapiſſée des plus belles pelleteries ; & on les y dépoſe pour toujours. Les préſens que l'on fait aux morts ſont placés à part. Lorſque les os ſont dans l'endroit où ils doivent reſter, les femmes recommencent leurs gémiſſemens : tous les aſſiſtans deſcendent enſuite dans la foſſe, mettent de nouvelles fourrures ſur les os, & pardeſſus des écorces, ſur leſquelles on jette du bois & de la terre, après quoi toute l'aſſemblée ſe retire. Les femmes vont encore pendant quelques jours pleurer ſur cette foſſe.

Nous avons parlé si souvent des danses des Sauvages, que nous croyons devoir faire connoître au lecteur celles qui sont le plus en usage. La plus célebre est *la danse du Calumet*. C'est une fête militaire, dont les guerriers sont les seuls acteurs. Ils ont les mêmes ajustemens qu'ils portent lorsqu'ils vont à la guerre : leur visage est peint de toutes sortes de couleurs ; leurs têtes sont ornées de plumes, & chacun en tient plusieurs à la main. Tous forment un cercle, au milieu duquel est le calumet : les spectateurs sont répandus de tous côtés par petites troupes, les femmes sont séparées des hommes : tous sont couverts de leurs plus belles robes, & assis à terre. Ce spectacle fait, à une certaine distance, un assez bel effet. Les instrumens de musique ne sont que le tambour & le chickikoué ; ce dernier est une gourde remplie de petits cailloux : on peut croire que les sons de ces instrumens sont fort ennuyeux. La danse se réduit à des contorsions qui n'expriment rien. A la fin de chaque danse, un guerrier sort de son rang, & va frapper un coup de hache d'arme sur un poteau, qui est planté à

Danse des Sauvages.

Celle du Calumet.

Le Pere Charlevoix.

quelque distance des danseurs. C'est un signal pour le silence : il raconte alors ses exploits guerriers ; il reçoit des applaudissemens, & va se remettre à sa place. Les spectateurs jettent de tems en tems de grands cris, pour applaudir aux danseurs.

Danse de la découverte.

La danse qu'ils appellent *de la découverte*, demande beaucoup plus d'action, & annonce mieux la chose dont elle est l'image. Elle représente assez au naturel tout ce qui s'observe dans une expédition militaire. Comme les Sauvages ne cherchent qu'à surprendre leurs ennemis, il y a beaucoup d'apparence qu'elle tire delà son nom. Un homme s'avance d'abord lentement au milieu de la place, où il demeure quelque tems immobile : il représente ensuite le départ des guerriers, la marche & les campemens. Il paroît aller à la découverte, il fait les approches, il s'arrête, comme pour prendre haleine, & entre tout-d'un-coup en fureur ; il semble vouloir tuer tout le monde. Revenu à lui, il va prendre quelqu'un, comme s'il le faisoit prisonnier ; il feint de casser la tête à un autre ; il couche un troisieme

en joue, & se met à courir de toutes ses forces. Il s'arrête ensuite, & reprend ses sens. C'est la retraite précipitée, ensuite plus tranquille. Alors il exprime par divers cris les différentes situations où son esprit s'est trouvé dans la derniere campagne, & finit par raconter ses exploits.

La *danse du bœuf* est encore fort en usage parmi ces peuples. Les habitans du même village se rendent au lieu désigné : chaque famille forme un cercle ; tous les hommes y portent leurs armes & leurs boucliers. Tous les cercles tournent de différens côtés, en observant une espece de cadence, qui leur est marquée avec le tambour & le chickikoué. De tems en tems le chef d'une famille présente son bouclier, sur lequel tous les danseurs vont frapper : il rappelle quelques-uns de ses exploits ; & s'il n'est pas contredit, il va couper un morceau de tabac, dont on a attaché une assez grande quantité au poteau qui est dans la place. S'il manque quelque chose à la vérité de son récit, celui qui le prouve est en droit de lui enlever le tabac qu'on lui a laissé prendre. Ce divertissement est

Danse du Bœuf.

toujours ſuivi d'un feſtin. On ne trouve rien dans cette danſe qui ait rapport avec le nom qu'elle porte. Il peut lui venir des boucliers, qui ſont faits de peaux de bœuf. Ces Sauvages ont pluſieurs autres danſes, qui ne conſiſtent qu'à ſauter en rond, & à faire différentes contorſions, au ſon des mêmes inſtrumens dont on vient de parler.

Muſique. Leur muſique n'a que deux ou trois tons, qui reviennent ſans ceſſe. En chantant, ils donnent à leur voix un certain tour, qu'il eſt difficile d'exprimer par la note. Leurs chanſons n'ont ordinairement point de ſens déterminé; ils n'ont qu'une articulation, à peu près ſemblable au la la la, &c. des François.

La Potherie.

Jeux. Ces peuples ſont auſſi attachés aux jeux de haſard, que les Européens mêmes. Le plus commun parmi les hommes, eſt celui du *plat*. Il ne ſe joue qu'entre deux. Chacun prend ſix ou huit oſſelets à ſix faces inégales, dont les deux principales ſont peintes, l'une en noir, l'autre en blanc, tirant ſur le jaune. On les met dans un plat rond & creux : on frappe la table avec ce plat; les oſſelets ſautent, & lorſ-

Jeu du plat.

Le Pere Charlevoix.

qu'ils retombent tous ſous la même couleur, celui qui a joué gagne cinq points. La partie eſt en quarante, & les jeux gagnés ſe rabattent à meſure que l'adverſaire en prend. Cinq oſſelets d'une même couleur ne donnent qu'un point; mais s'ils reviennent une ſeconde fois, ils valent raſle de tout. Celui qui perd cede ſa place à un autre, qui eſt déſigné par les marqueurs. Ordinairement tout le village s'intéreſſe au jeu: quelquefois même un village joue contre un autre. Chaque partie déſigne ſes marqueurs: mais ils ſe démettent de cet emploi, quand ils le jugent à propos. Ceux qui perdent pouſſent des hurlemens horribles, & font mille imprécations contre les génies de leurs adverſaires. Les grandes parties durent ordinairement cinq ou ſix jours, même pendant les nuits. On invite ſouvent les Miſſionnaires à s'y trouver, parce qu'on s'imagine que leurs génies ſont plus puiſſans que ceux des Sauvages. Ils veulent quelquefois prendre occaſion des incidens, pour faire connoître aux Sauvages la vanité de leur culte; mais ceux-ci leur répondent froidement: « Vous avez vos dieux, nous » avons les nôtres. Il eſt malheureux

» pour nous que les nôtres ſoient les » plus foibles. »

Jeu des pailles. Pour jouer le jeu des pailles, ils prennent un nombre illimité, mais toujours impair, de petits joncs, de la groſſeur des tuyaux de froment. Après les avoir bien remués, en invoquant les génies, ils les placent ſur une table, & les ſéparent en petits monceaux de dix avec un os pointu. Chacun prend ſon monceau à l'aventure; & celui qui a pris le monceau d'onze, gagne un certain nombre de points. Ils y jouent encore avec un acharnement incroyable, & ſouvent ne le quittent que lorſqu'ils ſont nuds, & qu'ils n'ont plus rien à perdre.

Jeu galant. Ces peuples ont encore une eſpece de jeu : mais il pique peu l'intérêt. A l'entrée de la nuit, on forme dans une grande cabane, un cercle de poteaux : on place une ſymphonie au centre. Au haut de chaque poteau, eſt une touffe de duvet, dont les couleurs ſont différentes. Les jeunes gens des deux ſexes danſent autour de ces poteaux : toutes les filles ont quelque ornement de duvet, de la couleur qu'elles aiment. Un jeune homme ſe détache,

& va prendre ſur un des poteaux, quelques flocons de duvet, de la couleur que porte ſa maîtreſſe. Il danſe autour d'elle, &, par divers ſignes, lui donne un rendez-vous. La danſe eſt ſuivie d'un grand feſtin, qui dure tout le jour. On ſe retire le ſoir, & les filles trouvent toujours le moyen d'échapper à la vigilance de leurs meres, pour aller au rendez-vous.

Jeu de la croſſe.

Pour jouer le jeu qu'on appelle *de la croſſe*, on éleve deux poteaux, qui ſervent de bornes, à une diſtance proportionnée, au nombre des joueurs. S'ils ſont quatre-vingt, l'éloignement des poteaux eſt d'une demi-lieue. Les joueurs ſont partagés en deux bandes, dont chacune a ſon poteau. On a une balle & des bâtons recourbés, qui ſe terminent en raquettes. Il s'agit de faire parvenir la balle au poteau des adverſaires, ſans qu'elle tombe à terre, & qu'on la touche avec la main : dans l'un ou l'autre cas, on perd la partie, à moins qu'on ne lance la balle au but d'un ſeul trait, ce qui eſt preſque toujours impoſſible. Ils ont une adreſſe ſi ſurprenante à prendre la balle avec leur croſſe, que ces parties durent quelquefois pluſieurs jours.

Jeu des boules. Le *jeu des boules* approche beaucoup de celui-ci ; mais il eſt moins dangereux. On marque auſſi deux termes, & les joueurs rempliſſent tout l'eſpace qui eſt entre. Un des joueurs jette une balle en l'air, le plus perpendiculairement qu'il eſt poſſible, & tâche de la recevoir, pour la jetter vers le but des adverſaires : mais tous les autres joueurs ont le bras levé pour la recevoir auſſi. Lorſque quelqu'un d'eux l'a reçue, il la jette à un autre de ſon parti, qui la jette à un troiſieme, &c. Il faut qu'elle arrive au but des adverſaires, ſans tomber à terre. Si quelqu'un la laiſſe tomber, ſes aſſociés perdent la partie. Les femmes jouent quelquefois à ce jeu.

Jeu des filles. Les filles jouent ordinairement avec des fuſeaux, qu'elles font paſſer pardeſſous un petit bois, un peu élevé de terre. Celle qui le pouſſe le plus loin a gagné. Lorſqu'il gele bien fort, elles le mettent dans l'eau, pour qu'il ſe forme autour une croûte de glace, & le pouſſent ſur le penchant d'une côte bien glacée.

La Potterie.

Jeu des enfans. Le jeu ordinaire des enfans eſt de ſe cacher, & de faire deviner aux au-

tres où ils ſont : ils luttent, courent les uns après les autres.

§. III.

Hiſtoire Naturelle.

Arbres & Plantes.

LE froid eſt ordinairement très-long & très-rude au Canada, ce qui paroît d'autant plus étonnant, qu'il eſt au même degré que les Provinces les plus méridionales de la France. Le Pere Charlevoix, dans ſon Journal Hiſtorique, attribue ce froid aux montagnes, aux bois & aux lacs. La preuve qu'il en apporte, c'eſt que le froid diminue ſenſiblement, à meſure que le pays ſe peuple & ſe découvre. Le voiſinage de la mer du Nord y contribue encore.

Bois de l'Amérique Septentrionale.

Le Canada n'eſt, pour ainſi dire, qu'une vaſte forêt, compoſée d'une multitude d'arbres, qui ſont auſſi anciens que la terre qui les porte. On y trouve des pins, des ſapins d'une hauteur & d'une groſſeur prodigieuſe. On y diſtingue deux ſortes de pins qui

produiſent une réſine propre à faire le goudron. Les pins blancs jettent aux extrêmités de leurs plus hautes branches, une eſpece de champignon, que les habitans nomment *guarigue*, & dont ils ſe ſervent avec ſuccès contre la dyſſenterie & les maux de poitrine. Les pins rouges ne deviennent pas ſi gros.

On y compte quatre eſpeces de ſapins, dont la premiere eſt ſemblable à celle de l'Europe; les trois autres ſont l'épinette blanche, la rouge & la peruſe. Les deux dernieres s'élevent très-haut, & ſont excellentes pour la mâture, principalement l'épinette blanche dont on fait auſſi de bonne charpente. Son écorce eſt unie & luiſante. Il s'y forme deux petites veſſies de la groſſeur d'une féve d'haricot. Elles contiennent une gomme qui eſt ſouveraine pour les plaies & pour les fractures. L'épinette rouge ne reſſemble preſque en rien à la blanche. Son bois eſt maſſif & d'aſſez bon uſage pour la conſtruction & la charpente. La peruſe eſt gommeuſe: ſon bois réſiſte long-tems à la pourriture. Son écorce ſert aux tanneurs, & les Sauvages en

ont une teinture qui tire ſur le bleu.
arc.

Il y a deux ſortes de cedres, le blanc
: le rouge. Le premier, qui eſt plus
ros que l'autre, ſert à faire des clô-
ures & des bardeaux. Son bois eſt léger.
diſtille une eſpece d'encens: ſes fruits
e reſſemblent point à ceux du Mont
iban. Le cedre rouge eſt moins gros &
oins grand. La différence qu'on remar-
ue entre les deux, c'eſt que l'odeur
u premier vient de ſes feuilles, &
elle de l'autre vient du bois.

Le chêne eſt fort commun dans ce
ays: on en diſtingue deux ſortes: le
hêne blanc & le chêne rouge. Le rouge
ſt moins eſtimé que le blanc: l'un &
autre portent du gland. L'érable eſt
uſſi fort commun; il s'emploie pour
s meubles: on le diſtingue en mâle &
emelle. L'érable femelle eſt plus pâle
ue l'autre: mais ſon bois eſt fort ondé:
s ont les mêmes propriétés: on peut
ire d'aſſez bon ſucre de l'eau qu'il
iſtille, auſſi-bien que de celle du me-
ſier.

On connoît dans le Canada trois
rtes de frêne, le franc, le métif & le
âtard. Le premier qui vient ſouvent

entre les érables, eſt propre pour la charpente & pour les futailles : le ſecond a les mêmes propriétés. On diſtingue auſſi trois eſpeces de noyers ; le dur, qui produit de très-petites noix d'un fort bon goût, mais fort difficiles à vuider. Son bois n'eſt bon qu'à brûler : le tendre, qui produit des noix longues auſſi groſſes que celles de France ; leurs coques ſont fort dures. Le bois de ce noyer n'eſt pas ſi beau que celui de France ; mais il eſt preſqu'incorruptible, même dans l'eau, & très-difficile à brûler. Le troiſieme produit auſſi de fort petites noix : mais elles ſont ameres : on en tire d'aſſez bonne huile.

Le hêtre eſt encore fort commun dans ces climats. Leur graine dont on pourroit tirer de l'huile, fait la principale nourriture des ours & des perdrix. Le bois en eſt fort tendre, & ſert à faire des rames pour les chaloupes. Le bois blanc croît parmi les érables & les meriſiers. Il devient fort gros & fort droit, & ſert à faire des planches & des madriers. Les Sauvages ſe ſervent de l'écorce pour couvrir leurs cabanes. L'orme eſt très-

ommun dans ce pays. On diſtingue l'orme rouge & l'orme blanc. Le bois du premier eſt beaucoup plus difficile à travailler que celui du ſecond : mais il dure plus. Leur écorce ſert aux Iroquois à faire des canots, & l'on en voit d'une ſeule piece qui peuvent contenir vingt hommes. Les ours & les chats ſe retirent dans les ormes, depuis le mois de Novembre juſqu'à celui d'Avril. On trouve dans les bois une multitude de pruniers chargés de fruits ; mais ils ne ſont pas mangeables à cauſe de leur âcreté.

Arbres particuliers au pays.

Le *Vinaigrier* n'eſt connu que dans ce pays. C'eſt un arbriſſeau fort moëlleux. Il produit un fruit en grappes. Il eſt rouge comme du ſang de bœuf & eſt fort âcre : en le faiſant infuſer dans l'eau, on en tire un aſſez bon vinaigre. La *Pemine* eſt un autre arbriſſeau qui croît le long des ruiſſeaux & dans les prairies. Son fruit, qu'il porte auſſi en grappes, eſt d'un rouge très-vif & fort aſtringent. L'*Atoca* eſt un fruit à pepins, & de la groſſeur des ceriſes. Il eſt un peu âcre ; mais étant adouci par le ſucre, il fait de fort bonnes confitures. La plante

rampe dans les marais. Le *Cotonnier* pouſſe comme une aſperge, à la hauteur d'environ trois pieds, & ſe termine par pluſieurs touffes de fleurs. Si l'on ſecoue ces fleurs le matin avant que la roſée ſoit tombée, il en ſort une eſpece de miel qu'on réduit en ſucre en le faiſant bouillir. La graine forme une gouſſe qui contient une eſpece de coton. Les François ont nommé *Soleil* une certaine plante qui vient dans les champs, & s'éleve à ſept ou huit pieds de hauteur & porte une aſſez groſſe fleur de la couleur du ſouci. Les Sauvages font bouillir ſa graine & en tirent une huile qui leur ſert de pommade.

Les groſeilles de ce pays reſſemblent à celles d'Europe, quoiqu'elles viennent ſans culture. L'épine blanche y eſt aſſez commune : ſon fruit a trois noyaux. Le bluet, qui reſſemble à celui de France, guérit de la dyſſenterie.

Grains, Légumes. Les grains & les légumes que les Sauvages ont ſoin de cultiver, ſont le maïs, le haricot, les citrouilles & les melons. Leurs citrouilles ſont plus petites que les nôtres. On les fait cuire

dans l'eau ou ſous la cendre, & on les mange ſans autre préparation. Elles ont un goût ſucré. Les melons d'eau & les melons ordinaires y ſont aſſez communs. Le houblon & le capillaire ſont auſſi des productions ordinaires du Canada.

L'Acacia eſt originaire de l'Amérique ſeptentrionale : on en a tranſplanté en France où il a très-bien réuſſi. Il eſt ſi connu, que nous ne nous arrêterons point à en donner la deſcription. La décoction du bois & des feuilles eſt aſtringente & rafraîchiſſante. Plantes Médicinales.

L'*Aconit* à fleurs de Soleil, *Aconitum heliantemum Canadenſe*, a des racines groſſes & charnues, avec de petites fibres qui s'étendent beaucoup. C'eſt un véritable poiſon. Les tiges s'élevent de cinq ou ſix pieds, ſe ſéparent en pluſieurs petits rameaux qui ſont terminés par de larges fleurs jaunes, leſquelles ont ordinairement dix ou douze feuilles oblongues, un peu ſéparées les unes des autres. Au milieu eſt une eſpece de cône applati, couvert de graines, qui a ſa baſe couronnée de petites feuilles vertes. Les feuilles de l'arbuſte ſont d'un verd foncé & fort découpées.

Il y en a une autre eſpece qui ſe nomme ſeulement *Aconit du Canada*, *Aconitum Canadenſe Baccis niveis & rubris*, qui croît dans les lieux couverts. Celui qu'on a tranſplanté en France pouſſe ordinairement une tige haute d'un pied. Sa racine eſt noire & ne s'étend ni en profondeur ni ne ſuperficie: mais elle jette quantité de fibres qui l'attachent fortement à la terre. Ses feuilles reſſemblent à celles de la vigne; mais elles ſont plus petites, plus ridées & d'un verd plus obſcur. Au mois de Mai le ſommet des tiges produit, au lieu de fleurs, des grappes de petits filets; cependant, lorſqu'on les regarde avec attention, on diſtingue à chacun ſix petites feuilles blanches. Une petite baie qui eſt au milieu, a d'abord la figure d'une poire, mais elle devient ronde en groſſiſſant. Son extrêmité eſt marquée par un point de couleur de pourpre; le pédicule qui la ſoutient & qui eſt aſſez long, a la même couleur. On trouve encore dans le Canada un autre aconit qui ne differe de celui-ci qu'en ce qu'il a les fleurs rouges.

Il vient dans ce pays une eſpece

d'*Agrimoine* ou d'*Eupatoire*, à laquelle on a donné le nom d'Agrimoine à la feuille d'année : elle a les mêmes vertus & les mêmes fleurs que celle qui vient en France. Ses tiges n'ont point de peau, ſont d'un rouge cendré, rondes, creuſes & remplies de nœuds. Ses feuilles qui ont une palme de long, ſur trois pouces de large, ſont rudes comme celles de la ſauge, dentelées, d'un verd foncé, ſoutenues quatre à quatre ſur des pédicules qui ſortent des nœuds & de la tige. Il y en a deux de chaque côté qui ſont tournées les unes vis-à-vis des autres, comme celles de la petite gentiane. Du ſein de chaque feuille, il ſort un petit rameau environné de feuilles plus petites. Nulle autre eupatoire ne s'éleve ſi haut. Lorſqu'elle eſt arrivée à ſa perfection, elle a cinq coudées, & eſt couronnée d'une infinité de fleurs qui ont de petits poils au lieu de feuilles, & ſemblables à celles de l'eupatoire-chanvre, ſi on excepte l'odeur & la couleur qui eſt un peu plus pourprée. Elles ſont ſuivies de ſemences auſſi déliées que du poil follet. Cette plante eſt un peu amere : on la regarde comme un très-

bon remede contre les obſtructions du foie : elle fond la pituite & la fait couler ; elle fortifie les viſceres & excite la ſalivation, lorſqu'elle eſt tenue long-temps dans la bouche.

On a donné le nom d'*Alcée de la Floride*, *Alcea Floridiana* à un grand arbre fort droit, dont les branches forment une pyramide réguliere, & dont les feuilles ont la figure du laurier commun, ſi ce n'eſt qu'elles ſont moins dentelées. Il eſt tout couvert de fleurs pendant l'été. Ses fleurs tiennent à des pédicules longues de quatre ou cinq pouces de long, ſont monopétales, & ſe diviſent en cinq ſegmens qui environnent une touffe d'étamines dont les têtes ſont jaunes : elles ſont remplacées au mois de Novembre par des capſules coniques qui s'ouvrent dans leur maturité, & ſe partagent auſſi en cinq ſegmens. Cet arbre conſerve ſes feuilles pendant toute l'année, croît dans les lieux humides, ſouvent même dans l'eau. On n'en voit point dans les provinces plus ſeptentrionales que la Caroline.

Dans quelques endroits du Canada on trouve encore un Aliſier à feuilles

d'arbouſier, qui croît ſans culture dans les bois : il eſt de moyenne hauteur ; mais, lorſqu'il eſt cultivé, il s'éleve beaucoup plus. Tournefort en parle, ſans en donner ni la figure ni l'explication.

Le Canada produit une petite Ancholye, ſi précoce, qu'au mois de Mai elle a déja produit toutes ſes fleurs. Ses feuilles reſſemblent, pour la grandeur & la figure, à celles du thalictrum des prés : mais la couleur en eſt un peu plus pâle. Ses tiges, qui ont au plus une palme de haut, ſont rougeâtres & fort menues. Elles ſont terminées par cinq petites fleurs, compoſées de cinq petits cornets creux, comme l'Ancholye Européenne. Leur partie inférieure eſt d'une couleur obſcure, & la ſupérieure tire ſur le ſafran. Au milieu cinq petites feuilles rouges, dont la pointe eſt renverſée en arriere, environnent un grand nombre d'étamines ; les unes à tête jaune, qui tombent avec les fleurs ; les autres terminées en pointe, qui deviennent des gouſſes qui ſont recourbées & remplies de grains noirs & luiſans. Les racines de cette plante jettent quantité de filamens.

On trouve dans les cantons découverts du Canada deux eſpeces d'Angélique, l'une à fleurs blanches, l'autre les a d'un pourpre foncé. La tige de la premiere ne s'éleve que d'une coudée, & n'a de moëlle qu'aux jointures de ſes nœuds, d'où ſortent les feuilles. Ces nœuds ſont couverts d'une ſorte de membrane qui ſert comme d'enveloppe à la tige; elle s'arrondit enſuite, s'alonge & ſert de pédicule à la feuille qui eſt d'un beau verd & dentelée. Les fleurs qui ſont blanches, ne compoſent pas un bouquet rond comme dans l'angélique d'Europe; mais une ombelle comme dans l'anis, & ſont bientôt ſuivies de ſemences qui ont moins d'enveloppes que celles de notre angélique. La racine en eſt groſſe & jette de toutes parts des fibres charnues. Auſſi-tôt que la ſemence eſt tombée, la plante ſéche & meurt. Cette angélique a le même goût & les mêmes vertus que la nôtre; mais elle pique plus la langue. L'angélique pourprée n'eſt arrivée à ſon parfait accroiſſement que la troiſieme année. Sa racine eſt plus groſſe & plus charnue, aſſez blanche, couverte d'une pellicule

noire qui eſt environnée de fibres. Ses feuilles ſont plus longues, en plus grand nombre & montées ſur un plus long pédicule. La tige s'éleve de la hauteur d'un homme : chaque demi-pied eſt marqué par un nœud, & de ces nœuds ſortent les feuilles. Vers le milieu de ſa hauteur, elle commence à pouſſer des tiges. Les fleurs forment un bouquet rond. Les tiges & les pédicules des feuilles ſont d'un rouge foncé. Cette angélique a moins d'odeur & de goût que la précédente.

La *Palachine* ou *Caſſine* eſt un arbriſſeau de la Louiſiane. On en diſtingue deux eſpeces, la grande & la petite : mais toute la différence paroît conſiſter dans les feuilles, dont les unes ſont plus grandes & reſſemblent aſſez à celles du buis ; les autres plus petites & ſe rétréciſſant en pointe. Elles ſont toutes d'un verd clair en dehors & foncé en dedans. On n'a point encore fait uſage des baies qui viennent en grappes : mais les feuilles priſes en teinture comme le thé, paſſent pour un excellent diurétique. Les Sauvages lui attribuent d'autres qualités, & ne manquent jamais de s'aſſembler

pour en boire avant d'aller à la guerre. Ils en grillent les feuilles, à peu près comme on grille le caffé en Turquie, & les laiſſent infuſer dans l'eau. Cette boiſſon a tant de force, qu'elle les enivre. Les Eſpagnols en font uſage, mais avec plus de modération, & s'en trouvent fort bien.

L'*Apios* de l'Amérique a les racines à peu près ſemblables aux olives. Elles ſont attachées par des nerfs qui les ſéparent, & auxquels elles tiennent par des fibres. A l'entrée du printems ces racines pouſſent quantité de rejettons, qui, ſemblables à ceux de la vigne, s'attachent à tout ce qu'ils rencontrent, s'élevent fort haut, ſont chargés de feuilles ſans ordre, & toujours en nombre impair. Leur figure eſt la même que celles de l'Aſclepic; mais leurs pédicules ſont plus courts. Les fleurs ont la figure de celles de l'aconit, & forment une eſpece de petit épi. Les feuilles tombent au mois d'Octobre & la plante meurt. Mais la racine ſe conſerve dans la terre & pouſſe de nouvelles tiges au printems. Les feuilles & les tubercules des racines ſe mangent.

On trouve au Canada cette plante à laquelle les François ont donné le nom de *Tue-chien*. Elle n'eſt pas rampante comme l'apocynon de Syrie : elle ſe découvre : mais ſes tiges ſont environnées d'une quantité prodigieuſe de fibres qui la tiennent fortement attachée à terre. Ses feuilles ſont étroites, longues d'un doigt & terminées en pointe. Ses tiges pouſſent deux à deux, & ont une coudée de haut, & une couleur pourpre tirant ſur le noir. Elles portent au ſommet des bouquets de fleurs ſemblables à celles de l'apocynon de Syrie, mais d'un plus beau pourpre. Après leur chûte, chaque tige ſe diviſe en deux petites qui ſont auſſi terminées par des bouquets de fleurs. Une humeur gluante les garantit des mouches : elles s'y prennent même lorſqu'elles s'y arrêtent. En automne il ſort des fleurs deux petites bourſes qui contiennent la ſemence. Toute la plante eſt remplie d'un ſuc blanc fort venimeux.

L'*Arbre pour le mal de dents* vient à la Jamaïque ſur les côtes de la Virginie & de la Floride. Il peut avoir ſeize pieds de haut & un de diametre,

Son écorce eſt blanche & fort rude. Le tronc & les branches ſont preſqu'entiérement couverts d'excroiſſances pyramidales, terminées en pointes fort aiguës, de la même conſiſtance que l'écorce & de la groſſeur d'une noix. Les petites branches ſont couvertes d'épines. Les feuilles ne ſont pas également diviſées par leur grande côte. Elles ſont rangées deux à deux, l'une vis-à-vis de l'autre, ſur une tige longue de ſix pouces, & ſoutenues par des pédicules d'un demi-pouce. De l'extrêmité des branches, ſortent de longues tiges qui portent de petites fleurs à cinq feuilles, avec des étamines rouges. Ces fleurs forment de petits bouquets, & chacune eſt ſuivie de quatre ſemences d'un verd luiſant, renfermées dans une capſule verte & ronde. L'odeur des feuilles eſt celle de l'oranger. L'écorce & les ſemences ſont également aromatiques. Cet arbre doit ſon nom à ſon écorce & à ſa ſemence, qu'on dit être admirables pour les dents.

L'*Aromatique* eſt ainſi nommé, parce que ſon écorce porte une forte odeur de canelle. C'eſt un arbriſſeau qui eſt fort commun dans les parties

déſertes & montagneuſes de la Caroline. Il s'éleve ordinairement à la hauteur de huit ou dix pieds : ſes feuilles ſont oppoſées les unes aux autres, & ſes fleurs reſſemblent aux anémones étoilées. Elles ſont compoſées de pluſieurs pétales roides, couleur de cuivre rouge, & renferment une touffe de pluſieurs étamines jaunes, auxquelles ſuccedent des fruits ronds, applatis par les extrêmités. Les Voyageurs n'annoncent point quelles propriétés cet arbriſſeau peut avoir.

On trouve dans ces climats un autre arbriſſeau, dont les feuilles ſont ſemblables à celles de l'aune, & qui vient dans les lieux humides. Ses fleurs forment des bouquets blancs, longs d'un demi-pied : elles viennent au bout des branches, & ne paroiſſent qu'au mois de Juillet. Chaque fleur eſt compoſée de cinq feuilles, qui environnent une touffe de petites étamines, & tiennent à la tige par un pédicule long d'un quart de pouce. Elles ſont ſuivies de petites capſules ovales & pointues, qui contiennent pluſieurs ſemences légeres. Cette plante a été tranſportée en Angleterre, où elle a très-bien réuſſi.

L'*Aſter*, ou l'*Etoile*, eſt une plante qui a environ deux coudées de haut. Elle eſt ronde, chargée de feuilles d'un verd obſcur, aſſez longues, & ſans pédicule. Elles tiennent à la tige par une pellicule ailée. Ses fleurs ſont jaunes, en étoiles rondes, & viennent à l'extrêmité de la tige, ſur des pédicules aſſez longs. Elles ſont remplacées par de petites pointes qui, frottées avec les doigts, ont une odeur qui approche de celle de la *Carline*. La racine eſt fibreuſe & aſtringente.

L'*Aſtérique*, ou *le petit Aſter* d'automne a ſa racine couverte de filamens, ſes tiges ligneuſes, rondes, rougeâtres; elle monte à la hauteur de deux coudées. Ses feuilles ſont dentelées, fort larges, & ſoutenues de longs pédicules d'un verd qui tire ſur le jaune. Les tiges ſont terminées par des bouquets de fleurs, qui ſont en étoiles, & plus petites que l'*Aſter Atticus*, auquel cette plante reſſemble beaucoup. Le nombril des fleurs eſt couleur de cendre. Il y a encore dans l'Amérique ſeptentrionale, une autre eſpece de marguerite, qu'on appelle *Bellis*. Sa tige a ſix pieds de haut, & ſa racine

eſt formée de pluſieurs petites fibres : ſes feuilles ſont longues, graſſes, rudes, d'un verd obſcur & aſſez profondément canelées. Il ſort de la tige quantité de petits rameaux, qui ſont terminés par un grand nombre de fleurs, qui reſſemblent à celles de la petite bellis ; mais le milieu eſt d'un verd jaunâtre, environné de petites barbes, qui ne rougiſſent jamais, & reſtent toujours d'un beau blanc. Chaque fleur a ſes pédicules ; mais ils ne ſont jamais de même longueur. Cette plante fleurit aux mois de Juillet & d'Août. Lorſque les feuilles de la fleur tombent, le milieu ſe trouve rempli de graine. Elle tombe, germe deux jours après, & produit d'autres plantes, qui prennent la place de la premiere. Cette plante eſt chaude & ſeche : elle pique la langue, & laiſſe une amertume agréable, avec une odeur d'aromate, qui fait couler la pituite du cerveau. On aſſure qu'elle guérit promptement les ulceres invétérés, & qu'en ſeringuant dedans une décoction faite avec cette plante, on en fait ſortir les ordures. Réduite en poudre, elle en mange le pus. On y applique

auſſi des cataplaſmes, en la broyant ſimplement.

On trouve dans les bois du Canada, une eſpece de bluet, qu'on croit être ce que les Anciens ont nommé *Vigne du Mont-Ida* : elle eſt fort commune dans les montagnes d'Auvergne, & dans pluſieurs endroits de l'Allemagne & de l'Italie. Ses tiges ſont à peu près d'une coudée, & ſes feuilles ovales ſont d'un verd foncé. Ses fleurs qui ſont rondes & creuſes, ſortent parmi les feuilles. Les fruits ſont ronds, en forme de nombril, verds d'abord, & noirs dans leur maturité. Ils contiennent un ſuc noir, qui a aſſez bon goût, & des pepins. Ce fruit mûrit au mois de Juin, & eſt aſſez rafraîchiſſant, aſtringent, & un peu deſſicatif. Mangé crud ou cuit, il eſt bon contre les fievres chaudes & bilieuſes, contre les chaleurs d'eſtomac, contre l'inflammation du foie : il reſſerre le ventre, & ôte l'envie de vomir.

La *Bourgene* du Canada eſt, ſuivant Tournefort, la même plante que Bauhin nomme l'*Aune noir*, & ne differe de la commune, que par ſes feuilles,

qui ſont plus larges & ridées. C'eſt un arbriſſeau qui jette pluſieurs verges droites & aſſez longues, deſquelles il en ſort de plus petites, qui ſont couvertes d'une écorce noire, tachetée de verd. L'écorce eſt jaune pardeſſous : le bois eſt blanc, & la moëlle d'un rouge qui tire ſur le noir. Les fleurs qui ſont petites & blanchâtres, ſont ſuivies de petites baies rondes comme des grains de poivre, d'abord vertes, enſuite rouges & noires, & d'un goût déſagréable. On prétend que la ſemence de cette plante, pilée & réduite en huile, garantit de la vermine, & qu'avec un bâton de ſon bois, on chaſſe les ſerpens. L'écorce intérieure qui eſt jaune, étant deſſéchée & trempée dans du vin, eſt un aſſez bon purgatif. Lorſqu'elle eſt cuite dans du vin, ſa décoction guérit de la galle & de la douleur de dents. On vante auſſi l'écorce pour l'hydropiſie.

On trouve dans pluſieurs endroits du Canada une bruyère qui paroît avoir été connue des Anciens. C'eſt un arbriſſeau branchu, ſemblable au tamariſc ; mais il eſt plus petit. Ses feuilles approchent beaucoup de celles

de la bruyere commune. Ses branches ſont d'un noir rouſsâtre ; ſes fleurs naiſſent à la racine des feuilles, & ſont compoſées de trois feuilles : leur couleur eſt blanchâtre. Elles font place à des baies rondes, de la groſſeur du genievre. Elles ſont d'abord vertes, & noirciſſent en mûriſſant, ont une chair molle, dont le ſuc eſt d'un rouge noir. Il s'y trouve de petits grains triangulaires de différentes groſſeurs.

Le *Sceau de Salomon* eſt une eſpece de Polygonat, dont les fleurs viennent en grappes. Sa racine eſt blanche, noueuſe, environnée d'un grand nombre de filamens fort menus. Il n'en ſort ordinairement qu'une tige, qui eſt d'un pourpre noirâtre, & de la hauteur d'une coudée. Elle porte de larges feuilles, dont les nerfs ſont à peu près rangés comme dans le plantain ; les uns d'un verd foncé, les autres pourpres. Ses feuilles ſont d'un verd obſcur, dures & ridées à leur contour. L'extrêmité des tiges ſemble d'abord offrir une grappe de raiſin en fleurs. Ce ſont de petits filamens d'un poil blanchâtre, qui font place, huit jours après, à de petits grains ronds, de la

groſſeur du genievre, & qui forment une très-belle grappe. Ils ſont d'abord jaunes & ſemés de petits points couleur de ſang, & prennent celle de ceriſe dans leur maturité. Le goût en eſt agréable : la ſemence eſt preſque ronde.

Les François ont nommé *Canneberge*, une plante à laquelle les Sauvages donnent le nom d'*Acora*. Elle croît entre les trente-cinq & quarante-ſeptieme degrés, dans des marais tremblans & couverts de mouſſe. Ses branches ſont petites, fort menues, & garnies de petites feuilles ovales & alternes, entre leſquelles naiſſent de petits pédicules longs d'un pouce, qui ſoutiennent une fleur à quatre pétales. Du fond de leur calice, qui eſt de même figure, s'éleve un beau fruit rouge, de la groſſeur d'une ceriſe, qui contient des ſemences rondes : on le confit, & ſa vertu eſt vantée pour le cours de ventre.

Le *Capillaire* du Canada ſurpaſſe de beaucoup celui de l'Europe. Sa racine eſt fort petite, enveloppée de fibres noires fort déliées. Sa tige, qui eſt d'un pourpre foncé, s'éleve, dans quelques cantons, juſqu'à trois ou quatre

pieds. Il en ſort des branches qui ſe couchent en tout ſens. Ses feuilles ſont plus larges que celles de nos capillaires, d'un beau verd des deux côtés, ſemées de petits points obſcurs. Cette plante eſt ſans odeur ſur pied : mais cueillie & renfermée, elle répand une délicieuſe odeur de violette. Sa qualité eſt encore ſupérieure à celle des autres capillaires.

Le *Cerfeuil* du Canada differe du nôtre par la largeur de ſes feuilles, par la hauteur & l'extrêmité de ſa tige, qui eſt terminée par une fleur blanchâtre, diviſée en petits bouquets. Cette plante ne vit que trois ans : mais ſa ſemence n'eſt pas plutôt tombée, qu'elle germe d'elle-même ſur terre, ſans être couverte. L'odeur & le goût en ſont également agréables.

Le *Ceriſier noir* de la Floride a les fleurs blanches : elles forment des bouquets renverſés. Ses fruits ſont d'un noir verdâtre : ils viennent comme les groſeilles, en grappes de cinq ou ſix pouces de long. Ces ceriſes ſont ordinairement ameres. Mais l'eau qu'on en tire a beaucoup de propriétés. L'arbre reſſemble à notre ceriſier noir.

L'Amérique ſeptentrionale produit ſept eſpeces de chênes. 1°. *Le Chêne-ſaule*, qu'on nomme auſſi *Chêne de Marylland*, a les feuilles longues, étroites & unies à l'extrêmité, ſemblables à celles du ſaule : il ne ſe trouve que dans les fonds humides. Son bois eſt tendre, & le grain aſſez gros. Ses feuilles ne tombent point dans les pays tempérés ; mais il les perd dans ceux où l'hiver eſt rude. Il n'eſt jamais ni haut, ni gros. Son écorce eſt d'une couleur obſcure, & ſes feuilles d'un verd pâle. Le gland qu'il produit eſt petit & fort rare. 2°. Le *Chêne verd*, ainſi nommé, parce qu'il conſerve toujours ſes feuilles. Il s'éleve ordinairement à la hauteur de quarante pieds. Le grain de ſon bois eſt gros ; plus dur & plus rude que celui d'aucun autre chêne. Il croît ordinairement aux bords des marais ſalés. Son gland eſt fort agréable au goût. Les Sauvages en tirent une huile très-ſaine, & preſqu'auſſi bonne que celle d'amande. 3°. Le *Chêne-châtaignier* eſt le plus grand & le plus gros de l'Amérique ſeptentrionale : il ne croît que dans les meilleurs terreins. Son écorce eſt blan-

che & comme écaillée. Le grain du bois n'eſt pas beau, quoiqu'on s'en ſerve beaucoup pour la charpente. Ses feuilles ſont larges & dentelées comme celles du châtaignier, & ſes glands fort gros. 4°. On trouve dans ce pays une autre eſpece de chêne, dont les feuilles ſont larges d'environ dix pouces, & le gland eſt de groſſeur ordinaire. Cet arbre croît dans les mauvais terroirs, & ne s'éleve pas beaucoup. Son écorce eſt noire, & ſon bois n'eſt pas bon à brûler. 5°. Le chêne qu'on nomme *blanc, aux feuilles armées de pointes*, eſt commun dans la Caroline, & dans pluſieurs autres Provinces de la Floride. Ses feuilles ont les entaillures profondes, & les pointes fort aiguës. L'écorce & le bois ſont blancs. 6°. Le *Chêne d'eau* eſt une eſpece de chêne qui ne croît que dans les fonds remplis d'eau. Le bois ſert pour les colures. Il ne perd ſes feuilles que quand l'hiver eſt rude. Ses glands ſont petits & ſi amers, que les porcs n'y touchent pas. 7°. Le *Chêne rouge* eſt un grand arbre, qui a l'écorce d'un brun obſcur, très-épaiſſe, très-forte, & qu'on préfere à toute autre pour la

tannerie. Son bois eſt ſpongieux, peu durable, & d'un grain fort groſſier. Ses glands ſont de différentes formes, & ſes feuilles n'ont pas de figure déterminée.

Le *Chevre-feuille de la Caroline* reſſemble par ſes bouquets à notre chevre-feuille, quoiqu'ils n'aient pas la même couleur. Cette plante eſt encore aſſez commune dans la Virginie, & a très-bien pris en Angleterre. Elle a ordinairement deux ou trois tiges droites, & aſſez menues; mais dans les terreins gras, elles ſont de la groſſeur d'une canne, & montent juſqu'à ſeize pieds. Elles ſont garnies de petites branches, ſur leſquelles les fleurs ſont alternativement placées. Aux fleurs ſuccedent des capſules longues & pointues, qui contiennent une infinité de petites ſemences.

Grande Conſoude de l'Amérique, ou *Sideritis*. Sa racine pouſſe pluſieurs tiges rondes, liſſes, un peu pourprées, & d'environ quatre coudées de haut. Elles ſont toutes remplies de feuilles qui croiſſent ſans ordre, & qui ont la figure du plantain aquatique. En regardant le ſoleil à travers ces feuilles,

on voit qu'elles ſont percées de petites pointes, qui ſont occaſionnées par la friſure de ſes fibres. Elles ſont douces, & d'un verd très-éclatant. La fleur eſt fort tardive, manque même ſouvent. C'eſt une eſpece de panache jaune en touffe de petits tuyaux & de petits filamens, qui ſe réduiſent bientôts en poils follets. La racine eſt environnée de fibres, & toute la plante a l'odeur & le goût très-agréables. Elle eſt chaude, ſans âcreté, & fort aſtringente, d'une ſubſtance viſqueuſe & ſi vivace, qu'une de ſes tiges coupée ſe conſerve long-tems ſans eau. On en voit qui, ſuſpendues au plancher, y croiſſent & pouſſent des fleurs. Leur ſuc monte toujours, & quitte les feuilles d'en bas. Il n'y a point de ſimple qui referme mieux & plus promptement les plaies.

Le *Cyprès de la Louiſiane* eſt fort commun dans cette contrée, & il excede par ſa hauteur & par ſa groſſeur, tous les autres arbres qui y ſont. Il s'en trouve qui, près de terre, ont juſqu'à trente pieds de circonférence: mais elle diminue au point qu'à ſix pieds, elle a perdu un tiers de ſa groſſeur.

ſeur. Il ſort de ſa racine pluſieurs chicots, qui peuvent avoir depuis un pied de haut juſqu'à quatre. Leur tête eſt couverte d'une écorce rouge & unie; mais ils ne pouſſent ni branches, ni feuilles. Cet arbre ne ſe reproduit que de ſa ſemence, qui eſt ſemblable à celle des cyprès d'Europe, & qui contient une ſubſtance odoriférante. Le mâle produit une gouſſe, qu'il faut cueillir verte, & qui renferme un baume ſouverain pour les coupures. Le bois de cet arbre eſt incorruptible, excellent pour la fabrique des bateaux, pour la charpente, & pour couvrir des maiſons, parce qu'il a le grain léger & délié. Les perroquets aiment à faire leur nid ſur ſes branches, & ſe nourriſſent des pepins du fruit qui mûrit vers le mois d'Août.

L'*Elléborine* croît dans les lieux humides, a la racine bulbeuſe, & pouſſe une ſeule tige d'environ un pied de haut. En ſortant de terre, elle eſt environnée d'une ſeule feuille, qui lui ſert comme de fourreau, & qui, venant à s'épanouir, file droit, & finit en pointe. La fleur ſort du haut de la tige: elle eſt compoſée de dix feuilles,

dont trois ſont longues & d'un violet foncé : les trois autres plus courtes ont une couleur de roſe pâle, & ſont ordinairement renverſées. Un piſtil s'éleve du milieu de cette fleur.

L'*Érable à fleur rouge* eſt fort commun à la Caroline & à la Virginie. Il monte fort haut : mais ſa groſſeur n'eſt pas proportionnée. Ses fleurs, qui ſont petites & rouges, s'ouvrent au mois de Février, avant que les feuilles paroiſſent, & reſtent ſeules l'eſpace de ſix ſemaines. Il embellit les forêts, s'accommode aſſez des climats tempérés de l'Europe.

Le Canada produit deux ſortes de *Fumeterre*, dont l'une toujours verte, comme celle de l'Europe, peut ſervir aux mêmes uſages dans la médecine. Elle a la tige droite, haute d'un pied, ronde, liſſe, & parfumée d'une ſorte de pouſſiere, qu'on fait aiſément tomber avec le doigt. Ses feuilles ſont douces, découpées comme celles de la nôtre, mais plus grandes, & réſiſtent au froid. De petites tiges ſortent des ailes de la principale, au ſommet de laquelle les fleurs croiſſent en épis, de la figure de celles de la racine creu-

ſe, mais de couleur différente. Leur petit calice eſt couleur de chair, & lorſqu'elles ſont épanouies, elles ſont d'un jaune auſſi éclatant que l'or. Aux fleurs ſuccedent des gouſſes courbées en faucilles, & de couleur jaunâtre : elles contiennent des ſemences ſemblables à celles du millet, mais plus rondes. La racine eſt vivace, & jette plus de filamens que notre fumeterre. Ce ſimple, âcre & amer, eſt un puiſſant diurétique, & pouſſe les humeurs bilieuſes. Son ſuc éclaircit la vue, & les feuilles mâchées excitent la ſalivation.

L'autre eſpece de fumeterre du Canada meurt pendant l'hiver : mais ſi l'on a ſoin de couvrir ſa racine, elle provigne ſous terre. Cette racine qui n'a aucune ſaveur, conſiſte en deux petites boſſettes entourées de petits poils. Les feuilles ſont ailées, pointues comme celles du genievre, & de la même couleur que celles des autres fumeterres. Les tiges ſont d'un pourpre clair ; la fleur eſt blanche.

Le *Ging-ſeng du Canada* ſe trouve en pluſieurs endroits de cette contrée : on prétend que cette plante a les mê-

mes vertus que celle de la Chine.

L'*Héſidaron du Canada* s'éleve juſqu'à deux coudées dans les pays froids, & à une ſeule dans les pays tempérés. Elle a pluſieurs tiges anguleuſes & moëlleuſes, auxquelles quantité de fibres vertes, pâles, rougeâtres, forment une eſpece de cannelure. Au mois d'Août, elle produit des fleurs diſpoſées en épis, beaucoup plus grands que ceux de l'héſidaron commun. Leurs feuilles ſupérieures ſont auſſi plus rouges : leurs ailes ſont d'un rouge plus clair & plus pâle. Lorſque la fleur ſe fanne, on voit ſortir du milieu une gouſſe qui a la figure d'une faulx, noueuſe, fort dure, terminée en haut & en bas par une ligne rougeâtre. La racine eſt fibreuſe, noirâtre & pleine de ſuc. Toute cette plante jette une odeur agréable. On l'applique, avec ſuccès, ſur les humeurs froides, qu'elle fait réſoudre. Pluſieurs en font uſage dans les médecines, croyant qu'elle chaſſe les humeurs attachées aux ulceres.

L'herbe aux ſerpens à ſonnettes pouſſe une ſeule tige, qui peut avoir cinq ou ſix pieds de haut, & qui ſe

termine par une petite fleur jaune, de la figure d'un ſoleil. Ses feuilles n'ont pas toutes la même configuration. Quelquefois elle eſt ſeule, partagée en trois par de profondes entaillures : quelquefois il y en a trois ou cinq, qui ſont petites, ovales, longues, pointues, portées ſur un même pédicule, & forment comme une patte de dindon. Toutes ſont d'un beau verd. La fleur jette une odeur douce. La racine de cette plante étant broyée, eſt ſouveraine contre la morſure du ſerpent à ſonnettes.

Le *Jaſmin de la Floride* monte aſſez haut ſur les arbres & les buiſſons où il poſe ſes branches. Ses feuilles ſont rangées les unes vis-à-vis des autres, depuis les aiſſelles des branches, juſqu'à leur extrêmité. Ses fleurs qui ſont jaunes & de la figure des tubéreuſes, naiſſent entre les tiges & les branches : leurs extrêmités ſont coupées en cinq parties. Ses ſemences ſont plattes, ailées d'un côté, & renfermées dans une capſule oblongue, terminée en pointe. Lorſqu'elles ſont mûres, la capſule s'ouvre, en ſe repliant vers la tige, & les laiſſe tomber.

L'odeur de ce jaſmin eſt la même que celle de la violette jaune. On en a tranſporté en Angleterre, qui a fort bien réuſſi.

L'*Ipecacuanha d'Amérique* eſt connu en Virginie, ſous le nom de *pomme de Mai*; mais ce nom ne lui vient que du tems de ſa maturité, qui arrive dans ce mois. Cette plante s'éleve d'un pied & demi, & fleurit au mois de Mars. Sa fleur eſt compoſée de pluſieurs feuilles & de pluſieurs étamines jaunes, qui entourent un ovaire de figure ovale d'une ſeule coſſe, remplie de ſemences preſque rondes. Les feuilles de la plante reſſemblent aſſez à celles de l'aconit jaune. Sa racine paſſe pour un excellent émétique, & s'emploie comme vomitif.

Il y a dans ce pays pluſieurs ſortes de lauriers. Celui qu'on appelle *Tulipier*, s'éleve très-haut, & prend quelquefois juſqu'à trente pieds de circonférence. Les branches en ſont inégales, irrégulieres, & ſouvent recourbées. Ses feuilles, dont la figure approche de celles de l'érable, ont des pédicules de la longueur du doigt. La reſſemblance des fleurs de cet arbre avec

les tulipes, lui a fait donner le nom de tulipier. Elles ſont compoſées de ſept à huit feuilles, dont la partie ſupérieure eſt d'un verd pâle, & le reſte rouge, avec du verd entre-mêlé. Une enveloppe qui les renferme d'abord, s'ouvre & ſe recourbe en arriere, lorſqu'elles s'épanouiſſent. Le bois de l'arbre eſt aſſez dur.

Le *Laurier à fleurs odoriférantes* eſt un très-bel arbre. Son bois eſt blanc & ſpongieux; ſon écorce blanche; ſes feuilles ſont de la couleur du laurier commun; &, pendant tout l'été, les forêts ſont parfumées de l'odeur de ſes fleurs. Elles ſont blanches, compoſées de ſix feuilles: au milieu eſt un piſton conique, qui fait le commencement de ſon fruit. Après la chûte de la fleur, il croît juſqu'à la groſſeur d'une noix, couverte de nœuds & de petites éminences, qui s'ouvrent lorſqu'il eſt mûr, & laiſſent tomber de petites ſemences plattes, de la groſſeur d'une petite féve. Ces ſemences contiennent une amande, renfermée dans une coque très-mince, couverte d'une peau très-rouge. En ſortant de leurs cellules, elles ne tombent point à terre, mais

demeurent ſuſpendues par des filets blancs, longs d'environ un pouce. On en a tranſplanté en Angleterre, qui a fort bien réuſſi.

Le *Laurier rouge* vient en abondance dans la Caroline, & dans quelques endroits de la Virginie. Ses feuilles ont la figure de celles du laurier commun, & répandent une odeur aromatique. Ses baies ſont bleues dans leur maturité, & viennent ordinairement deux à deux, quelquefois trois à trois, attachées à des pédicules de deux ou trois pouces, & rouges comme leur calice, dont les bords ſont dentelés. Cet arbre eſt petit dans le Continent; mais dans les Iſles, & ſur le bord de la mer, on en voit de fort grands & fort droits. Le bois eſt d'un beau grain, & propre à faire des ouvrages curieux.

Le petit laurier de la Caroline n'eſt qu'un arbriſſeau, qui a le tronc fort mince, & n'excede pas ordinairement la hauteur de huit ou dix pieds. Ses feuilles ſont alternativement placées ſur des tiges d'un pouce de long. Entre ces feuilles, on voit paroître de petites fleurs blanches, compoſées de

cinq feuilles, qui environnent pluſieurs longues étamines, à tête jaune. On prétend qu'une décoction de ſa racine purifie le ſang, & fortifie l'eſtomac.

Lierre. Il y en a de deux eſpeces au Canada : ils ne conſervent point leurs feuilles pendant l'hiver. Le premier ſe nomme lierre à trois feuilles, parce qu'elles ſont ſoutenues trois à trois par de longs pédicules, dont on fait ſortir un ſuc blanc, qui, à l'air, devient noir comme de l'encre : on s'en ſert pour noircir les cheveux. Ses fleurs ſont petites, d'un blanc pâle ; elles font place à des baies en grappes, dont les grains contiennent une ſemence ronde, très-dure, de couleur cendrée, couverte d'une membrane ſeche & ridée. Ce lierre fleurit au mois de Juillet, & ſa ſemence eſt mûre en Septembre. Son bois eſt plus mou que celui du nôtre, & varie beaucoup dans ſa maniere de pouſſer. Tantôt il eſt droit & ſans appui ; tantôt il eſt rampant, tantôt il s'attache aux rejettons des autres arbres. Au pied d'un mur, il fait la même choſe que le lierre commun. Ses feuilles rougiſſent au tems des vendanges, ce qui lui a fait donner

en France le nom de *vigne du Canada :* mais il ne reſſemble à la vigne, ni par l'écorce, ni par la figure des feuilles : d'ailleurs, ſes baies ſont tout-à-fait différentes de celles du raiſin.

L'autre lierre, qu'on nomme le *Lierre à cinq feuilles*, a la tige de la nature du ſarment, noueuſe, moëlleuſe, & couverte d'une peau coriace, plutôt que d'une écorce. Il s'éleve auſſi haut que le mur ou l'arbre auquel il s'attache, & s'étend à proportion. Des pédicules qui ſortent alternativement des nœuds, ſoutiennent chacun cinq feuilles, attachées par de petites queues ; & dans l'intervalle des feuilles, il ſort, des deux côtés de la tige, une eſpece de petits clous, d'où naiſſent de petites fibres friſées, dont l'extrêmité forme un durillon. C'eſt avec ces fibres, que la plante s'attache à tout ce qu'elle rencontre. Elle forme ſur les murs une verdure fort agréable, & n'y cauſe aucun dommage.

Le *Liſton de la Caroline* a la fleur ſemblable à celle du liſton ordinaire ; mais ſa couleur eſt d'un pourpre tirant ſur le rouge, & ſes feuilles reſſemblent à la pointe d'une fleche. On prétend

qu'après s'en être frotté, on peut toucher un ſerpent à ſonnettes, ſans en craindre la moindre incommodité.

Le *Lychnis du Canada* ne differe du nôtre que par ſa grandeur. On pile les fibres qui ſortent de la racine, on les enveloppe dans un linge, on les jette au fond d'un tonneau, en y attachant un poids qui puiſſe les retenir au fond. Dans moins de trois mois, elles communiquent au vin un goût très-agréable. La racine mâchée rend auſſi l'haleine fort agréable. On aſſure encore qu'elle a toutes les vertus du nard & du lychnis d'Europe.

Le *Matagon* pouſſe une tige d'environ un pied de haut. Aux deux tiers, elle produit deux petites feuilles ovales, placées l'une vis-à-vis de l'autre. Sur l'extrêmité, il ſort ſix autres feuilles, qui ſont auſſi ovales, & longues d'un pouce. Au milieu de ces feuilles s'éleve un pédicule qui ſoutient un bouquet renfermé dans une enveloppe, compoſée de quatre feuilles blanches, ovales, longues de quatre ou cinq lignes, & diſpoſées en croix. Chaque fleur eſt à quatre pétales, portées ſur un calice légérement découpé en qua-

tre pointes. Ce calice devient un fruit en forme de baie ronde, charnue, d'un très-beau rouge, & de la groſſeur d'un pois, qui contient un noyau à deux loges. Les Sauvages mangent ce fruit.

On diſtingue dans ce pays deux eſpeces de myrthe; l'une qui ne s'éleve que d'environ trois pieds; l'autre s'éleve à douze, avec des feuilles moins larges; & c'eſt toute la différence qui ſe trouve entr'eux. La tige du dernier eſt tortue, & pouſſe irréguliérement ſes branches fort près de terre. Ses feuilles ſont longues, étroites, pointues, & dentelées. Au mois de Mai, les branches pouſſent des touffes oblongues de petites fleurs, qui reſſemblent aux chatons du coudrier. Ces touffes ſont placées alternativement, fort près les unes des autres, mêlées de rouge & de verd. Elles ſont ſuivies de petites grappes de baies bleues & fort ſerrées. Les pepins ſont renfermés dans un noyau dur & oblong, couvert d'une ſubſtance onctueuſe & farineuſe. C'eſt delà qu'on tire une ſorte de cire verte. Pour cet effet, lorſque ces baies ſont mûres, ce qui arrive aux mois de Novembre & de Décembre, on les

fait bouillir dans l'eau, juſqu'à ce que l'huile ſurnage, & on l'enleve, à meſure qu'elle paroît ſur la ſurface de l'eau. Elle durcit en ſe refroidiſſant, & devient d'un verd ſale : mais, en la faiſant bouillir, on la rend d'un verd plus clair. Les bougies qu'on fait de cette cire, durent & éclairent autant que les nôtres. La fumée qui en ſort, lorqu'elles s'éteignent, donne une véritable odeur de myrthe. Cette bougie a le défaut d'être extrêmement friable : mais on y mêle un quart de ſuif, ce qui, à la vérité, diminue la douceur & la netteté de la lumiere, & rend les bougies plus faciles à couler.

Le Noyer noir eſt fort commun dans les parties méridionales du Canada. Il eſt d'une hauteur extraordinaire. Ses feuilles ſont beaucoup plus étroites, plus unies & plus pointues que celles du noyer commun. La coque interne du fruit eſt ſi dure, qu'il faut un marteau pour la briſer ; l'externe eſt aſſez épaiſſe, & très-raboteuſe. Le fruit eſt très-huileux, & a le goût fort, ce qui n'empêche pas les écureuils & les autres animaux d'en manger. Les Sauvages le laiſſent

ſécher, & le mangent avec aſſez de plaiſir. Le bois de cet arbre eſt très-bon pour les ouvrages de menuiſerie : il eſt plus noir que celui du noyer ordinaire.

L'*Orignan du Canada* a les tuyaux aſſez ſemblables à une flûte de canne. Ses tiges ſont quarrées, & quelquefois à pluſieurs angles : elles ſont velues, & pouſſent pluſieurs branches. Les feuilles ſont longues, d'un verd clair, & couvrent toute la tige, juſqu'à la cime, où eſt la fleur. La baſe de cette fleur eſt environnée de dix ou douze feuilles, plus petites que celles des tiges. Cette fleur, qui reſſemble aſſez à celle de la ſcabieuſe, quoique plus baſſe & plus applatie, eſt compoſée de pluſieurs calices, d'où ſortent de petits tuyaux bien rangés, & couleur de pourpre. Ils ſe partagent en deux à leur extrêmité, & font place à deux ou trois filamens, dont la tête eſt de même couleur. Souvent au milieu de la fleur, il naît une tige longue de trois doigts, & terminée par une ſeconde fleur. Le velu des tiges n'eſt qu'un petit duvet qui les couvre. On aſſure que la plante ré-

pand une odeur de ſarriette. Le goût en eſt un peu âcre, & pique la langue comme le poivre ; mais ſa racine eſt tout-à-fait inſipide. Elle dure pluſieurs années, & fleurit aux mois de Juillet & d'Août.

On trouve au Canada deux eſpeces de *Panacé*. La premiere croît dans toutes ſortes de terroirs, même entre les cailloux. Sa racine, qui eſt de la groſſeur du pouce, a plus d'un pied de long. La tige, qui eſt d'un pourpre obſcur, ſe diviſe par des jointures qui ont des nœuds, pouſſe pluſieurs branches, & renferme une moëlle cartilagineuſe. Les feuilles, dont pluſieurs ſont ſoutenues par un ſeul pédicule, ont preſque la figure d'un cœur terminé en pointe, & ſont dentelées autour. Des nœuds de la tige, il ſort des pédicules qui l'enveloppent, & d'où ſort la grappe. Au milieu de l'été, toutes les tiges ſont chargées de fleurs & de baies en grappes. Les premieres reſſemblent d'abord à celles de la vigne, blanchiſſent enſuite, & ſe changent en baies, qui, de vertes, deviennent rouges, & d'un goût fort agréable. Ce ſont les baies qui contiennent

les ſemences. Les feuilles & la racine ont le même goût que celles du panacé : mais celui du fruit eſt plus délicat, & les cuiſiniers en font uſage. La plante meurt & renaît tous les ans. On vante la beauté de ce panacé.

L'autre, qu'on nomme le *Panacé muſqué*, s'éleve d'environ deux coudées : ſa racine eſt blanche, longue & charnue. Les premieres feuilles qu'elle pouſſe, ſont longues, larges, légérement dentelées ; & celles qui viennent enſuite, ſont découpées preſque juſqu'au nerf. Elles ont ordinairement un pied de long, & s'étendent autour de la racine, près de terre, car la tige n'en a qu'une petite informe, comme mutilée, ſituée à la naiſſance des branches, où elle paroît ſervir de lien pour ſoutenir le poids d'une ombelle fort peſante, qui termine toutes les tiges. Les fleurs de ces ombelles ſont blanches, comme celles du panacé commun, & répandent aſſez loin une odeur agréable de muſc. Les feuilles ont un goût âcre qui prend un peu au nez. Ce panacé fleurit dans le cours des mois de Septembre & d'Octobre.

Le *Peuplier noir* ne vient que dans

la Caroline. Il eſt fort haut, & ſes branches s'étendent beaucoup. Ses ſemences, dont la récolte ſe fait avant le mois d'Avril, ſont diſpoſées en grappes, & revêtues d'une ſubſtance coronneuſe. Sur les plus gros boutons de l'arbre, on trouve un baume odoriférant. Ses feuilles ſont dentelées & très-grandes.

Le *Pacanier* produit une noix de la figure & de la groſſeur d'un gros gland. Il y en a dont la coque eſt mince, d'autres l'ont plus épaiſſe & plus dure. Leur goût eſt agréable. L'arbre eſt fort haut, & reſſemble aſſez au noyer d'Europe. Arbres fruitiers.

L'*Aciminier* eſt un arbriſſeau d'un bois tendre. Son écorce eſt mince, ſes feuilles ſont longues & larges comme celles du châtaignier, mais d'un verd plus foncé. Son fruit eſt de la longueur du doigt, & peut avoir un pouce de diametre. Il a la chair tendre, un peu ſucrée, & ſemée d'une graine qui reſſemble à celle du melon d'eau.

Le *Piakiminier* eſt un aſſez bel arbre. Il s'éleve à la hauteur ordinaire du prunier. Ses feuilles ſont à cinq pointes; ſon bois eſt médiocrement

dur, & ſon écorce fort rude. Le fruit eſt ce qu'on appelle à la Chine *Figue caque*. Il a la figure d'une prune de damas; mais il eſt un peu plus gros, a la peau tendre, la ſubſtance aqueuſe, la couleur rouge, & le goût fort délicat. Il renferme des graines qui different peu de celles de l'acimine.

Plantes communes.

Le *Pied de veau de l'Amérique* croît dans les foſſés & les baſſes eaux, s'éleve de trois ou quatre pieds. Ses feuilles ſont attachées à de longues tiges pleines de ſuc : elles ſortent d'une racine tubéreuſe. Toutes portent à leur extrêmité une grande capſule verte, qui contient pluſieurs baies de même couleur, & de figure ronde; les unes de la groſſeur d'une balle de mouſquet, les autres de moitié plus petites. Cette capſule, qui eſt de la groſſeur d'un œuf de poule, s'ouvre lorſqu'elle eſt mûre, & laiſſe voir les baies qui, dans leur maturité, demeurent vertes, & ſont fort tendres. Bouillies avec les viandes, elles ſont bonnes & ſaines; crues, elles paroiſſent extrêmement chaudes & aſtringentes.

La *Pimpernelle du Canada* ſort d'une

racine fort étendue & fort chargée de fibres charnues. Sa maîtreſſe tige eſt ronde & pleine de nœuds, d'où naiſſent pluſieurs autres tiges de la même couleur & de la même forme que la pimpernelle de l'Europe. Les fleurs qui naiſſent au haut des tiges, forment un épi fort long, & s'épanouiſſent les unes après les autres, en commençant par le bas. Chaque fleur eſt formée de quatre feuilles en forme de croix ſur un petit vaſe un peu arrondi, & qui a quatre cavités, d'où ſortent trois ou quatre filamens. Elle eſt preſque toujours verte : mais elle finit par prendre une couleur blanchâtre. Malgré ces ſingularités, la plante a le même goût & la même ſaveur que la nôtre.

Le *Plane* eſt fort commun dans les parties méridionales du Canada. Ses feuilles ſont larges, ont cinq pointes, ſont dentelées, d'un verd clair, un peu velues pardeſſus. Les capſules qui renferment la ſemence ſont rondes, attachées à un pédicule de quatre ou cinq pouces de long. Le fruit reſſemble à celui du plane oriental. L'écorce de l'arbre eſt unie, ordinairement mê-

lée de blanc & de verd. On prétend que la pellicule intérieure de ſa racine, bouillie dans l'eau, eſt un remede infaillible pour toutes ſortes d'écorchures. On baſſine la plaie avec l'eau, & on met deſſus un peu de cendre de la pellicule même.

La *Racine de la Chine* eſt une eſpece de *Smilax*, dont les racines tubéreuſes & diviſées en pluſieurs nœuds, pouſſent pluſieurs tiges noueuſes, épineuſes, pliantes, & de la groſſeur d'une canne. Elles s'élevent ordinairement à vingt pieds, & s'attachent aux arbres & aux buiſſons. En Automne, cette plante produit des grappes de baies noires & rondes, attachées à une queue pendante d'environ trois doigts. Chaque baie contient une ſemence ronde & très-dure. Les racines ſont fort tendres & pleines de ſuc, en ſortant de terre; mais l'air leur fait prendre toute la dureté du bois : on en fait une liqueur fort vantée pour purifier le ſang. Au printems, on en mange les tiges comme des aſperges.

La *Roquette du Canada* eſt une eſpece d'arbriſſeau qui s'éleve juſqu'à cinq pieds de haut, lorſque ſa racine

qui eſt blanche & fibreuſe rencontre un terroir qui lui convient. Il pouſſe pluſieurs branches rondes & couvertes d'une bourre aſſez rude. Les feuilles ſont longues, pointues, inégalement dentelées, & revêtues d'un duvet léger. Elles ont, comme toutes les eſpeces de roquettes, le goût un peu aigre dans leur nouveauté, & fort âcre dans leur maturité. Les fleurs, qui paroiſſent en grande quantité aux mois de Juin & de Juillet, ſont jaunes, & n'ont que quatre feuilles, avec un piſtil & quatre étamines. Lorſque la fleur eſt tombée, le piſtil devient une groſſe gouſſe, alongée, droite, & remplie de petites ſemences d'une ſaveur fort douce, qui ſont mûres au mois d'Août, & tombent au mois de Septembre.

Le *Sabot de la Vierge* a la racine ſemblable à celle de l'ellébore noir. Sa tige s'éleve d'un pied. Ses feuilles ſont larges, & veinées dans toute leur longueur, & de la nature du plantain. Sa fleur, quelquefois unique, quelquefois double, eſt couronnée en ſabot: elle eſt compoſée de deux ou trois feuilles, du milieu deſquelles s'éleve

une petite pellicule un peu arrondie, qui s'ouvre par le haut, & repréſente l'ouverture du ſabot. Sa couleur eſt un pourpre foncé. On trouve une différence conſidérable entre ce ſabot & celui qui étoit déja connu ſous le même nom ; il a plus de feuilles ; la pellicule qui forme la figure du ſabot, eſt jaune.

Le *ſang de dragon du Canada* vient à l'ombre, & dans les lieux pierreux. Sa fleur eſt à huit pétales diſpoſés en rond : ſon fruit eſt une gouſſe large de cinq ou ſix lignes dans ſon milieu, a deux panneaux appliqués ſur un chaſſis auquel tiennent de petits cordons qui nourriſſent les ſemences. Sa racine eſt à genouillet, garnie de fibres d'un demi-pouce de groſſeur : elle produit pluſieurs tiges longues d'un pied, dont chacune ſoutient une feuille de cinq à ſix pouces dans toutes ſes dimenſions, rondes, inciſées comme celles du figuier. De la même racine s'élevent d'autres tiges, moins longues, qui n'ont point de feuilles, mais qui portent des gouſſes après les fleurs. La racine eſt rouge, & rend un ſuc couleur de ſang : on l'emploie pour teindre les cabinets.

La *Sarraſine*, le *Saſſafras* ſont fort communs dans ces pays.

Le *Savinier* des Alpes vient auſſi dans le Canada. Il ne s'éleve pas fort haut : mais ſes branches s'étendent beaucoup. Ses feuilles qui ſont très-épineuſes à la cime, ſont âcres & brûlantes. Ses baies, car il eſt ſtérile, ont la même odeur que celles du Savinier qui portent des fruits : mais les unes ſont rougeâtres, les autres de couleur céleſte : elles ſont de la groſſeur des grains de genievre, & ſont précédées par de ſimples rudimens, ſoutenus par des pédicules courbés & compoſés de tubercules, au nombre de trois, de quatre ou de cinq. La principale vertu de ces baies eſt de faire mourir les vers qui ſont dans le corps. Les feuilles broyées & mêlées avec du miel, nettoient les ulceres, & font réſoudre le charbon.

Le *Seneka*, ou la racine contre les ſerpens à ſonnettes, eſt une des plantes les plus eſtimées de l'Amérique. Sa racine eſt vivace, longue de quatre ou cinq pouces, groſſe comme le petit doigt, tortueuſe, partagée en pluſieurs petites branches, garnie de

fibres latérales, & d'un côté saillante, qui s'étend dans toute sa longueur. Elle est jaunâtre en dehors, blanche en dedans, d'un goût âcre, un peu amer & légérement aromatique. Elle pousse plusieurs tiges, les unes droites, les autres couchées sur terre, menues, jaunâtres, simples, sans branches, cylindriques, lisses, foibles, & d'environ un pied de long. Ces tiges sont chargées de feuilles ovales, pointues, alternes, longues d'un pouce, lisses, & qui deviennent plus grandes, à mesure qu'elles approchent plus du sommet. Les mêmes tiges sont terminées par un petit épi de fleurs clair-semées, semblables à celles du poligule ordinaire, mais plus petites, alternes, & sans pédicules. On distingue la racine du seneka par cette côte membraneuse & saillante qui regne d'un seul côté dans toute sa longueur. Les Sauvages prétendent qu'elle arrête les effets du serpent à sonnettes. Elle est bonne pour l'épaississement du sang.

La plante qu'on nomme *Serpentaire de Virginie*, pousse quelquefois trois tiges, sur lesquelles ses feuilles, qui

qui ſont longues de trois pouces, ſont rangées alternativement. Ses fleurs naiſſent contre terre ſur des pédicules d'un pouce de long. Leur figure approche de celle de l'Aſtolochie. Leur couleur eſt un pourpre foncé. Elles ſont place à des capſules rondes, canelées, qui contiennent pluſieurs petites ſemences qui ſont mûres au mois de Mai. La racine de cette plante eſt fort eſtimée; mais, comme elle multiplie beaucoup, on ne la vend pas cher.

Le *Smilax à feuilles de laurier*, a effectivement les feuilles de la même couleur & de la même conſiſtance que celles du laurier mâle; mais leur figure approche plus de celles du laurier femelle. Elles n'ont de veines ſenſibles que celles du milieu. Ses fleurs ſont petites & blanchâtres. Le fruit croît en grappes rondes. Ce ſont des grains noirs, dont chacun ne renferme qu'une ſemence dure qui mûrit au mois d'Octobre. Elle ſert de nourriture à diverſes ſortes d'oiſeaux, principalement à une fort belle eſpece de geai. Cette plante pouſſe pluſieurs tiges vertes qui montent ſouvent à plus de

ſeize pieds de haut, & deviennent ſi épaiſſes, qu'en été elles forment un maſſif impénétrable au ſoleil, & offrent en hiver une retraite tempérée pour les beſtiaux.

Le *Solanum à trois feuilles* vient principalement dans les bois couverts. Il ne produit qu'une ſeule tige qui monte toute droite à la hauteur de cinq ou ſix pouces. De ſon ſommet ſortent trois grandes feuilles pointues, placées en triangle, pendantes, chacune à trois côtés & bigarrées de taches vertes, plus ou moins foncées. Il ſort entr'elles une fleur violette, compoſée de trois feuilles droites & longues. Le calice eſt diviſé en trois, & la racine de la plante eſt tubéreuſe.

Il y a une autre eſpece de ſolanum qui eſt propre au Canada. Il pouſſe de ſa racine, qui eſt auſſi tubéreuſe, une tige ronde, verte, du milieu de laquelle ſortent trois feuilles poſées les unes vis-à-vis des autres. Elles ſont fort larges, & ſe terminent en pointe; leur couleur eſt d'un verd obſcur. De l'extrêmité de la tige, il ſort une fleur compoſée de ſix feuilles un peu panchées, dont les trois in-

férieures ſont vertes & plus petites ; les trois autres ſont plus larges, plus longues & d'un pourpre obſcur. Il vient au milieu de cette fleur une petite pomme qui noircit en mûriſſant, & qui porte une ſemence qui eſt ſemblable à celle du ſolanum des jardins. Quelquefois la fleur de ces plantes eſt blanche. Elles fleuriſſent au mois de Mai, & la graine eſt mûre dans le mois ſuivant, & dans le mois de Juillet tout diſparoît, au point qu'il ne reſte plus que la racine.

Le *Souchet de l'Amérique* a les feuilles ſemblables à celles du poireau : mais elles ſont plus longues & plus déliées. Son tuyau, qui n'eſt pas différent de celui du jonc noueux, s'éleve d'une coudée & demie. Sa fleur eſt petite, ſa racine déliée, fort longue, compoſée de boſſettes rondes & velues, un peu éloignées les unes des autres. Les Eſpagnols les enfilent comme un chapelet & les nomment patenôtres de Sainte Héleine, parce qu'ils découvrirent cette plante au Cap Sainte Héleine, dans la Floride, à l'embouchure du Jourdain. Les boſſettes expoſées au ſoleil deviennent très-dures ;

noires en dehors & blanches en dedans. Elles ont le goût aromatique du galanga. On les croit ſeches, chaudes preſqu'au quatrieme degré, un peu aſtringentes & réſineuſes. Les Sauvages broient la plante entre deux pierres & ſe frottent le corps du ſuc qui en ſort. Ils prétendent qu'il affermit leur chair. Réduite en poudre & priſe dans du vin, elle facilite l'écoulement des urines. Priſe dans un bouillon, elle appaiſe les maux de poitrine. On en fait auſſi des emplâtres qui arrêtent le flux de ſang. Enfin elle fortifie l'eſtomac, & guérit les maux de l'utérus.

La *grande Starice* de l'Amérique ſeptentrionale differe de la commune par la largeur de ſes feuilles, par la couleur & par la nature de ſes fleurs. Sa racine eſt fort longue & preſque ſans filamens. Ses feuilles, qui ont trois pouces de long ſur un de large, ſont d'un verd obſcur, quoique fort net. Elles vont toujours en diminuant : mais leur pointe eſt émouſſée. Elles viennent en rond, ſortent immédiatement de la racine avec deux nerfs comme celles du plantain. Du milieu

de chaque feuille il s'éleve une ou deux petites tiges ou longs pédicules terminés par un petit bouton de ſubſtance membraneuſe qui s'ouvre peu à peu ſans ſe rompre, & laiſſe paſſer une fleur blanche. La fleur ſe replie en deſſous, & forme, en ſe condenſant, une enveloppe très-juſte à ſa tige. La plante eſt froide & ſeche, ſouveraine pour arrêter les deſcentes du fondement & de l'utérus, même lorſqu'il y a inflammation. On lui attribue d'ailleurs un acide qui la rend excellente pour les fievres putrides & pour toutes ſortes d'ulceres. Cette plante a de ſi bonnes qualités, qu'on la nomme la plante précieuſe.

Le *Thalietrum* de l'Amérique n'a qu'une reſſemblance imparfaite avec celui des anciens : ſes feuilles ſont plus belles & en plus grand nombre. Sa hauteur eſt de deux coudées. Sa racine pouſſe pluſieurs tiges d'un pourpre foncé, partagées par des nœuds d'où ſortent d'autres tiges plus petites, ſéparées des principales par des valvules blanchâtres. Les feuilles ont la même figure & ſont rangées dans le même ordre que celles de l'*Ancholie* ;

mais elles ſont d'un verd mêlé de blanc. Les tiges ſont terminées par des bouquets de fort petites fleurs, dont les boutons ſont d'un pourpre clair, & ſe diviſent en cinq feuilles qui découvrent une infinité de petits filamens à têtes jaunes. Au mois de Juillet, ces filamens deviennent des graines allongées & triangulaires, avec une boſſette ou un durillon de ſubſtance membraneuſe ſur chaque angle. La plante paroît d'une ſaveur fort douce; mais en la mâchant, on la trouve graſſe, gluante & d'une âcreté qui pique la langue. Pilée, elle s'applique avec ſuccès ſur les plaies; cuite à l'eau, elle facilite la ſuppuration.

Le *Treſle* du Canada eſt un antidote qui tire ſa vertu de ſa chaleur & de ſa qualité attractive. Il s'éleve juſqu'à une coudée. Sa tige eſt mince, de la nature du jonc, d'une couleur pourpre, tirant ſur le noir: elle pouſſe, preſqu'au ſortir de la racine, des verges qui ſe diviſent en pluſieurs petites. Chacune d'elles a trois feuilles ſemblables à celles du lotus ou du mélilot, mais plus pointues & plus étroites, attachées à un pédicule aſſez long, un peu velues

& gluantes. Lorſqu'on les rompt, elles ne portent aucune odeur : mais lorſqu'on les touche, elles s'attachent aux doigts, & répandent une odeur qui reſſemble, dans les jeunes plantes, à celle de la rue, & qui eſt bitumineuſe dans les vieilles. Chaque verge eſt terminée par une fleur qui eſt pourprée, compoſée de trois petites feuilles qui ſe retirent en arriere, & d'une quatrieme repliée en dedans, pardeſſus laquelle s'élevent trois petits filamens à têtes blanches. Les quatre feuilles de la fleur ſont blanches auſſi en dedans & purpurines en dehors. Lorſqu'elles tombent, on voit paroître à leur place des gouſſes qui deviennent longues d'un doigt, ſont gluantes & velues comme les feuilles de la plante, vertes d'abord, enſuite pourprées. Elles renferment des ſemences larges & oblongues comme celles du cytiſe, & qui ont le même creux que la féve purgative. La racine eſt longue, fibreuſe, fort chaude, & pique la langue. Cette plante ne parvient point en France à ſa maturité, même à ſa hauteur naturelle.

Le *Troêne à baies violettes & à feuilles de laurier* eſt un très-bel ar-

briſſeau. Il s'éleve ordinairement juſqu'à la hauteur de ſeize pieds : le tronc a ſix, quelquefois huit pouces de diametre. Ses feuilles ſont d'un verd vif, & plus liſſes que celles du laurier commun, auquel il reſſemble par ſa forme. Au mois de Mars, on voit ſortir d'entre ſes feuilles des épines longues de deux ou trois palmes, & couvertes de petites fleurs blanches, qui ſont compoſées de quatre feuilles, attachées vis-à-vis des autres par des pédicules d'un demi-pouce de long. Les fruits qui leur ſuccedent, ſont des baies rondes, à peu près de la groſſeur de celles du laurier, & couvertes d'une peau violette : elles renferment un noyau qui les ſépare par le milieu.

Le *Tupelo* eſt aſſez commun dans la Caroline & dans les contrées voiſines : il a le tronc fort gros, proche de terre, & devient fort grand. Ses feuilles ſont fort larges, avec des entaillures irrégulieres. Ses fleurs naiſſent aux côtés de ſes branches, & ſont attachées à des pédicules d'environ trois pouces de long : elles conſiſtent en pluſieurs petites feuilles étroites,

verdâtres, poſées ſur le haut d'un corps ovale, qui eſt le rudiment du fruit. Le calice eſt au deſſous, & ſe partage en quatre. Ce fruit reſſemble par la groſſeur & la couleur aux petites olives d'Eſpagne. Il renferme un noyau dur, mais canelé. Le bois de l'arbre eſt blanc, mou & ſpongieux. Ses racines approchent de la conſiſtance du liege, & ſervent aux mêmes uſages. Ce tupelo aime les terroirs humides, & croît dans les endroits les moins profonds des rivieres.

On trouve dans le même pays un autre tupelo, qui eſt même plus commun que le précédent. Ses feuilles ne ſont pas dentelées, & ſa fleur eſt plus petite. Il s'éleve ordinairement fort haut, & ſes branches, quoique fort étendues, font un bouquet aſſez régulier. Son tronc eſt droit, & ſes feuilles reſſemblent à celles de l'olivier femelle. En automne, toutes ſes branches ſont couvertes de fruits noirs & ovales, attachés à de longs pédicules, & garnis d'un noyau dur, canelé, applati. Quoiqu'il ſoit âcre & amer, les ours & les autres bêtes fauves en font leur nourriture. Le grain du

bois eſt rude & friſé, ce qui le rend propre pour tous les uſtenſiles qui ſervent à l'agriculture.

L'Amérique ſeptentrionale produit deux eſpeces de *Valérienne*. Elles ont toutes deux les feuilles ſemblables à celles de l'ortie; mais l'une a les fleurs violettes & l'autre blanches. Les feuilles de la premiere eſpece ſont un peu plus découpées, & les fleurs violettes approchent un peu plus de l'acinus ou baſilic ſauvage. La racine de ces deux plantes eſt fibreuſe, & ne pénetre pas beaucoup en terre: elle prend même plus de vigueur, lorſque ſes fibres ſont découvertes. Ces deux valériennes ſont ſupérieures à la nôtre. Leur racine mâchée embaume la bouche, & pique enſuite la langue comme la canelle. Il en ſort pluſieurs tiges creuſes, rondes, noueuſes, liſſes, hautes d'une coudée, & ſe partagent en pluſieurs autres. Les feuilles naiſſent deux à deux, juſqu'à l'extrêmité des tiges, & ne reſſemblent pas mal à celles de la grande ortie; mais elles ſont moins piquantes & d'un verd plus clair. Chaque tige eſt terminée par une aſſez groſſe touffe de fleurs

blanches, fort petites, ſemblables à celles de notre valérienne, mais en plus grand nombre. Elles paroiſſent au mois de Septembre, & ſont remplacées par de petites ſemences longues, que le vent emporte bientôt. L'hiver, toutes les tiges ſechent & tombent; il ne reſte que la racine, en quoi ces valériennes different de la nôtre. Celles de l'Amérique croiſſent & fleuriſſent en France.

§. IV.

Animaux du Canada.

Quadrupedes.

LA rigueur du froid qu'on reſſent dans ce pays, n'empêche pas qu'il ne ſoit très-peuplé d'animaux de toutes les eſpeces : les uns le quittent en hiver pour en chercher un plus doux : les autres ſont capables de ſupporter le froid le plus terrible; d'autres enfin ont un inſtinct admirable pour s'en garantir.

Nous commencerons cet article par le Caſtor, auquel on doit, ſans contredit, le premier rang parmi tous les ani-

maux qui ſont au Canada. Toutes les relations de ce pays contiennent de longues deſcriptions de ce curieux animal : mais nous donnons la préférence à celle des Miſſionnaires.

Le Pere Charlevoix dit que cet animal n'étoit pas inconnu en Europe, avant la découverte de l'Amérique. On trouve dans les anciens titres des Chapeliers de Paris divers réglemens pour la fabrique des chapeaux Bievres. Caſtor & Bievre ſont différens noms du même animal : mais ſoit que le Bievre ſoit devenu rare en Europe, ſoit que ſon poil n'ait pas la même bonté que celui du Caſtor d'Amérique, on ne parle plus du premier que par rapport au *Caſtoreum*. On ne l'a même jamais vanté comme un animal curieux ; ce qui vient, peut être de ce qu'on ne l'a pas examiné d'aſſez près, ou de ce qu'il n'a que les propriétés du Caſtor terrier, qui eſt une autre eſpece.

Le Caſtor. Le Pere Charlevoix.

Le Caſtor du Canada eſt un quadrupede amphibie, qui peut cependant vivre ſans aller dans l'eau : il ne peut même y reſter long-tems ; mais il a beſoin de s'y baigner quel-

quefois. Les plus grands Caſtors ont un peu moins de quatre pieds, ſur environ quinze pouces d'une hanche à l'autre, & peſent ſoixante livres. Leur couleur eſt différente, ſuivant la différence des climats où ils ſe trouvent. Dans les lieux avancés vers le Nord, ils ſont tout-à-fait noirs ; mais il s'y en trouve de blancs. Le caſtor eſt brun dans les climats plus tempérés, & ſa couleur s'éclaircit à meſure qu'on deſcend au Sud. Chez les Illinois les caſtors ſont preſque fauves, & l'on y en voit même qui ſont couleur de paille. On obſerve que plus ils ſont noirs, moins ils ſont garnis de poil. Celui qui eſt ſur le dos, peut avoir deux pouces de longueur : mais il diminue en approchant de la tête & de la queue. Il eſt rude, gros, luiſant, & n'eſt d'aucun uſage. Celui qui eſt ſur le reſte du corps, à l'exception des pattes, où il eſt fort court, fait un duvet fin, épais & long d'un pouce : c'eſt celui qu'on emploie. On le nommoit autrefois en Europe *Laine de Moſcovie*. Il fait l'habit du caſtor ; l'autre ne lui ſert que d'ornement : peut-être lui aide-t-il à nager.

On prétend que cet animal vit

quinze ou vingt ans. La femelle porte quatre mois, & ſa portée eſt de quatre petits. Elle a quatre mamelles, deux ſur le grand pectoral, entre la ſeconde & la troiſieme des vraies côtes ; les deux autres ſont environ quatre doigts plus haut. Les muſcles de cet animal ſont extrêmement forts, & d'une groſſeur qui n'a point de proportion avec ſa taille. Ses inteſtins ſont fort délicats, ſes os très-durs. Ses deux mâchoires ſont preſque égales, & d'une groſſeur extraordinaire. Chacune eſt garnie de dix dents, deux inciſives & huit molaires. Les inciſives ſupérieures ont deux pouces & demi de long, les inférieures en ont plus de trois, & ſuivent les courbures de la mâchoire, ce qui leur donne une force ſurprenante dans de ſi petits animaux. On remarque auſſi que les dents des deux mâchoires ne ſe répondent pas exactement. Les ſupérieures débordent aſſez avant ſur les inférieures, de maniere qu'elles ſe croiſent comme les deux tranchans d'une paire de ciſeaux. La longueur des unes & des autres eſt le tiers de leur racine. La tête d'un caſtor offre, à peu près, celle d'un rat de montagne ; il

a le muſeau alongé & les yeux petits, les oreilles courtes, rondes, velues par dehors, ſans poil en dedans. Ses jambes ſont courtes, principalement celles de devant : elles n'ont pas plus de quatre pouces de long, & reſſemblent à celles du bléreau. Les ongles en ſont taillés de biais & creux comme le tuyau des plumes. Les pieds de derriere ſont plats & garnis de membranes entre les doigts. Le caſtor peut marcher, mais lentement, & nage tout auſſi-bien que les autres animaux aquatiques. D'ailleurs par ſa queue il eſt tout-à-fait poiſſon, & ſa chair peut être mangée les jours maigres. Les Sauvages la gardent après l'avoir fait boucaner, ce qui ne lui ôte point un goût ſauvage qu'elle ne perd qu'après avoir été cuite à l'eau. Avec cette préparation, elle devient très délicate & très-ſaine. On la croit même auſſi nourriſſante que celle du veau. Bouillie, elle demande quelque choſe qui en releve le goût : mais à la broche, elle ſe mange ſans aucun apprêt.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans le caſtor, eſt ſa queue. Elle

eſt preſque ovale, large de quatre pouces à ſa racine, de cinq au milieu, de trois à l'extrêmité, épaiſſe d'un pouce, & longue d'un pied. Sa ſubſtance eſt une graiſſe ferme, ou un cartilage tendre, qui reſſemble à la chair de marſouin : mais elle ſe durcit quand elle eſt gardée. Elle eſt couverte d'écailles, qui ſont héxagones, & d'une demi-ligne d'épaiſſeur ſur trois ou quatre de longueur, appuyées les unes ſur les autres comme celles des poiſſons. Une pellicule très-délicate leur ſert de fond : elles ſe tirent aiſément après la mort de l'animal.

Selon toutes les apparences, les anciens n'ont pas connu les véritables teſticules de cet animal ; ſans doute, parce qu'ils ſont fort petits & cachés ſous les aînes. Ils prenoient pour teſticules quatre bourſes qui ſont dans le bas-ventre de l'animal. Les deux premieres ont la figure d'une poire, & communiquent enſemble, comme les deux poches d'une beſace. Les deux autres, qu'on appelle inférieures, ſont arrondies par le fond. Les premieres renferment une matiere ré-

ſineuſe, mollaſſe, adhérente, mêlée de petites fibres grisâtres en dehors, jaunâtres en dedans, d'une odeur pénétrante, fort déſagréable, & qui s'enflamme aiſément. C'eſt le véritable *Caſtoreum*. Il durcit à l'air dans l'eſpace d'un mois, devient brun, caſſant, friable. Si l'on eſt preſſé de le faire durcir, on le met dans une cheminée. Le Caſtoreum qui vient de Dantzick eſt cependant plus eſtimé que celui qui vient du Canada. Les propriétés du Caſtoreum ſont d'atténuer les matieres viſqueuſes, de fortifier le cerveau, d'abaiſſer les vapeurs, de provoquer les mois aux femmes, d'empêcher la corruption, & de faire évaporer les mauvaiſes humeurs par la tranſpiration. Il ne s'emploie pas avec moins de ſuccès contre l'épilepſie, la paralyſie, l'apoplexie & la ſurdité.

Les poches inférieures contiennent une liqueur onctueuſe qui reſſemble au miel. Sa couleur eſt d'un jaune pâle; ſon odeur fétide, peu différente de celle du Caſtoreum, mais un peu plus foible. Elle ſe condenſe en vieilliſſant, & prend la ſubſtance du ſuif. Cette liqueur eſt réſolutive, & fortifie les nerfs.

Les anciens étoient perſuadés, mais ſans fondement, que cet animal, ſe voyant pourſuivi par les chaſſeurs, coupoit ces prétendus teſticules, & les abandonnoit pour ſauver ſa vie. C'eſt cependant à cette fable qu'il doit ſon nom de *Caſtor*.

On ſait que le poil de caſtor eſt très-précieux pour les Chapeliers. Ils en diſtinguent deux ſortes; le *Caſtor ſec*, & le *Caſtor gras*. Le Caſtor ſec vient d'une peau, dont on n'a point encore fait d'uſage; & le caſtor gras vient de celle que les Sauvages ont employée à faire leurs robes. Ils mettent le poil en dedans; le grand tombe bientôt; il ne reſte que le duvet, qui a déja été engraiſſé par l'apprêt qu'on y a mis pour le rendre ſouple, & reçoit encore de l'onctuoſité par la tranſpiration des Sauvages, qui ne quittent leurs robes ni jour ni nuit pendant l'hiver. De cette maniere, il devient très-propre au feûtrage: les Chapeliers, pour employer le ſec, ſont obligés de l'apprêter avec l'eau-forte. On aſſure que pour être dans toute ſa bonté, il doit avoir été porté quinze ou dix-huit mois. Les Sauvages

ne ſe ſeroient, ſans doute, jamais imaginé que leurs vieilles hardes euſſent été ſi précieuſes : mais c'eſt un avantage qu'on n'a pu leur cacher long-temps.

Il y a, dans l'Amérique ſeptentrionale, une autre eſpece de Caſtors, qu'on appelle *Caſtors terriers*. Ils reſſemblent plus aux Bievres, ou Caſtors de l'Europe. On les diſtingue des premiers par leur maigreur, & par le peu de poil qu'ils ont ſur le dos. Ils ſe logent ſous terre, où ils pratiquent un chemin-couvert pour aller à l'eau. On en trouve en Allemagne, ſur l'Ebre, en France, ſur le Rhône, ſur l'Iſere & l'Oiſe : mais ils ſont plus communs en Pologne.

On ſait que les Caſtors ſont amphibies, & qu'ils vivent en ſociété : ils conſtruiſent toujours leurs cabanes ſur le bord des rivieres, des étangs, ou des lacs. On ne peut aſſez admirer l'art avec lequel ils les compoſent. Trois ou quatre caſtors attaquent un gros arbre, & parviennent à l'abattre avec leurs dents. Leurs meſures ſont priſes avec tant de juſteſſe, que pour s'épargner la peine de le voiturer, ils le font toujours tomber du côté de

l'eau. Ils le mettent en pieces, qu'ils roulent vers l'endroit où elles doivent être placées. Elles ſont plus ou moins groſſes, plus ou moins longues, ſuivant la nature du lieu où elles doivent être placées. Ils commencent par faire une digue, pour arrêter le courant de l'eau. Quelquefois ils en font les fondemens avec de groſſes pieces de bois qui portent à plat; d'autres fois, ils ſe ſervent de pieux, qui ne ſont, tout au plus, que de la groſſeur de la cuiſſe: mais ils ſont ſoutenus par de bons piquets, & entrelacés de petites branches, & tous les vuides ſont remplis d'une terre graſſe, ſi bien appliquée, qu'il n'y paſſe pas une goutte d'eau. Ils préparent cette terre avec leurs pattes, & leur queue leur ſert de truelle pour maçonner, & d'auge pour voiturer ce mortier, ce qu'ils font en ſe traînant ſur leurs pattes de derriere. Lorſqu'ils ſont arrivés au lieu où ils veulent bâtir, ils le prennent avec les dents, &, pour l'employer, ſe ſervent alternativement de leurs pattes & de leur queue. Ces fondemens ont ordinairement dix à douze pieds d'épaiſſeur, & vont en diminuant juſqu'à

deux ou trois. On admire l'exactitude avec laquelle toutes les proportions y ſont gardées. Le côté qui eſt au courant de l'eau, forme un talus; & l'autre eſt parfaitement à plomb. Nos meilleurs ouvriers ne feroient rien de plus ſolide & de plus régulier.

Les cabanes ſont conſtruites avec le même art. Leur figure eſt ronde ou ovale : elles ſont voûtées en anſes de pannier, & les parois ont deux pieds d'épaiſſeur. Les matériaux ſont auſſi de bois & de terre graſſe : il n'y entre pas le moindre air. Les deux tiers de cet édifice ſont hors de l'eau. C'eſt dans cette partie que chaque caſtor a ſa place marquée. Il la revêtit de feuillages, ou de petites branches de ſapin. Jamais on n'y trouve d'ordures : outre la porte commune, & une autre iſſue par laquelle ces animaux ſortent, il y a pluſieurs ouvertures, par leſquelles ils ſe vuident dans l'eau. Les cabanes ordinaires contiennent huit ou dix caſtors : il s'en trouve quelquefois qui en contiennent juſqu'à trente : mais ils en bâtiſſent pluſieurs près les unes des autres, & forment comme une eſpece de bourgade. Tou-

tes ces cabanes ont entr'elles une communication très-facile.

Leur ouvrage eſt toujours achevé à la fin de Septembre, & jamais l'hiver ne ſurprend les Caſtors dans leur travail. Chacun a ſoin de faire ſa proviſion pour l'hiver. Pendant l'été, ils vivent dans les bois, ſe nourriſſent de fruits, de feuilles, & d'écorces d'arbres. Ils prennent auſſi des écreviſſes & quelques poiſſons. Lorſqu'ils commencent à faire leur proviſion, ils ne cherchent que du bois tendre, tel que le peuplier, le tremble, &c. Ils le mettent en pile, de maniere qu'ils puiſſent toujours prendre celui qui trempe dans l'eau. Ces piles ſont plus ou moins conſidérables, ſuivant que l'hiver doit être plus ou moins long : c'eſt pour les Sauvages un préſage qui ne les trompe jamais. Pour manger le bois, un Caſtor le découpe en petites pieces fort menues, & les porte dans ſa loge; car chaque cabane a un magaſin commun. Lorſque la fonte des neiges cauſe des inondations, ces animaux quittent leurs cabanes : mais les femelles y reviennent ſi-tôt que les eaux ſont écoulées, parce qu'elles mettent alors bas.

Les mâles ſe raſſemblent tous au mois de Juillet, pour réparer les brêches que l'eau peut avoir faites à leurs cabanes. Si elles ont été détruites par les chaſſeurs, ils en conſtruiſent d'autres : mais ſi les ravages des chaſſeurs ſont trop fréquens, les caſtors changent de demeure.

La prodigieuſe quantité de Caſtors que les François trouverent au Canada, lorſqu'ils commencerent à y aborder, fait croire que les Sauvages en détruiſoient fort peu. C'eſt nous qui leur avons fait connoître des paſſions qu'ils ignoroient, & qui leur avons appris à les ſatisfaire aux dépens de leur repos.

Les Sauvages font la chaſſe au Caſtor pendant l'hiver, parce qu'alors, comme tous les autres animaux, il a plus de poil, & la peau plus mince. On a quatre manieres de le prendre ; par le filet, l'affût, la tranche, & la trappe. On joint ordinairement la premiere à la troiſieme, & rarement on emploie la ſeconde. Le Caſtor a les yeux ſi perçans & l'oreille ſi fine, qu'il eſt preſqu'impoſſible d'en approcher avant qu'il ait gagné l'eau, où il plonge d'abord, & dont il ne s'écarte preſque

jamais en hiver. On le perdroit même, s'il ſe jettoit à l'eau après avoir été bleſſé, parce qu'il ne revient jamais ſur l'eau.

Quoique ces animaux aient fait leurs proviſions pour l'hiver, ils vont cependant aſſez ſouvent dans les bois, pour chercher une nourriture plus fraîche & plus tendre. Les Sauvages tendent ſur leurs paſſages des trappes, qui ont à peu près la forme de nos 4, & mettent pour amorce de petits morceaux de bois tendres & fraîchement coupés. Le caſtor n'y a pas plutôt touché, qu'il lui tombe ſur le corps une groſſe bûche, qui lui caſſe les reins : le chaſſeur l'acheve ſans peine. Voilà ce que les Sauvages appellent *chaſſer à la trappe*. La tranche demande plus de précaution. Lorſque l'épaiſſeur de la glace eſt d'un demi-pied, on y fait une ouverture avec la hache : les caſtors ne manquent point d'y venir, pour y reſpirer avec plus d'aiſance. On les y attend, & l'on connoît quand ils en approchent, par le mouvement qu'ils donnent à l'eau. On leur caſſe la tête, ſi-tôt qu'on l'a découverte. Pour n'être point apperçu de l'animal, on

on jette ſur le trou de la bourre de roſeau, ou d'autre herbe ; lorſqu'on l'a frappé à la tête, on le ſaiſit par une patte, on le jette ſur la glace, & on l'aſſomme. Si la cabane eſt proche d'un ruiſſeau, on les prend avec plus de facilité : on coupe la glace en travers, on y tend un grand filet, on va enſuite briſer la cabane. Tous les caſtors qu'elle contient ne manquent point de ſe ſauver dans le ruiſſeau, & ſont pris dans le filet : on ſe hâte de le tirer de l'eau, & d'aſſommer les caſtors, parce qu'ils le couperoient.

Ceux qui s'établiſſent ſur le bord des lacs, ont, à trois ou quatre cens pas du rivage, une autre retraite, qui eſt pour eux une maiſon de campagne : ils y paſſent effectivement pour reſpirer un meilleur air. Dans ce cas, les chaſſeurs ſe partagent en deux bandes : l'une briſe la cabane des champs, l'autre détruit en même tems celle du lac. Si les Caſtors qui ſont établis dans une cabane, veulent ſe refugier dans l'autre, on les attrape au paſſage, & on les tue. Il y a des endroits où l'on ſe contente de faire une ouverture

aux digues : les caſtors ſe trouvent à ſec, & demeurent ſans défenſe. S'ils n'apperçoivent point les chaſſeurs, ils accourent pour y remédier : mais on eſt préparé à les attraper, & il en échappe très-peu. Quelques Voyageurs aſſurent que s'ils découvrent les chaſſeurs, ou les bêtes carnaſſieres qui les attaquent, ils plongent ſur le champ, & font un ſi grand bruit, en battant l'eau avec leurs queues, qu'on les entend d'une demi-lieue. C'eſt, ſans doute, pour avertir ceux qui ſont aux environs, du danger qui les menace. Ces animaux ont l'odorat ſi fin, que dans l'eau même ils ſentent de fort loin les canots : mais on aſſure qu'ils ne voyent que de côté, & que ce défaut les livre ſouvent aux chaſſeurs. On prétend qu'un caſtor, après avoir perdu ſa femelle, ne s'accouple jamais avec une autre. Les chaſſeurs ont grand ſoin d'empêcher leurs chiens de toucher aux os de caſtors, parce qu'ils ſont d'une dureté à laquelle il n'y a point de dent qui réſiſte.

Orignal. L'*Orignal* tient le ſecond rang parmi les animaux de l'Amérique ſeptentrionale, par les grands avantages que

la chaſſe de cet animal procure. Il n'eſt différent de celui qu'on nomme en Allemagne, en Pologne & en Ruſſie, l'*Elan*, ou la *Grand'Bête*, que par ſa groſſeur, qui approche beaucoup de celle du cheval. Il a la croupe large, la queue d'une petiteſſe extrême, le jarret fort haut, les jambes & les pieds du cerf. Un long poil lui couvre la gorge, le cou & le haut du jarret. Sa tête a plus de deux pieds de long, & ſa maniere de la préſenter en avant, lui donne fort mauvaiſe grace. Son muſle eſt gros & rabattu par le haut. Ses nazeaux ſont ſi larges, qu'on peut y fourrer la moitié du bras. Son bois eſt plus large, & preſqu'auſſi long que celui du cerf : mais il eſt plat & fourchu comme celui du daim. Il ſe renouvelle tous les ans : on n'a pas encore obſervé s'il prend un accroiſſement qui marque les années. On prétend que cet animal eſt ſujet à l'épilepſie, qu'il ſe gratte l'oreille avec ſon pied gauche, & qu'il ſe guérit ; ce qui fait croire que la corne de ce pied eſt un remede ſouverain pour cette maladie. On la regarde encore comme un très-bon remede pour les palpitations de cœur,

la pleuréſie, la colique, le cours de ventre, les vertiges & le pourpre. Le poil de l'orignal eſt mêlé de gris-blanc, & de rouge-noir. Il devient creux lorſque l'animal vieillit, ne ſe foule point, & ne perd jamais une ſorte d'élaſticité qui le fait toujours redreſſer : on en fait des matelas & des ſelles de chevaux. La chair de cet animal eſt légere, nourriſſante, & a très-bon goût. Sa peau eſt forte, douce & moëlleuſe : elle ſe paſſe en chamois, & l'on en fait des buffles d'autant plus eſtimés, qu'ils peſent très-peu. Les Sauvages du Canada regardent l'orignal comme un animal de très-bon augure. On aſſure qu'il ſe met à genoux pour boire, pour manger, & pour ſe coucher ; qu'il a dans le cœur un petit os, qui, réduit en poudre, & pris dans du bouillon, facilite l'accouchement.

L'orignal, outre les chaſſeurs, a deux cruels ennemis. Le plus terrible eſt le *Carcajou*, ou *Quincajou*, eſpece de chat ſauvage, qui a le poil roux & brun, la queue ſi longue, qu'il s'en fait pluſieurs cercles autour du corps. Lorſqu'il peut s'approcher d'un orignal, il ſaute deſſus, s'attache à ſon

Le Carcajou *ou* Quincajou.

cou, l'entoure avec ſa queue, & lui coupe avec ſes dents la veine jugulaire. L'orignal n'a qu'un ſeul moyen de s'en garantir ; c'eſt de ſe jetter promptement à l'eau, que le carcajou ne peut ſouffrir : mais s'il eſt éloigné des rivieres, il périt promptement.

Les Miſſionnaires aſſurent que les renards ſe joignent au carcajou pour prendre l'orignal : ils le pouſſent avec une adreſſe ſurprenante vers le carcajou ; & lorſque celui-ci l'a tué, ils partagent leur proie avec une adreſſe & un accord étonnans.

Chaſſe de l'Orignal.

L'Orignal aime les pays froids. Il broute l'herbe en été, & ronge les arbres en hiver. Lorſque les neiges ſont hautes, ces animaux s'aſſemblent par troupes dans les forêts, & ſe mettent ſous les plus gros arbres, pour y être à couvert du mauvais tems, & y reſtent tant qu'ils y trouvent à manger. C'eſt dans ce tems qu'on leur donne la chaſſe. On en attrape encore beaucoup, lorſque le ſoleil prend aſſez de force pour fondre la neige : la gelée de la nuit forme comme une croute deſſus : l'orignal qui eſt peſant,

la caſſe avec les pieds, & s'écorche les jambes : alors il ne peut courir, & on le tue aiſément à coups de fuſil ou de fleches : mais lorſqu'il eſt libre, cette chaſſe eſt dangereuſe. Si cet animal a la moindre bleſſure, il devient furieux, ſe précipite ſur les chaſſeurs, & les foule aux pieds : pour s'en garantir, ils lui jettent leurs habits, ſur leſquels il décharge ſa fureur : pendant ce tems, ils ſe cachent derriere un arbre, & l'achevent.

Dans les parties ſeptentrionales du Canada, ceux qui vont à la chaſſe de l'orignal, ſe diviſent en deux bandes : l'une s'embarque dans des canots qui ſe tiennent à quelque diſtance les uns des autres, forment un cercle aſſez grand, tout près du rivage ; l'autre reſte à terre, embraſſe un grand terrein, & lâche les chiens, pour faire lever les orignaux qui peuvent ſe trouver dans cet eſpace. Ils les pouſſent juſqu'à la riviere, ou au lac, c'eſt-à-dire, à l'endroit où ſont les canots. Ces animaux ſe jettent dans l'eau, & ceux qui ſont dans les canots, tirent deſſus. La méthode la plus commune, eſt d'enfermer un eſpace de forêt d'une

enceinte de pieus entrelacés de branches d'arbres. On n'y laisse qu'une ouverture assez étroite, où l'on tend des lacets de peau crue. Les orignaux qui sont dans cet espace, en voulant sortir, sont pris par les cornes, & les chasseurs ont le tems de les tuer.

Les *Ours* sont assez communs dans cette contrée. Avant que les Européens y fussent arrivés, les Sauvages négligeoient la chasse du castor, & s'adonnoient tout entiers à celle de l'ours, dont la chair & la peau leur paroissoient préférables. Cet animal est trop connu, pour qu'on s'arrête à en donner ici la description. L'Ours.

Les *Chiens* du Canada sont tous de la même espece. Ils ont les oreilles droites, le museau alongé, & approchent beaucoup du loup. Ils n'aboyent point, comme on l'a déja dit, mais ils grondent. On vante leur attachement & leur fidélité, quoique les Sauvages les nourrissent très-mal. Chiens.

Le *Bœuf* du Canada est plus grand que celui de l'Europe : il a les cornes noires & courtes, deux touffes de crin, l'une sous le museau, l'autre sur la tête, d'où elle lui tombe sur Bœuf.

les yeux, ce qui lui donne un air hideux. Sur le dos, eſt une boſſe qui commence aux hanches, & va en croiſſant juſques ſur les épaules : elle eſt couverte d'un poil rouſſeâtre, long & friſé. Celui qui eſt ſur le reſte du corps, eſt une laine noire, dont on fait beaucoup de cas : on aſſure que la dépouille d'un bœuf eſt de huit livres. La premiere côte de devant eſt plus haute d'une coudée que les autres, & a trois doigts de largeur. Ces animaux ont le poitrail fort large, la croupe aſſez fine, & la queue fort courte. Ils n'ont preſque point de cou : mais leur tête eſt plus groſſe que celle des nôtres. Ils fuyent ordinairement à la vue d'un homme, même d'un chien. Ils ont l'odorat ſi fin, que, pour s'approcher d'eux à la portée du fuſil, il faut prendre le deſſous du vent : mais lorſqu'ils ſont bleſſés, ils deviennent furieux, & ſe précipitent ſur les chaſſeurs. Ce bœuf eſt terrible, lorſque les vaches ont mis bas leurs veaux. Leur chair eſt dure ; mais leur peau eſt regardée comme la meilleure de l'univers : elle ſe paſſe aiſément, &, quoique très-forte, elle devient

auſſi moëlleuſe que celle du chamois. Les Sauvages en font des boucliers, qui ſont fort légers, & preſqu'impénétrables aux balles.

Le *Cerf* du Canada ne differe de celui de l'Europe, qu'en ce qu'il eſt plus grand. Cerf.

Le *Caribou* eſt de la grandeur de l'âne : il en approche beaucoup pour la figure : mais il a l'agilité du cerf. Caribou.

Le *Chevreuil* eſt fort commun au Canada. Il reſſemble aux nôtres pour la figure : mais, lorſqu'il eſt jeune, ſon poil eſt rayé de divers couleurs. Au bout de quelque tems il tombe, & celui qui vient à la place, eſt de la couleur ordinaire des chevreuils. Il s'apprivoiſe avec une facilité étonnante. Une femelle privée ſe retire dans les bois lorſqu'elle eſt en chaleur, & ſi-tôt qu'elle a été couverte, elle retourne chez ſon maître. Elle retourne encore dans les bois pour mettre ſes petits bas; les y nourrit, & va de tems en tems ſe montrer à ſon maître. Si on veut avoir ſes petits, on la ſuit, on les emporte, & elle continue de les nourrir. Chevreuil.

Les bois du Canada ſont remplis de Chats cervicrs.

Chats-cerviers. Ces animaux ont la tête du loup, & tout le reste du corps est du chat. Leur peau fait une des plus belles fourrures du pays. Ils ont la chair assez blanche, & font un bon aliment.

Renards noirs. Les *Renards noirs* sont fort communs au Canada : leur fourrure est aussi belle que celle des renards noirs de Russie. On en trouve d'autres qui sont d'un blanc-argenté. Pour la figure, ils ne different en rien de ceux d'Europe.

L'Enfant du diable. On appelle *Enfant du diable* une espece d'animal, qui approche beaucoup de la fouine : il est de la grandeur d'un petit chat, mais plus gros : son poil est d'un gris-clair. Il a deux lignes blanches, qui lui forment sur le dos une figure ovale, depuis le cou jusqu'à la queue. Cette queue est touffue comme celle du renard, & se redresse comme celle de l'écureuil. Cet animal est assez joli : mais quand il est poursuivi, il lâche une urine qui infecte l'air dans un espace assez grand.

Rat musqué. Le *Rat musqué* ressemble si parfaitement au castor, qu'on le prendroit pour un diminutif de la même espece, s'il n'avoit pas la queue du rat de l'Eu-

rope. Ses teſticules renferment un muſc qui eſt exquis. Il ſe met en campagne au mois de Mars, ſe nourrit de petits morceaux de bois. Après la fonte des neiges, il vit de racines d'ortie, enſuite des tiges & des feuilles de la même plante. En été, il mange des fraiſes, des framboiſes, & d'autres petits fruits qui ſuccedent à ceux-là. A l'entrée de l'hiver, le mâle & la femelle ſe ſéparent, font un trou, chacun de leur côté, & y paſſent tout le tems du froid ſans manger. Le poil de ces animaux entre dans la fabrique des chapeaux, avec celui du caſtor. Sa chair eſt aſſez bonne, excepté dans le tems où il recherche ſa femelle. Il s'y répand alors un goût de muſc, que rien ne peut lui faire paſſer.

L'*Hermine* du Canada eſt de la groſſeur de nos écureuils, mais un peu moins alongée. Son poil eſt d'un beau blanc; l'extrêmité de la queue, qu'elle a fort longue, eſt d'un noir de geai. Hermine.

Les *Martres* de ce pays ſont moins rouges que celles de France, ont le poil plus fin. Leur retraite ordinaire eſt dans les bois, d'où elles ne ſortent que tous les deux ou trois ans, en trou- Martre.

pes nombreuſes : leur ſortie annonce une neige abondante.

Putois. Le *Putois* ne differe de la fouine, qu'en ce qu'il a le poil plus noir, plus long & plus épais. Il fait la guerre aux oiſeaux ſauvages & domeſtiques.

Rat de bois. Le *Rat de bois* eſt de moitié plus gros que les rats de l'Europe. Il a la queue couverte de poils. Il y en a qui ſont tout blancs ; mais leur couleur ordinaire eſt un beau gris-argenté. La femelle a ſous le ventre une bourſe qui s'ouvre & ſe ferme : elle y met ſes petits, pour fuir avec eux, lorſqu'elle eſt menacée de quelque danger. La fourrure de tous ces animaux, eſt ce qui ſe nomme dans le commerce, *menue Pelleterie.*

Ecureuils. On connoît au Canada trois eſpeces d'*Ecureuils ;* les rouges qui ne different point des nôtres ; les Suiſſes, qui ſont un peu plus petits, dont le poil eſt rayé, en longueur, de rouge & de noir ; les écureuils volans, qui ont le poil d'un gris obſcur. Ce nom leur vient de leur extrême agilité : ils ſautent d'un arbre à l'autre, à plus de quarante pas de diſtance. On croit que cette légéreté leur eſt procurée par

deux peaux fort minces, qu'ils ont des des deux côtés, entre les pattes de derriere & celles de devant, & qui s'étendent de la largeur de deux pouces. Ces animaux multiplient beaucoup dans ce pays, parce qu'on leur fait peu la guerre.

Le *Porte-Epic* du Canada eſt de la groſſeur d'un chien médiocre, mais plus court & plus bas. On en a vu la deſcription à l'article de l'Afrique. Porc-épic.

Les *Lievres* & les *Lapins* ne different des nôtres, qu'en ce qu'ils ont les jambes de derriere plus longues. Leur poil eſt très-fin, & pourroit être employé dans la fabrique des chapeaux : mais ces animaux muent continuellement. Pendant l'hiver, ils reſtent dans leurs tanieres, où ils vivent des plus tendres branches de bouleau. Les renards leur font une cruelle guerre : pendant l'hiver, les Sauvages les attrapent avec des collets, lorſqu'ils ſortent pour aller chercher leur nourriture. Lievres. Lapins.

§. V.

Oiſeaux.

Il ſemble qu'un climat auſſi rude eſt peu convenable aux oiſeaux ; cependant il s'y en trouve de différentes eſpeces, & quelques-unes ſont particulieres au pays.

Aigles. On y voit des *Aigles* de deux eſpéces : les plus gros ont la tête & le cou preſque blancs : ils mangent les lapins & les lievres, les enlevent dans leurs ſerres, & les emportent. Les autres ſont gris, & font la guerre aux oiſeaux : les deux eſpeces la font auſſi aux poiſſons. Le *Faucon*, l'*Autour* & le *Tiercelet* ne different point de ceux de France : on y trouve une eſpece particuliere de faucon, qui ne vit que de poiſſons.

Perdrix. Il y a trois ſortes de *Perdrix* ; les rouges, les noires & les griſes : elles ſont toutes plus groſſes que celles de France. Les griſes ont la tête & les yeux du faiſan, & la chair brune : on en fait peu de cas, parce qu'elles ſentent beaucoup le raiſin, le genievre & le ſapin. Toutes ont la queue longue,

& l'ouvrent en éventail, comme un coq d'Inde. Le plumage des unes eſt mêlé de rouge, de brun & de gris; celui des autres de gros-clair & de gris-brun.

Les *Bécaſſines* du Canada ſont excellentes, & très-communes : mais les *Bécaſſes* y ſont fort rares. Bécaſſines. Bécaſſes.

Le *Corbeau* du Canada eſt plus gros que le nôtre, plus noir, & crie différemment. Quelques Voyageurs prétendent qu'il eſt auſſi bon qu'une poule. Corbeaux.

L'*Orfraie* de ce pays eſt plus petite que la nôtre, & a le cri moins déſagréable. Le *Chat-huant* du Canada ne differe de celui de France, que par une petite fraiſe blanche, qu'il a autour du cou, & par ſon cri. Sa chair eſt préférée à celle de poule. Orfraie. Chat-huant.

La *Chauve-ſouris* eſt plus groſſe ici qu'en France. Les *Merles* & les *Hirondelles* ne ſont que des oiſeaux de paſſage, comme en Europe. La couleur des premiers tire ſur le rouge. Chauve-ſouris. Hirondelles.

On trouve dans ce pays trois ſortes d'*Alouettes* : les plus petites ſont de la groſſeur d'un moineau. Le *Moineau* n'eſt pas ſi beau que le nôtre : mais il eſt auſſi laſcif. Alouettes. Moineaux.

Différentes especes de Canards.

On distingue dans ce pays jusqu'à vingt-deux especes de *Canards*. Les plus beaux & les meilleurs se nomment *Canards branchus*, parce qu'ils perchent sur les branches des arbres. Leur plumage est fort beau.

Oiseaux de riviere.

Les *Cygnes*, les *Poules-d'Inde*, les *Grues*, les *Poules-d'eau*, les *Cercelles*, les *Oies*, les *Outardes*, & tous les oiseaux de riviere, sont très-communs par-tout, excepté vers les habitations, dont ils n'approchent point. Les Grues de ce pays sont de différentes couleurs : les unes sont blanches, les autres sont gris-de-lin : on vante leur chair, pour le goût qu'elle donne au potage. Les *Piverts* sont fort variés en couleur, & d'une beauté admirable. Le *Rossignol* du Canada ressemble beaucoup à celui de France : mais il n'en approche pas pour le chant. Le *Roitelet* au contraire l'a fort agréable. Le *Chardoneret* n'a pas la tête aussi belle qu'en Europe. Les bois sont remplis d'une espece d'oiseau jaune, de la grosseur d'une linotte : il a le gosier assez fin : mais son chant est fort court, & sans variété. On le nomme *Oiseau jaune*. L'*Oiseau blanc*, ainsi nommé, parce

Piverts, Rossignols &c.

qu'il a le deſſous du ventre blanc, a deux qualités : il eſt auſſi bon au goût que l'ortolan, & chante auſſi-bien que notre roſſignol. Il eſt cendré ſur le dos. On ignore où il va paſſer l'hiver : mais c'eſt le premier qui paroît dans le printems.

On ne trouve des *Cardinaux* qu'à cent lieues de Québec, au Sud. La douceur de leur chant, la beauté de leur plumage en fait un des plus beaux & des plus agréables oiſeaux du monde. Son plumage eſt d'un rouge incarnat : il porte une petite aigrette ſur la tête. Cardinal.

Il a pour rival l'*Oiſeau-mouche*, qui tire ſon nom de ſa petiteſſe, & d'un bourdonnement qu'il fait avec ſes ailes, & qui eſt aſſez ſemblable à celui que fait une groſſe mouche. Cet oiſeau eſt gros comme la moitié du pouce, tout au plus : ſes pattes ſont comme deux aiguilles, longues d'un pouce. De ſon bec, qui eſt gros à proportion, il ſort une petite trompe, qu'il enfonce dans les fleurs, pour en tirer le ſuc, dont il ſe nourrit. La femelle a tout le deſſus du corps cendré-blanc, & le deſſous du ventre d'un Oiſeau-mouche.

aſſez beau blanc. Le mâle eſt d'une beauté raviſſante. Il a ſur le haut de la tête une petite touffe d'un beau noir, la gorge rouge, le ventre blanc, le dos, les ailes, la queue d'un beau verd, une couche d'or répandue ſur ſon plumage, ajoute un éclat admirable à toutes ces couleurs; & un duvet, preſque imperceptible, y produit de très-belles nuances. Il a l'aile très-forte, & ſon vol eſt d'une rapidité ſurprenante. Cet oiſeau ne chante point. Le Pere Charlevoix aſſure qu'il eſt l'ennemi mortel du corbeau. Lorſqu'il en apperçoit un, il quitte les fleurs, s'éleve comme un éclair, va ſe fourrer ſous ſon aile, le perce avec la trompe dont il ſe ſert pour ſucer les fleurs, & le fait tomber mort. Ce petit animal ſe retire aux premiers froids vers la Caroline, où l'on n'en voit qu'en hiver. Ils font leurs nids au Canada. Rien n'eſt ſi propre que ces petits ouvrages: ils les ſuſpendent à une branche d'arbre, & les tournent de maniere qu'ils ſont toujours à l'abri des injures de l'air. Le fond eſt de petits brins de bois, entrelacés en maniere de paniers, & le dedans eſt revêtu d'un du-

vet auſſi fin que la ſoie. Les œufs ſont gros comme un pois, d'un fond blanc avec des taches jaunes. La portée ordinaire de l'oiſeau-mouche eſt de trois, & quelquefois de cinq.

La *Tourte* eſt une eſpece de Ramier. Elle eſt plus petite que nos gros pigeons, dont elle a les yeux & les nuances de la gorge. Le plumage de ſon corps eſt d'un brun obſcur : mais ſes ailes ſont d'un très-beau bleu. Les tourtes ſont très-bonnes à manger. On aſſure qu'elles obſcurciſſoient autrefois l'air par leur multitude : il y en a encore un très-grand nombre dans le Canada. Cet oiſeau ſe plaît autour des villes : mais il ne fait que paſſer dans les mois de Mai & de Juin. La Tourte.

§. VI.

Serpens.

Entre les *Serpens* qu'on trouve au Canada, celui qui mérite le plus d'attention eſt le *Serpent à ſonnettes.* Il a des ſingularités qui ne ſe trouvent point dans ceux de l'Amérique méridionale. Ils ſont plus gros que la Serpens.

jambe d'un homme, & d'une longueur proportionnée. Les communs ne ſont ni plus gros ni plus longs que les couleuvres de France. Leur figure eſt aſſez biſarre. Au bout d'un cou large & plat ils ont une fort petite tête. Leurs couleurs ſont vives ſans être brillantes : le jaune-pâle y domine avec d'aſſez belles nuances. Leur queue eſt écaillée en cotte de maille, un peu applatie. On prétend qu'elle croît tous les ans d'une rangée d'écailles, de ſorte qu'on connoît l'âge du ſerpent à ſa queue. En la remuant elle fait le même bruit que fait la cigale avec ſes ailes. C'eſt de ce bruit que ce ſerpent tire ſon nom. Sa morſure eſt mortelle, ſi l'on n'y remédie ſur le champ. L'antidote le plus sûr eſt la racine d'une plante que cette vertu a fait nommer *herbe du ſerpent* à ſonnettes, & qui croît dans tous les lieux où cet animal ſe retire. Elle ne demande point d'autre préparation que d'être pilée ou mâchée. On l'applique ſur la plaie. Cette plante a la tige ronde, un peu plus groſſe qu'une plume d'oie ; elle s'éleve de trois ou quatre pieds, & ſe termine par une fleur jaune d'une odeur

Le Pere Charlevoix. *ubi ſuprà.*

très-douce, de la figure & de la grandeur d'une marguerite. Les feuilles de la plante ſont ovales, étroites, ſoutenues cinq à cinq en pattes de poule d'Inde, par un pédicule d'un pouce de long.

Le ſerpent à ſonnettes eſt naturellement timide : il fuit ſi-tôt qu'il apperçoit quelqu'un : mais il mord, ſi l'on met le pied deſſus : ſi on le pourſuit de trop près, il ſe replie en rond & s'élance ſur ſon ennemi avec une roideur incroyable. Les Sauvages lui donnent cependant la chaſſe, & mangent ſa chair qu'ils trouvent très-bonne. Pluſieurs Européens, qui en ont goûté, aſſurent qu'elle n'eſt pas mauvaiſe.

§. VII.

Poiſſons.

DANS les endroits du fleuve Saint-Laurent où la mer remonte, on y trouve toutes les eſpeces de poiſſons qui ſont dans l'Océan : le ſaumon, le thon, l'aloſe, la truite, la lamproie, l'éperlan, le congre, le maquereau, la ſole, le hareng, l'anchois, la ſar-

dine, le turbot, &c. Dans le golfe, on pêche des flettans, trois ſortes de raies, des lencornets, des goberges, des plies, des requins & des chiens-de-mer qu'on met dans la claſſe des requins.

Lencornet. Le *Lencornet* eſt une eſpece de morue ſeche : mais il n'en a pas la figure. Il eſt ovale. Il a au deſſus de la queue un rebord qui lui fait comme une rondache : ſa tête eſt environnée de barbe d'un demi-pied de longueur. Il s'en ſert pour prendre d'autres poiſſons. On en diſtingue deux eſpeces qui ne different que par le volume. La premiere eſpece eſt de la groſſeur d'une barrique, & les autres ſont beaucoup plus petits en comparaiſon. Pour prendre ceux-ci, on attend la nuit, on va ſur le rivag avec des flambeaux. Comme ils aiment la lumiere, ils s'approchent & demeurent échoués. Le lencornet eſt en général aſſez bon : mais il rend la ſauce toute noire.

La Goberge. La *Goberge* eſt une eſpece de petite morue qui a le goût de la grande, & qu'on fait auſſi ſécher. Elle a deux taches noires aux deux côtés de la tête. On lui donne auſſi le nom de

Poiſſon-Saint-Pierre, dans l'opinion que c'eſt le poiſſon dans lequel cet Apôtre trouva de quoi payer le tribut à l'Empereur Romain pour J. C. & pour lui, & que ces deux taches ſont l'endroit par lequel il le prit.

Les *Huîtres* ſont très-communes pendant l'hiver ſur les côtes de l'Acadie. Pour les prendre, on fait un trou à la glace, on y enfonce deux perches liées en forme de tenailles, & rarement on les retire ſans quelques huîtres. Huîtres.

Les étangs du Canada & de l'Acadie ſont remplis de *Tortues* qui ont deux pieds de diametre. La chair en eſt très-bonne, & leur écaille ſupérieure à toutes celles que l'on connoît. Elle eſt rayée de blanc, de rouge & de bleu. Tortues.

On trouve dans les lacs & les rivieres qui s'y déchargent un poiſſon nommé *Chaouſarou*. C'eſt une eſpece particuliere de *poiſſon armé*. Sa figure approche de celle du brochet : mais il eſt couvert d'une écaille à l'épreuve de celle du poignard. Sa couleur eſt un gris-argenté. Il ſort de deſſous ſa gueule une arête plate, dentelée,

creuſe & percée par le bout ; ce qui fait croire que c'eſt par-là qu'il reſpire. Cette arête eſt longue à proportion du poiſſon : elle eſt couverte d'une peau tendre.

Les Sauvages prétendent qu'il ſe trouve des chaouſarous qui ont huit pieds de largeur & une longueur proportionnée : mais les plus communs n'en ont que cinq, & leur groſſeur eſt celle de la cuiſſe d'un homme. Ce poiſſon ſe nourrit d'autres poiſſons & d'oiſeaux. Pour attraper ces derniers, il ſe cache dans des roſeaux, il tient ſon arme élevée perpendiculairement au deſſus de l'eau. Les oiſeaux la prennent pour un morceau de bois & ſe perchent deſſus. Auſſi-tôt le poiſſon ouvre ſa gueule & attrape ſa proie avec tant de vivacité, qu'elle lui échappe rarement. On aſſure que les pointes de ſon arête ſont ſouveraines pour le mal de tête : on pique avec, l'endroit où la douleur eſt la plus vive.

Eſturgeon. L'*Eſturgeon* du Canada pourroit être le Dauphin des anciens. Il s'en trouve qui ont dix ou douze pieds de long & une groſſeur proportionnée : ils portent

lent ſur la tête une eſpece de couronne relevée d'un pouce : leurs écailles, qui ont un pied de diametre, ſont parſemées de petites figures auxquelles on trouve beaucoup de reſſemblance avec les fleurs de lys des armes de France.

Tous les Voyageurs vantent la délicateſſe d'un poiſſon qu'on nomme *Poiſſon blanc*. On le trouve ordinairement dans les rivieres. La Hontan dit que c'eſt un mets délicieux. Pour le manger dans ſa perfection, il faut le faire griller ou le faire cuire à l'eau, ſans aucune ſauce. Selon lui les Sauvages, dans leurs maladies, préferent le bouillon du poiſſon blanc à celui de la viande. On ne nous donne point la deſcription de ce poiſſon, non plus que celle de l'*Achignan* & du *Poiſſon doré*, qu'on regarde comme les plus eſtimés du fleuve Saint-Laurent. Poiſſon blanc.

Toutes les rivieres du Canada ſont peuplées d'une infinité de petits poiſſons inconnus en Europe. Celles qui ſont du côté du Nord en ont de différens de celles qui ſont du côté du Midi.

Les *Loups marins* ſont amphibies : ils naiſſent à terre, & y vivent autant que dans l'eau : ils ont la tête d'un dogue, Loup marin.

quatre pattes fort courtes; les pieds de devant ont des ongles, ceux de derriere ſont en nageoires. Tout le reſte de leur corps a la forme d'un poiſſon : leur peau eſt rude & couverte d'un poil ras qui eſt mêlé de roux, de noir & de blanc. Ils ſe traînent preſque toujours, & marchent très-difficilement. On aſſure qu'ils ont un cri qui eſt une eſpece d'hurlement.

On en diſtingue de pluſieurs ſortes : les plus gros peſent juſqu'à deux mille, & n'ont pas le nez ſi plat que les autres. Une autre eſpece, qu'on appelle *les Braſſeurs*, fretille ſans ceſſe dans l'eau. Une troiſieme eſt nommée *Naus*, & une quatrieme a reçu le nom de *Groſſes-têtes*. Les plus petits ſont fort vifs & fort adroits à couper les filets qu'on leur tend. On aſſure que les Sauvages les accoutument à les ſuivre comme des petits chiens. Ils ſortent de la mer par troupes, & il en reſte toujours un en ſentinelle : au premier ſignal que les autres en reçoivent, ils ſe jettent à la mer, ſe rapprochent enſuite du rivage, ſe levent ſur leurs pattes de derriere, pour voir s'ils n'ont rien à craindre.

La chair de ces animaux peut ſe manger : mais le plus grand profit qu'on en tire vient de l'huile. Lorſqu'elle eſt fraîche, on s'en ſert pour la cuiſine ; lorſqu'elle vieillit, on s'en ſert pour brûler & pour paſſer les peaux. Leur peau tannée a preſque la bonté du maroquin : elle eſt, à la vérité, moins fine : mais elle ne s'écorche pas ſi facilement & ſe tient plus long-tems fraîche. On en fait des ſouliers, des bottines qui ne prennent point l'eau. Elle ſert auſſi à couvrir des ſieges, & le bois s'uſe plutôt que cette couverture. Au Canada on les tanne avec l'écorce de Peruſſe. Dans la teinture dont on ſe ſert pour les noircir, on met une poudre tirée de certaines pierres qu'on trouve ſur le bord des rivieres, & qui ne paroiſſent que des marcaſſites de mines.

C'eſt ſur les rochers, quelquefois ſur la glace que les loups marins s'accouplent & que les meres font leurs petits. Leur portée ordinaire eſt de deux. Elles les allaitent quelquefois dans l'eau, mais plus communément à terre. On dit que, pour les accoutumer à nager, elles les portent ſur

le dos, les abandonnent & les reprennent par intervalles, & continuent cet exercice juſqu'à ce qu'ils puiſſent nager ſeuls. Il eſt ſingulier de trouver des amphibies à qui la nature a refuſé le talent de nager, qu'elle accorde à tous les animaux terreſtres, même en naiſſant. Le loup marin a les ſens fort vifs, & c'eſt ſon unique défenſe.

On trouve dans le fleuve Saint-Laurent des Marſouins de deux eſpeces. Ceux qui ſont depuis le Cap Tourmente juſqu'a l'embouchure ne different point de ceux qui ſont dans la mer : les autres ſont blancs & de la groſſeur d'une vache, & vont ſeuls. Ces derniers rendent une barrique d'huile qui eſt preſque auſſi bonne que celle du loup marin : on ne mange point leur chair : mais on fait d'aſſez bonnes andouilles de leurs boyaux. La peau des uns & des autres ſe tanne & ſe paſſe en façon de maroquin. D'abord elle eſt fort tendre, & a près d'un pouce d'épaiſſeur : mais, à force de la gratter, elle devient comme un cuir tranſparent : quelque mince qu'on la puiſſe rendre, elle eſt toujours ſi forte,

qu'on la croit à l'épreuve des coups de feu. Il s'en trouve de huit pieds de long ſur neuf de large.

La *Morue* eſt fort commune dans le golfe Saint-Laurent. Nous en parlerons dans un autre article. La Morue.

Le *Flettan*, dont on a déja parlé, eſt une eſpece de grande plie, dont on croit que ce qu'on appelle flet eſt le diminutif. Il eſt gris ſur le dos & blanc ſous le ventre. Sa longueur ordinaire eſt de quatre à cinq pieds, & ſa largeur d'environ deux ſur un d'épaiſſeur. Il a la tête fort groſſe. Toutes les parties de ce poiſſon ſont excellentes. On tire même de ſes arêtes un ſuc qui ſurpaſſe en bonté la meilleure moëlle. Ses yeux & ſes bords, qu'on nomme *Relingues* ſont fort délicats. Ce poiſſon eſt le plus dangereux ennemi des morues : il en mange deux ou trois avec une avidité extrême. Flettan.

ARTICLE II.

La Louiſiane.

NOUS comprenons ſous le nom de *Louiſiane*, cette partie de la Nouvelle-France, qui s'étend depuis le vingt-neuvieme degré de latitude ſeptentrionale, juſques vers le quarante-quatrieme, & depuis le quatre-vingt-huitieme de longitude, juſqu'au cent cinquieme. Elle eſt bornée au Levant par la Nouvelle-Angleterre, par le Canada proprement dit, & par la mer du Nord; au Midi, par le golfe du Mexique; au Couchant, par le Nouveau-Mexique, & au Nord, par le Canada proprement dit. Elle peut avoir trois cens lieues du Levant au Couchant, ſur environ trois cens cinquante du Midi au Nord: mais elle n'a pas par-tout la même largeur. Ce fut Cavelier de la Salle, qui donna à ce pays le nom de Louiſiane, en l'honneur de Louis XIV. Les Eſpagnols lui avoient donné le nom de *Floride*, parce qu'ils la décou-

Carte de la Louiſiane par M. Bellin.

vrirent le jour de Pâque fleurie.

§. I.

Habitans.

LA Louisianne est peuplée par une infinité de Hordes Sauvages, qui tirent toutes leur origine des différentes nations, dont nous avons parlé à l'article précédent; & qui ont des villages assez peuplés. Les principales Hordes, qu'on regarde aujourd'hui comme des nations, sont les *Natchez*, qui sont à l'Orient du *Mississipi*, à quatre-vingt quelques lieues de son embouchure; les *Thatas*, les *Chicachas*, qui sont au Nord du même côté; les *Casaquias* sont à plus de cent lieues des derniers. De l'autre côté du fleuve, on trouve les *Taensas*, les *Acausas*, les *Mentons*, les *Missouris*, &c.

Ces peuples, ayant une communication assez fréquente avec les Européens, sont plus policés que les habitans du Canada: ils n'exercent pas leur imagination à multiplier les tourmens de leurs prisonniers, & ne se font pas un amusement de leurs souffrances. On assure ce-

pendant que ceux du Nord ont conſervé ce barbare uſage.

Les Sauvages de la Louiſiane ſont grands, bien faits, fort agiles, bons nageurs, habiles chaſſeurs, exercices auxquels on les accoutume dès leur plus tendre jeuneſſe. Ils ſont fiers & braves; mais doux & humains, principalement envers ceux qui recherchent leur amitié. Ils ont l'habitude de s'oindre le corps avec de l'huile, ce qui leur donne une couleur plus rouge & plus foncée que n'ont les autres Sauvages.

Nation cruelle & barbare.

Au midi de la Louiſiane, du côté de l'Oueſt, ſur les bords du golfe du Mexique, vers la riviere Saint Bernard, on trouve une nation qui eſt encore tout-à-fait barbare. Ceux qui la compoſent ſe nomment *Clamcoets*. Ils ſont cruels, perfides, & d'autant plus à craindre, qu'ils ſavent cacher ces défauts ſous une apparence de franchiſe & de bonne foi. On aſſure qu'ils ne ſont jamais plus à craindre, que lorſqu'ils marquent de l'amitié. Les hommes de cette nation ſont preſque nuds, & les femmes ne ſont couvertes que depuis la ceinture juſqu'aux ge-

noux : les uns & les autres ont un air affreux.

En 1685, Cavelier de la Salle fit conſtruire dans leur pays un Fort, auquel il donna le nom de *Saint-Louis*. Ceux qui compoſoient la Colonie qu'il y établit, mécontens de ſa ſévérité, l'aſſaſſinerent deux ans après. Les Clamcoets, inſtruits de ſa mort, ſe douterent qu'ils trouveroient la colonie ſans défenſe, fondirent à l'improviſte ſur le fort Saint-Louis, maſſacrerent tous ceux qu'ils y trouverent. Un Italien y étoit par hazard, il imagina une ruſe qui lui ſauva la vie. Il dit aux Sauvages, qui paroiſſoient diſpoſés à le tuer, qu'ils avoient tort de vouloir faire périr un homme qui les porteroit tous dans ſon cœur, & leur promit de prouver ce qu'il avançoit, ſi on vouloit lui donner juſqu'au lendemain, ce qu'on devoit lui accorder avec d'autant plus de facilité, qu'on reſteroit toujours maître de ſa vie. Il obtint ce qu'il demandoit. Le lendemain, il ajuſta ſur ſa poitrine un petit miroir, & ſe préſenta devant eux dans cet état. Il eſt difficile d'exprimer la ſurpriſe que l'effet de ce miroir cauſa à ces Bar-

Ruſe qui ſauve la vie à un Italien.

bares : ils ne pouvoient ſe laſſer de s'y voir repréſentés tous enſemble, ou ſéparément : ils prirent en effet ce miroir pour ſon cœur ; & loin de lui faire du mal, le comblerent de careſſes. A ſa ſollicitation, ils firent même grace à deux fils de Talon, Intendant du Canada, & à leur ſœur.

Cent lieues plus au Nord, on trouve les *Cenis* ou *Aſſenis*, dont le caractere eſt un véritable contraſte avec celui des précédens. Ils ſont doux, humains, laborieux, cultivent la terre avec beaucoup de ſoin & d'exactitude.

Parures des habitans de la Louiſiane.

Les Sauvages de la Louiſiane ſe couvrent en général moins que les habitans du Canada, parce qu'ils habitent un pays beaucoup plus chaud. Ceux qui ſont établis au Midi, ne ſe couvrent que lorſque les vents du Nord regnent, & ſont tout nuds dans tout autre tems. Ils ſe piquent, & ſe peignent le corps, de la maniere que nous l'avons expliqué plus haut.

Nourriture.

Leur nourriture eſt à peu près la même que celle des Canadiens : mais leur pays étant beaucoup plus chaud, leur récolte eſt plus abondante : ils ſement du maïs, des féves, des citrouil-

les, des melons, & pluſieurs autres légumes. Ils ont à peu près le même gibier que l'on trouve dans le Canada. Les chevaux leur ſervent à emporter ce qu'ils ont tué à la chaſſe, & ils ont ſoin d'en élever une aſſez grande quantité pour cet uſage.

Habitations. Leurs cabanes ſont en forme de pavillon quarré, fort baſſes, ſans fenêtres, avec le faîte arrondi comme nos fours. La plupart ſont couvertes de feuilles, ou de paille de maïs. Quelques-unes ſont conſtruites de terre, revêtues en dehors & en dedans de nattes fort minces.

Gouvernement. Guerre. Leur Gouvernement eſt à peu près le même que celui des Canadiens : mais les Chefs chez eux ſont plus abſolus ; cependant ils ne peuvent rien entreprendre d'important, qu'après avoir conſulté leur Conſeil. On leur rend de grands honneurs pendant leur vie & après leur mort. Les habitans de cette contrée, étant moins barbares que les Canadiens, n'entreprennent pas la guerre ſi légérement qu'eux. Ils ne prennent ordinairement les armes, que pour repouſſer une incurſion : leurs armes ſont les

mêmes que celles des Canadiens : les Chefs marchent toujours à la tête de l'armée. Quelques-unes de leurs tribus ne ſe ſervent que de cavalerie, armée de carquois de peaux de bœuf, qui pendent en bandoulieres ſur le dos des cavaliers, & qui ſont remplis de fleches. Chaque cavalier porte un arc, & ſur le bras gauche, un petit plaſtron de cuir, avec lequel il pare les fleches. Le mords des chevaux, n'eſt qu'une corde de crin : les étriers ſont ſoutenus avec une corde du même fil, & tiennent à une peau de biche, pliée en quatre, qui ſert de ſelle.

Ils ſont auſſi dans l'uſage d'arracher la chevelure de leurs ennemis ; mais c'eſt après les avoir tués. Ils immolent ordinairement une partie de leurs priſonniers au Soleil, & gardent l'autre en eſclavage, avec les femmes & les enfans. Il y en a parmi eux qui ont conſervé le barbare uſage de manger la chair de ceux qu'ils ont immolés.

Mœurs. Les Sauvages de la Louiſiane n'ont qu'une femme ; la polygamie n'eſt permiſe qu'aux Chefs, qui ne donnent même le nom d'épouſe qu'à une ſeule de leurs femmes : les autres ſont regardées comme eſclaves, & leurs en-

fans n'héritent point de la ſucceſſion du pere. On aſſure cependant que ces peuples vivent dans un grand libertinage, & que leurs mœurs ſont fort corrompues.

Religion. Le Pere Charlevoix.

Preſque tous les Sauvages de la Louiſiane ne reconnoiſſent d'autre divinité que le ſoleil, auquel ils rendent un culte, qui varie ſuivant les nations. Dans preſque toutes on lui immole, comme nous l'avons dit, des priſonniers de guerre, & on regarde comme un point de religion, de manger la chair de ces victimes. Ils lui élevent un temple au milieu de leurs villages, à côté de la cabane de leur Chef, & ont toujours ſoin de le tourner du côté de l'Orient; le conſtruiſent avec du torchis revêtu de nattes en dehors & en dedans, comme les plus belles cabanes. C'eſt ordinairement un quarré, long d'environ quarante pieds, ſur vingt de large, avec un toit aſſez ſemblable aux nôtres. Ils placent deux aigles de bois aux deux extrêmités. La porte eſt au milieu du bâtiment, qui n'a point d'autre ouverture. Des deux côtés, il y a un banc de pierre. L'intérieur répond au dehors. Trois pieces

de bois, placées en triangle; & qui occupent preſqu'entiérement le temple, y brûlent à l'honneur du ſoleil; mais d'un feu lent, qu'un Sauvage, honoré du titre de Gardien du temple, eſt obligé d'entretenir. Si le tems eſt froid, ce Gardien peut avoir ſon feu à part: il n'eſt permis à perſonne de ſe chauffer au feu du ſoleil. Les tiſons jettent ordinairement une fumée qui aveugle les ſpectateurs. Trois ou quatre caiſſes, qui contiennent des oſſemens ſecs, & autant de têtes de bois, auſſi groſſiérement travaillées que les aigles qui ſont en dehors, ſont tout l'ornement de ce temple. Une table de cinq pieds en longueur, de quatre en largeur, & élevée de trois, ſert d'autel. Celui qui eſt chez les Natchez, paſſe pour le premier, & eſt regardé par toutes les nations payennes de la Louiſiane, comme la Métropole. Chaque peuple y va allumer le feu du ſien, lorſque, par négligence, ou par malheur, il s'eſt éteint.

D'Iberville, qui étoit ſur le Miſſiſſipi en 1699, dit qu'il y a des nations dans la Louiſiane qui adorent différens animaux. Chez les Bayagoulas,

il entra dans un temple, dont le toit étoit couvert de plusieurs figures d'animaux, parmi lesquels on distinguoit un coq peint en rouge. L'entrée étoit un appentis, large de huit pieds, sur onze de long, & soutenu par deux gros piliers, sur lesquels étoit une poutre de traverse. Aux deux côtés de la porte, étoient des figures d'animaux, tels que des ours, des loups, & divers oiseaux, au dessus desquelles étoit celle d'un *Chouchouaca*. Cet animal a la grosseur d'un cochon de lait, le poil gris & blanc, semblable à celui du blereau. Il a la queue d'un rat, & les pattes d'un singe. La femelle a sous le ventre une bourse où elle porte ses petits.

L'intérieur du temple n'avoit que trente pieds de diametre. Il y avoit au milieu deux bûches de bois sec & vermoulu, placées bout à bout, qui bruloient, & faisoient beaucoup de fumée. On voyoit au fond une espece d'échafaud, sur lequel étoient plusieurs paquets de peaux de chevreuils, d'ours, de bœufs, qui avoient été immolés au Chouchouaca. Cet animal, qui paroît être le Dieu des Sauvages, étoit

peint en rouge & en noir dans différens endroits du temple.

§. II.

Climat, Terrein, Rivieres.

LE climat ne peut être égal dans une ſi vaſte étendue de pays : mais on regarde en général la Louiſiane, comme une des meilleures parties de l'Amérique, tant pour la bonté des terres, que pour la température de l'air. Du côté de la mer, le terrein eſt ſablonneux : mais dans l'intérieur des terres, la grande quantité de rivieres qui l'arroſent, le rendent fertile.

Les principales rivieres de la Louiſiane ſont le *Miſſiſſipi*, & le *Miſſouri*. Le Miſſiſſipi, que les François appellent la *Riviere de Saint-Louis*, eſt un des plus grands fleuves du monde. Il traverſe la Louiſiane dans ſon milieu, du Nord au Midi, depuis ſa jonction avec la riviere des Illinois, juſqu'à ſon embouchure dans le golfe du Mexique, dans l'eſpace de plus de deux cens cinquante lieues. Il arroſe auſſi le Canada, au Nord de la riviere des

Illinois, du Nord-Oueſt au Sud-Eſt. Sa ſource n'eſt pas encore bien connue. M. de l'Iſle la place vers le quarante-neuvieme degré de latitude ſeptentrionale, & le deux cens ſoixante-quinzieme de longitude, dans les cartes qu'il a données des découvertes au Nord-Oueſt de la mer du Sud. Ce fleuve ſe partage en diverſes branches à ſon embouchure, qui eſt vers le vingt-neuvieme degré de latitude ſeptentrionale. On en compte aujourd'hui une vingtaine, qui forment pluſieurs Iſles, & dont la plus large & la plus profonde, n'a que deux cens cinquante toiſes de largeur. Ces canaux changent ſouvent de ſituation, à cauſe du grand nombre d'arbres que le fleuve entraîne, & de la quantité de ſable & de vaſe qui s'y accumule. Il eſt très-profond, a, dans quelques endroits, juſqu'à ſoixante braſſes d'eau, ce qui fait que la pêche y eſt preſque impraticable. A cent quelques lieues de ſon embouchure, on prétend qu'il y a un gouffre, dont on n'approche point ſans danger. Sa largeur ordinaire eſt d'une demi-lieue, quelquefois de trois quarts de lieue : mais elle eſt ſouvent parta-

Dom Vaiſſete, tom. 11.

gée par des Iſles. Ce fleuve eſt regardé comme la clef du pays, par la communication qu'il donne à tous les lacs qui conduiſent au Canada.

Id. ibid. Entre le grand nombre de rivieres que ce fleuve reçoit à droite & à gauche, la plus conſidérable eſt le Miſſouri. C'eſt une des plus rapides que l'on connoiſſe ; ce qui eſt occaſionné par le grand nombre d'autres rivieres, & de torrens qu'elle reçoit dans ſon cours. Quoiqu'on ait remonté cette riviere plus de cinq cens lieues, pour trouver ſa ſource, on n'a pu la découvrir. Quelques Géographes la placent vers le quarante-troiſieme degré de latitude, & vers le deux cens quatre-vingt-ſixieme de longitude : ſon embouchure dans le Miſſiſſipi, vers le trente-neuvieme de latitude, & le deux cens quatre-vingt-ſixieme de longitude. Il traverſe la Louiſiane du Nord-Eſt au Sud-Oueſt. Cette riviere, comme toutes celles de la Louiſiane, eſt extrêmement poiſſonneuſe : mais il y a une grande quantité de crocodiles.

Nous ne parlerons pas de l'hiſtoire naturelle de ce pays : le lecteur peut voir ce que nous avons dit à l'article

précédent, qui, pour cet objet, regarde auſſi la Louiſiane.

ARTICLE III.

Nations Européennes qui habitent la Nouvelle-France. Comment elles s'en ſont emparées.

§. I.

Les François.

ON ignore & le nom & la patrie du Navigateur qui découvrit le Canada. On ſait ſeulement que dès l'an 1504, des pêcheurs Baſques, Normans & Bretons, alloient à la pêche de la morue, ſur le grand banc de Terre-Neuve, ſur les côtes de l'Iſle du même nom, & ſur celles du Continent voiſin. En 1506, Jean Denis, de Honfleur en Normandie, donna une carte des côtes de l'Iſle de Terre-Neuve. En 1508, Thomas Hubert, originaire de Dieppe, amena en France un Sauvage du Canada. Le Pere Charlevoix.

Hiſtoire des Voyages, to. 13.

Verazzani, Florentin, partit le 17 Janvier 1524, par ordre de François I, pour faire de nouvelles découvertes, ſur un vaiſſeau nommé *la Dauphine*, & aborda, après cinquante jours de navigation, ſur les côtes du Canada, qu'il parcourut en grande partie, lui donna le nom de *Nouvelle-France*, & retourna en Europe, où il rendit compte au Roi de ſes découvertes.

Il ſe paſſa pluſieurs années, ſans que François I. ſongeât à profiter des découvertes de Verazzani : mais en 1534, Philippe de Chabot, Amiral de France, fit connoître au Monarque, combien il étoit intéreſſant d'établir une Colonie Françoiſe dans quelque partie de l'Amérique, qui procuroit de ſi grandes richeſſes aux Eſpagnols. Son avis fut goûté : l'on fit partir le 20 Avril de la même année, Jacques Cartier de Saint-Malo, avec deux bâtimens de ſoixante tonneaux, & de cent vingt-deux hommes d'équipage. Dès le 10 Mai, il aborda à l'Iſle de Terre-Neuve, delà fit voile vers le Canada, en prit poſſeſſion au nom du Roi Très-Chrétien, remit à la voile pour retourner en France, où il arriva le 5 de Septembre.

Il retourna l'année ſuivante en Amérique, avec trois vaiſſeaux, entra dans la Baie Saint-Laurent; à laquelle il donna ce nom, parce qu'il la découvrit le jour que l'Egliſe célebre la fête de ce Saint. Il entra dans le fleuve, qu'il remonta juſqu'à Mont-Réal, & retourna en France. Quelques années après, il fit encore un voyage au Canada, & remonta le fleuve Saint-Laurent juſqu'aux Cataractes. Roberval, gentilhomme de Picardie, fit un voyage au Canada, preſque dans le même tems : mais il y périt avec tous ceux qui l'accompagnoient; & la France, occupée à ſe défendre contre l'Eſpagne, oublia, pour quelque tems, le Canada. L'Amiral de Coligni forma le projet d'établir une Colonie de Proteſtans au Bréſil : voyant que ſon entrepriſe ne répondoit pas à ſes eſpérances, il tourna ſes vues du côté du Canada, où il ne comptoit pas trouver d'oppoſition. Le Roi Charles IX, loin de s'oppoſer à ce projet, accepta avec joie le moyen qu'on lui propoſoit de ſe défaire d'une grande quantité de Calviniſtes, qu'il regardoit comme les ennemis de l'Etat. Il laiſſa

à l'Amiral la liberté d'uſer, pour ſon expédition, de tout le pouvoir que lui donnoit ſa dignité. Deux vaiſſeaux furent bientôt équipés : on en confia le commandement à *Jean Ribaut*, natif de Dieppe, bon Officier de marine, & Proteſtant zélé. Il partit le 18 de Février 1562, s'arrêta ſur la riviere de Sainte-Croix, ou des Chouanons, y conſtruiſit un fort, qu'il nomma *Charles-Fort*. Satisfait de ſon établiſſement, il créa un de ſes Officiers, nommé *Albert*, chef de la Colonie, & retourna en France, pour chercher de nouveaux renforts.

Tout ſembloit annoncer un heureux ſuccès pour cette Colonie : mais, de malheurs en malheurs, elle arriva à ſa ruine. On oublia à enſemencer les terres, & la famine vint déſoler ceux qui la compoſoient. Le chef que Ribaut avoit laiſſé, étoit courageux, & de mœurs aſſez régulieres : mais il *Ibid.* étoit d'une brutalité extrême. Il puniſſoit avec la derniere ſévérité les moindres fautes. On aſſure qu'il pendit lui-même un ſoldat, pour une faute qui ne méritoit pas la mort ; en dégrada un des armes & l'exila pour

un motif très-léger. Il menaçoit ſans ceſſe du dernier ſupplice ; & ceux qui avoient le malheur de lui déplaire, étoient réduits à trembler continuellement pour leur vie : la patience épuiſée ſe changea en fureur ; on forma une conjuration contre lui. Tout le monde le haïſſoit, & perſonne ne ſongea à le préſerver du malheur qui le menaçoit. Il fut aſſaſſiné : on lui donna un ſucceſſeur qui, par ſa prudence, rétablit le calme dans la Colonie : mais la famine augmentoit de jour en jour. Les Sauvages, qui avoient fourni des vivres juſqu'alors, craignirent la diſette pour eux-mêmes, & ceſſerent d'en fournir. Ne pouvant plus vivre dans ce pays, on réſolut de retourner en France : mais on n'avoit point de vaiſſeau ; & parmi ceux qui compoſoient la Colonie, il n'y avoit pas un ſeul homme en état d'en diriger la conſtruction. La miſere donne de l'induſtrie : on réſolut d'en conſtruire un, & chacun mit la main à l'ouvrage. Des aventuriers, qui n'avoient de leur vie manié aucune eſpece d'outil, devinrent des charpentiers & des forgerons. La mouſſe, & cette eſpece de

filaſſe, qui croît ſur les arbres dans une grande partie de la Floride, ſervirent d'étoupe pour calfater le bâtiment. Chacun donna ſes chemiſes & ſes draps pour faire des voiles : on fit des cordages avec l'écorce des arbres : enfin, le navire fut achevé, & lancé à l'eau. On s'embarqua, &, ce qu'il y eut de ſingulier, c'eſt qu'on ne prit aucune précaution contre le mal qu'on vouloit fuir. Un calme opiniâtre fit conſommer le peu de proviſions qu'on avoit embarqué. Dans cette extrême miſere, on dévora tous les ſouliers, & tout le cuir qui étoit dans le vaiſſeau. L'eau douce ayant manqué, quelques-uns burent de l'eau de la mer, qui leur cauſa une mort violente. Le bâtiment faiſoit eau de toutes parts, & l'équipage, exténué par la faim, n'étoit pas en état de travailler à la pompe. Chaque circonſtance n'offroit qu'un ſujet de déſeſpoir. Dans cette affreuſe ſituation, il ſe trouva un ſoldat qui eut la hardieſſe de dire qu'un ſeul pouvoit ſauver la vie à tous les autres aux dépens de la ſienne. Cette horrible propoſition, loin d'être rejettée avec horreur, fut généralement applaudie. On

Miſere extrême d'une Colonie Françoiſe.

étoit

étoit prêt à remettre au ſort le choix de la victime, lorſqu'un ſoldat nommé Lachan, le même que le Capitaine Albert avoit dégradé des armes & condamné à l'exil, déclara hautement qu'il offroit ſa vie, pour reculer de quelques jours la mort de ſes compagnons. On accepta ſon offre; on l'égorgea ſur le champ. Ce malheureux, loin de faire de la réſiſtance, préſenta lui-même ſa gorge au couteau.

Surprenante générosité d'un ſoldat.

On ne perdit pas une goutte de ſon ſang : tout le monde en but avec avidité, & le corps ayant été mis en pieces, chacun en obtint ſa part. Cet horrible ſacrifice eût été, ſans doute, ſuivi d'un carnage affreux, ſi l'on n'eût apperçu la terre & un vaiſſeau qui s'approchoit. C'étoit une frégate Angloiſe dans laquelle ſe trouva un François, du nombre de ceux qui étoient partis avec Ribaut. Il annonça que la guerre civile étoit rallumée en France plus vivement que jamais, & que l'Amiral étoit trop occupé pour ſonger à ſa Colonie : mais qu'il étoit dans la réſolution d'y envoyer du ſecours ſi-tôt que la paix ſeroit conclue.

Les vœux de l'Amiral ne tarderent

pas à s'accomplir. La Cour fit un accommodement avec les Calviniſtes, & le Roi Charles fit équiper trois vaiſſeaux pour porter du ſecours & des vivres à Charles-Fort. Le commandement de ces vaiſſeaux fut confié à *René Laudoniere*, gentilhomme d'un mérite connu, & très-bon Officier de marine. Il emmena avec lui des ouvriers dans tous les genres, & quantité de jeunes gens d'une naiſſance diſtinguée. L'Amiral eut ſoin d'exclure de cet armement tous les Catholiques. Laudoniere, en arrivant dans l'Amérique, apprit le malheureux ſort de la Colonie de Charles-Fort, réſolut d'en établir une nouvelle ſur les bords de la riviere de Mai, & y fit conſtruire un Fort qu'il nomma *la Caroline*.

Colonie de François maſſacrée par les Eſpagnols. *Ibid.*

Cette nouvelle Colonie fut encore expoſée aux plus terribles effets de la famine : elle reçut par la ſuite quelques ſecours de France : mais les Eſpagnols, armés par le fanatiſme, allerent fondre ſur elle, paſſerent au fil de l'épée tous ceux qui la compoſoient, s'emparerent du Fort, & changerent ſon nom en celui de *San-Matheo*. Cet événement qui arriva

vers l'an 1565, cauſa de l'indignation à tous les François qui conſervoient de l'amour pour leur patrie & qui avoient l'ame aſſez élevée pour vouloir ſoutenir ſa gloire.

Un gentilhomme Gaſcon, nommé de Gourgues, né à Mont-de-Marſan, dans le Comté de Comminges, d'une famille diſtinguée, réſolut de ſacrifier ſa fortune & ſon ſang pour venger la France. Une entrepriſe de cette nature ſembloit au deſſus de ſes forces: mais un caractere comme le ſien ne connoît point d'obſtacles. Il vendit ſon bien, fit des emprunts, arma deux roberges, & une patache en forme de frégate du Levant. Quatre-vingt matelots choiſis, formerent ſon équipage; mais il avoit avec lui cent cinquante ſoldats d'élite & des proviſions pour un an. Il partit de Bordeaux, où l'armement s'étoit fait, le ſecond jour d'Août 1567, avec la commiſſion de Lieutenant de Roi. Lorſqu'il fut arrivé en Amérique, il fit un diſcours à ſes gens, tel que put lui dicter ſon courage & le deſir de venger ſa patrie. Il eut la prudence de faire entrer dans ſon projet les Indiens qui étoient

Un gentilhomme a le courage d'entreprendre ſeul de la venger.

mécontens des Eſpagnols. Ils ſe joignirent à lui, & montrerent dans cette expédition autant d'animoſité contre les Eſpagnols que les François même. De Gourgues attaqua le Fort avec tant d'impétuoſité, qu'il l'emporta dans un inſtant. Les Eſpagnols, ſurpris d'une invaſion ſi peu attendue, ſongeoient plutôt à fuir qu'à ſe défendre. Lorſque de Gourgues ſe vit maître de la place, il fit conduire les priſonniers dans le lieu où l'on avoit exécuté les François, & les fit tous pendre à ſes yeux. Ce procédé ſemble juſte au premier coup-d'œil; mais la modération eût fait beaucoup plus d'honneur à celui qui commandoit l'expédition. De Gourgues n'ayant pas aſſez de monde pour ſe ſoutenir dans ce pays, détruiſit tous les Forts qui étoient dans la Caroline, repaſſa en France, où il mourut quelque tems après, regretté de tous ceux qui avoient quelqu'amour pour leur patrie.

Les François parurent pendant quelque tems dégoûtés des établiſſemens dans l'Amérique; mais en 1598, un gentilhomme Breton, nommé de la Roche, obtint d'Henri IV. des

pouvoirs assez étendus pour aller faire des découvertes en Amérique : il n'y fit qu'un voyage sans fruit. Chauvin, Capitaine de vaisseau fit deux voyages sur le fleuve Saint-Laurent, y troqua des marchandises contre des pelleteries, & fit un profit considérable. Cette réussite éveilla l'attention des Marchands. Il se forma une Compagnie à Rouen, sous la protection du Commandeur de Chatte, Gouverneur de Dieppe. Plusieurs personnes de marque entrerent dans cette société. On fit un armement, dont on confia la conduite à Pontgravé, fameux négociant de Saint-Malo, & qui avoit accompagné Chauvin dans ses deux voyages. Champlain, gentilhomme de Saintonge & Capitaine de vaisseau, se mit sur la flotte. La navigation fut heureuse. On entra dans le fleuve Saint-Laurent, on y fit le commerce de pelleterie, & on retourna en France. Quelques années après la Compagnie fit un nouvel armement, sous la conduite de Pierre de Guat, sieur de Monts, Saintongeois, qui fut nommé Vice-Amiral de ces pays. De Monts, convaincu qu'il étoit absolument né-

ceſſaire d'avoir un établiſſement dans ce pays, réſolut de fonder une Colonie à Port-Royal qu'il trouva très-commode pour cet objet. Le climat y eſt tempéré, la chaſſe abondante, le pays agréable & le terrein fertile; mais les Marchands qui compoſoient cette Compagnie, ne s'occupoient que du commerce; on négligea ce nouvel établiſſement qui ne tarda pas à dépérir. Champlain retourna en Amérique : il connoiſſoit de quel intérêt il étoit pour la France d'avoir un établiſſement ſolide dans ce pays, chercha un endroit commode & ſe détermina pour celui où l'on a bâti Québec.

Les François tenterent différens établiſſemens dans l'Acadie : mais leur imprudence fit toujours échouer leurs tentatives. Enfin cette belle Province fut cédée en toute propriété aux Anglois par le Traité d'Utrecht qui fut conclu en 1712.

Fondation de Québec. Champlain, occupé des progrès de la Ville de Québec, dont il étoit le fondateur, y retourna en 1610. Il la trouva dans le meilleur état. La récolte du bled qu'il y avoit fait ſemer étoit abondante. Les habitans avoient

fait alliance avec les Hurons, les Algonquins & les Montaguez qui les avoient ſoulagés dans leurs beſoins, & qui, de leur côté, trouvoient de l'avantage à être alliés de ces nouveaux voiſins qui étoient en état de les ſecourir contre les Iroquois, qu'on regardoit comme la nation la plus redoutable de l'Amérique ſeptentrionale. Ils furent bientôt confirmés dans leur eſpérance; ayant été attaqués par les Iroquois, ils implorerent le ſecours des François qui ſe mirent à leur tête, & remporterent une victoire complette ſur leurs ennemis. Ce fut dans cette occaſion que les François virent, pour la premiere fois, brûler un priſonnier: mais ce ſpectacle leur fit tant d'horreur, qu'ils engagerent les Sauvages leurs alliés à finir ſes tourmens avec ſa vie.

La Colonie de Québec eut d'abord tout le ſuccès poſſible: les Princes du ſang & les perſonnes les plus riches s'intéreſſerent à ſon ſort: le Canada prit alors le nom de Nouvelle-France. Mais les guerres civiles ſurvenues en France pendant la minorité, retarderent ſes progrès. Le calme ſe réta-

blit ; on ſongea ſérieuſement à ſoutenir la Colonie de la Nouvelle-France ; on établit une nouvelle Compagnie : la plupart des Sauvages alliés embraſſerent la Religion Catholique ; Québec devint une Ville floriſſante ; les bords du fleuve Saint-Laurent furent embellis par de nouvelles habitations ; on forma de nouveaux établiſſemens, qui ſe peuplerent par degrés.

Découverte de Miſſiſſipi. Les François ſe voyant ſolidement établis dans le Canada, ſongerent en 1670, à y faire de nouvelles découvertes. On ſavoit, par le témoignage des Sauvages, qu'il y avoit à l'Occident un grand fleuve, nommé Miſſiſſipi, qui ne couloit ni au Nord, ni à l'Eſt, d'où l'on concluoit qu'il devoit aller ſe rendre dans le golfe du Mexique, s'il avoit ſon cours au Sud, ou dans la mer du Sud, s'il alloit ſe décharger à l'Oueſt. Perſuadé que l'on pouvoit tirer beaucoup d'avantage de l'une ou de l'autre navigation, M. Talon, Intendant de la Nouvelle-France, ne voulut pas quitter l'Amérique, ſans vérifier ce fait. Il chargea de cette commiſſion le *Pere Marquette*, Miſ-

ſionnaire Jéſuite, qui avoit parcouru preſque toutes les contrées du Canada, où ſa vertu l'avoit fait admirer. Il le fit accompagner par *Joliet*, bourgeois de Québec, homme d'eſprit & d'expérience. Ils s'embarquerent dans la baie du lac Michigau, & entrerent dans le Miſſiſſipi le 17 Juin 1673. Ils avancerent fort loin : mais, voyant que les vivres commençoient à leur manquer dans un pays dont ils ne connoiſſoient pas les habitans, ils retournerent à Québec pour rendre compte de leur voyage. Recueil de Thevenot.

Cavelier de la Salle, qui ſe trouvoit en Amérique à peu près dans ce tems, avoit formé le projet de chercher un paſſage au Japon, ou à la Chine par le Nord ou par l'Oueſt du Canada. Le récit que Joliet fit de ſes découvertes, perſuada au ſieur de la Salle que le Miſſiſſipi ſe rendoit dans le golfe du Mexique, & que ce fleuve pourroit le conduire, du côté du Nord, au but qu'il ſe propoſoit. Se voyant dépourvu de tout ce qui lui étoit néceſſaire pour exécuter ſon projet, il paſſa en France, obtint des ſecours du Gouvernement, repaſſa en

Amérique, y établit pluſieurs Forts, commença ſon entrepriſe ſur le Miſſiſſipi au mois de Janvier 1682, deſcendit la riviere des Illinois, ſe trouva ſur le fleuve le 2 Février de la même année, le parcourut juſqu'à ſon embouchure, établit par des priſes de poſſeſſion les droits de la France ſur ce fleuve, & retourna l'année ſuivante en France, pour rendre compte de ſon expédition. Il y fut reçu avec le plus grand accueil: on lui donna quatre bâtimens, avec un équipage conſidérable pour continuer ſes découvertes, & former un établiſſement ſur le fleuve Miſſiſſipi. Il partit de la Rochelle le 24 Juillet 1684, parcourut beaucoup de pays, établit un Fort à la Baie de Saint-Bernard: mais il mécontenta, par ſes hauteurs & ſes duretés, tous ceux qui compoſoient cette Colonie, ils l'aſſaſſinerent le 20 Mai 1687. Les Sauvages des environs maſſacrerent tous ceux qui reſterent dans le Fort & le détruiſirent. Après la mort de la Salle, la Louiſiane fut oubliée pour quelque tems.

Ce ne fut qu'en 1697, qu'un Gentilhomme Canadien, nommé d'Iberville, déja célebre par ſes découvertes,

réveilla l'attention du miniſtere pour ce pays : on prit, à ſa perſuaſion, la réſolution de conſtruire un Fort à l'embouchure du Miſſiſſipi, qu'il ſe flattoit de trouver. On arma deux vaiſſeaux à Rochefort, on en confia le commandement au Marquis de Château-Morand & à d'Iberville, qui mirent à la voile le 17 Octobre 1698. Dès le 27 Janvier de l'année ſuivante ils apperçurent les terres de la Floride. D'Iberville parcourut toute la côte, découvrit le Miſſiſſipi & y entra le 2 Août, conſtruiſit un Fort dans la baie du Biloxi, ſituée entre le Miſſiſſipi & la Maubile, retourna promptement en France, pour y rendre compte de ſes ſuccès. Il s'y arrêta ſi peu qu'il étoit au Biloxi le 8 Janvier 1700. Pendant ſon abſence une corvette Angloiſe parut ſur le Miſſiſſipi : mais la garniſon du Fort la força de ſe retirer.

Les Anglois & les Eſpagnols avoient, comme les François, formé le projet de s'établir dans la Louiſiane. Le Roi Guillaume embarraſſé pour faire ſubſiſter le grand nombre de réfugiés François qui étoient dans ſes Etats,

réſolut de former pour eux un établiſſement ſur le Miſſiſſipi. Les Proteſtans, de leur côté, reſtant toujours attachés à leur patrie, propoſerent à Louis XIV. de former, ſous ſa protection, un établiſſement dans ce pays, avec promeſſe de le peupler & de le rendre très-floriſſant, ſi Sa Majeſté vouloit leur accorder la liberté de conſcience : mais le Roi, qui avoit réſolu de ne ſouffrir en France & dans les Colonies qui en dépendoient aucune Religion différente de la ſienne, n'accepta pas leur propoſition.

Les Eſpagnols, de leur côté, ne voyoient pas avec plaiſir les François former de nouveaux établiſſemens ſi près des leurs. Ne voulant pas employer la force pour en arrêter les progrès, ils mirent la ruſe en uſage & les retinrent long-tems au Biloxi par l'appât d'un commerce qui paroiſſoit conſidérable, & qui l'étoit au fond très-peu. Les François ouvrirent à la fin les yeux, formerent des établiſſemens dans différens endroits ; un ſur la Maubile, un autre dans l'*Iſle Maſſacre*, depuis nommée l'*Iſle Dauphine*.

Ce fut alors que les établiſſemens des François dans la Louiſiane prirent une forme de gouvernement. On y envoya un Gouverneur, on y établit un Conſeil ſupérieur, pour juger les affaires civiles & criminelles. On voulut établir un commerce réglé avec le nouveau & l'ancien Mexique ; mais les Eſpagnols, toujours attentifs à leurs intérêts, ne voulurent jamais y conſentir.

Vers le milieu de l'année 1717, on vit naître en France cette fameuſe Compagnie d'Occident, qui, ſous la direction de Law, ſe chargea inſenſiblement de la plus grande partie du commerce de tout ce Royaume. Les Lettres-Patentes furent enregiſtrées le 6 Septembre de la même année. Elles lui accordoient 1°. le commerce du Canada pour vingt ans, à la charge de faire travailler aux cultures & aux plantations ; 2°. le commerce de la Louiſiane pour le même tems, & à perpétuité les terres, ports, côtes, havres & iſles qui compoſoient cette Province, pour en jouir en toute propriété, ſans autre réſerve pour Sa Majeſté, & ſes ſucceſſeurs, que la foi & hommage-

Etabliſſement de la Compagnie des Indes Occidentales en France.

lige que la Compagnie étoit tenue de rendre à chaque mutation de regne, avec une Couronne d'or de trente marcs; 3°. le pouvoir de traiter & de faire alliance au nom du Roi, dans toute l'étendue de la conceſſion avec toutes les nations du pays qui n'étoient pas dépendantes des autres nations de l'Europe, de leur déclarer la guerre, de faire la paix ou des treves avec elles, &c. 4°. On lui cédoit encore la poſſeſſion des mines & minieres qu'elle feroit ouvrir pendant la durée de ſon privilege; 5°. la permiſſion de vendre & d'aliéner les terres de ſa conceſſion, de faire conſtruire tels Forts, Châteaux & Places qu'elle jugeroit néceſſaires pour la défenſe du même pays, d'y mettre des garniſons, de lever des gens de guerre en France, avec l'agrément de Sa Majeſté, & d'établir des Gouverneurs, des Majors & des Officiers pour le commandement des troupes.

Tout le monde s'empreſſa, comme on le ſait, de s'intéreſſer dans cette Compagnie. On changea pluſieurs fois de ſituation la principale Colonie. A la fin on conſtruiſit une Ville ſur le bord

oriental du Miſſiſſipi, & on lui donna le nom de *Nouvelle-Orléans*, en l'honneur du Duc d'Orléans, Régent du Royaume de France. On auroit dû dire Nouvel-Orléans : mais l'uſage a prévalu. Vers le mois de Mars 1718, les premiers conceſſionnaires arriverent en France avec M. du Gué de Boisbriand que la Compagnie avoit nommé pour commander aux Illinois. Pluſieurs Nations Sauvages qui, juſqu'alors avoient été contraires aux François, vinrent s'établir ſur les bords du Miſſiſſipi, près de la Nouvelle-Orléans. La plupart de ces Sauvages, étant accoutumés à cultiver la terre, défricherent une aſſez grande étendue de pays aux environs de la Nouvelle-Orléans, & leur travail fut d'un grand ſecours pour cette Ville. La nouvelle Colonie Françoiſe ſe fortifia de plus en plus, & la Ville prit une forme réguliere qu'elle conſerve encore à préſent.

Fondation de la Nouvelle-Orléans.

Cette Ville n'étoit en 1722 qu'un amas de baraques placées ſans beaucoup d'ordre, d'un magaſin aſſez étendu, mais bâti en bois, & de deux ou trois maiſons un peu apparentes.

Le Pere Charlevoix.

En 1742, la Nouvelle-Orléans étoit diviſée en cinq Paroiſſes : il y avoit juſqu'à huit cens belles maiſons. Cette Ville eſt très-bien percée : on y compte douze rues qui la traverſent du Midi au Nord & de l'Orient à l'Occident. Il y a ſur le bord du Miſſiſſipi un quai d'une grande beauté : il regne le long de la Ville. La Nouvelle-Orléans eſt la Capitale de la Louiſiane.

La Compagnie des Indes Occidentales n'eut pas le ſuccès qu'elle eſpéroit, elle ſe diſſipa par des motifs, dont le détail n'appartient pas à notre ſujet. Le Gouvernement de la Louiſiane fut par la ſuite réuni à celui du Canada. Pour le ſpirituel, ce pays dépendoit de l'Evêque de Québec. On a cédé la Louiſiane aux Eſpagnols pour les dédommager des frais de la derniere guerre.

§. II.

Les Eſpagnols.

La preſqu'iſle de la Floride, depuis la Baie du Saint-Eſprit, vers le 26e. degré de latitude Septentrionale, juſqu'au 30e. ce qui forme la côte Occidentale du Mexique, appartient aux

Eſpagnols. Elle eſt bornée au Nord par la Louiſiane & la Géorgie ; des trois autres côtés par la mer du Nord. Elle peut avoir dans ſa partie Septentrionale 180 lieues d'étendue, & va toujours en diminuant juſqu'à la Baie du Saint-Eſprit.

Les principaux établiſſemens des Eſpagnols dans ce pays ſont *San-Matheo*, *Saint-Auguſtin*, *Saint-Marc*, *Saint-Joſeph*, & *Penſacola*. Ils en ont encore quelques-uns ſitués entre le Miſſiſſipi & les frontieres du nouveau Mexique. Le terrein eſt généralement aſſez gras : il y a cependant des endroits où il eſt ſec & aride.

Ce fut Menendez, Chevalier de Saint Jacques, qui chaſſa les François de ce pays en 1565, s'en empara au nom de Philippe II, Roi d'Eſpagne, & fit conſtruire le Fort Saint-Auguſtin. Les Eſpagnols poſſedent à préſent la Louiſiane, comme on vient de le dire.

§. III.

Différends des François & des Anglois dans l'Amérique Septentrionale.

UNE partie des pays que nous ve-

nous de décrire, ayant occaſionné pluſieurs guerres en Europe, nous croyons devoir donner quelques détails à ce ſujet. Par le Traité d'Utrecht, qui fut conclu en 1713, les Anglois ſe trouverent maîtres de l'Acadie ; mais on n'eut pas l'attention de fixer ſes limites. Cependant les Anglois reſterent près de trente-cinq ans ſans ſonger à les étendre : Après le Traité d'Aix-la-Chapelle, ils conçurent le projet de former pluſieurs nouveaux établiſſemens, & donnerent au Traité d'Utrecht une interprétation favorable à leurs deſſeins. Sur les premieres difficultés qu'ils firent, la Cour de France propoſa des Commiſſaires pour régler les limites des deux Nations. Les Anglois accepterent cette propoſition en apparence ; mais ils commirent pluſieurs hoſtilités contre les François, conſtruiſirent même des Forts ſur la riviere *d'Ohio* qui étoit dans les poſſeſſions Françoiſes. Les Officiers François ſe trouverent forcés d'uſer de repréſailles. On propoſa un accommodement : la Cour d'Angleterre demanda qu'on démolît tous les Forts ſitués ſur l'Ohio & les montagnes, & ceux qui étoient

entre la riviere Saint-Jérôme & l'Ohio ; que les lacs Ontario, Erié & Champlain fuſſent fréquentés par les ſujets des deux Couronnes, ſans appartenir ni à l'une ni à l'autre ; que les Anglois, outre la Péninſule de l'Acadie poſſédaſſent vingt lieues de pays, depuis la riviere de Pentagoet, juſqu'au golfe Saint-Laurent ; & que la rive méridionale de ce fleuve fût déclarée n'appartenir à perſonne. Le 8 Juin 1755, l'Amiral Boſcawen attaqua & prit deux vaiſſeaux François à l'entrée du golfe Saint-Laurent : les François prirent les armes pour défendre leurs poſſeſſions : mais leurs efforts furent inutiles. Enfin la paix ſe fit en 1763, & le Roi de France renonça par le Traité qui fut conclu le 10 Février de la même année, aux prétentions qu'il avoit ſur l'Acadie, céda aux Anglois tout le Canada, l'Iſle du Cap-Breton, toutes les Iſles du golfe & du fleuve Saint-Laurent ; une ligne tirée au milieu du fleuve Miſſiſſipi, dans toute ſa longueur, ſervit de bornes aux poſſeſſions des deux Puiſſances : cependant la Nouvelle-Orléans reſta aux François. L'Eſpagne

Le Canada & la Floride cédés aux Anglois.

céda aux Anglois la preſqu'iſle de la Floride qu'ils poſſédoient, comme nous l'avons dit plus haut.

CHAPITRE III.

Nouvelle-Angleterre.

NOus donnons le nom de Nouvelle-Angleterre à toutes les terres que les Anglois poſſedent le long de la côte orientale du Canada, de la Louiſiane & de la Floride. Elles s'étendent du Nord-Eſt au Sud-Oueſt, depuis le 46e. degré de latitude Septentrionale, juſqu'au 31e, & depuis le 44e. juſqu'au 66e. de longitude Occidentale. Leur étendue du Midi au Nord eſt d'environ 400 lieues : mais leur plus grande largeur d'Orient en Occident n'eſt que d'environ 150. Tous les Géographes partagent cette étendue de pays en neuf parties, qui ſont l'*Acadie* ou la *Nouvelle-Ecoſſe*, la *Nouvelle-Angleterre* proprement dite, la *Nouvelle-Yorck*, le *Nouveau-Jerſey*, la *Penſylvanie*, le *Marriland*, la *Virginie*, la *Caroline*, & la *Géorgie*.

ARTICLE I.

L'Acadie ou la Nouvelle-Yorck.

L'ACADIE eſt une grande preſqu'iſle ſituée au levant du Canada, auquel elle eſt jointe par un Iſthme qui a quinze à ſeize lieues d'étendue. La mer du Nord l'environne des autres côtés. On lui donne deux cens lieues marines de côtes, quatre-vingt du Nord-Eſt au Sud-Oueſt, ſur quarante de large. Elle eſt ſituée entre le quarante-ſixieme & le quarante-quatrieme degré.

Les François s'établirent dans cette preſqu'iſle en 1603, y fonderent deux ou trois Colonies, entr'autres celle de *Port-Royal*, ſituée ſur la côte occidentale de la preſqu'iſle, dans la baie Françoiſe, où il y a un des plus beaux ports de l'Amérique. Les Anglois s'emparerent de ce pays & le rendirent à la France en 1667, par le Traité de Breda. Ils le reprirent en 1690, & la France leur céda toute l'Acadie en 1713. Par le Traité d'Utrecht, ils lui donnerent le nom de *Nouvelle-*

Ecoſſe, à cauſe de la reſſemblance de ſa ſituation, par rapport à la Nouvelle-Angleterre avec l'Ecoſſe & l'Angleterre en Europe. Ils ont fait des efforts incroyables pour la peupler, y ont envoyé pluſieurs Colonies, y ont bâti des Forts & des Villes : la principale eſt Port-Royal, dont ils ont changé le nom en celui d'*Annapolis*, en l'honneur de la Reine Anne.

L'Acadie eſt un très-bon pays : l'air y eſt pur, ſain, tempéré; mais il y a trois mois d'hiver qui ſont aſſez rudes à paſſer : le terrein eſt fertile; les rivieres ſont poiſſonneuſes & les forêts remplies de gibier. L'intérieur de ce pays eſt habité par diverſes Nations Sauvages qui font ſouvent la guerre aux Anglois, & cauſent beaucoup de préjudice à leurs Colonies. Les principales ſont celles des *Etechemines* & des *Souriquois*. Les derniers habitent aux environs d'Annapolis : ils ſont fort bien faits, n'ont pas le nez plat comme les autres Sauvages : mais leur teint eſt baſané. Ils vivent ſous l'autorité de leurs Caciques, & n'ont aucun culte Religieux. Leurs mœurs & leurs uſages ſont les

mêmes que ceux dont nous avons parlé à l'article précédent. Pour ce qui regarde l'Hiſtoire Naturelle de l'Acadie, nous renvoyons le lecteur au même article.

ARTICLE II.

La Nouvelle-Angleterre proprement dite.

LA Nouvelle-Angleterre peut avoir trois cens milles d'étendue ſur la côte, ſans compter les angles, & cinquante milles de largeur. Elle eſt ſituée entre les 45 & 41 degrés de latitude ſeptentrionale. Ses bornes au Nord ſont la Nouvelle-France, à l'Oueſt la Nouvelle-Yorck, à l'Eſt & au Sud l'Océan. Ce pays, ſitué au milieu de la Zone tempérée, n'a pas un climat ſi doux ni ſi régulier que celui des cantons paralleles en Europe. Les étés y ſont plus courts & plus chauds que les nôtres, & les hivers plus longs & plus froids. Cependant le tems eſt ſi peu varié, qu'on y en jouit ſouvent d'un

très-pur pendant deux ou trois mois consécutifs.

On divise la Nouvelle-Angleterre en onze Provinces & en quatre Comtés. Les Provinces sont celles des *Massachusets*, d'*Essex*, de *Midlesex*, de *Suffolk*, de *Hampshire*, de *Plymouth*, de *Barnestable*, de *Bristol*, de *Warwick*, de *Connecticut*, de *Newhaven*. Les Comtés sont ceux de la *Nouvelle-Londres*, de *Hartfort*, de *Newhaven* & de *Fairfield*.

§. I.

Province des Massachusets.

C'est une des plus grandes & des plus peuplées de toute l'Angleterre. Elle s'étend de l'Est à l'Oueſt, près de cent dix milles le long de la côte, depuis *Scituate* dans le Comté de Plymouth, jusqu'à la riviere de *Saco* dans celui de Maine, & près de soixante milles du même point jusqu'à Enfield dans Hampshire. Son étendue est moins considérable dans les terres. Elle renferme l'ancienne Colonie de la Nouvelle-Plymouth avec celle de Cornouailles, ou la Nouvelle-Hampshire. On a construit, du côté des terres qui la

ſéparent des Indiens, un Fort nommé *Punmaquid*. Il y a dans cette Province une multitude incroyable de bourgades, toutes bien peuplées. L'intérieur du pays eſt montagneux, & par conſéquent ſtérile : mais en approchant des côtes & ſur le bord des rivieres, le terroir eſt très-fertile. Le commerce des habitans ſe réduit à celui du poiſſon & des fourrures.

§. II.

Province d'Eſſex.

On donne le ſecond rang à la Province d'Eſſex. Elle eſt remplie de bourgades, dont la principale eſt *Salem*, qui eſt ſituée ſur le bord ſeptentrional de la riviere Charles. Au Nord de cette bourgade, on trouve le Cap Saint-Antoine, célebre par ſa pêcherie & par ſon port.

Le terroir de cette Province n'eſt pas d'une extrême fertilité, excepté vers les côtes. Elle eſt arroſée par la riviere Merrimack, qui ſeroit navigable dans tout ſon cours, ſi elle n'étoit pas bouchée par pluſieurs bancs de pierres & de ſable. A une certaine diſtance

de la mer, on voit au milieu de ſon lit un fort gros rocher, dont le ſommet eſt creuſé en pluſieurs puits en rond, aſſez grands pour contenir pluſieurs tonnes d'eau. Les Sauvages du pays ignorent quand & comment ils ont été faits : ils ſont perſuadés que le Ciel leur en a fait préſent pour cacher leurs biens lorſqu'ils ſont à la guerre. Pluſieurs Anglois qui les ont examinés, aſſurent que c'eſt un ouvrage de la nature, d'autres aſſurent qu'il eſt de l'art.

§. III.

Province de Midleſex.

POUR arriver dans cette Province, il faut paſſer par la précédente. Par le grand nombre de bourgs qui s'y trouvent, on en diſtingue deux aſſez conſidérables qui ſont *Cambridge* & *Charles-Town*. Cambridge eſt la principale place de la Province. Elle eſt ſituée ſur le bras ſeptentrional de la riviere Charles : on vante ſes rues & ſes édifices. Charles-Town eſt plus grand : il eſt ſitué entre deux rivieres, celle de *Miſtik*, & celle de Charles qui le ſépare de Boſton. On y

voit une belle Egliſe & une aſſez grande place. On aſſure qu'il part tous les ans de Charles-Town mille navires de plus que de toutes les autres Colonies qui n'appartiennent point aux Anglois.

On ne trouve pas de rivieres conſidérables dans cette Province : mais le nombre des ruiſſeaux eſt ſi grand, que c'eſt un des plus agréables & des plus fertiles cantons de la Nouvelle-Angleterre. Les pâturages ſont remplis de toutes ſortes de beſtiaux : il n'y a point de collines qui ne ſoient couvertes de nombreux troupeaux. Enfin les Anglois comparent cette Province à leur Devonshire d'Europe.

§. IV.

Province de Suffolk.

La Province de Suffolk ſuit celle de Midleſex. Il y a pluſieurs bourgades & des Villes aſſez conſidérables. La Capitale eſt Boſton, ques les Anglois prononcent Baſton, & qui l'eſt auſſi de toute la Nouvelle-Angleterre. C'eſt une des plus grandes Villes de l'Amérique ſeptentrionale. Elle eſt ſituée

dans une Péninſule qui a quatre milles de long, au fond de la Baie des Maſſachuſets. Elle eſt défendue contre l'impétuoſité des flots par quantité de rocs qui paroiſſent au deſſus de l'eau, & par une douzaine de petites Iſles, la plupart fertiles & habitées. La baie n'a qu'une entrée ſûre, encore eſt-elle ſi étroite, que trois vaiſſeaux ont peine à y paſſer de front : mais l'intérieur offre un mouillage pour cinq cens voiles. La plus remarquable des petites Iſles qui ſont devant la Ville, ſe nomme *Caſtle-Iſland*, ou l'Iſle du Château. Elle préſente effectivement un Château ou Fort ſitué à une lieue de Boſton dans le canal même qui y conduit. Sa poſition eſt ſi avantageuſe, qu'aucun vaiſſeau n'y peut paſſer ſans être expoſé à tout le feu de ſon artillerie. Le nombre des batteries eſt compoſé de cent pieces de canon de quarante livres de balles. Pendant la guerre, cinq cens hommes ſont exemptés des devoirs ordinaires de la milice pour être toujours prêts au ſervice du Château. On aſſure d'ailleurs que dans l'eſpace de vingt-quatre heures, Boſton peut armer

Deſcription de la Ville de Boſton.

dix mille hommes. Il y a en outre, à deux grandes lieues de la Ville, un fanal fort élevé, dont les ſignaux peuvent être apperçus de la fortereſſe, qui les répete auſſi-tôt pour la côte. Boſton donne auſſi les ſiens qui avertiſſent toutes les Colonies voiſines; de ſorte qu'il eſt preſqu'impoſſible de ſurprendre cette Ville au dépourvu. Si des vaiſſeaux ennemis ſe gliſſoient, à la faveur d'une brume épaiſſe, entre les Iſles, & paſſoient impunément ſous l'artillerie du Château, ils trouveroient au Nord & au Sud de Boſton deux batteries qui commandent toute la baie & qui arrêteroient les plus grandes forces, tandis que les bâtimens Anglois & toutes les dépendances du commerce pourroient ſe retirer dans la riviere Charles, hors de la portée du canon. Le fond de la baie offre un môle d'environ deux mille pieds de long, couvert du côté du Nord d'une rangée de magaſins. Il s'avance tellement dans la baie, que les plus grands vaiſſeaux peuvent décharger, ſans le ſecours des chaloupes & des alleges. La principale rue de la Ville qui vient juſqu'à l'ex-

trêmité du môle, préſente à l'autre bout, en face, l'Hôtel-de-Ville. C'eſt un grand & bel édifice, où l'on a réuni la bourſe marchande, la Chambre du Conſeil, celle de l'aſſemblée générale & de toutes les Cours de Juſtice. La bourſe eſt environnée de Libraires qui ſont tous fort riches. On compte dans Boſton juſqu'à cinq Imprimeries, dans l'une deſquelles on imprime une Gazette deux fois la ſemaine.

La Ville eſt diſpoſée en forme de croiſſant autour du port, & contient trois ou quatre mille maiſons. Le quai eſt fort élevé; les rues ſont larges & les maiſons aſſez régulieres : mais on compare le pavé à celui de Londres, c'eſt-à-dire, qu'il eſt fort mauvais. On compte dans cette Ville dix-neuf à vingt mille habitans.

Il y a dix Egliſes à Boſton : une Anglicane, une pour les François réfugiés, une pour les Anabaptiſtes, une pour les Quakers, enfin pour toutes les ſectes. Ce mélange n'empêche pas que la ſociété n'y ſoit auſſi douce que dans les meilleures Villes de l'Angleterre. Ceux qui paſſent de Londres à Boſ-

ton ne s'apperçoivent point du changement pour le goût & la propreté dans les habits & les meubles, pour la délicateſſe dans les mets. C'eſt la réſidence du Gouverneur, le ſiege des Cours de Juſtice, celui de l'aſſemblée générale, & le centre de toutes les affaires du pays.

La Province de Suffolk n'a pas de grandes rivieres; mais elle eſt ſi bien arroſée par de petites, que ſa fertilité la fait nommer le paradis de la Nouvelle-Angleterre.

§. V.

Province de Hampshire.

A l'Oueſt des Provinces de Suffolk & de Midleſex, on trouve celle de Hampshire qui peut avoir huit bourgades, toutes ſituées ſur la riviere de Connecticut. La principale eſt *Northampton*, qui eſt le ſiege de la Cour de Juſtice. Le terroir de cette Province n'eſt pas, à beaucoup près, ſi fertile que celui des autres.

§. VI.

Province de Plimouth.

CETTE Province eſt voiſine de la précédente, ſur la côte & vers le Sud. C'eſt le premier établiſſement des Anglois dans la Nouvelle-Angleterre. Elle peut contenir auſſi huit bourgades. Celle de Plimouth, à laquelle on peut même donner le titre de Ville, eſt compoſée d'environ quatre cens familles. On en compte le double à celle de Scituate. Le terroir de cette Province differe peu de celui de Suffolk. En paſſant par mer de cette Province dans celle de Barneſtable qui eſt la plus voiſine, on trouve le Cap Cod, également remarquable par ſa hauteur, & par l'abondance des morues qu'on y pêche. Il forme une baie large & commode. Elle étoit autrefois environnée de chênes, de pins, de Saſſafras & de pluſieurs ſortes d'arbres aromatiques; mais on en a détruit une grande partie. Cette Province, quoique ſtérile, eſt très-peuplée, à cauſe de la pêche qui y eſt très-abondante: les habitans

paſſent même pour être très-opulens.

§. VII.

Province de Barneſtable.

CETTE Province qui ſuit celle de Plimouth, a neuf bourgades : aux environs d'une des principales, qu'on nomme *Eſtham*, on compte cinq cens Indiens Chrétiens. Ils ont des écoles pour l'inſtruction de leurs enfans, & ſix Inſtructeurs de leur nation, avec un Miniſtre Anglois qui fait les ſermons dans leur langue. Au Sud de cette Province, on trouve une Baie qui s'appelle la *Baie du Monument*, devant laquelle ſont deux Iſles que le Capitaine Goſnold nomma en 1602 *la Vigne de Marthe* & l'*Iſle Eliſabeth*.

Les détroits qui ſéparent ces deux Iſles de la côte de Barneſtable forment un paſſage très-dangereux, connu ſous le nom de *Malabar*.

§. VIII.

Province de Briſtol.

AU Sud de la Province de Barneſtable, on trouve celle de Briſtol,

qui a neuf bourgades. Briſtol, quoique la moins ancienne, eſt la plus grande & la plus peuplée. Pour le commerce, elle eſt à l'égard de Boſton ce que le Briſtol de l'Europe eſt à l'égard de Londres. Les avantages de ſa ſituation l'ont fait proſpérer pour le commerce, & pour l'augmentation des habitans. On aſſure qu'on trouve dans cette Province, ſur le bord d'une riviere où la marée monte, un rocher ſur le côté duquel on voit ſept ou huit lignes d'écriture dans des caracteres entiérement inconnus.

Près de Briſtol, un peu au delà, eſt une petite Iſle qui peut avoir quatorze ou quinze mille de long, ſur quatre ou cinq de large. Elle ſe nomme l'*Iſle de Rhode*. Cette Iſle étoit habitée dès l'an 1639 par des Anglois d'une ſecte particuliere, dont on prétend que, faute de Miniſtres & d'inſtruction, la poſtérité eſt devenue auſſi barbare que les Indiens. Cependant elle a ſu conſerver ſes privileges qui conſiſtent à ſe gouverner elle-même, à élire les chefs du Conſeil, ſans aucune dépendance de la Couronne d'Angleterre. Le terroir de cette Iſle eſt très-fertile,

& le ſéjour en eſt ſi agréable, qu'on la nomme le jardin de cette côte. Ces avantages y avoient attiré une ſi grande quantité d'habitans, qu'une grande partie fut obligée de retourner au Continent, où elle bâtit deux Villes, nommées la *Providence* & *Warwick*, qui jouiſſent de tous les privileges de l'Iſle. Rhode fait un commerce conſidérable de chevaux, de moutons, de beurre, de fromage & d'autres proviſions avec les Antilles Angloiſes; richeſſes naturelles, qui ne manqueront pas d'y rappeller un jour la politeſſe. On y compte deux Villes ou bourgades, *Newport* qui eſt la Capitale & *Portſmouth*. Sa diſtance de Boſton eſt d'environ ſoixante-dix milles.

§. IX.

Province de Warwick.

C'EST dans cette Province que ſont les deux Villes qui ont été fondées, comme on vient de le dire, par des Colonies de l'Iſle de Rhodes. On aſſure qu'elles ſont très-floriſſantes par leur commerce, & fort heureuſes par leur gouvernement, quoique les ha-

bitans ſoient des ſectaires qui vivent ſans Magiſtrats & ſans Miniſtres. Ils ſont toujours en bonne intelligence avec leurs voiſins.

La liberté qu'ils ont de ſatisfaire tous leurs deſirs, n'empêche point que les crimes ne ſoient très-rares parmi eux ; ce qu'on attribue à leur profonde vénération pour l'Ecriture-Sainte qu'ils liſent & qu'ils expliquent à leur gré. Ils ont une averſion décidée pour toutes ſortes de taxes. Leur charité ne ſe dément jamais pour les étrangers. Un Voyageur qui paſſe par l'une ou par l'autre de ces deux Villes, peut s'arrêter dans la premiere maiſon qu'il rencontre avec autant de liberté que dans une hôtellerie & s'aſſurer d'y être très-bien traité. La principale occupation des habitans eſt de nourrir des beſtiaux & de faire du beurre & du fromage ; deux marchandiſes qui les ont enrichis.

§. X.

Provinces de Connecticut & de Newhaven.

CES deux Provinces ſont deux

Colonies réunies qui, comme l'Isle de Rhodes, ont conservé les privileges qu'elles avoient obtenus dès leur établissement. Les Provinces ont soixante-dix milles de longueur & cinquante de large.

§. XI.

Comté de la Nouvelle-Londres.

C'EST le premier Comté que l'on rencontre sur la côte. Il y a huit bourgades. Les parties orientales de ce pays sont agréables & fertiles; celles du couchant sont remplies de montagnes & de marécages.

§. XII.

Comté de Hartfort.

CE Comté touche au précédent par l'intérieur des terres. Il est le seul de la Nouvelle-Angleterre qui n'a point de Ville maritime ou de Port; ce qui n'empêche pas qu'il ne soit très-peuplé, & que ses habitans ne vivent dans l'abondance. Il y a onze bourgades. La principale qui porte son nom a deux Paroisses. On trouve

dans les parties occidentales de ce Comté pluſieurs chaînes de montagnes & d'épaiſſes forêts.

§. XIII.

Comté de Newhaven.

CE Comté étoit autrefois une Province ; mais elle s'eſt unie à celle de la Nouvelle-Londres. Le Comté contient ſix bourgades, dont la principale eſt Newhaven, qui pourroit même paſſer pour une grande Ville. On y a fondé un College avec une Bibliotheque publique. Il y a dans ce Comté une forge de fer dont on tire de grands avantages, à cauſe de la proximité des forêts. Elle eſt ſituée ſur une petite riviere qui porte ſes eaux juſqu'à la mer.

§. XIV.

Le Comté de Fairfield.

LE Comté de Fairfield a huit bourgades qui ſont toutes auſſi peu remarquables pour leur commerce, que pour leur grandeur. Il n'y a point de rivieres navigables dans ce canton : il eſt

rempli de marais inhabités. Il eſt bordé par la Nouvelle-York.

§. XV.

Naturels de la Nouvelle-Angleterre.

Il reſte très-peu d'Indiens dans la Juriſdiction de la Nouvelle-Angleterre. D'ailleurs ceux qui y demeurent encore, ont tellement pris les mœurs, les uſages, la Religion & la langue des Anglois, qu'il ſeroit très-difficile de les diſtinguer de ceux-ci, s'ils n'avoient pas conſervé leur ancien nom.

Les *Maſſaſſoits* ſont les premiers Indiens avec leſquels les Anglois ont lié commerce : ils firent alliance avec leur *Sachem* ou Roi ; mais le petit-fils de ce Prince devint un de leurs plus cruels ennemis : il ſouleva toutes les nations voiſines contre la Colonie de Plimouth. Il périt dans cette guerre, & ne voulut jamais écouter les Miniſtres qui l'aſſiſterent à la mort, diſant qu'il mépriſoit une religion dont les partiſans lui étoient odieux. Les Maſſaſſoits.

Les *Pokaſſets* ſont les habitans naturels du Comté de Plimouth. Leur Les Pokaſſets.

Reine étoit alliée de cet ennemi des Anglois, dont on vient de parler, & périt avec lui. Les *Picots*, nation intraitable, habitoient les environs de la riviere de Connecticut. Ils s'efforcerent long-tems de troubler les établiſſemens des Anglois : mais leurs guerres n'ayant tourné qu'à leur deſtruction, ils ſont à préſent en ſi petit nombre, qu'ils ne ſe trouvent plus en état d'attaquer ni de réſiſter.

Les Patuxets & les Makos.

Les *Patuxets* habitent le pays qui ſépare le Comté de New-London & de New-Briſtol. Les *Makos*, quoique rangés autrefois entre les nations de la Nouvelle-Angleterre, appartiennent aujourd'hui à la Nouvelle-York, & ſont une des cinq qui ont fait alliance avec cette Province.

Les Narraganſets, les Neuteaks & les Maſſachuſets.

Les *Narraganſets* étoient redoutables pour la Colonie Angloiſe, quand elle commença à s'établir. Ils habitoient aux environs de New-London. Les *Neuteaks* occupoient le pays qui forme aujourd'hui le Comté d'Eſſex. Les *Maſſachuſets* ſont les anciens habitans des Comtés de Suffolk & de Midleſex. Ils formoient la plus nombreuſe nation de cette contrée : elle

avoit donné ſon nom à toute la Province de la Nouvelle-Angleterre. Lorſque les Anglois arriverent dans ce pays, ils trouverent l'habitation du Sachem ſur une petite hauteur, à ſix milles de Boſton. Cette hauteur étoit en colonne, & avoit la forme de la tête d'une fleche Indienne, qui, en langue du pays, ſe nomme *Mas*, & hauteur s'exprime par le mot *Wiluſel*. Delà les ſujets du Sachem reçurent des nations voiſines, le nom de *Maſwiluſets*, d'où l'on a tiré celui de Maſſachuſets.

Les *Mohegins* étoient établis près de la riviere de Hudſon, ou de la Nouvelle-York, & tiroient leur origine des Maquas. Les *Manimogs* habitoient le Comté de Barneſtable; & les *Namoſquets*, le pays qui eſt entre les rivieres de la Providence & de Menimaks. Tous ces peuples formoient de petits Etats, qui avoient chacun un Roi. Ces Rois n'étoient ordinairement que de ſages particuliers, choiſis parmi les ſages du canton. La Royauté demeuroit dans une famille auſſi longtems que les vertus de celui qui en étoit revêtu paroiſſoit juſtifier ce choix.

Les Mohegins, les Manimogs, & les Namoſkets.

On ne connoiſſoit point d'autre nobleſſe. Quoiqu'un Roi eût mérité d'être deſtitué, ſes deſcendans jouiſſoient toujours de quelque conſidération.

Forces des Indiens de la Nouvelle-Angleterre.

Les forces des Indiens de la Nouvelle-Angleterre ſont aujourd'hui ſi peu conſidérables, que la dixieme partie des Anglois qui y ſont claſſés ſuffiroit pour les exterminer tous. Ils ne ſont regardés que comme les valets des Anglois, vivant de leurs travaux & des libéralités de ceux qui les emploient. Ils ſont tous en général d'une pareſſe incroyable.

§. XVI.

Comment les Anglois ſe ſont établis dans la Nouvelle-Angleterre.

UN Capitaine Anglois, nommé Barthélemi *Goſnold*, s'arrêta le premier ſur cette côte, pour y faire quelque ſéjour; ce fut en 1601. Il n'avoit que trente hommes d'équipage : mais ils conſentirent à y demeurer ſi le pays étoit favorable pour une Colonie. Après avoir pris terre par les quarante-deux degrés de latitude Nord, ils prirent du dégoût pour ce canton,

tournerent au Sud, juſqu'à la vue d'un Promontoire qu'ils nommerent *Cap-Cod*, ou des morues, parce qu'ils y en prirent beaucoup, firent le commerce avec les Sauvages. Sur le récit qu'ils firent de ce pays, il ſe forma en 1606 une compagnie. Popham & Gilbert, deux aſſociés partirent avec deux vaiſſeaux. Ils s'établirent d'abord ſur les bords de la riviere de *Sagadabok*, à peu de diſtance de celle de *Caſco* : mais cette Colonie n'eut pas de grands ſuccès dans ſes commencemens. Le Capitaine Jean Smith, s'étant aviſé par la ſuite des tems d'aborder ſur ces parages, y fit un commerce ſi avantageux avec les Sauvages, que la Cour & le Conſeil de Plimouth ſongerent ſérieuſement à y faire des établiſſemens. Le Prince Charles ſe fit donner un plan de ce pays, & donna lui-même des noms aux principaux lieux. Le lieu qu'on déſigna pour établir une nouvelle Colonie, reçut de ce Prince le nom de Nouvelle-Angleterre. La riviere des Maſſachuſets fut nommée *riviere Charles*; la Baie du Cap-Cod, reçut le nom de Baie de *Milford*, & le Cap, celui de *James*.

Pour peupler ce pays, il ſe forma une Compagnie, à laquelle ſe joignit une prodigieuſe quantité de perſonnes qui, dégoûtées des troubles que la Religion occaſionnoit dans leur patrie, l'abandonnerent pour aller chercher la tranquillité dans le Nouveau Monde. Ces partiſans de l'indépendance mirent à la voile le 6 Septembre 1721, entrerent dans la Baie du Cap Cod vers le commencement de Décembre : ils débarquerent dans un lieu qui leur parut fort commode pour établir la Colonie, élurent pour Chef un nommé *Carver*, Gentilhomme, qui ſacrifioit toute ſa fortune pour cette entrepriſe. Le 25, ils jetterent les fondemens de la Nouvelle Plimouth, & firent des Réglemens Civils, Eccléſiaſtiques & Militaires.

Fondation de la Nouvelle Plimouth.

Diverſes maladies diminuerent le nombre de la nouvelle Colonie pendant l'hiver. Les vivres commençoient à leur manquer : ils ne voyoient paroître aucun Indien, & commençoient à ſe trouver dans l'embarras, lorſqu'un Sauvage, nommé *Squanto*, ſe préſenta au milieu d'eux. Il étoit nud, n'ayant pour unique vêtement qu'une piece

de cuir au milieu du corps. Cet homme étoit d'une hauteur ſinguliere, & avoit la taille bien proportionnée : ſes cheveux étoient noirs & fort longs : c'étoit un des Princes du pays. Il avoit appris quelques mots de la langue Angloiſe, & ſe fit aſſez entendre par les habitans de la Nouvelle-Plimouth pour leur faire connoître qu'il leur offroit ſon amitié. Ils lui répondirent par les careſſes les plus tendres. Il partit en leur donnant les plus grandes marques de joie & de ſatisfaction. Au bout de huit jours il revint accompagné de pluſieurs autres Indiens : on les reçut avec le même accueil & la même politeſſe : leur ſatisfaction fut ſi grande, qu'après avoir bu & mangé, ils ſe leverent avec des tranſports de joie & ſe mirent à danſer. Les Anglois apprirent d'eux qu'ils étoient ſujets du Roi des *Maſſaſoits*, déſigné ſous le titre du *Grand-Sachem*, & que ce Prince ſe propoſoit de venir lui-même, pour lier amitié avec les Anglois. Il arriva effectivement le 22 Mars avec *Quandebanco*, ſon frere, & une eſcorte de ſoixante hommes. La Milice de la Colonie alla au devant de lui & le

Un Prince du pays va viſiter la Colonie.

Le Roi de tous les Indiens du canton y va auſſi.

conduiſit à la maiſon du Gouverneur, où il s'aſſit ſur trois couſſins qu'on avoit préparés pour le recevoir. Il n'avoit dans ſa parure d'autre diſtinction qu'une chaîne de petits os qu'il portoit autour du cou, & un grand couteau qui lui pendoit ſur l'eſtomac. Il avoit d'ailleurs, comme tous les autres Indiens de ſa ſuite, un petit paquet de tabac derriere le dos, une piece de cuir à la ceinture, & le viſage peint de diverſes couleurs.

Carver, chef de la Colonie, entra dans la chambre où les Sauvages étoient, précédé d'un tambour & d'un trompette. Le Monarque ſe leva & l'embraſſa. On apporta des liqueurs fortes : le Grand Sachem en avala un ſi grand verre, qu'il en eut la fievre pendant tout le reſte du jour. Squanto, ce premier Sauvage dont on a parlé, l'accompagnoit, & ſervit d'interprete entre lui & le Commandant. Ils firent enſemble une alliance qui renfermoit des engagemens mutuels d'affection & de ſervice. Le Grand Sachem donna aux Anglois, pour eux & leurs ſucceſſeurs, toutes les terres voiſines de leur Ville, & leur laiſſa Squanto pour

leur apprendre à cultiver le maïs & à pêcher à la maniere du pays.

Carver étant mort, on élut un autre Chef qui envoya des Ambaſſadeurs au Grand Sachem, pour l'inſtruire de ſon élévation. Entre les honneurs que ces Ambaſſadeurs reçurent dans cette Cour ſauvage, on compte celui d'avoir couché dans le lit même du Roi & de la Reine : mais on ajoute qu'il n'étoit compoſé que de pluſieurs planches élevées d'un pied au deſſus du rez de chauſſée de la cabane, & que deux ou trois Grands de la nation partagerent cette faveur. Le Grand Sachem & la Reine étoient d'un côté ſur une natte fort mince, & les Ambaſſadeurs étoient de l'autre avec les Grands. Cette Cour étoit tellement dépourvue de vivres, que les Ambaſſadeurs ſe trouverent tourmentés par la faim. La peſte avoit fait périr neuf dixiemes des habitans. On leur dit que les Narraganſets, qui habitoient l'autre côté de la Baie, étoient une nombreuſe & puiſſante nation.

Honneurs qu'il fait aux Ambaſſadeurs Anglois

Les Anglois s'étoient flattés de faire alliance avec tous les Sauvages des environs par les voies de la dou-

ceur : mais ils ſe virent bientôt dans la néceſſité d'employer la violence. Leur fidele ami Squanto fut maltraité par quelques *Segamores* voiſins, nom que les Indiens donnoient à de petits Seigneurs, dépendans du Grand Sachem. Le Commandant de la Colonie y envoya un corps de troupes qui y répandit la terreur au point qu'ils demanderent grace. On ſaiſit cette occaſion pour leur faire ſigner un Traité conçu à peu près en ces termes : » Nous déclarons par cet Acte que » nous nous reconnoiſſons Sujets de » Jacques, Roi de la Grande-Bre» tagne, &c. En foi de quoi nous » avons ſouſcrit nos noms & nos » marques. » Ces Seigneurs étoient au nombre de neuf. Après cet engagement, la Colonie ne tarda pas de s'étendre, & les troubles d'Angleterre continuerent à lui fournir des habitans.

Gouvernement de la Nouvelle Angleterre.

Cet établiſſement des Anglois dans le Nouveau Monde, n'avoit d'autre rapport à la Couronne, que celui d'une ſoumiſſion aſſez vague, qui ne conſiſtoit qu'à reconnoître les Rois d'Angleterre pour ſouverains. Cependant on

on reçut avec reſpect deux ordonnances qui furent envoyées ſucceſſivement par la Cour, parce qu'elles parurent aſſez favorables & qu'elles devinrent le fondement d'une adminiſtration plus réguliere. Le Général ou Gouverneur, ſon Lieutenant, les Officiers Militaires & ceux de Juſtice ſont nommés par la Couronne : mais la nomination de la Cour de l'Amirauté appartient au Gouverneur. Le Conſeil eſt choiſi annuellement par une aſſemblée générale des principaux habitans. Le pouvoir de cette aſſemblée eſt très-étendu. Toute la partie exécutive du Gouvernement dépend de ſon approbation. Comme les loix & les coutumes regardent tous les habitans de la Nouvelle-Angleterre, nous nous bornerons pour le préſent à ce petit détail ; nous en donnerons un plus circonſtancié à la fin de ce Chapitre.

CHAPITRE III.

La Nouvelle-York.

LA Nouvelle-York a été autrefois ſous la domination des Hollandois, comme nous le dirons par la ſuite, & s'appelloit alors la *Nouvelle-Belge*. Ses bornes au Sud étoient le Mariland, les terres Indiennes à l'Oueſt, les terres Françoiſes au Nord & la Nouvelle-Angleterre à l'Eſt. Lorſque les Anglois s'en furent rendus les maîtres, ils les reſſerrerent beaucoup davantage. Aujourd'hui la Nouvelle-York eſt bornée à l'Oueſt & au Sud par la Nouvelle-Jerſey; au Nord, par le Canada, à l'Eſt, par la Nouvelle-Angleterre. Ce pays n'a pas plus de vingt milles de profondeur dans les terres; mais ſa longueur ſur la côte eſt d'environ cent vingt milles. Il eſt ſitué entre quarante-un degré & quarante-un & demi de latitude ſeptentrionale; par conſéquent dans un climat plus tempéré que la Nouvelle-Angleterre.

Toutes les Colonies Angloiſes de l'Amérique ont diviſé leur pays en

Comtés, peuplé ou non. C'eſt d'après cet uſage que la Nouvelle-York l'eſt en neuf. Cinq ſont encore habités par des Hollandois, deſcendans de ceux qui ſe ſoumirent à la domination Angloiſe, & portent les noms d'*Albanie*, d'*Ulſter*, de la *Ducheſſe*, d'*Orange*, de *King's-County* ou *Comté du Roi*. Les quatre autres ſont ceux de la Reine, ou *Queen's-County*, *Suffolk*, *Cheſter*, & *New-York*, ou Nouvelle-York.

La Ville de ce nom qui eſt la Capitale du pays portoit autrefois celui de *Nouvelle-Amſterdam*. Les Anglois l'ont beaucoup augmentée. On y compte onze cens maiſons & près de ſept mille habitans. Les édifices y ſont fort beaux. La principale Egliſe fut bâtie en 1695 : elle paſſe pour être fort belle. On y en compte trois autres, la Hollandoiſe, la Françoiſe & la Luthérienne. Preſque tous les habitans ſont d'extraction Hollandoiſe : mais la langue Angloiſe leur étant devenue naturelle, ils ne fréquentent que les Egliſes de cette nation.

Dans cette Ville il y a un College, une Imprimerie. Les anciens murs ſont preſqu'entiérement détruits : la princi-

pale défenſe eſt le Fort Saint-George qui eſt muni de deux batteries ſituées du côté de la mer. Il eſt gardé par deux Compagnies de troupes réglées. L'Hôtel-de-Ville eſt un fort bel édifice.

Gouvernement de la Nouvelle-York.

Le Gouvernement de la Nouvelle-York approche beaucoup de celui des Villes d'Angleterre en Europe : mais les conteſtations qui s'élevent entre les Magiſtrats, cauſent ſouvent du trouble dans la Province. Cette Capitale eſt ſituée dans l'Iſle de *Monahattan* qui a quatre milles de long, eſt fertile, agréable : la riviere de Hudſon qui l'arroſe, en fait une riche & belle plantation. Cette Ville & ſes environs ne le cedent à aucune Ville d'Angleterre pour les agrémens & l'utilité.

La Ville de Kingſton.

La Ville de *Kingſton* eſt ſituée entre celles de New-York & d'Albanie, ſur le bord occidental de la riviere d'Hudſon, à 50 milles de la premiere. Ses maiſons ſont diſperſées ; mais au centre, il y en a une centaine qui ſont réunies & aſſez bien bâties. On compte dans Kingſton environ deux cens familles. Une riviere nommée *Eſope* qui deſcend de la Nouvelle-Jerſey, ſe jette dans celle d'Hudſon

près de cette Ville & forme entre ces deux Provinces une communication qui eſt fort avantageuſe.

Le Comté d'*Oueſt-Cheſter* n'a qu'une Egliſe Paroiſſiale, qui eſt dans la bourgade de même nom. *Taſkars*, *Chams* & *Munerenok* ſont d'anciennes plantations Hollandoiſes. Le Comté d'Oueſt-Cheſter.

Le Comté d'*Albanie* eſt rempli de plantations Indiennes qui s'étendent juſqu'au Canada. La Ville qui porte le même nom eſt ſituée au milieu de ces plantations, ce qui en rend le commerce fort agréable. On l'appelloit autrefois le Fort d'Orange. La plupart de ſes habitans ſont encore de race Hollandoiſe, & compoſent, à peu près, trois cens familles. C'eſt dans cette Ville que les Gouverneurs des autres places de la Nouvelle-Angleterre tiennent ordinairement leurs conférences avec les Sachems ou Rois. Albanie eſt défendue par un bon Fort de pierres, & l'on y entretient une garniſon de deux Compagnies. Le Comté d'Albanie.

On trouve dans ce Comté une autre Ville, nommée *Schenectada*, qui eſt ſituée à vingt mille plus au Nord, dans une vallée dont on vante les agrémens.

A quelque distance de cette Ville on voyoit autrefois des nations Indiennes : mais elles se sont retirées dans l'intérieur des terres.

Long-Island ou l'Isle Longue.

Au Sud-Est de New-York est située *Long-Island*, ou l'Isle-Longue, qu'on nommoit autrefois l'Isle de Nassau. Elle s'étend le long du Comté de Fairfield dans la Nouvelle-Angleterre, presque jusqu'à l'embouchure de la rivière d'Hudson. Sa longueur est de cent cinquante milles, sur douze de largeur. Cette Isle forme trois Comtés de la Nouvelle-York, celui de la Reine, Suffolk & Richemond.

Le Comté de la Reine.

Le Comté de la Reine, ou *Queens-County*, a deux Paroisses ; l'une à *Jamaïque*, bourgade d'environ quarante familles : l'autre à *Hampstead*, situé dans une belle plaine de même nom, où l'on nourrit de fort bons chevaux, & qui, pour cette raison, fournit sa portion de Milice en Cavalerie. On trouve dans le même Comté plusieurs autres petits villages.

Le terroir de la Nouvelle-York est en général fort fertile : ses productions ne different presque point de celles de la Nouvelle-Angleterre. On n'y

compte pas plus de mille Indiens : le nombre des Anglois monte à huit ou neuf mille. Leur principal commerce consiste en pelleteries & en poisson. On fait de la porcelaine dans l'Isle-Longue avec des coquilles qu'on trouve sur le bord de la mer.

CHAPITRE IV.

La Nouvelle-Jersey.

CE Canton est situé entre les trente-neuf & quarante degrés de latitude septentrionale. Il peut avoir cent vingt milles sur les côtes maritimes & le long de la riviere d'Hudson : il a, à peu près, la même étendue dans sa plus grande largeur.

Charles II. céda ce pays, aussi-bien que le précédent, à son frere le Duc d'York, qui abandonna ses droits sur celui-ci à Mylord Berkeley & au Chevalier Carteret, sous le nom de la *Nouvelle-Canarée*. Ces Seigneurs, ou leurs députés, convinrent de la diviser en deux parties, qu'ils nommerent Nouvelle-Jersey de l'Est, & Nouvelle-Jersey de l'Ouest : cette division forma

pendant pluſieurs années, deux Seigneuries diſtinctes.

La Nouvelle-Jerſey de l'Eſt, ou cette partie qui borde la Nouvelle-York, tomba en partage au Chevalier Carteret; & celle de l'Oueſt, ou la partie qui borde la Penſylvanie, à Mylord Berkeley. Toute cette Province, qui contient ces deux Jerſeys, a pour bornes l'Océan au Sud-Eſt, la riviere de Lavare à l'Oueſt, celle de Hudſon à l'Eſt, & l'intérieur du continent au Nord.

Celle de l'Eſt eſt la plus grande & la plus peuplée. Elle s'étend à l'Eſt & au Nord le long des côtes & de la riviere d'Hudſon, depuis le port Little-Egg, juſqu'à cette partie de la même riviere qui eſt par les quarante degrés de latitude. Au Sud & à l'Oueſt elle eſt ſéparée de l'Oueſt-Jerſey, par une ligne tirée de Little-Egg, juſqu'aux rivieres de Creſſewick & de Stony & juſqu'au bras méridional de celle de Raritan. On la diviſe encore en Comtés qui méritent bien peu ce titre. Tels ſont *Berghen*, *Eſſex*, *Midleſex* & *Montmouth*. Ils ſont ſi peu conſidérables, que nous n'en ferons qu'un article.

Le Comté de Berghen eſt ſitué ſur la riviere d'Hudſon, vis-à-vis New-York, & fut le premier cultivé de cette Province. La Ville de ce Comté eſt Berghen. Ce nom, qui eſt celui de la Capitale de la Norvege, fait douter ſi la premiere Colonie qui s'y établit n'étoit pas Danoiſe. Il n'y a point d'autre Ville, & tout le reſte conſiſte en plantations. La plupart des habitans de Berghen ſont Hollandois : le territoire de ce Comté eſt très-fertile, parce qu'il eſt arroſé par une multitude de rivieres. Comté de Berghen.

Le Comté d'Eſſex eſt plus conſidérable & plus peuplé que le précédent. La principale Ville ſe nomme *Eliſabeth*. Comté d'Eſſex.

Elle eſt ſituée au fond d'une anſe, vis-à-vis la pointe occidentale de l'Iſle des Etats. C'eſt le premier établiſſement des Anglois, & celui qui a fait le plus de progrès. On y compte plus de deux cens cinquante familles. C'eſt le ſiege du Gouverneur, des Cours de Juſtice, de l'aſſemblée générale & le centre de tout le commerce de la Province. Il y a, en outre, dans ce Comté, une autre Ville, mais elle n'eſt ni ſi peuplée ni ſi floriſſante. La partie occi-

dentale de ce Comté eſt aſſez fertile ; mais la partie du Nord eſt une chaîne de montagnes aſſez ſtériles.

Comté de Midleſex.

Le Comté de Midleſex eſt le plus floriſſant du pays, par ſes plantations. Il y a trois bourgades, dont la Capitale ſe nomme *Perth* : la plupart de ſes habitans ſont de race Ecoſſoiſe : le terrein eſt très-fertile.

Comté de Monmouth.

Dans le Comté de Montmouth on trouve trois Villes ou bourgades, dont la Capitale eſt *Shrewsbury* qui contient environ cent ſoixante familles. Middletown, qui paſſe pour une des plus jolies Villes du pays, en contient environ cent : la troiſieme n'en contient que quarante.

Oueſt New-Jerſey, ou partie orientale de la Nouvelle-Jerſey.

Oueſt New-Jerſey n'eſt pas diviſée en Comté, comme la plupart des Colonies Angloiſes. Sa pointe la plus occidentale eſt le Cap-May. On ne trouve dans cet eſpace que des plantations diſperſées. La côte n'a guere d'autres habitans que des pêcheurs.

On trouve dans cette partie de la Nouvelle-Jerſey neuf bourgades, *Burlingthon*, *Mainden-Head*, *Gloceſter*, *Fin*, *Antioche*, *Cohenſi*, *Gibbon*, *Allony*. La Capitale eſt Burlington : les aſſem-

On ignore le nom de la neuvieme.

blées de la Province s'y tenoient, lorſqu'elle étoit ſous un Gouvernement régulier : mais les troubles aigrirent les habitans, qui renvoyerent à la Cour toutes les Chartes de leurs privileges, & formerent une ſorte d'anarchie qui approche beaucoup de l'indépendance. Cette Ville contient environ deux cens familles : ſes maiſons ſont toutes conſtruites en brique, & ne cédent en rien à celles de l'Europe. Ses marchés ſont toujours bien fournis.

Les deux Jerſeys offrent, preſque par-tout, un terrein fertile, cependant elles ne ſont pas bien peuplées : les Indiens les ont abandonnées, quelque choſe qu'on ait faite pour les y retenir. Les droits du Mylord Berkeley & du Chevalier Carteret ſont paſſés à d'autres Propriétaires par des ventes & des tranſactions.

Par quelle nation Européenne ce pays fut découvert.

Les premiers Européens qui aborderent ce pays furent les Suédois. Ils y fonderent trois bourgades du côté méridional, vers la Penſylvanie. On y voit encore les ruines d'un Fort qui porte le nom de Fort d'Elſimbourg. Les Suédois, voyant qu'ils tiroient peu d'avantages de leurs éta-

bliſſemens, les abandonnerent. Les Hollandois s'en mirent en poſſeſſion & en tirerent un aſſez bon parti. Quelque tems après les Anglois en chaſſerent les Hollandois & y firent les établiſſemens dont nous venons de parler.

CHAPITRE V.

La Penſylvanie.

CE pays eſt borné au Nord & au Couchant par le Canada, au Midi par le Mariland, au Levant par la Nouvelle-Jerſey. Il eſt entre les trente-neuvieme & quarante-troiſieme degrés de latitude ſeptentrionale. Il peut avoir quatre-vingt-cinq lieues communes de France du Midi au Nord, & trente-ſix du Levant au Couchant.

Quoique la Penſylvanie eût été découverte dans le même tems que la Virginie, les Anglois la laiſſerent preſque déſerte juſqu'en 1680, que Charles II. la céda au Chevalier Pen, fameux Quaker. Ce Chevalier, voyant ſa ſecte perſécutée en Europe, offrit

à tous ceux qui voudroient le ſuivre de leur donner un aſyle dans ce pays que le Roi lui avoit abandonné. Pluſieurs accepterent ſon offre, & défricherent cette Province, qu'on appelle Penſylvanie, du nom de Pen. C'eſt aujourd'hui un des principaux établiſſemens des Anglois en Amérique.

On diviſe cette Province en partie haute & partie baſſe. La partie haute contient les Comtés de *Buckingham*, de *Philadelphie* & de *Cheſter*; la partie baſſe contient ceux de *Newcaſtle*, *Kent*, & *Suſſex*.

Comté de Buckingham.

La principale Ville du Comté de Buckingham eſt *Briſtol*. Elle eſt ſituée vis-à-vis de Burlington, dans la Nouvelle-Jerſey. On lui donne pour fondateur Samuel Carpenter, riche partiſan du Quakériſme. Il peut y avoir dans cette Ville quatre-vingt familles. Elle n'a rien de remarquable que différentes ſortes de moulins. *Penſberry* eſt une bourgade, ſituée dans une petite anſe, & l'une des poſſeſſions que Pen ſe réſerva. Il y bâtit une fort belle maiſon, accompagnée de jardins, de vergers, où les fruits ſont excellens. On compte dans ce Comté dix ou douze

autres petites bourgades qui envoyent ſix députés à l'aſſemblée générale.

Comté de Philadelphie. Le Comté de Philadelphie offre de toutes parts un terrein fort agréable. Sa plus ancienne bourgade eſt *Francfort*, qui eſt aſſez bien bâtie & auſſi grande que Briſtol. *Oxford* eſt une aſſez jolie bourgade : elle eſt compoſée de ſoixante-dix ou quatre-vingt familles.

Philadelphie, Capitale de toute la Penſylvanie, eſt ſituée entre deux rivieres navigables, le *Delaware* & le *Schuilkill*. Ce fut Pen qui en jetta les premiers fondemens. Si ſon plan avoit été ſuivi, elle auroit pu être la Capitale d'un grand Empire. Quoiqu'elle ne rempliſſe pas le projet de ſon fondateur, elle ne laiſſe pas d'être une des plus grandes & des plus floriſſantes de la Nouvelle-Angleterre.

Ses premiers habitans furent des Quakers : ils en font encore le plus grand nombre. On y fonda une Egliſe Anglicane, ſous le Roi Guillaume, & on lui donna le nom de *Chriſt-Church* : le nombre des Paroiſſiens ſe monte à plus de douze cens. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que

les Quakers ſouffrirent cet établiſſement, & s'accoutumerent à avoir pour voiſins des hommes qu'ils n'avoient pu ſouffrir en Europe. Ils ont encore ſouffert des Preſbytériens, des Luthériens Suédois & des Anabaptiſtes. Cette tolérance de Religion, jointe à la facilité de la navigation & du commerce, a rendu Philadelphie une des plus opulentes Villes de l'Amérique : ſes habitans, qui, à l'envi, ſe conforment aux intentions de ſon fondateur, eſperent qu'elle en ſera la plus belle. A peu de diſtance, la nature a placé ſur les bords du Schuilkill un très-beau bois, qui fait, pour les habitans de la Ville, une promenade charmante. A demi mille de Philadelphie eſt la bourgade de *Vioco*, dont les habitans ſont de race Suédoiſe. *Abingdon* & *Dublin* ſont deux jolies Villes peuplées de Quakers Anglois. *German-Town* n'a pour habitans que des Quakers Allemands & Hollandois, dont le nombre ſe monte à deux ou trois cens familles. On obſerve que toutes les rues de cette derniere Ville ſont plantées de pêchers.

Dans l'intérieur du Comté, on trouve

Radnor, qui eſt dans une belle ſituation, & peuplée de plus de cinquante familles. Il y a encore quelques bourgades dans le même Comté; mais elles ne ſont pas aſſez importantes, pour qu'on en faſſe mention.

Comté de Cheſter.

La premiere bourgade du Comté de Cheſter eſt *Newton*, qui ne contient pas plus de trente ou quarante familles. *Cheſter*, qui en eſt la Capitale, eſt dans une ſituation ſi avantageuſe, qu'on croit qu'elle pourra devenir une Ville très-conſidérable. Plus loin on trouve *Chicheſter*, qui eſt auſſi dans une poſition aſſez avantageuſe pour la navigation. Les bourgades de ce Comté ſont en général aſſez petites & mal peuplées; mais les plantations y ſont fort nombreuſes. Celle de *Marcus-Hook*, qui eſt à quatre milles de Cheſter, termine la partie haute de la Penſylvanie.

Au deſſous de Cheſter on trouve une aſſez grande anſe, nommée *Brandevin*, qui pourroit contenir de très-nombreuſes flottes. Elle eſt ſuivie de celle qu'on nomme *Chriſtina*, où les Suédois avoient autrefois une Ville & des plantations.

Ce canton & celui qui eſt de l'autre côté du Delaware étoient les principaux établiſſemens de ces Européens. Entre la derniere anſe & celle qui la ſuit, on trouve la Ville de Newcaſtle qui donne ſon nom au Comté voiſin. Les terres des environs portent le nom de pays de Galles, parce qu'elles doivent leur culture à des Gallois. Elles ſont remplies de Villages, ou de petites bourgades : l'induſtrie des habitans y fait régner l'abondance.

Montjoy eſt un canton conſidérable, où la ſœur de Pen s'étoit établie. C'eſt le premier de toute l'Amérique où l'on a trouvé de la pierre à chaux. Le reſte du pays eſt remarquable par ſon excellent gravier. Il eſt habité par un mêlange d'Anglois & de Hollandois.

Newcaſtle approche de Philadelphie pour le Commerce & le nombre des habitans. Les maiſons y ſont fort belles, & l'on y comptoit dans ces derniers tems plus de ſix cens familles. Les Gallois Anglicans & les Preſbytériens Hollandois y ont des Egliſes. A dix milles de Newcaſtle, on trouve un beau Village de Quakers qui ont une Egliſe dédiée à Saint George,

& qui fait un ſujet d'admiration pour tous ceux qui ſavent que ces ſectaires ne reconnoiſſent point de Saints. Il eſt ſuivi des Anſes de *Blackbrid* & d'*Apacanamy* : la derniere offre une bourgade de même nom. On trouve plus loin une autre Anſe qui porte auſſi le même nom : leur diſtribution eſt du Sud au Nord.

Comté de Kent. En paſſant par la pointe de *Bombay* & l'Anſe de *Duck*, on arrive dans le Comté de Kent, qui contient les bourgades de *Cranebrook*, de *Dover*, de *Marden*, de *Miſpelliven*, dans pareil nombre d'Anſes qui portent les mêmes noms. Dover eſt compoſée d'environ cinquante familles, & paſſe pour la Capitale du Comté qui a beaucoup moins de bourgades que de plantations.

Comté de Suſſex. La principale bourgade du Comté de Suſſex eſt *Lewes*. Elle eſt ſituée dans une Anſe de même nom, peu éloignée de celle de *Phemb*, & n'eſt ſéparée de la mer que par une riviere. Ce lieu paſſe pour être fort agréable. Les Comtés de Kent, de Suſſex n'ont guere que des plantations diſperſées.

Population. On prétend qu'il y a près de cent

mille Européens dans la Penſylvanie ; quatre-vingt mille Anglois, & le reſte eſt compoſé de François, de Hollandois, de Suédois & de Palatins.

Climat. On obſerve que cette partie de l'Amérique eſt, par ſa latitude, à la même diſtance du ſoleil que Naples en Italie & Montpellier en France : mais les climats du Continent de l'Amérique different beaucoup de ceux qui ſont à la même latitude en Europe. Il eſt cependant certain qu'en Penſylvanie l'air eſt doux & pur ; mais les pluies y commencent vers le 20 Octobre & durent juſqu'au commencement de Décembre. Le froid y eſt ſouvent ſi vif, que les plus larges rivieres ſe glacent. Le Printems dure depuis le mois de Mars juſqu'au mois de Juin ; mais le tems varie beaucoup dans cette ſaiſon. L'Été commence au mois de Juillet & dure juſqu'au commencement d'Octobre ; les chaleurs ſeroient inſupportables, ſi elles n'étoient tempérées par des vents frais. Pendant tout l'Été le vent eſt Sud-Oueſt ; pendant l'Hiver il eſt Nord-Oueſt, & apporte des montagnes glacées & couvertes de neiges un froid inſupportable.

Productions. Le terrein de la Penſylvanie eſt généralement gras & fertile : mais il y a quelques endroits où il n'eſt compoſé que de ſable jaune & noir ; dans d'autres, ce n'eſt que du gravier.

Les productions de ce pays ſont les mêmes que dans les autres cantons : mais elles y ſont mieux nourries & plus fortes ; ce qui regarde auſſi les grains, les légumes & les fruits qu'on y a apportés de l'Europe. Un boiſſeau de grain y en rapporte cinquante, quelquefois ſoixante. On y a même remarqué comme une choſe ſurprenante, parce qu'elle eſt extrêmement rare, qu'un grain d'orge d'Angleterre avoit produit cinquante beaux épis ſur la même tige.

Ancien Gouvernement. L'éloignement que les Quakers ont pour la guerre, a toujours maintenu cette Colonie dans la paix. Pen, ayant obtenu des Lettres-Patentes, nomma Gouverneur de ce nouvel établiſſement, ſon neveu Markam, auquel les Quakers & les Indiens même ne firent pas difficulté de ſe ſoumettre. Le Chevalier Jones, célébre Juriſconſulte, dreſſa les conſtitutions du Gouvernement. Par le premier article, le pou-

voir législatif devoit résider dans le Gouverneur & l'assemblée du peuple. Par les autres articles, on ne pouvoit faire de loi ni lever d'impôts, sans le consentement du peuple; tous les droits & privileges des Anglois en Europe devoient avoir leur pleine & entiere valeur en Pensylvanie; on pouvoit, sans attendre des ordres de la Cour, faire tout ce qui pourroit contribuer au bien de la Colonie.

Pen établit des Cours de Justice dans chaque Comté : pour empêcher les difficultés des procès, il établit sous le titre de *Pacificateurs* des Officiers particuliers qui devoient être choisis par le peuple dans chaque canton, pour prendre connoissance de tous les démêlés, avant de les laisser parvenir aux tribunaux réguliers.

Il resta deux ans entiers dans le pays, pour donner une forme constante à ces établissemens : mais étant retourné en Angleterre, il y devint suspect après la disgrace de Jacques II : on lui ôta le Gouvernement de la Pensylvanie, & on changea la forme qu'il y avoit établie. Le Gouvernement de cette Province est aujourd'hui

le même que celui des autres poſſeſſions de l'Angleterre dans le continent de l'Amérique. Pen mourut en 1718, laiſſa un fils fort jeune, qui alla prendre poſſeſſion de l'immenſe héritage de ſon pere en 1732.

CHAPITRE VI.

Le Mariland.

LE Mariland faiſoit autrefois partie de la Virginie : Mais Charles I, Roi d'Angleterre l'en détacha en 1631, & lui donna ce nom en l'honneur de Marie, ſa femme. Il eſt ſitué ſur la Baie de Cheſapeak. Ses bornes commencent à la riviere de *Patowmek*, s'étendent le long de la Baie, vers le Nord, juſqu'à ce qu'elles coupent une ligne tirée Oueſt de l'embouchure d'une autre Baie nommée Delaware, qui eſt ſituée par les quarante degrés de latitude Nord. Il a de hautes montagnes vers l'Oueſt & cette même Baie à l'Eſt. Sa partie orientale eſt bornée à l'Oueſt par la Baie de Cheſapeak, à l'Eſt par l'Océan, au Nord par la Baie Delaware, & au Sud par la riviere de Pokamoki.

On diviſe le Mariland en onze Comtés, ſix du côté occidental, & cinq du côté oriental de la Baie de Cheſapeak. Dans toute cette Province, on ne trouve qu'une ſeule Ville nommée *Sainte-Marie*, qui donne ſon nom à un des Comtés, & qui eſt dans une ſituation fort commode. C'étoit autrefois le ſiege du Gouvernement. Il y a des bourgs; mais ils ſont peu conſidérables, ſi l'on en excepte *Annapolis* & *Williamſtadt*, qui ſont deux ports où le commerce extérieur eſt réuni. Ses principales rivieres ſont le *Patowmek*, le *Patuxent*, la *Saverne*, le *Chiptonk*, le *Cheſter* & le *Saſſafras*.

Le premier des Comtés qui ſont au côté occidental de la Baie eſt celui de Sainte-Marie : il prend à la pointe de *Look-Out*, & s'étend le long du Patowmek, juſqu'à l'Anſe de Bud, ſur cette riviere & juſqu'à l'Anſe Indienne, ſur la riviere de Patuxent. On y découvrit des eaux minérales en 1698. & on y bâtit des maiſons pour le ſoulagement des pauvres. Les aſſemblées générales de la Province ſe tenoient autrefois dans cette Ville. L'hôtel qu'on y avoit bâti pour cet uſage, ſervoit

Comté de Sainte-Marie.

auſſi pour Conſeil établi en faveur des orphelins : il ſe tenoit aux mois de Janvier, de Mars, de Juin, de Septembre & de Novembre. Depuis que le Gouvernement & les Cours de Juſtice ont été transférés à Appolonie, cette Ville s'eſt dépeuplée au point qu'il n'y a pas plus de ſoixante maiſons.

Metapany eſt un Château que les Lords Baltimore, Seigneurs de la Colonie de Mariland, firent bâtir. Il eſt ſitué à l'embouchure de la riviere de Patuxent, & a plus de commodité que de magnificence.

Il y a trois paroiſſes dans ce Comté; Saint Jean, Saint Clément & Hervington. La derniere s'attribue le titre de bourg.

Comté Charles. Le ſecond Comté porte le titre de *Charles*. Il commence aux Anſes Indiennes & de *Bud*, où finit celui de Sainte-Marie, & s'étend juſqu'à l'Anſe de Mattawoman. Ses Paroiſſes ſont *Briſtol* & *Piſentaway*.

Comté du Prince Georges. Le *Prince Georges*, troiſieme Comté, s'étend depuis l'Anſe de Mattawoman & celle de Swanſon, le long du Patowmek à l'Oueſt & du Patuxent

à

à l'Eſt. Il a pluſieurs Paroiſſes : mais on ne nomme que celle de Maſterkone.

Le Comté de Calvert regne, vis-à-vis des deux précédens, le long du Patuxent qui l'en ſépare. Ses Paroiſſes ſont *Harrington*, *Warrington* & *Calverton*.

Ann-Arrundel & *Baltimore* ſont deux Comtés dont les bornes ont été marquées par des arbres. Elles commencent à cinq quarts de mille de l'Anſe de Bodkin, du côté occidental de la Baie de Cheſapeak. Delà, cette diviſion court d'abord à l'Oueſt, & devient enſuite moins réguliere. Tout ce qui eſt au Nord appartient au Comté de Baltimore, & toute la partie du Sud à celui d'Ann-Arundel.

Le principal bourg d'Ann-Arundel eſt *Annapolis*. En 1694, les Cours de Juſtice, l'Aſſemblée générale, le Conſeil des Orphelins, & tout le Gouvernement y furent transférés de Sainte-Marie. On y fit bâtir une Egliſe qui devint la Métropole de la Province. On y a fondé une Ecole publique ſous le nom d'Ecole du Roi Guillaume : les Archevêques de Cantorbery en furent nommés Chanceliers

perpétuels. On a fait tout ce qu'on a pu pour y attirer du monde : mais le goût des Marilandois pour les plantations, où ils vivent ſéparément, les empêche de la peupler, & l'on n'eſpere pas qu'elle devienne jamais floriſſante.

Comté de Baltimore. Le Comté de Baltimore a un bourg de même nom : mais ſes maiſons ſont ſi diſperſées, qu'il mérite à peine le titre de Village.

Comté de Cecil. Les Comtés qui ſont du côté oriental de la baie commencent par celui de *Cecil* qui regne le long d'une partie aſſez conſidérable de la Penſylvanie. Les Voyageurs ne diſent rien ſur ſes propriétés, ni ſur ſes Paroiſſes.

Comté de Talbot. Le Comté de *Talbot* eſt ſéparé de celui de Kent par une double ligne d'arbres. Le principal bourg ſe nomme *Williamſtadt* : on en a fait un port, ou une Ville maritime : il eſt peu conſidérable, quelque ſoin qu'on ait pris pour le peupler.

Comté de Dorcheſter. Le Comté ſuivant eſt celui de *Dorcheſter*, dont la principale bourgade eſt à peine compoſée de dix maiſons. Il y a dans ce Comté plus d'habitations Indiennes que dans tout le reſte de la Colonie. Un acte de l'Aſſemblée

générale de 1698 déclara que toutes les terres qui ſont au Nord de la riviere de *Nanticoke*, en commençant à celle de Chicacoan, juſqu'à l'embouchure de celle-ci, appartenoient à *Panache* & *Annatonquin*, deux Rois Indiens, & à leurs ſucceſſeurs, à condition qu'ils payeroient annuellement une peau de caſtor.

Sommerſet eſt l'onzieme Comté du Mariland. Il a pluſieurs Paroiſſes : mais on ne connoît que celle du même nom. En 1665 on comptoit ſeize mille Anglois dans cette Colonie.

ARTICLE VII.

La Virginie.

LA Virginie, proprement dite, eſt entre le trente-ſixieme & le trente-neuvieme degré de latitude ſeptentrionale. Elle a environ cent lieues communes de France d'étendue du Sud-Eſt au Nord-Oueſt, & ſoixante-dix du Levant au Couchant. Elle eſt bornée au Nord-Oueſt par le Canada & la Louiſiane, dont elle eſt ſéparée

par une chaîne de montagnes, au Sud-Eſt, par le golfe ou la Baie de Cheſapeak & le Mariland, au Sud-Oueſt, par la Caroline.

Baie de Cheſapeak. Nous croyons devoir commencer la deſcription de la Virginie par la Baie de Cheſapeak. Son embouchure eſt par les trente-ſept degrés de latitude Nord, & peut avoir dix-huit milles de large. La profondeur ordinaire du canal eſt de neuf braſſes, qui diminue en quelques endroits juſqu'à ſept. Sa longueur eſt d'environ deux cens milles. Elle contient pluſieurs Iſles : quelques-unes ſont couvertes de bois. Entre une infinité de rivieres qui ſe déchargent dedans, on en compte quatre qui ſont aſſez conſidérables : ce ſont celles de *James*, d'*York*, de *Repahanok*, & de *Patowmek*. Toutes les rivieres de cette Baie ſont ſi commodes & ſi bien diſtribuées, que, de ſix milles en ſix milles, on trouve preſque toujours une bonne rade. Le plus grand avantage de toutes ces rivieres eſt de procurer à chaque habitation la facilité de recevoir les navires & les barques à ſa porte ; ce qui eſt cauſe qu'on a peu ſongé à fonder des Villes dans ce pays.

On trouve cependant dans ces rivieres un déſagrément fort conſidérable ; c'eſt que tous les ans, au mois de Juin, il paroît ſur l'eau ſalée une multitude incroyable de vers qui percent les chaloupes, les barques & les vaiſſeaux même, par-tout où le goudron, la poix & la chaux laiſſent le bois découvert. Ils s'y forment des cellules ſemblables à celles des rayons de miel. Ils ne ceſſent d'être nuiſibles qu'au tems des groſſes pluies qui arrivent vers la fin de Juillet. Alors ils diſparoiſſent juſqu'au retour de l'été, ou du moins ils ne font aucun mal. Pour s'en garantir, il faut palmer ſi bien les vaiſſeaux, qu'il ne reſte aucun vuide. Si l'on arrive dans la ſaiſon des vers, il faut encore mouiller au fort de la marée, parce que le courant les entraîne, & hâler à terre les petites barques & les chaloupes.

Le nom de Virginie fut donné à ce pays en l'honneur de la Reine Eliſabeth qui mourut ſans avoir été mariée. Elle eſt diviſée en vingt-cinq cantons, ſous le nom de Comtés. Diviſion de la Virginie.

Celui de *Norfolk* eſt le premier endroit de cette contrée où les Anglois Comté de Norfolk.

s'établirent. C'eſt le plus méridional. Il eſt ſitué ſur la riviere James, n'a qu'une Paroiſſe nommée *Eliſabeth*, contient cent douze mille dix-neuf acres de terre. Il eſt arroſé par une riviere qui ſe nomme auſſi Eliſabeth, & ſe décharge dans celle de James.

Comté de la Princeſſe Anne.

Sur la riviere James, on trouve encore le Comté de la *Princeſſe Anne*. Il contient quatre-vingt dix-huit mille trois cens cinq acres de terre, & a une Paroiſſe nommée *Lyn-Haven*.

Comté de Nauſamon.

Le Comté de *Nauſamon* a trente-un mille cent ſoixante-douze acres & trois Paroiſſes : l'une qu'on nomme baſſe, la ſeconde haute, la troiſieme *Chuckahek*.

Comté de Wight.

Le Comté de *Wight* peut avoir quarante-deux mille ſept cens quatre-vingt ſeize acres de terre. Il a deux Paroiſſes. On y trouve une ſource d'eau qui coule avec une abondance extraordinaire.

Comtés de Surrey, de Henrico.

Le Comté de *Surrey* a cent onze mille cinquante acres & deux Paroiſſes.

Celui de *Henrico* contient cent quarante-huit mille ſept cens quatre-vingt-ſept acres. Il a deux Paroiſſes, *Henrico* &

Briſtol. On avoit bâti dans ce Comté une ville nommée Henrico-Polis ; mais on l'a laiſſée tomber en ruines. Vingt milles au deſſus du premier ſaut de la riviere James, on trouve une bourgade où les réfugiés François ſe ſont établis. Tous ces Comtés ſont ſur le bord méridional de la riviere James.

Comtés du Prince Georges, du Prince Charles.

Vis-à-vis de Henrico, au Nord de la même riviere, ſont les Comtés du *Prince Georges*, du *Prince Charles*. Ils contiennent cent ſoixante-un mille deux cens trente-neuf acres & trois Paroiſſes.

Le Comté de James.

Le Comté de *James* eſt ſitué en partie de l'autre côté de la riviere. Il peut contenir cent huit mille trois cens ſoixante-deux acres & cinq Paroiſſes. Il a toujours tenu le premier rang, parce qu'il contient James-Town, ou la ville de Jacques, qui eſt ſituée ſur la rive ſeptentrionale de même nom, à quatre milles de ſon embouchure. Elle étoit autrefois aſſez conſidérable : mais une partie fut conſumée par le feu ; & la tranſlation des Cours de Juſtice à Williamſbourg, ſemblerent condamner James-

Town à ne ſe relever jamais.

A ſept milles de James-Town, eſt la ville de Williamſbourg. Quoique cette ville ſoit très-peu conſidérable, elle ne laiſſe pas d'avoir trois bâtimens qui paſſent pour les plus beaux de toute l'Amérique; le College, l'Hôtel-de-Ville qu'on nommoit d'abord le Capitole, & la Priſon publique. La maiſon du Gouverneur n'eſt pas, à la vérité, ſi grande que les autres; mais elle les ſurpaſſe par la beauté de ſes ornemens. L'Egliſe & l'Arcenal ſont auſſi de fort beaux édifices.

Comté d'York. Après le Comté de James, on entre dans celui d'*York*, qui eſt ſitué entre les rivieres de James & d'York. Il contient ſoixante mille ſept cens ſoixante-ſept acres de terre. Il y a trois Paroiſſes, *Hampton*, *York*, & le nouveau *Pokoſon*.

Comté de Warwick. On trouve enſuite le Comté de *Warwick*, où l'on compte trente-huit mille quatre cens quarante-quatre acres & deux Paroiſſes. La riviere de Pokoſon prend ſa ſource dans ce Comté, & va ſe décharger dans la baie de Cheſapeak, proche de l'embouchure d'York.

Le Comté d'*Eliſabeth* ſuit celui de Warwick. Il ne contient que vingt-neuf mille acres & une ſeule Paroiſſe. C'eſt le plus petit de toute la Virginie. La ville qui porte le même nom, étoit autrefois beaucoup plus conſidérable qu'elle n'eſt aujourd'hui. Elle avoit pluſieurs maiſons de brique, avec un Fort qui fut bâti pendant la guerre contre les Hollandois. Elle eſt à préſent preſque toute en ruine, par une fatalité qui menace toutes les villes de la Virginie. Comté d'Eliſabeth.

C'eſt dans l'eſpace qui ſe trouve entre les rivieres d'York & de James, que croît le meilleur tabac de la Virginie.

Pour arriver au Comté du *Nouveau-Kent*, il faut remonter au travers des Comtés d'York, de Warwick & d'Eliſabeth, en ſuivant la riviere de James. C'eſt un des plus grands & des plus peuplés de la Virginie. Il contient trois cens ſoixante-onze mille trois cens quatorze acres, arroſés par le bras méridional de la riviere d'York: on y trouve deux Paroiſſes. Comté du Nouveau Kent.

Les bornes de ce Comté à l'Oueſt, ſont d'aſſez hautes collines, d'où tombe

un ſable brillant, ſemblable à la limaille de cuivre. Les Anglois le prenoient d'abord pour de la poudre d'or.

Comté du Roi Guillaume.

Après ce Comté, on trouve celui du Roi Guillaume, qui a quatre-vingt-quatre mille trois cens vingt-quatre acres & une ſeule Paroiſſe. Il eſt arroſé par le Pomunki, qui eſt un bras de la riviere d'York.

Comté de Kingand Queen's.

Au Sud de ce Comté, on entre dans celui de *Kingand Queen's*, c'eſt-à-dire, du Roi & de la Reine, auquel on donne cent trente-un mille ſept cens ſeize acres. Il a deux Paroiſſes.

Comté de Gloceſter.

De ce dernier Comté, en retournant par ceux de Guillaume & de Kent au bord ſeptentrional de la riviere d'York, on arrive dans le Comté de *Gloceſter*, qui eſt le mieux peuplé de tout le pays. Il a cent quarante-deux mille quatre cens cinquante acres & quatre Paroiſſes.

Comté de Midleſex.

Le Comté de *Midleſex* eſt un des plus petits de la Virginie. Il n'a qu'environ quarante-neuf mille cinq cens acres & une ſeule Paroiſſe.

Comté d'Eſſex.

Celui d'*Eſſex* eſt au deſſus. Il contient cent quarante mille neuf cens

vingt acres. C'eſt dans ces deux Comtés que ſe trouve la grande Lande, qu'on nomme le *Déſert du Dragon*, & qui a près de ſoixante lieues de long. Elle eſt couverte de bruyeres & de ronces, & remplie de bêtes féroces qui s'y tiennent comme dans une retraite inacceſſible. La partie méridionale de ce Comté eſt arroſée par le Multapony, qui eſt un des bras de la riviere d'York. Il y a trois Paroiſſes dans Eſſex.

Comtés de Richemond & de Stafford.

Les Comtés de *Richemont* & de *Stafford* ſont plus loin. Il paroît qu'on n'a pas encore meſuré leur étendue. Ce ſont des cantons nouvellement défrichés : on ſait ſeulement qu'ils ont trois Paroiſſes.

Comtés de Weſtmoreland, de Lancaſter & de Northumberland.

On trouve enſuite le Comté de *Weſtmoreland*, qui eſt aſſez étendu. Il a deux Paroiſſes. Le Comté de *Lancaſter* eſt plus bas. Il eſt arroſé par une aſſez belle riviere, & a deux Paroiſſes. Celui de *Northumberland* eſt le dernier de cette partie : il eſt ſitué ſur le bord méridional du Patowmek. Il y a trois Paroiſſes. La riviere qui l'arroſe porte le nom de *Wicomoco* : elle va ſe jetter dans la baie de Che-

ſapeak, à l'embouchure du Patowmek qui fait les bornes de la Virginie au Nord, & la ſépare du Mariland.

Comté d'Acomak. En traverſant la baie de Cheſapeak, & ſuivant la côte depuis le Cap Charles juſqu'à la riviere de Pokamoky, laquelle ſépare la Virginie du Mariland à l'Eſt, on trouve deux autres Comtés, celui d'*Acomak*, qui a conſervé ſon ancien nom, & qui contient deux cens mille vingt-trois acres. C'eſt le plus grand de toute la Virginie. Il eſt cependant moins peuplé que ceux de l'autre côté de la baie, & n'a qu'une Paroiſſe qui porte le même nom. Pluſieurs rivieres y prennent leur ſource.

Comté de Northampton. Le Comté de *Northampton* eſt fort étroit, & ne conſiſte que dans une langue de terre aſſez longue, qui s'étend entre la mer de Virginie & la baie de Cheſapeak. Le Cap Charles qui en fait la partie la plus méridionale, eſt directement oppoſé au Cap Henri; & ces deux Caps ſont, ce qu'on nomme ordinairement, *les Caps de Virginie*.

Quelques Hiſtoriens Anglois ajoutent quatre autres Comtés à la Vir-

ginie : mais ils ſont compris dans les précédens.

Les montagnes qui bornent la Virginie à l'Oueſt, ſont une partie de celles qu'on nomme *Apulaches*. Ce pays eſt plat vers les côtes ; mais dans l'intérieur des terres il eſt rempli de collines. Les bords de la plupart des rivieres ſont ſabloneux : on y trouve des pierres fort dures & tranſparentes. Quelques-unes coupent le verre comme le diamant, & jettent le même éclat. Tous les lieux un peu élevés ſont remplis de mines de fer : mais elles demandent tant de travail pour les exploiter, que perſonne n'oſe l'entreprendre ; d'ailleurs les habitans de la Virginie négligent toute eſpece de travail pour ne ſonger qu'à leurs plantations de tabac. Obſervations générales ſur la Virginie.

§. I.

Etabliſſement des Anglois dans la Virginie.

Le Chevalier Raleigh, excité par l'exemple & les ſuccès des Eſpagnols, & par les obſervations de quelques

Aventuriers de ſa nation qui avoient déja tenté la fortune, réſolut en 1583, d'entreprendre quelques découvertes à ſes frais. Il ſut faire entrer dans ſes vues pluſieurs particuliers de Londres qui étoient en état d'y contribuer par leurs richeſſes, obtint de la Reine Eliſabeth des Lettres-Patentes datées du 25 Mars 1585, par leſquelles tous les avantages du ſuccès étoient abandonnés à ſa compagnie. Dès le mois d'Avril de l'année ſuivante, il mit en mer deux petits vaiſſeaux : ils mouillerent à l'entrée d'une baie que les habitans du pays nommoient *Roenoke*, & qui appartient aujourd'hui au Gouvernement de la Caroline ſeptentrionale. L'équipage fit quelque commerce avec les Indiens. Les Officiers qui commandoient ces vaiſſeaux firent des obſervations ſi exactes, qu'ils annoncerent à leur retour en Angleterre, qu'on pouvoit tirer de grands avantages du pays, par ſa fertilité & par la douceur de ceux qui l'habitoient. Ils amenerent avec eux des Indiens qui, ayant appris à parler Anglois, augmenterent l'idée qu'on avoit donnée de leur patrie.

Toute la Nation Angloiſe ſe réunit alors pour former un établiſſement dans ce pays. La Reine même voulut s'y joindre ; & , malgré la guerre qu'elle avoit à ſoutenir contre l'Eſpagne , elle promit de puiſſans ſecours à ceux qui voudroient ſe réunir pour cette entrepriſe , & conſentit que le pays qu'on découvriroit fut nommé Virginie en ſon honneur , ſoit parce qu'elle étoit Vierge , dit un Auteur anonyme de la Virginie , ſoit parce que le pays & ſes habitans ſembloient retenir encore la pureté , l'abondance & la ſimplicité du premier âge du monde.

Au printemps ſuivant , le Chevalier Richard Greenwil , un des principaux aſſociés de Raleigh , fut nommé pour commander ſept vaiſſeaux bien pourvus d'armes , de munitions , de vivres , avec un nombre aſſez conſidérable de volontaires qui ſe propoſoient de former un établiſſement. Il aborda au même lieu où Raleigh s'étoit arrêté , y fit ſemer des pois & des féves qui produiſirent au bout de deux mois. Il jugea d'après cela que la Colonie pouvoit ſubſiſter par elle-même , &

s'en retourna en Angleterre : mais l'imprudence de ceux qu'il laiſſoit, empêcha la réuſſite qu'on avoit lieu d'eſpérer. Ils ſe répandirent dans les terres, exciterent la méfiance des Indiens qui en tuerent pluſieurs, & refuſerent de faire le commerce avec les autres. Ces déſagrémens les engagerent à abandonner l'Amérique, ſi-tôt qu'ils en trouverent l'occaſion.

Greenwil partit quelques temps après, c'eſt-à-dire, en 1587, pour porter du ſecours à ſa Colonie : n'y trouvant perſonne, il ſe perſuada que les Indiens avoient maſſacré tous ceux qu'il y avoit laiſſés : mais un de ceux qui étoient paſſés en Angleterre avec Raleihg, ſe préſenta à lui, aſſura ſi conſtamment qu'ils n'avoient reçu aucun mauvais traitement de ſa nation, que Greenwil reprit confiance, laiſſa cinquante hommes, leur fit conſtruire des logemens, leur laiſſa des proviſions pour deux ans, & retourna en Angleterre.

On fit partir l'année ſuivante Jean With avec trois vaiſſeaux chargés de munitions & de vivres, & d'un nombre aſſez conſidérable d'hommes & de

femmes qui devoient faire prendre une forme réguliere à la Colonie. Il avoit ordre d'y demeurer lui-même en qualité de Gouverneur, & d'employer tous ſes ſoins à gagner l'affection des Indiens. Il eut encore le chagrin de trouver la Colonie déſerte. Ce même Indien, dont nous avons déja parlé, & qui ſe nommoit *Manteo*, vint encore le trouver, & l'informa qu'une partie des cinquante Anglois qu'on avoit laiſſés en dernier lieu, avoit été tués par ſurpriſe, & que l'autre avoit pris la fuite. Le terrein de la Colonie étoit déja couvert de ronces. With, loin de ſe décourager, fit réparer l'habitation, s'y logea le premier, & engagea, par ce moyen, tous ſes gens à s'y établir. Manteo reçut le baptême avec le titre de Seigneur d'*Aſſamoapéack*, qui étoit le nom d'une Nation Indienne. Cette diſtinction que les Anglois crurent devoir à ſa fidélité, ſervit beaucoup à leur conciſier les Indiens voiſins : on fit avec eux des traités de paix & d'alliance. On établit un corps de Juſtice, & l'on fit prendre à la Colonie une forme qui la fit reſpecter. Une Au-

gloiſe, femme d'Ananias *Dare*, mit au monde une fille qui fut nommée *Virginie*. La naiſſance de cet enfant, d'un pere & d'une mere Chrétiens, paſſa pour une marque éclatante de la protection du Ciel ſur la nouvelle Colonie.

With retourna en Angleterre pour chercher de nouveaux ſecours : mais il n'en obtint qu'au bout de deux ans ; & lorſqu'il débarqua dans l'endroit où elle devoit être, il trouva quelques inſcriptions ſur les écorces des arbres, qui lui apprirent qu'elle avoit changé de ſituation ; mais elles ne lui annonçoient ni où étoit le nouvel établiſſement, ni quels motifs l'avoient engagée à tenir cette conduite ; il retourna en Angleterre.

Pluſieurs Marchands formerent des Compagnies qui envoyerent ſucceſſivement des vaiſſeaux du côté de la Virginie ; mais ceux qui les montoient ne ſongeoient qu'à faire le commerce avec les Indiens, & ne faiſoient aucune tentative pour découvrir la Colonie. On ignore ce que devinrent ceux qui la compoſoient.

Les Sociétés de Londres, de Briſtol, d'Exceſter & de Plimouth recon-

noiſſant l'avantage que l'on retireroit d'une entrepriſe réguliere, s'adreſſerent au Roi Jacques I, obtinrent la permiſſion de former une Compagnie. Il ſe réſerva la direction de l'entrepriſe, créa deux Compagnies différentes, avec ordre de former chacune une Colonie, & de l'établir dans des cantons différens de la Virginie.

En vertu de cette conceſſion, Jean *Smith* fut choiſi par la Compagnie de Londres, pour commander trois vaiſſeaux qui mirent en mer au mois de Décembre 1606. Il aborda dans cette partie du Continent qui a retenu le nom de Virginie, mouilla à l'entrée de la baie de Cheſapeak, & donna le nom de *Jacques* ou de *James* en langue Angloiſe, à la premiere riviere qu'il rencontra. Pour former ſon établiſſement, il choiſit une Péninſule qui eſt à cinquante lieues de l'embouchure, & donna à la Ville le nom de *Jame's-Town.*

Les naturels du pays étoient du même caractere que ceux des autres parties du Continent ſeptentrional, humains, traitables au premier moment,

mais ſoupçonneux & capables de paſſer tout-à-coup de la défiance à la haine. Ils fournirent des marchandiſes à la Colonie, pendant qu'ils crurent trouver de la bonne foi dans les échanges : mais n'ayant pas trouvé dans les Anglois de méthode fixe, & voyant qu'ils enchériſſoient arbitrairement leurs marchandiſes, ils ſe perſuaderent qu'on cherchoit à les tromper ; ce qui leur fit former des projets de vengeance. A l'éloignement que les Indiens avoient conçu pour la Colonie, ſe joignit l'imprudence de ceux qui la compoſoient. Ils trouverent derriere leur ville un petit ruiſſeau d'eau douce, qui, ſortant d'un petit banc de ſable, entraînoit une pouſſiere de talc qui brilloit au fond. Le penchant des Européens à prendre pour de l'or ou de l'argent tout ce qui avoit de l'éclat, leur fit tout négliger pour recueillir ce talc : un incendie qui vint de la même négligence, conſuma dans le même tems une grande partie de leur ville & leurs proviſions. Ils furent tout-à-coup réduits à vivre de fruits ſauvages, d'écreviſſes & de moules. Les Indiens,

auxquels ils s'étoient rendus ſuſpects, ne ſe furent pas plutôt apperçus de leur embarras, qu'ils l'augmenterent par diverſes ſortes d'hoſtilités : ils maſſacrerent ceux qui eurent l'imprudence de s'écarter, & les autres furent obligés de ſe reſſerrer dans les bornes étroites de leur habitation.

Telle étoit leur ſituation, lorſqu'ils reçurent des ſecours d'un vaiſſeau de la Compagnie, lequel étoit chargé d'hommes & de vivres. Lorſque ce vaiſſeau partit pour l'Europe, ils le chargerent de leur poudre d'or imaginaire, firent la même choſe à l'égard d'un ſecond qui arriva peu de temps après : à peine y laiſſerent-ils de la place pour quelques fourrures & pour une petite quantité de bois de cédre. Lorſque ces deux vaiſſeaux furent arrivés en Angleterre, on connut la mépriſe de ceux qui compoſoient la Colonie ; toute l'Europe en fut informée & s'en amuſa. Les ſecours qu'ils avoient reçus les mirent cependant en état de faire pluſieurs découvertes dans la Province. D'ailleurs, ils eurent le bonheur de recueillir une moiſſon abondante de bled d'Inde qu'ils avoient ſemé.

Smith, qui étoit toujours demeuré en Amérique, voyant que ſes ordres & ſes avis étoient mépriſés, s'occupa à former deux nouvelles plantations, l'une à *Nauſamond*, ſur la riviere James, à plus de trente milles de la Colonie; l'autre à *Pouhatan*, dont il acheta le terrein du chef des Indiens de ce pays.

La Compagnie des Indes de Londres vit d'un autre côté qu'elle ne tiroit pas de ſes dépenſes le profit qu'elle en avoit attendu. Sentant que toutes les diſgraces dont on l'avoit informée ne pouvoient avoir pour cauſe qu'une mauvaiſe adminiſtration, elle réſolut de changer la forme du Gouvernement de ſa Colonie, conçut un nouveau plan & le fit autoriſer par de nouvelles Lettres-Patentes.

Neuf vaiſſeaux chargés d'hommes & de proviſions, partirent ſous le commandement des Chevaliers *Gates* & *Summers*, & du Capitaine *Newport*, tous trois nommés Gouverneurs, & revêtus d'un pouvoir égal : mais ils s'embarquerent tous trois ſur le même vaiſſeau : une tempête le ſépara des autres; il alla échouer à une des

Iſles Bermudes, où il s'entr'ouvrit. La diviſion ſe mit entre les trois Chefs, & l'armement n'eut pas le ſuccès qu'on s'étoit promis : ils reſterent trop longtems aux Bermudes.

Pendant ce temps Smith s'occupoit de ſes découvertes & de ſes plantations ; mais il fut bleſſé par un baril de poudre auquel le feu prit ſubitement, & retourna en Angleterre pour ſe faire traiter.

Son départ fit renaître des troubles que ſon adreſſe ſembloit avoir étouffés. Ce fut alors que le plus grand nombre des vaiſſeaux que la tempête avoit ſéparés de celui des Gouverneurs, arriva au port de James avec une partie des volontaires. Ils refuſerent de ſe ſoumettre au Gouvernement établi dans la Colonie, ſous prétexte que la derniere commiſſion détruiſoit la précédente, & qu'ils attendoient des Gouverneurs qui devoient remplacer celui qui en faiſoit alors les fonctions. Cette affectation d'indépendance produiſit bientôt le déſordre le plus affreux : toute eſpece de diſcipline diſparut, & on négligea de ſe précautionner contre les inſultes des Indiens.

Ces barbares, qui avoient formé le projet d'exterminer tous les Anglois, profiterent de leurs diviſions. Bientôt on n'entendit plus parler que de maſſacres. On abandonna les plantations un peu éloignées pour chercher un aſyle dans la ville. Elle ſe trouva ſi remplie de monde, que toutes les proviſions furent conſommées en très-peu de temps, & qu'on fut réduit à la plus terrible famine. Perſonne n'avoit la hardieſſe de ſortir pour la pêche, pour la chaſſe, ou pour cueillir des fruits dans les bois. La famine alla enfin ſi loin, que les habitans, après avoir mangé tous les cuirs qui étoient dans James-Town, allerent juſqu'à manger les cadavres des Indiens qu'ils pouvoient tuer. On aſſure même qu'ils en déterrerent quelques-uns & les mangerent à demi pourris. Cette époque n'a point été oubliée en Virginie: on la nomme encore *le temps de la famine*.

Smith, Hiſt. des voyages, T. XIV.

De cinq cens hommes qui étoient dans la ville, il n'en réchappa que ſoixante, encore auroient-ils péri comme les autres ou par la faim, ou par les coups des Indiens, ſi les trois Gouverneurs

verneurs n'étoient arrivés avec deux vaiſſeaux qu'ils avoient fait conſtruire après leur naufrage, & cent cinquante hommes qui étoient reſtés avec eux. Ils entrerent dans la ville le 25 Mai 1610, & trouverent les malheureux habitans dans l'état qu'on vient de peindre. Le premier ſoin des Gouverneurs fut d'aſſembler ceux qu'ils trouverent dans la ville, & de les avertir que les deux vaiſſeaux ne contenoient des proviſions que pour quinze jours tout au plus. Ils demanderent enſuite ſi l'on vouloit ſe mettre en mer, ou s'expoſer aux mêmes dangers que la Colonie avoit eſſuyés. Dans le ſecond cas, ils promirent de partager par portions égales ce qui reſtoit de proviſions, & d'eſſuyer tous les dangers auxquels on pourroit être expoſé : mais ils exigerent une prompte réponſe. On ſe détermina à retourner en Angleterre, & on réſolut de paſſer vers les bancs de Terre-neuve, croyant pouvoir y trouver quelques vaiſſeaux dont on acheteroit des vivres.

Toute la Colonie s'embarqua : mais Milord Delawar, qui avoit été nom-

mé par la Cour Gouverneur de la Virginie, ſe trouva dans ces parages avec trois vaiſſeaux : il rencontra la Colonie fugitive à dix-huit milles au deſſous de James-Town ; força les fugitifs de retourner à leur ville, où il les rétablit & fit régner l'ordre juſqu'au mois de Mars de l'année ſuivante, tems auquel il fut obligé de retourner en Angleterre, pour ſe faire ſoigner d'une groſſe maladie dont il fut attaqué. Il laiſſa environ deux cens hommes dans la Colonie.

Le Chevalier *Dale* lui ſuccéda dans la dignité de Gouverneur de la Virginie, & s'y rendit le 10 Mai avec trois navires qui portoient un nouveau ſecours d'hommes & de beſtiaux. Il trouva les habitans près de retomber dans les mêmes infortunes, par la négligence qu'ils avoient eue pour la culture des terres. Il les força d'y travailler, &, quoiqu'ils ne l'euſſent entrepris que vers le milieu de Mai ſuivant, ils recueillirent une fort bonne moiſſon.

Dans le courant du mois d'Août, le Chevalier *Gate* arriva avec ſix vaiſſeaux chargés de beſtiaux, de volaille,

de munitions de guerre, & tout ce qui étoit néceſſaire pour former une nouvelle Colonie. Trois cens hommes qu'il avoit à bord étoient deſtinés à ce nouvel établiſſement. Dès le commencement de Septembre, il jetta les fondemens d'une ville dans le canton d'*Arrabatak*, cinquante milles au deſſus de James-Town. Une langue de terre qu'il trouva le moyen d'y enclaver, à plus de deux milles de la pointe & d'un bras de la riviere à l'autre, lui donna la facilité d'y bâtir des Forts. Il nomma cette place *Henrico*, en l'honneur de Henri, Prince de Galles. Il fit enſuite une grande enceinte de paliſſades à *Coxendale*, de l'autre côté de la riviere, pour mettre les beſtiaux en ſûreté.

En 1612, on vit arriver deux vaiſſeaux avec de nouvelles proviſions. *Argal* qui en commandoit un, alla à *Patowmeck*, pour y établir le commerce. Il y trouva une Princeſſe Indienne nommée *Pocahontas*, fille du Chef des Indiens de *Powatan*. Il l'engagea à paſſer ſur ſon vaiſſeau, ſous prétexte de lui rendre les honneurs dûs à ſon rang, & l'amena priſonniere

Hiſtoire d'une Princeſſe Indienne.

à James-Town, dans l'eſpérance que ſon pere, pour la ravoir, feroit une paix ſolide avec les Anglois. L'Indien étoit trop fier pour ne pas reſſentir toute la colere que devoit lui cauſer un pareil outrage : on ne put jamais lui faire accepter d'autres conditions que le mariage de ſa fille avec un gentilhomme Anglois, nommé Jean *Rolfe*. Il regarda cette alliance comme une marque d'eſtime ſincere, & conſentit à ſe lier avec les Anglois par un traité.

Il faut obſerver que dès les premiers tems, les Indiens avoient propoſé ces mariages, & qu'ils avoient témoigné en pluſieurs occaſions que ſi les Anglois les rejettoient, jamais les Indiens ne lieroient une amitié ſincere avec eux.

Le mariage de Pocahontas ſe fit en 1613, établit la paix entre ſon pere & les Anglois. Les Indiens qui étoient voiſins, ſans être ſoumis à ce Prince, entrerent dans le traité d'alliance. En 1616, le Chevalier Dale crut pouvoir profiter de cette tranquillité pour faire un voyage en Angleterre. Ayant trouvé un vaiſſeau qui y alloit, il s'em-

barqua & arriva à Plimouth le 12 de Juin.

Il emmena avec lui Rolfe & la Princeſſe Pocahontas ſa femme, qui avoit reçu le baptême avant de ſe marier, & donné la naiſſance à un fils qui étoit le fruit de ce mariage, le premier qui eût été contracté entre les Européens & les Américains.

Jean Smith, dont nous avons parlé, n'eut pas plutôt appris que la Princeſſe Indienne étoit en Angleterre, qu'il n'oublia rien pour lui marquer ſon eſtime & ſa reconnoiſſance. Il crut n'en pouvoir faire aſſez pour une femme à laquelle il étoit redevable de la vie. Voici comment cet événement ſe paſſa. Smith étant en Amérique, quitta la Colonie de James-Town pour pénétrer dans la Virginie & faire de nouvelles découvertes. Il fut pris par les Indiens & conduit à la Cour de Powatan, un des principaux Rois de l'Amérique ſeptentrionale, qui le retint priſonnier. Pocahontas, dont il eſt ici queſtion, étoit fille de ce Monarque, elle conçut de l'amour pour Smith, engagea ſon frere *Nautakan*, l'homme le mieux fait, le plus robuſte

Son amour pour un Anglois.

& le plus hardi qui fût dans le canton, à marquer à celui qu'elle aimoit, toutes les attentions poſſibles. Son pere même, auquel cette Princeſſe n'avoit pas celé ſon amour, avoit pour Smith des bontés extraordinaires, & faiſoit tout ſon poſſible pour calmer ſes ennuis : mais dans ce pays barbare, on avoit conſervé un uſage cruel ; on engraiſſoit les priſonniers & on les dévoroit : le même ſort attendoit Smith, quelles que fuſſent les protections qu'il avoit à la Cour. Lorſque le peuple crut qu'il avoit aſſez pris de nourriture pour qu'on pût s'en régaler, il demanda qu'on le lui livrât. Le Monarque auroit ſacrifié beaucoup pour conſerver la vie à un homme qui étoit cher à ſa fille, & pour lequel il avoit lui-même de l'amitié ; mais il étoit obligé de ſe ſoumettre à l'uſage : en ſoupirant il livra Smith au peuple. On le conduiſit dans une place où le bloc ſur lequel on devoit lui écraſer la tête étoit préparé. Déja l'Exécuteur levoit ſa maſſue pour frapper : mais il vit à côté de la tête du priſonnier, celle de la Princeſſe Pocahontas : l'Exécuteur baiſſa ſa maſ-

ſue ſans frapper. Lorſque cette généreuſe fille apprit que l'on conduiſoit ſon amant à la mort, elle ne s'amuſa point à verſer d'inutiles larmes, elle partit auſſi-tôt pour aller mourir avec lui. Ce n'étoit point une paſſion condamnable qui la guidoit : elle avoit l'ame trop élevée pour deſcendre aux foibleſſes vulgaires ; c'étoit un amour fondé ſur l'eſtime & l'amitié ; c'étoit ce qu'on a toujours voulu définir ſans le pouvoir. Contente pourvu que ſon amant vécût, même éloigné d'elle, cette Princeſſe pria ſon pere de le dérober à la cruauté du peuple, & de le faire conduire à James-Town. Quel empire une fille chérie n'a-t-elle pas ſur l'eſprit de ſon pere ! Powatan brava le reſſentiment de ſes ſujets, & ſauva la vie à Smith.

La Princeſſe Pocahontas s'étoit toujours flattée de l'eſpérance de s'unir à Smith par des liens que les loix de ſon pays autoriſoient : elle alloit le voir dans ſa Coloniè, & faiſoit porter des vivres aux Anglois. La guerre s'étant rallumée, ſon pere ne la laiſſa plus ſortir. Ce fut pour revoir Smith, qu'elle ſe laiſſa enlever par Argal, &

conduire à James-Town. Lorſqu'elle y fut arrivée, ſon premier ſoin fut de demander des nouvelles de Smith. Il étoit trop éloigné : on avoit d'ailleurs envie de lui faire épouſer un autre Anglois, eſpérant que cette alliance engageroit ſon pere à faire un traité d'amitié avec la nation Angloiſe : on lui perſuada qu'il étoit mort.

Smith lui fit demander la permiſſion d'aller lui préſenter ſes hommages, lorſqu'il ſut qu'elle étoit en Angleterre, & ſe préſenta à la porte de l'hôtel qu'elle occupoit. Indignée de voir qu'on l'avoit ainſi trompée, & qu'un homme qu'elle avoit ſi tendrement aimé, l'eût ſi promptement oubliée, elle refuſa de paroître, & ne diſſimula même pas ſon indignation. Elle céda enfin aux inſtances de Smith, peut-être à ſon amour, dont la colere n'étoit que l'effet, & conſentit à le voir. Lorſqu'il parut, la rougeur qui ſe répandit ſur ſon viſage, annonça ce qui ſe paſſoit dans ſon cœur ; elle croiſa les bras, baiſſa les yeux & n'ouvrit la bouche que pour lui reprocher l'indifférence dont il avoit payé ſon amour.

Smith préſenta une Requête à la

Reine d'Angleterre, pour engager Sa Majeſté à prendre ſous ſa protection cette Princeſſe Indienne. « Ce fut à » elle, dit-il, très-puiſſante Reine, » ce fut à cette noble & généreuſe » Princeſſe que nous eûmes obliga- » tion de notre ſalut. Dans l'âge le » plus tendre & malgré la guerre qui » continuoit avec les Indiens, elle ſe » haſardoit à venir nous voir, appai- » ſoit ſouvent nos querelles, & ne » manquoit jamais à pourvoir à nos » beſoins. Lorſque ſon pere cherchoit » à nous ſurprendre, ni l'épaiſſeur des » forêts, ni les ténebres de la nuit, » ni la difficulté des chemins, ne l'em- » pêchoient de venir me trouver les » larmes aux yeux, pour me donner » des avis qui me déroboient à la » fureur des ennemis, au riſque de pé- » rir elle-même, s'ils en avoient eu » quelque ſoupçon. Après la paix » elle fréquentoit notre habitation » avec tout ſon cortege, & nous ga- » rantit pluſieurs fois de la famine. La » guerre s'étant rallumée entre ſon » pere & les Anglois, on n'entendit » plus parler d'elle.

» Après mon départ, on trouva

» occaſion de l'enlever, on la retint
» deux ans priſonniere à James-Town :
» elle épouſa un gentilhomme An-
» glois avec lequel elle eſt arrivée en
» Angleterre. C'eſt la premiere In-
» dienne qui ait embraſſé le Chriſtia-
» niſme, la premiere qui ait parlé no-
» tre langue, & la premiere qui ait un
» enfant légitime avec un Anglois . . .
» Je n'ai jamais demandé de grace à
» l'Etat : c'eſt l'impuiſſance où je me
» trouve de ſecourir cette Princeſſe,
» qui m'engage à chercher les moyens
» de lui procurer d'autres ſecours que
» les miens. A qui m'adreſſerai-je avec
» plus de confiance qu'à Votre Ma-
» jeſté, dont la bonté n'eſt pas moins
» connue que le pouvoir ? & pour qui
» ſollicitera-t-on jamais avec plus de
» hardieſſe que pour un mérite ex-
» traordinaire, pour la naiſſance, pour
» la vertu, accompagnées d'une extrê-
» me ſimplicité & expoſées aux embar-
» ras du beſoin ! Le mari de cette illuſ-
» tre Indienne n'eſt pas même en état
» de lui fournir des habits décens
» pour ſe préſenter devant Votre Ma-
» jeſté »

La Reine reçut cette requête avec

bonté, fit donner à la Princeſſe Indienne les ajuſtemens qui lui étoient néceſſaires pour paroître à la Cour, chargea Myladi Delawar du ſoin de ſon entretien, & de la lui préſenter. La jeune Princeſſe Indienne reçut tous les honneurs qu'on avoit coutume de rendre aux Princeſſes du Sang Royal, & le peuple lui marqua le plus grand reſpect. Elle répondit parfaitement à l'idée que Smith avoit donnée de ſon caractere & de ſon eſprit. On aſſure qu'on alla juſqu'à mettre en délibération ſi l'on ne feroit pas le procès à ſon mari, pour avoir eu la témérité d'épouſer la fille d'un Roi, ſans l'approbation formelle de ſon pere; il eſt vrai, dit l'Auteur dont on emprunte ce fait, qu'on accuſa Rolfe d'avoir profité de ſa qualité de priſonniere, pour la forcer à l'épouſer; que le pere de cette fille en avoit d'abord marqué beaucoup de chagrin; mais qu'après quelques éclairciſſemens il en avoit été ſatisfait.

Cette Princeſſe n'eut pas la ſatisfaction de retourner dans ſon pays & de revoir ſon pere; elle tomba malade à Graveſend, lorſqu'elle étoit ſur *Sa mort.*

le point de s'embarquer, & mourut dans les plus pieux ſentimens du Chriſtianiſme. Cette Princeſſe étoit d'une taille fort petite, mais elle avoit la figure très-agréable. Elle laiſſa un fils nommé Thomas Rolfe, dont la poſtérité tient encore un rang diſtingué en Virginie. Powatan avoit donné à ſa fille une ſuite compoſée des principaux de ſa nation pour l'accompagner en Angleterre, & avoit chargé un d'entr'eux de compter le nombre des habitans de ce Royaume, & de lui en faire un rapport fidele. Ce Sauvage ne connoiſſant aucun caractere d'écriture, ſe munit d'un gros & long bâton, ſitôt qu'il fut débarqué en Angleterre, avec l'intention d'y faire autant de marques qu'il verroit d'Anglois : mais il ſe laſſa bientôt de cet exercice, jetta ſon bâton par dépit, & lorſqu'il fut de retour dans ſon pays, il ne répondit au Roi, qui lui demanda compte de ſa commiſſion, qu'en lui montrant les étoiles, les feuilles des arbres & le ſable du rivage.

Yardly ſuccéda au Chevalier Dale dans le Gouvernement de la Virginie ; mais il laiſſa tomber en ruines les édi-

fices & les forts ; il ne ſongea pas à garantir la Colonie des inſultes des Indiens, & occupa ſon monde à planter du tabac au lieu de faire ſemer du bled. La Cour, inſtruite de la mauvaiſe adminiſtration d'Yardly, envoya à ſa place Argal, qui rétablit le bon ordre dans la Colonie. Il fut cependant rappellé en Angleterre, & on lui donna pluſieurs ſucceſſeurs, du nombre deſquels fut le même Yardly qui avoit été Gouverneur de la Virginie avant lui : mais inſtruit par ſes propres diſgraces, il tint une conduite toute différente de la premiere ; établit un corps de Juſtice, fonda des Colleges & des Paroiſſes, donna des terres en propre à ceux qui vouloient les cultiver, à condition ſeulement qu'ils payeroient une certaine redevance à la Compagnie. Chacun voyant qu'on travailloit pour ſes propres intérêts, ſe mit à cultiver la terre ; l'abondance ſe répandit dans la Colonie, qui devint de plus en plus floriſſante. Des vaiſſeaux Hollandois aborderent ſur la côte avec des Negres qu'ils expoſerent en vente. Ce fut la premiere fois qu'on vit des Africains ſur ces parages.

Les ſecours ne ceſſant point d'arriver, les plantations ſe multiplierent, & la Virginie prit un nouvel éclat : on fit des ſalines au Cap Charles, & des forges de fer ſur la riviere James. La Colonie donnoit les plus belles eſpérances : mais elle retomba dans le même inconvénient qui avoit penſé cauſer ſa ruine. Les habitans négligerent encore tout pour ne ſonger qu'au tabac. On y envoya pour Gouverneur un jeune homme ſans expérience, qui n'eut pas l'attention de prendre les précautions néceſſaires contre les Indiens : il les laiſſoit au contraire vivre avec les Anglois, comme s'ils avoient été de la même nation. Les premiers profitoient de cette confiance pour examiner en quoi conſiſtoient les forces des Anglois, & comment il faudroit les attaquer en cas de rupture.

L'occaſion de faire uſage de leurs obſervations ſe préſenta bientôt. Un Capitaine Indien fut tué dans une conjoncture où ſa mort devoit paroître juſte : mais il étoit l'ami d'un Roi puiſſant dans ce canton, & ce Roi réſolut de venger la mort de ſon ami par le maſ-

ſacre de tous les Anglois. Il marqua pour le jour de cette ſanglante exécution le 21 Mars de l'année 1622, un peu avant midi, tems auquel tous les habitans des plantations étoient diſperſés ſans armes & occupés au travail. Cette exécution devoit ſe faire au même inſtant dans toute l'étendue de la Colonie, excepté du côté du rivage oriental, où l'on ſavoit que les Indiens portoient plus d'affection aux Anglois que dans le reſte du pays.

Maſſacre des Anglois dans la Virginie.

Pour ne pas porter la trahiſon à demi, les conjurés firent aux Anglois des préſens conſidérables la veille de l'exécution : ils conſiſtoient en volaille, gibier, poiſſon & fruits. Ils parurent le jour même au matin ſans armes, mangerent avec eux, & marquerent un air d'amitié qui donna de la confiance à ceux qu'ils vouloient maſſacrer. Le ſignal étant donné, ils s'élancerent ſur eux, les aſſommerent avec des haches, ou avec leurs propres houes qu'ils avoient auprès d'eux. Ils ſe ſaiſirent enſuite des armes à feu, pour tirer ſur ceux qui étoient échappés à leur fureur ; &, ſuivant le barbare uſage de toutes ces Nations, ils n'é-

pargnerent ni l'âge ni le ſexe, afin qu'il ne reſtât perſonne qui pût ſe venger de leur cruauté. Il périt ce jour-là trois cens Anglois ; preſque tous furent maſſacrés avec leurs propres inſtrumens. Le carnage auroit été beaucoup plus conſidérable, ſi le complot n'eût été découvert quelques heures auparavant. Deux Indiens qu'on employoit ordinairement à la chaſſe, avoient couché la veille dans la plantation d'un Anglois. Un d'eux, qui étoit inſtruit du projet, voulut engager l'autre à aller tuer leur maître & lui découvrit le complot. Cet Indien eut horreur d'une pareille trahiſon : mais, pour ſauver ſon maître du péril qui le menaçoit, il feignit d'entrer dans la conjuration, & ne ſe leva que pour aller inſtruire ſon maître de l'horrible ſecret qu'il venoit d'apprendre. L'Anglois ne perdit pas un inſtant ; après avoir mis ſa maiſon en ſûreté, il ſe rendit à James-Town, y annonça ce qu'il venoit d'apprendre. Les habitans de la ville & des plantations voiſines eurent le tems de pourvoir à leur défenſe, & l'équipage d'un vaiſſeau qui étoit dans une

Fidélité d'un Indien pour ſon maître.

riviere peu éloignée, fut ſauvé par le même avis. Les habitans des plantations éloignées ne purent être avertis aſſez tôt pour ſe garantir de la trahiſon des Indiens.

Ce Général Indien, que les Anglois avoient tué, étoit un guerrier redoutable parmi les nations Indiennes, même parmi les Anglois. Les Indiens le croyoient immortel, ou du moins invulnérable, parce qu'il s'étoit trouvé dans un grand nombre d'actions fort vives, ſans recevoir la moindre bleſſure. Etant auſſi ruſé que brave, il faiſoit l'impoſſible pour entretenir cette opinion, & affectoit juſques dans ſa parure un air ſingulier qui achevoit de le faire paſſer pour un être ſupérieur à la race humaine. Il étoit couvert de plumes arrangées ſi bizarrement, que les Anglois, à qui ſa parure n'inſpiroit que l'envie de rire, l'appelloient *Jean l'Emplumé*, nom dont il ſe faiſoit autant d'honneur que du ſien même. Cauſes du maſſacre.

Un marchand de la Colonie, ayant étalé quelques marchandiſes qui plurent à Jean l'Emplumé, il fit l'impoſſible pour engager le marchand à les

aller vendre dans un village où il tenoit le premier rang. Le marchand ſe laiſſa perſuader par l'appas du gain : mais l'Indien le tua en chemin, & s'empara de ſes marchandiſes. Deux domeſtiques du marchand, voyant que cet Indien ajoutoit à ſa parure des ornemens qu'ils reconnurent pour appartenir à leur maître ; ne voyant, d'ailleurs, plus reparoître ce dernier, ils ſe douterent de ce qui étoit arrivé, lui en parlerent ; mais ils ne reçurent de lui qu'une réponſe fiere, même outrageante. Ils prirent alors leur parti, & tuerent Jean l'Emplumé d'un coup de fuſil, ſi-tôt qu'ils en trouverent l'occaſion.

Il eut la généroſité de leur pardonner ſa mort ayant de mourir ; mais à deux conditions, auxquelles il les preſſa fortement de s'engager ; l'une, de ne pas dire qu'ils lui euſſent ôté la vie ; l'autre, de l'enterrer ſecrétement parmi les Anglois. Son ambition étoit de faire durer, même après ſa mort, l'opinion de ſon immortalité. Si les Anglois étoient entrés dans ſes vues, ils auroient épargné à leur Colonie tous les malheurs dont elle fut acca-

blée : mais ils laiſſerent ſon cadavre dans le lieu où il mourut, & le Roi qui l'aimoit, arma, pour ſa vengeance, tous les Indiens qu'il put raſſembler.

Vengeance des Anglois.

Les Anglois, perſuadés qu'ils n'auroient jamais de tranquillité tant que ce Roi vivroit ; croyant d'ailleurs que leur honneur demandoit qu'ils vengeaſſent la mort de ceux qu'il avoit fait périr, ils tournerent tous leurs armes contre lui & ſes ſujets ; toutes ſes habitations furent ravagées, les Indiens maſſacrés : on vouloit l'attrapper lui-même ; mais il étoit impoſſible de le pourſuivre dans les bois. On réſolut d'employer la ruſe. Le Gouverneur lui fit offrir la paix, avec promeſſe d'enſevelir tout le paſſé dans l'oubli : il l'accepta, mais ſe tint toujours ſi bien ſur ſes gardes, qu'on ne put jamais l'attraper. On attendit que ſes Indiens fuſſent occupés à leur moiſſon, l'on fondit ſur eux, & l'on en maſſacra une grande partie.

Cette guerre cauſa un déſordre affreux dans la Colonie, & les Indiens qui ne reſpiroient que vengeance, tuoient tous les Anglois qu'ils pouvoient attraper : le mal étoit enfin

pouſſé à un point, qu'on étoit tenté d'abandonner ce pays.

Le Roi d'Angleterre prend ſoin de la Virginie.

Charles I. qui étoit alors ſur le trône d'Angleterre, entendant plaindre le ſort d'une Colonie dont on auroit pu tirer les plus grands avantages, réſolut d'en prendre ſoin lui-même. Il caſſa la Compagnie, & réduiſit la Virginie ſous ſa direction immédiate : il nomma le Gouverneur & les membres du Conſeil ; ordonna que toutes les Lettres-Patentes & les procédures ſe fiſſent en ſon nom ; & pour donner l'exemple du déſintéreſſement, il ne ſe réſerva qu'une rente fonciere de deux ſchellings ſur chaque acre de terre, d'ancienne & de nouvelle culture. Auſſi-tôt la Colonie prit une nouvelle face, & tout ſembla concourir à lui donner un nouvel éclat. Il y arriva une multitude d'habitans qui inſpirerent de la crainte aux Indiens ; mais il en réſulta un inconvénient, c'eſt que chacun ſongeant à ſes intérêts particuliers, ſe faiſoit une plantation particuliere : on ne formoit point de ville ; & il eſt arrivé delà qu'il y a même très-peu de bourgades conſidérables dans la Virginie. Outre

cet inconvénient cauſé par la diſperſion des plantations, elle enhardit encore les Indiens, qui maſſacrerent plus de cinq cens Anglois.

Le Roi d'Angleterre donna le Gouvernement de ce pays au Chevalier Berkeley, dont il connoiſſoit la prudence & la valeur. Ce nouveau Gouverneur répondit, par ſa conduite, aux intentions de la Cour. Au lieu de rendre aux Indiens guerre pour guerre, il réſolut de mettre tout en uſage pour enlever celui de leurs Rois dont on a déja parlé, & qui les excitoit continuellement à de nouvelles hoſtilités contre les Anglois. L'âge & les fatigues avoient rendu ce Monarque Indien ſi décrépit, que n'ayant plus la force de marcher, il ſe faiſoit porter. Son corps, dit un Auteur anonyme, étoit tout flétri; ſes nerfs s'étoient relâchés, & ſes paupieres étoient devenues ſi peſantes, qu'elles lui fermoient continuellement les yeux; il ne pouvoit les ouvrir qu'avec l'aide d'un de ſes gens qui étoit chargé de cet office & de celui de les ſoutenir.

Portrait d'un Roi Indien, ennemi implacable des Anglois.

L'eſpoir d'une groſſe récompenſe engagea quelques Indiens à montrer

au Gouverneur les chemins pour arriver à ſon habitation. Il s'avança ſi promptement avec un corps de cavalerie, qu'il le ſurprit dans ſon quartier, & l'amena priſonnier à James-Town. Son deſſein étoit de le faire tranſporter en Angleterre, pour ſe faire honneur par une action de cette importance, & donner en même-tems une preuve de la bonté du climat de la Virginie; mais il eut le chagrin de ne pouvoir le garder plus de quinze jours. Un ſoldat Anglois, outré des maux que ce terrible vieillard avoit cauſés à la Colonie, eut la lâcheté de lui tirer un coup de fuſil dans le dos, & de le tuer. Ce Sauvage n'avoit pas donné la moindre marque de foibleſſe dans ſa priſon, & ſa grandeur d'ame ſe ſoutint juſqu'au dernier moment de ſa vie. Un jour qu'il entendoit marcher beaucoup de monde autour de lui, il ſe fit ouvrir les paupieres, & ſe voyant environné de quantité d'inconnus que la curioſité avoit amenés pour le voir, il demanda d'un air & d'un ton indignés, qu'on fit venir le Gouverneur. Berkeley ne fit pas difficulté de paroître. « Si le ſort, lui

» dit fiérement le Sauvage, t'avoit » fait tomber entre mes mains, je n'au- » rois pas eu la baſſeſſe de t'expoſer à » la riſée du peuple ». Ce Prince avoit la taille avantageuſe & l'air noble. Sans aucune éducation, il avoit trouvé dans ſon génie l'art de gouverner & de faire la guerre. Ses ſujets les plus éloignés reſpectoient juſqu'à ſon nom, & recevoient en tremblant ſes ordres. Quelques-uns le croyoient iſſu de race Royale ; mais les Indiens ſoumis aſſuroient qu'il étoit venu d'une région étrangere, fort loin au Sud-Oueſt, & faiſoient entendre par leurs récits qu'il étoit né dans la dépendance des Eſpagnols, vers le Mexique. Sa captivité & ſa mort produiſirent l'effet que le Gouverneur en avoit eſpéré pour la paix.

Une ſage adminiſtration acheva de rendre cette paix ſolide & la Virginie floriſſante : mais les malheurs de Charles I. y cauſerent de nouveaux troubles. Berkeley crut les prévenir en interrompant tout commerce avec l'Angleterre. Mais Cromwel, nommé Protecteur de ce Royaume, envoya une puiſſante eſcadre en Virginie, &

malgré la réſiſtance de quelques ſujets fideles à leur Roi, pluſieurs Conſeillers qui craignoient pour leur fortune, engagerent la Colonie à ſubir le joug de l'uſurpateur. Berkeley fut obligé de ſuivre le torrent : mais l'hiſtoire doit cette juſtice à ſa mémoire, c'eſt que de tous les pays ſoumis au Roi, celui dont il étoit Gouverneur, fut le dernier qui reconnut Cromwel pour ſon maître, & le premier qui ſecoua le joug de la tyrannie. Charles II. ne fut pas plutôt monté ſur le trône de ſes peres, qu'il récompenſa ce fidele ſujet de la maniere la plus éclatante, & lui envoya une nouvelle commiſſion de Gouverneur.

La Colonie reprit une nouvelle vigueur, mais ce tems de proſpérité ne dura pas. Le Parlement d'Angleterre établit des droits ſur les denrées qui entroient en Virginie & qui en ſortoient. Ces impoſitions cauſerent un mécontentement général dans la Colonie : on demanda juſtice au Gouverneur qui, étant obligé de ſe conformer aux ordres qu'il avoit reçus d'Angleterre, ne put la rendre. On ſe mutina, & on prit pour chef un jeune Officier

Officier nommé *Natanael Bacon*. Il étoit hardi, vif, entreprenant, avoit une figure impoſante, & étoit l'homme qu'il falloit pour conduire une populace révoltée. Berkeley, qui juſqu'alors avoit été l'idole de la Colonie, ſe vit obligé de ſe renfermer dans ſa maiſon, & de s'y fortifier. Bacon ayant convoqué une aſſemblée dans les formes, & s'étant fait nommer Général de la Colonie, exerça un pouvoir abſolu. Il ſe trouva cependant un petit nombre d'honnêtes gens qui s'attacherent au Gouverneur. Une guerre cruelle étoit prête à s'allumer dans la Virginie: mais Bacon mourut, & ſes partiſans ſe ſoumirent. Un de ſes Lieutenans perſiſta dans ſa révolte, &, furieux de voir que tout le monde l'abandonnoit, il mit lui-même le feu à James-Town, & le réduiſit en cendres. On transféra les Cours de Juſtice & l'Aſſemblée générale à Wiliamſbourg, & jamais James-Town ne s'eſt rétabli dans le même état où il étoit auparavant cet incendie.

Depuis la révolte de Bacon, la Cour de Londres mit un ſi bon ordre dans le Gouvernement de la Vir-

ginie, qu'elle reprit tout ſon ancien éclat : elle le conſerve même encore.

ARTICLE VIII.

La Caroline.

LA Caroline eſt ſituée entre le trente-unieme & le trente-ſixieme degré de latitude ſeptentrionale. A l'Eſt elle eſt bornée par la mer du Nord, & s'étend l'eſpace de plus de cent cinquante lieues communes le long de la côte : elle a la Virginie au Nord & au Nord-Oueſt, la Louiſiane à l'Oueſt, la Géorgie au Sud & au Sud-Oueſt. On la diviſe en deux parties, la Caroline du Nord & la Caroline du Midi, & chaque partie forme un Gouvernement ſéparé. Elles ſont encore diviſées en Comtés. Il y en a deux dans la Caroline du Nord, *Albermale* & *Clarendon* ; quatre dans celle du Midi, *Crawen*, *Berkeley*, *Colliton* & *Carteret*.

Comté d'Albermale. Le Comté d'*Albermale* borde la Virginie : il eſt arroſé par une riviere de même nom. Ce Comté, dans ſon

origine, avoit plus de plantations qu'aucun autre : il s'y raſſembla d'abord plus de trois cens familles : mais le canton d'Ashley parut plus commode, & l'emporta. La riviere d'Albermale offre ſur ſes deux bords quantité d'anſes, qu'on pourroit appeller des rivieres, ſi leurs eaux venoient de plus loin dans les terres. Elle ſe diviſe en deux bras à la pointe qu'on nomme *Sandy*, & ſa pointe Nord eſt habitée par une nation Indienne, qu'on nomme les *Matoromags*. Entre cette pointe & la riviere de *Pontego* qui la ſuit, on trouve le cap *Hattoras*.

Après le Comté d'Albermale, on entre dans celui de *Clarendon*, où l'on trouve le fameux *Cap de fear*, ou *Cap de crainte*, à l'embouchure de la riviere de Clarendon. Les environs ſont habités par une Colonie de la Barbade. On regarde les Indiens qui s'y trouvent comme les plus ſauvages de toute la Province. On trouve enſuite la riviere de *Winnian* qui, ſans être auſſi large & auſſi profonde que celle de Port-Royal, eſt capable de porter de grands vaiſſeaux. Il y en a enſuite une autre nommée *Wingau*, qui arroſe

Comté de Clarendon.

une petite bourgade qu'on nomme *Charles-Town*, quoiqu'elle ſoit ſi petite & ſi dépourvue d'habitans, qu'à peine elle mérite le nom de village.

Comté de Crayven. Delà on paſſe dans la Caroline du Midi, qui eſt ſéparée de la premiere par la riviere du *Zanti*. Le premier Comté qui ſe préſente eſt celui de *Crawen*, habité par des Anglois & des François. Les derniers ont un établiſſement particulier ſur la riviere de *Zames*. Après celle de Zanti, on rencontre celle de *Sewer*, où quelques familles de la Nouvelle Angleterre ſont venues s'établir.

Comté de Berkeley. Le ſecond Comté de ce canton eſt *Berkeley*. Il n'eſt bien peuplé que du côté méridional, qui eſt arroſé par les rivieres d'*Ashley* & de *Cooper*. Au Nord il a la petite riviere de *Bowal*, & ſur la côte pluſieurs petites Iſles nommées *Hunting-Iſlands* & *Sullivant*. Entre la derniere & la riviere de Bowal, s'éleve une chaîne de montagnes que la nature de leur terrein a fait nommer *Sand-hills* ou *Monts de ſables*. La riviere de *Wando*, qui arroſe les parties Nord-Oueſt de ce Comté, offre quantité de bonnes plantations,

& ſe joint à la riviere de Cooper, pour aller ſe perdre enſemble dans celle d'Ashley à Charles-Town.

Charles-Tovvn, Capitale de la Caroline.

C'eſt dans ce Comté que ſe trouve Charles-Town, Capitale de la Caroline. Elle eſt ſituée ſur une langue de terre entre les rivieres d'Ashley & de Cooper, entre deux anſes. Sa poſition eſt vers le trente-deuxieme degré quarante minutes de latitude ſeptentrionale, à deux lieues de la mer : c'eſt le ſeul Port libre de la Province. Ses fortifications conſiſtent en ſix baſtions, dont trois ſont ſur la riviere d'Ashley, & trois ſur celle de Cooper, avec une demi-lune de chaque côté. Un Fort qui commande la riviere d'Ashley, rend le paſſage fort difficile. Il ne manqueroit rien à la ſituation de cette Ville, ſi ſon port pouvoit recevoir des navires au deſſus de deux cens tonneaux : tous les environs ſont également agréables & fertiles. On vante beaucoup la beauté de ſes chemins. La Ville a pluſieurs grandes rues & quantité de beaux édifices, entre leſquels on en nomme douze ou quinze d'une architecture réguliere. L'Egliſe eſt très-bien conſtruite ; mais on lui

reproche d'être trop petite pour la quantité d'habitans qui ſont dans la Ville, & qui ſe multiplie tous les jours. On trouve dans cette Ville une Bibliotheque publique. Les Preſbytériens & les Anabaptiſtes ont leur Egliſe à Charles Town : celle des Preſbytériens François fait un des principaux ornemens de la principale rue. Celle des Quakers eſt dans un des Fauxbourgs, vers la riviere d'Ashley. On compte deux cens cinquante familles dans cette ville : mais l'air y étant très-ſain, il n'y a preſque point de mariage qui ne produiſe dix ou douze enfans. Cette ville eſt la réſidence du Gouverneur général, & le ſiege des principales Cours de Juſtice. Tout le pays voiſin eſt rempli de plantations, qui ſont comme autant de bourgades. A l'extrêmité de ce Comté, on trouve une Ville nommée *Dorcheſter*. Ses habitans, qu'on ne fait pas monter à plus de trois cens cinquante, ſont des Sectaires indépendans. La riviere de *Stono*, qui coule à peu de diſtance, ſépare ce Comté de celui de Colliton.

Comté de Colliton.

Les bords des rivieres du Comté de

Colliton ſont remplis de plantations, dont la plupart pourroient porter le titre de bourgades. Au deſſous de Charles-Town, on trouve l'Iſle de *Boutny's Iſland*, qui eſt fort peuplée. Pluſieurs Nobles ont des plantations conſidérables dans ce Comté.

Le Comté de *Carteret* n'eſt point encore habité, quoiqu'il paſſe pour un des plus fertiles de la Province. Il eſt arroſé par une grande riviere nommée *Cambage*, qui, ſe joignant à celle de *Mai*, forme à leur embouchure une Iſle nommée *Edelano*. On trouve dans le pays de Mai un très-beau lac dans une grande vallée, où les premiers Anglois qui aborderent à la Caroline, vouloient s'établir : mais les Indiens leur repréſenterent qu'étant voiſins de Port-Royal, le plus beau port de la Floride, il n'y avoit pas d'apparence que les Eſpagnols les y ſouffriſſent. Comté de Carteret.

Port-Royal eſt ſitué à vingt lieues au Sud de la riviere d'Ashley, par les trente-un degrés quarante-cinq minutes de latitude Nord. L'entrée en eſt commode, & n'a jamais moins de dix-ſept pieds d'eau ſur la barre. Son

baſſin eſt vaſte, sûr, & s'étend dans une belle & fertile contrée qui eſt préférable à toutes les autres de ce canton. La riviere qui le forme, communique par différens bras à diverſes autres grandes rivieres. Il n'eſt pas à plus de deux cens milles de Saint-Auguſtin, où l'établiſſement des Eſpagnols n'eſt pas aſſez conſidérable pour qu'ils voient ſans crainte les Anglois ſi proche d'eux. Après Port-Royal, on trouve la riviere de Mai, qui eſt ſuivie de San-Matteo, dernier canton de la Caroline, ou de la Floride Angloiſe.

§. I.

Obſervations ſur le Climat de la Caroline & ſes Habitans.

LES productions de cette contrée ne different en rien de celles des Colonies précédentes : on remarque ſeulement qu'elle produit de ſi bon riz, qu'il égale au moins celui du Levant. L'air de la Caroline étant plus doux que celui des autres pays dont nous venons de parler, les productions

y viennent & y mûriſſent plus promptement.

Les Indiens de ce canton étoient plus féroces que ceux de la Virginie : mais les guerres mutuelles & les maladies contagieuſes en ont détruit un très-grand nombre. La dureté naturelle à ceux qui ſubſiſtent encore, ne leur ôte point le goût pour la danſe. Un Maître à danſer François s'étant établi dans le Comté de Crawen, leur apprit à danſer des contre-danſes de l'Europe au ſon de la flûte & du hautbois, y fit une fortune conſidérable.

A peine comptoit-on douze mille Européens dans la Caroline il y a trente ans : mais ce nombre a conſidérablement augmenté depuis ce tems.

ARTICLE IX.

La Géorgie.

CE pays eſt ſitué entre les trente-deuxieme & trente-quatrieme degrés de latitude ſeptentrionale, & les quatre-vingt-trois & quatre-vingt ſept de

Carte de la Caroline & de la Géorgie, par M. Bellin.

longitude. Elle eſt au ſud de la Caroline, dont elle eſt ſéparée par la riviere de Savannah ; au Nord de la Floride, dont elle eſt encore ſéparée par une belle & grande riviere, nommée *Alatamaha* ; ſon étendue d'une riviere à l'autre ſur la côte, eſt de cent vingt milles. On lui en donne trois cens du côté de l'Oueſt, où les monts Apalaches le ſéparent de la Louiſiane.

C'eſt le dernier établiſſement des Anglois dans l'Amérique. Ceux qui la fonderent, n'eurent d'autre intention que de procurer une honnête ſubſiſtance à quantité de malheureux citoyens qui avoient beſoin de ſecours, & de délivrer en même-temps l'Angleterre d'un fardeau qui la gênoit. Ils inviterent tous les Patriotes à ſeconder une entrepriſe ſi charitable.

Georges I. leur accorda, par des Lettres-Patentes, toute cette étendue de terre que nous venons de déſigner, & à laquelle on donna, en ſon honneur, le nom de *Géorgie*. Au mois d'Août 1732, le Chevalier Heathcore annonça aux Directeurs de la Banque, les deux principaux objets

de cette conceſſion, y joignit pluſieurs autres avantages qui devoient en revenir à l'Angleterre, tels que de fortifier les Colonies Angloiſes, d'augmenter le commerce de l'Angleterre, de multiplier ſes vaiſſeaux, de tirer de la ſoie crue de ſon propre fond, ce qui pouvoit lui épargner annuellement plus de cinquante mille livres ſterling, qu'elle faiſoit paſſer en Italie. Il dépoſa enſuite une ſomme conſidérable pour jetter les fondemens de l'entrepriſe, & ſon exemple fut ſuivi par un grand nombre de particuliers, entre leſquels on en choiſit vingt-trois pour la direction générale. Le réſultat de cette aſſemblée ne fut pas plutôt publié, que toute l'Angleterre s'empreſſa de contribuer à cet établiſſement, & le Parlement accorda dix mille livres ſterling pour cet objet.

Compagnie qui ſe forme pour la Géorgie.

Le 6 Novembre 1732, cent perſonnes de l'un & de l'autre ſexe furent choiſies; mais avec plus de ſoin & de précaution qu'on n'en apporte ordinairement dans ces opérations. On les embarqua à Graveſend, ſur un vaiſſeau qu'on chargea d'armes & de

enfans Indiens dans les écoles Angloiſes.

M. Oglethorp donna à la nouvelle Ville qu'il fit conſtruire le nom de la riviere dont elle devoit faire l'ornement ; ainſi la capitale de la Géorgie en Amérique, prit le nom de *Savannah*.

Tous les Chefs des différentes Tribus Indiennes répandues dans cette contrée, demanderent à voir M. Oglethorp pour faire alliance avec lui. Il accepta leur offre avec ſatisfaction, & leur marqua un jour pour leur donner audience. Au jour marqué, huit Chefs Indiens, avec leur ſuite, ſe preſenterent pour parler au Général Anglois : on les conduiſit en ſa préſence. Ils s'aſſirent autour de lui, & le plus âgé d'entr'eux prit la parole. Voici le précis de ſon diſcours : il fut interprété par un Indien qui ſavoit les deux langues, & qui avoit été appellé pour ſervir d'interprete. « Celui qui » a accordé la reſpiration aux Anglois, a accordé la même faveur » aux Indiens ; mais il ne leur a pas » donné les mêmes richeſſes & les » mêmes lumieres. Ils ſont perſuadés

perdus, & la réparation des injures ſe feroient de bonne foi ; que les coupables ſeroient jugés & punis ſuivant les loix Angloiſes. 3°. Que nulle habitation Indienne ne ſeroit exceptée du commerce. 4°. Que les Anglois poſſéderoient toutes les terres que les Indiens laiſſeroient incultes, à condition toutefois, que quand ils feroient quelque nouvel établiſſement, la ſéparation des terres ſeroit marquée de bonne foi par les Chefs des deux Nations. 5°. Que les Negres fugitifs ſeroient rendus & conduits à quelque bourgade Angloiſe. 6°. Les huit Tribus s'engageoient à chérir les Anglois comme leurs freres, & promettoient de ne jamais permettre à d'autres Nations Européennes de s'établir dans le pays.

Dès la premiere année, on comptoit dans la Caroline ſix cens dix-huit perſonnes, parmi leſquelles il y avoit trois cens vingt hommes, cent treize femmes, cent deux garçons & quatre-vingt-trois filles.

En 1734, M. Oglethorp retourna en Angleterre avec ſix Rois Indiens. On leur fit faire des habits avant de les préſenter au Roi. Un d'entr'eux

préſenta à Sa Majeſté Britannique des plumes d'aigle, qui, dans l'uſage des Barbares, ſont le plus reſpectueux de tous les préſens. Il lui fit un diſcours dont voici à peu près le ſens. « En ce » jour je vois la majeſté de votre face, » la grandeur de votre maiſon & la » multitude de vos ſujets. Je ſuis venu » au nom de toute ma Nation, pour » renouveller l'alliance qu'elle a con- » tractée avec les Anglois. Quoique » ma vieilleſſe annonce que je ne » pourrai pas recueillir moi-même » les fruits de mon voyage, je ſuis » venu pour l'intérêt de tous les In- » diens des hautes & baſſes Anſes, » pour demander qu'ils ſoient inſtruits » de toutes les connoiſſances des An- » glois. Ces plumes ſont celles de » l'Aigle, qui eſt le plus actif de tous » les oiſeaux, & qui vole ſans ceſſe » autour de nos nations. Ces plumes » ſont un ſigne de paix dans notre » patrie, & nous les avons apportées » pour vous les laiſſer, grand Roi, » comme le ſigne d'une paix éternelle. » Je rapporterai fidélement à ma na- » tion toutes les paroles qui ſortiront » de votre bouche. »

Un Indien étant mort à Londres de la petite vérole, on l'enterra dans un cimetiere à la maniere de ſon pays, c'eſt-à-dire, que le corps fut enveloppé de deux pieces d'étoffe, mis entre deux planches liées avec une corde, & on jetta dans la foſſe ſes habits, une grande quantité de grains de verre, & quelques pieces d'argent. Tous les Indiens en général prirent beaucoup de plaiſir aux amuſemens qu'on leur procura : ils partirent à bord du vaiſſeau le *Prince de Galles*, ſur lequel s'embarqua une multitude aſſez conſidérable de Proteſtans de Saltzbourg, qui formerent un nouvel établiſſement dans la Géorgie. En 1736, cent cinquante Montagnards Ecoſſois arriverent dans cette Province, & conſtruiſirent un Fort ſur le bord de la riviere d'Alatamaha, à douze milles de la mer. Peu de tems après, trois cens Anglois arriverent à Savannah, & augmenterent les forces de la Colonie.

Dans le cours de la même année, Pierre Pury, de Neuchatel en Suiſſe, qui avoit été Directeur de la Compagnie des Indes en France, raſſembla

un grand nombre de ſes compatriotes, ſe mit à leur tête, demanda au Gouvernement d'Angleterre la permiſſion de former un établiſſement dans la Géorgie. Il obtint facilement ce qu'il demandoit, arriva en Géorgie, & y bâtit une Ville à vingt-quatre milles de celle des Anglois. M. Oglethorp, à qui la Cour avoit confié le ſoin de tous ces établiſſemens, ſe conduiſit avec tant de ſageſſe & de prudence, que la Géorgie d'Amérique fut peuplée d'Européens en moins de dix-huit mois. On y voyoit de tous côtés des bourgades & des plantations environnées de jardins bien cultivés, & de campagnes qui promettoient une récolte abondante.

M. Oglethorp retourna dans ſa patrie, pour jouir du repos après lequel on ſoupire toujours, lorſqu'on a eſſuyé des peines & des fatigues pendant une longue ſuite d'années. Son abſence prouva qu'un ſeul homme ſuffit pour faire le bonheur d'un pays. Après ſon départ le cours des proſpérités de la Géorgie fut ſuſpendu. Il avoit toujours eu ſoin d'entretenir une bonne intelligence entre les Anglois & les Eſpagnols : il s'éleva entre ces

deux Nations des différends qui eurent les plus fâcheuſes ſuites. Les Anglois eurent l'imprudence d'attaquer la Colonie Eſpagnole de Saint-Auguſtin, & furent repouſſés avec perte. Les Eſpagnols ne ſe contenterent pas de ſe tenir ſur la défenſive : ils firent une invaſion dans la Nouvelle Géorgie, & y eurent plus de ſuccès que les Anglois n'en avoient eu contre eux. Les Anglois déclarerent la guerre à l'Eſpagne, firent des armemens formidables : les Eſpagnols, de leur côté, ne négligerent rien pour leur défenſe : on perdit beaucoup de monde de part & d'autre. Ces détails n'appartiennent plus à notre objet.

§. I.

Obſervations générales ſur les Colonies Angloiſes du Continent de l'Amérique.

LES côtes & l'intérieur du pays, à plus de cent milles de la mer, ſont également peuplés dans les contrées qu'occupent les Anglois. On rencontre

Ulloa, Voyage hiſtorique de l'Amérique Méridionale.

par-tout des Villes, des Bourgades, des Villages & des maiſons de campagne. Tout eſt défriché, cultivé, fertile. Cette laborieuſe Nation travaille ſans ceſſe, & force la terre à lui procurer un produit continuel, en quoi elle differe des autres qui habitent ces contrées: elles ſe repoſent ſur la fertilité naturelle du pays.

L'aſſemblage des différens peuples qui compoſent les Colonies Angloiſes du Continent, rend leurs habitations ſi peuplées, qu'elles forment un véritable Royaume. La diverſité d'origine n'empêche point tous ces Colons de vivre dans une parfaite union, & de ſe ſoumettre aux mêmes loix. Toutes les Religions y ſont tolérées, excepté la Religion Romaine.

Ce pays abonde particuliérement en bois de conſtruction pour les vaiſſeaux; auſſi s'en fabrique-t-il une quantité très-conſidérable dans tous les ports. On eſt cependant perſuadé que ce bois n'eſt pas de la meilleure qualité, & que les vaiſſeaux qu'on en fait, ne durent pas plus de huit ou neuf ans. C'eſt par cette raiſon qu'on ne l'emploie que pour les petits bâtimens.

Les peuples qui habitent ces contrées ne ſont ſujets au Prince qu'autant que ſes loix leur plaiſent. Un Gouverneur n'eſt regardé de tous les habitans que comme un concitoyen qui eſt chargé de la ſûreté commune & du bien public. Ils ſe taxent eux-mêmes pour ſon entretien & pour celui des Juges, & ne ſont ſujets à aucune eſpece d'impôt. Pour ſe maintenir dans la jouiſſance de ces exemptions, ils ne ſouffrent ni places fortifiées, ni troupes de garniſon. Toutes ces provinces peuvent être regardées comme une ſorte de République, qui, ſuivant en partie les loix politiques de l'Angleterre, réforme ou rejette celles qui lui paroiſſent contraires à ſes libertés. Les bourgs & les villages ſont ſes uniques fortereſſes, & ſes habitans ſont ſes garniſons. Ils vivent dans une ſi grande union, qu'on les prendroit pour les enfans du même pere. Les grands & les riches ne s'y diſtinguent point par l'orgueil & le luxe. La diverſité même de Religion entre cinq ou ſix Sectes différentes, ne produit aucune diviſion. La différence des Nations n'altere ja-

mais la tranquillité du Gouvernement. Il eſt difficile qu'une Société ſi bien réglée ne proſpere & n'augmente de jour en jour. Les jeunes gens s'y marient dès qu'ils ont atteint l'âge viril, parce qu'il leur eſt aiſé d'acquérir de quoi ſubſiſter. Le pays eſt aſſez étendu & aſſez fertile pour fournir aux nouvelles familles.

Monnoie des Colonies Angloiſes en Amérique.

Il eſt remarquable que dans une ſi floriſſante Colonie, la monnoie courante ne ſoit pas de métal. Ce n'eſt que du papier avec la forme ordinaire de la monnoie. Chaque piece eſt compoſée de deux feuilles rondes colées l'une ſur l'autre, & portant de chaque côté l'empreinte qui leur convient. Il y en a de toute valeur. C'eſt avec ces eſpeces qu'on fait tout le commerce intérieur. Comme le papier s'uſe & ſe ſalit, chaque province a ſon hôtel des monnoies, où l'on prépare les pieces. Outre cet hôtel général, il y a des maiſons particulieres pour la diſtribution. On y porte les pieces uſées ou trop ſales. Des Officiers établis en remettent autant de neuves qu'on leur en porte de vieilles. Ils ſeroient déshonorés par le moindre

défaut de bonne foi, & il n'y a point d'exemple qu'ils en aient jamais manqué. On en attribue la raiſon aux maximes des Quakers, qui furent chargés des premiers réglemens, du maniement, de la diſtribution & de la fabrique des monnoies dans toutes les Provinces où ils s'établirent. On ſait combien ces Sectaires ſont rigides obſervateurs des loix naturelles. Leur réputation à cet égard eſt tellement établie, que le Parlement d'Angleterre a ſtatué que la ſeule parole d'un Quaker auroit la force d'un ſerment ſolemnel: ils jouiſſent du même privilege dans les Colonies d'Amérique.

Les Négocians d'Europe reçoivent en paiement cette monnoie de papier, en achetent enſuite des marchandiſes du pays, qu'ils font vendre ailleurs par leurs Correſpondans, & dont ils tirent de l'or & de l'argent.

Cours de Juſtice.

Les Cours de Juſtice dans les premiers établiſſemens des Anglois, étoient des modeles de droiture & d'équité. On n'y admettoit point ces formalités qui rendent les procès également pénibles & ruineux dans toutes les contrées de l'Europe. Une ſeule

Cour prenoit connoiſſance de toutes les cauſes civiles & eccléſiaſtiques, & l'affaire la plus compliquée étoit terminée en peu de jours avec droit d'appel, à l'aſſemblée générale qui apportoit toute la diligence poſſible pour la conclure. Cet ordre ſe ſoutint ſi long-tems, qu'en 1688, Milord Colepepper, un des plus ſages Gouverneurs de la Virginie, admirant la méthode ſimple & facile à laquelle on s'étoit attaché juſqu'alors, ne s'occupa qu'à retrancher quelques innovations qui s'y étoient introduites. Malgré ces ſages précautions, la chicane s'y introduiſit, & les affaires ſont actuellement jugées par deux ſortes de Cours; celle des Comtés, ou les Cours particulieres qui ſont compoſées d'un Schériff & de ſes Officiers ſubalternes, & la Cour Générale compoſée du Gouverneur & de ſon Conſeil. Cette derniere, à laquelle toutes les autres reſſortiſſent, eſt ſouveraine; mais avec quelque reſtriction. Dans les cauſes civiles, lorſque la demande monte à plus de trois cens livres ſterling, on peut appeller de ſon jugement au Roi, qui peut choiſir pour la derniere déciſion un

un Comité, qu'on nomme les Seigneurs des appels. Pour les affaires criminelles, on n'appelle point de la Sentence de cette Cour; mais le Gouverneur a droit de faire grace pour tous les crimes, à l'exception de la trahiſon d'Etat & du meurtre volontaire. Il peut ſeulement accorder dans ces deux cas, ce que les Anglois nomment *Retrieve*, c'eſt-à-dire, un délai qui ſe prolonge ordinairement juſqu'à la déciſion du Roi. Cette Cour ne ſe tient que deux fois l'an, ſavoir au quinze Avril & au quinze Octobre, & chaque ſéance ne dure que dix-huit jours.

Religion. Preſque toutes les Colonies Angloiſes de l'Amérique profeſſent la Religion établie par les loix, c'eſt-à-dire, l'Anglicane, & quoiqu'il y ait liberté de conſcience pour tous ceux qui veulent ſe ſoumettre aux charges des Paroiſſes, il ſe trouve peu de bons Conventicules non conformiſtes. On n'y reçoit aucun Miniſtre qui ne tient pas ſon ordination d'un Evêque Anglican. Tous les François réfugiés, que le Roi Guillaume y fit paſſer à ſes frais, furent obligés de prendre un certificat du Gouverneur.

Ordre établi pour les Domeſtiques

Dans les Colonies Angloiſes, on diſtingue les gens de ſervice en Domeſtiques perpétuels & Domeſtiques paſſagers. Les Negres & leur poſtérité ſont du premier ordre. Les autres Domeſtiques ne ſervent qu'un certain nombre d'années, ſuivant leur convention ou ſuivant la loi, qui, dans ce cas, ſert de contrat. Elle porte que les Domeſtiques qui s'engageront au deſſous de dix-neuf ans, ſeront préſentés à la Cour, afin qu'elle détermine leur âge, & qu'ils ſeront enſuite obligés de ſervir juſqu'à vingt-quatre ans; mais que s'ils ſont plus âgés, leur ſervice ne durera que cinq ans.

Les Domeſtiques de l'un & de l'autre ſexe ſont employés aux mêmes travaux : ils cultivent la terre, ſement les grains & plantent le tabac dans les lieux où l'on en cultive. Leur diſtinction n'eſt que dans les habits & la nourriture : mais le travail des uns & des autres n'eſt pas plus pénible que celui des maîtres, qui s'emploient comme eux aux plus rudes exercices de l'agriculture. C'eſt à tort qu'on reproche aux Anglois de l'Amérique, de traiter leurs eſclaves

avec dureté. Il y a des Domeſtiques en Europe qui ſont traités beaucoup plus durement que ces eſclaves : la Juſtice même les protege.

Les Cours de Juſtice ſont obligées de recevoir leurs plaintes, ſans aucune eſpece de profit : mais ſi le Maître a tort, la loi le condamne aux frais. Tous les Juges de paix ſont autoriſés à recevoir ces plaintes, & obligés de remédier au mal juſqu'aux premieres ſéances de la Cour Provinciale, où les affaires de cette nature ſe terminent ſans appel. Les Maîtres ſont ſoumis à la cenſure de cette Cour, s'ils ne fourniſſent pas à leurs Domeſtiques des alimens ſains, de bons habits & des logemens commodes. Ils ſont obligés de ſe préſenter à la Cour ſur la plainte d'un Domeſtique, & ſont privés de ſon ſervice juſqu'à la déciſion. Les plaintes des Domeſtiques doivent être reçues en tout tems par les Juges de paix, & à chaque ſéance par la Cour, &, ſans égard aux formalités légales, on doit paſſer à l'examen des griefs. Si un Maître entreprend d'y apporter du délai, ou refuſe de ſe préſenter, la

Cour eſt autoriſée à lui ôter le Domeſtique, pour le faire garder à ſes frais, ou le faire vendre au prix courant qui lui ſera délivré, après qu'on aura prélevé les frais. Lorſqu'on a fait un contrat d'engagement avec un Domeſtique libre, on ne peut faire avec lui un nouveau marché, ſans l'approbation d'un Juge de paix. Les Domeſtiques doivent avoir à leur diſpoſition l'argent qui leur vient d'autre main que de celle de leur Maître. Si un Maître a la cruauté de maltraiter un Domeſtique malade, ou devenu infirme à ſon ſervice, les Chefs eccléſiaſtiques de la Paroiſſe doivent faire tranſporter le Domeſtique dans une autre maiſon, pour y être nourri aux dépens du Maître juſqu'à la fin de ſon engagement, au bout duquel le prix de la penſion doit être payé par la Paroiſſe. Chaque Domeſtique reçoit de ſon Maître, à la fin du terme, quinze boiſſeaux de bled, ce qui fait une proviſion ſuffiſante pour le nourrir une année entiere, & deux habits complets de toile & de laine. Alors le Domeſtique eſt libre, rentre dans tous les privileges de Citoyen, & peut prendre trente acres de terre pour les cultiver.

Avec des loix ſi ſages on auroit peine à croire que la ſuperſtition ſe fût introduite dans ce pays : mais elle y fut portée à des excès ſi terribles, que nous croyons devoir nous arrêter ici un inſtant pour donner quelques détails à ce ſujet.

Hiſtoire des Sorciers des Colonies Angloiſes.

En 1691, un Miniſtre de Salem, nommé Paris, ouvrit une ſcene ridicule & tragique en même tems. Il déclara que ſa fille & ſa niece, âgées de dix à onze ans, étoient ſorcieres, & en attribua la cauſe à une femme Indienne nommée *Tomba*, qui étoit à ſon ſervice. On fouetta rigoureuſement cette femme, pour tirer d'elle un aveu. Les douleurs lui firent avouer qu'elle étoit ſorciere. On l'enferma, par ordre du Magiſtrat, dans une étroite priſon, où elle demeura fort long-tems. On eut à la fin honte de retenir dans les fers une malheureuſe contre laquelle il n'y avoit que des ſoupçons : on la fit ſortir de priſon : mais on la vendit, & on employa le prix qu'on en retira, à payer les frais de ſa détention. Le Gouverneur général auroit pu arrêter une pareille injuſtice ; mais il eut la foibleſſe de

ne pas interpoſer ſon autorité, & de fermer les yeux ſur une aventure auſſi étrange.

Elle commençoit à tomber dans l'oubli, lorſqu'au mois d'Août de l'année ſuivante, Georges *Burrough*, Miniſtre de Falmouth, dans le Comté de Maine, fut accuſé d'avoir jetté un charme ſur une femme de Salem, nommée Marie *Wolcor*, & ſur pluſieurs autres perſonnes. On inſtruiſit ſon procés dans les formes, & ſix femmes dépoſerent contre lui. Leurs dépoſitions choquoient le bon ſens; mais le malheureux Miniſtre n'en fut pas moins condamné à la potence, & cette injuſte ſentence eut ſon exécution. Les mêmes femmes formerent de pareilles accuſations contre une Angloiſe de ce lieu, laquelle ſubit encore le même ſupplice. Vingt-huit perſonnes furent ainſi la victime de l'injuſtice & de la barbarie. On compte parmi elles une femme pieuſe & reſpectable, nommée Rebecca Nurſe. Elle avoit joui juſqu'alors d'une excellente réputation, & l'avoit méritée par les plus grands exemples de vertu. Se voyant accuſée, & ne trouvant dans ſes Ju-

Hiſtoire des Voyages Tome XIV.

ges aucune diſpoſition à écouter le bon ſens & la vérité, elle prit le parti de ſe préparer à la mort & de la recevoir avec réſignation, en offrant ſes peines à l'Eternel. On ne peut voir ſans horreur cette innocente victime ſacrifiée à la barbarie. Sa ſœur condamnée pour le même crime ſans avoir été entendue, préſenta aux Juges un mémoire qui devoit les couvrir de confuſion. Il eſt ſi ſingulier, que le Lecteur le lira avec ſatisfaction : en voici la traduction. « Votre humble » & malheureuſe Suppliante, connoiſ» ſant ſa propre innocence, & voyant » les baſſes ſubtilités de ſes accuſateurs, » ne peut juger que favorablement de » ceux qui ſe trouvent dans le cas » dont elle gémit pour elle-même. J'ai » été renfermée pendant un mois ſur » la même accuſation qui m'attire au» jourd'hui votre ſentence, & j'ai été » déchargée par diverſes perſonnes qui » m'avoient accuſée. Deux jours après, » de nouvelles dépoſitions vous ont » encore portés à me faire arrêter, & » je me vois aujourd'hui condamnée à » mourir. Le Ciel connoiſſoit alors » mon innocence ; il ne la connoît pas

» moins aujourd'hui : elle ſera connue
» de même au grand jour à la face des
» Hommes & des Anges. Je ne vous
» demande point la vie ; je vois que
» ma mort eſt réſolue & que le tems en
» eſt arrivé : mais je ſouhaite, & Dieu
» connoît mes intentions, qu'on mette
» fin à l'effuſion du ſang innocent, qui
» ne peut manquer d'être continuée,
» ſi les choſes ne prennent point un
» autre cours. Quoique je ſois perſua-
» dée que vous employez tous vos
» efforts à découvrir la vérité, & que,
» pour le monde entier, vous ne vou-
» driez pas tremper vos mains dans
» le ſang innocent, cependant le té-
» moignage de ma propre conſcience
» m'aſſure que vous êtes dans la plus
» malheureuſe de toutes les erreurs.
» Puiſſe la miſéricorde infinie du Ciel
» vous deſſiller les yeux! Permettez que
» je vous ſupplie très-humblement
» d'examiner de plus près quelques-uns
» des malheureux accuſés, que la foi-
» bleſſe d'eſprit ou d'autres raiſons ont
» fait conſentir à ſe déclarer coupa-
» bles. Vous verrez qu'ils vous trom-
» pent, ou qu'ils ſe trompent eux-
» mêmes ; je ſuis ſûre qu'on le verra

» au moins dans l'autre monde, où je
» ſuis près de paſſer. Je ne doute pas
» encore qu'il n'arrive un grand chan-
» gement dans vos idées. On m'accuſe
» moi & d'autres d'avoir fait une li-
» gue avec l'eſprit de perdition : nous
» ne pouvons avouer un crime dont
» nous ſommes innocens. Je ſais qu'on
» m'accuſe injuſtement, & j'en con-
» clus qu'on ne fait pas moins d'in-
» juſtice aux autres. Dieu, je le ré-
» pete, Dieu qui pénetre au fond des
» cœurs, & devant le tribunal duquel
» je vais paroître, m'eſt témoin que
» je ne connois & que je n'entends rien
» à ce qui regarde les ſortileges. Com-
» ment pourrai-je mentir à lui-même,
» & livrer mon ame à ſa vengeance
» éternelle ? Je vous conjure de ne
» pas rejetter cette ſupplique de la
» part d'une malheureuſe victime inno-
» cente, qui touche au dernier mo-
» ment de ſa vie ».

Ce mémoire, quelque touchant qu'il fût, ne fit aucune impreſſion ſur l'eſprit des Juges. La malheureuſe femme, qui ſe nommoit Marie *Egly*, dit adieu à ſon mari, à ſes enfans & à ſes amis, avec un air de fermeté, & ſe

laiſſa conduire au ſupplice avec une grandeur d'ame qui cauſa de l'admiration & de l'attendriſſement à tous ceux qui furent témoins de cette malheureuſe ſcene. Tous les malheureux qui périrent pour cauſe de ſortilege, demanderent au Ciel que leur ſang retombât ſur leurs accuſateurs & ſur leurs Juges.

Le Gouverneur ouvrit à la fin les yeux, & arrêta le cours de ces cruautés. Ce changement ſauva la vie à plus de cent cinquante perſonnes qui étoient en priſon pour le même motif. Ce qui paroîtra incroyable, c'eſt que les Juges ne voulant plus prêter leur miniſtere à des procédures ſi criantes, furent obligés de ſe défaire de leur charge, & d'abandonner les Colonies, pour ſe dérober à la fureur du peuple. On convoqua enfin une aſſemblée générale, qui défendit expreſſément d'écouter aucune dépoſition contre les Sorciers, & le calme fut rétabli.

§. II.

Mœurs & Religion des Indiens qui habitent les Contrées dont on vient de donner la deſcription.

LES Indiens qui ſont répandus dans les différentes contrées dont on vient de voir la deſcription, ſont en général de la plus haute taille, bien proportionnés, & ſe tiennent fort droits: preſque tous ont les bras & les jambes très-bien pris. On ne leur voit point la moindre imperfection ſur le corps: jamais on ne trouve parmi eux de nains, de boſſus, même de contrefaits. Les femmes ſe retirent ſeules dans les bois pour accoucher, & l'on aſſure qu'elles ont la cruauté d'enterrer ſur le champ ceux qui viennent avec quelque défaut.

Les hommes comme les femmes ont la peau d'un brun châtain: elle eſt aſſez blanche lorſqu'ils ſont dans l'enfance; mais l'ardeur du ſoleil & la graiſſe dont ils s'enduiſent le corps, la rend, par degrés, d'un brun plus

foncé. Leurs cheveux ſont tout-à-fait noirs. Leurs yeux ſont auſſi fort noirs, & leur regard eſt un peu louche. Les femmes ſont grandes, bien faites, ont les traits réguliers, & ſeroient parfaitement belles ſi elles avoient un beau teint.

Les hommes ſe coupent les cheveux de différentes manieres, & s'arrachent la barbe avec des coquilles de moules : les plus diſtingués gardent une longue treſſe derriere la tête. Les Chefs & leurs femmes ne paroiſſent jamais en public, ſans avoir ſur la tête une eſpece de couronne, large de cinq ou ſix pouces, ouverte par le haut & compoſée de coquilles & de baies qui forment pluſieurs figures par un mêlange de traits & de couleurs. Ils portent auſſi quelquefois un morceau de fourrure teinte. Les Indiens du commun ont toujours le tête nue ; mais, ſans autre regle que le caprice, ils la parent de plumes de différentes couleurs. L'habit des Chefs eſt une eſpece de manteau, dont ils s'enveloppent fort négligemment le corps, & qu'ils lient quelquefois autour des reins avec une ceinture. Il les couvre

depuis les épaules juſqu'aux jarrets. Sous ce manteau, ils ont une piece de toile ou une petite peau qui eſt attachée au deſſous du ventre, & tombe juſqu'au milieu de la cuiſſe. Le peuple n'a qu'un cordon autour des reins, & paſſe entre les cuiſſes une bande de toile ou de peau, dont chaque bout eſt ſoutenu avec le cordon pardevant & parderriere.

Ceux qui portent des ſouliers les font de peau de daim, & mettent une ſeconde piece pardeſſous pour former la ſemelle. Cette chauſſure eſt ſerrée au deſſus du pied avec des cordons, comme on ferme une bourſe, & les cordons ſont noués autour de la cheville.

Les Indiens de ces cantons forment entr'eux des Communautés qui ſont quelquefois compoſées de cinq cens familles renfermées dans une bourgade. Chacune de ces habitations forme un Royaume, & le pouvoir du Chef qu'on choiſit, ne s'étend pas au delà, à moins qu'il ne faſſe la conquête d'une autre bourgade : alors il commande dans cette ſeconde Communauté avec autant d'empire que dans Gouvernement.

la premiere. Il y établit un Vice-Roi, qui reçoit ſes ordres, lui paye tribut & le ſuit à la guerre.

Maiſons. Les maiſons de ces Indiens ſont bâties à peu de frais. Pour les conſtruire, ils coupent de jeunes arbres, enfoncent en terre le gros bout, replient le haut & l'attachent l'un à l'autre avec des écorces d'arbres. On y laiſſe de petites ouvertures qui donnent paſſage à la lumiere, & ſe bouchent dans le mauvais tems. Les plus petites ont la figure des ruches : mais les grandes ſont oblongues. Toutes ſont couvertes de morceaux d'écorce d'arbres. Le foyer eſt toujours au milieu de la cabane. Les habitans ne ferment ordinairement leur porte qu'avec une natte; mais lorſqu'ils entreprennent un long voyage, ils la barricadent avec un gros tronc de bois. Chaque maiſon n'a qu'une chambre, où toute la famille couche : les lits ſont de cannes & de branches, ſoutenus avec des fourches à quelque diſtance de terre, couverts de nattes & de peaux. Ils ſont rangés autour des murs. En hiver ils ſe couchent ſur des fourrures rangées autour du feu. Ils ne ſe ſervent point de ha-

macs pour les voyages, couchent ſur l'herbe, prenant ſeulement la précaution de chercher un arbre qui les mette à l'abri des injures de l'air. Les fortifications de leurs bourgades conſiſtent ſeulement dans une paliſſade de dix ou douze pieds de hauteur. Ils en triplent les pieus, lorſqu'ils ſe croient menacés de quelque danger; mais en tems de paix ils négligent cette défenſe, excepté pour la cabane du Roi, qui eſt environnée d'une paliſſade en tous tems, & dans l'enceinte de laquelle il y a un certain nombre d'édifices qui peuvent contenir tous les habitans de la bourgade dans un cas de ſurpriſe.

Religion. La Religion des Indiens qui habitent les Colonies Angloiſes, eſt à peu près la même que celle des habitans du Canada. Ils croient qu'il y a un Dieu Créateur de toutes choſes, mais qui abandonne les hommes à eux-mêmes, & leur laiſſe la liberté de jouir des biens qu'il leur a procurés, & diſent qu'il eſt inutile de le craindre & de l'adorer. Ils ſont perſuadés en même tems qu'il exiſte un mauvais Eſprit, qui eſt ſans ceſſe occu-

pé à leur faire du mal & à les priver des biens que le Créateur leur a donnés. Ils ont des Temples, conſtruits auſſi groſſiérement que leurs cabanes, dans leſquels il y a une Idole à laquelle ils font des ſacrifices. On croit que cette Idole leur repréſente ce mauvais Eſprit qu'ils veulent appaiſer par leurs offrandes.

Ces barbares n'ayant reçu aucune eſpece d'inſtruction, ſont expoſés à toutes les ſuperſtitions qui accompagnent l'ignorance : ils ſont ſi perſuadés de la poſſibilité des enchantemens, que la raiſon la plus convaincante ne peut les déſabuſer. Pluſieurs Voyageurs rapportent à ce ſujet des faits qui en font la preuve : mais ils ſont ſi abſurdes, que le reſpect dû au Public, ne permet pas de les rapporter.

On aſſure que ces barbares ſacrifient quelquefois des enfans : mais ils n'en conviennent pas ; & lorſqu'on voit diſparoître ces innocentes victimes, ils aſſurent que leurs peres les ont écartés de la ſociété, pour les former à leur profeſſion. On trouve dans Smith la relation d'un de ces ſacrifices. « On peignit de blanc, dit-

» il, quinze garçons des mieux faits, » & qui n'avoient pas plus de douze à » quinze ans. Le peuple paſſa une ma- » tinée entiere à chanter & à danſer » autour d'eux avec des ſonnettes à » la main. On les plaça l'après-midi » ſous un arbre, & l'on forma près » d'eux une haie de guerriers, armés » de petites cannes liées en faiſceau. » Cinq jeunes hommes prirent, tour » à tour, une des victimes, la con- » duiſirent autour de la haie que for- » moient les guerriers, & la garanti- » rent, autant qu'il leur fut poſſible, » même avec beaucoup de danger, » des coups de cannes qu'on faiſoit » pleuvoir ſur eux. Pendant ce cruel » exercice, les meres de ces malheu- » reux enfans, retirées à l'écart, ver- » ſoient des torrens de larmes, prépa- » roient de la mouſſe, des peaux & » du bois ſec pour ſervir aux funé- » railles de leurs enfans. Cette cruelle » ſcene étant finie, on abattit l'arbre, » on mit le tronc & les branches en » pieces pour en faire des guirlandes » qui ſervirent à couronner les victimes, » & on para leurs cheveux avec les » feuilles ». L'Ecrivain de qui ce fait

eſt emprunté, dit qu'il ignore quel ſort on fait ſubir à ces malheureux enfans : mais qu'il les vit jetter les uns ſur les autres dans une vallée, comme s'ils euſſent été morts, & que toute l'aſſemblée fit un feſtin.

Les offrandes ordinaires que ces Indiens font à leurs Idoles, ſont des fourrures, de la graiſſe, les meilleures pieces de gibier qu'ils prennent à la chaſſe, des fruits, du tabac, dont la fumée leur tient lieu d'encens. Leurs fêtes ſont réglées par les ſaiſons. Ils en célebrent une à l'arrivée de leurs oiſeaux ſauvages; une autre au tems de leur chaſſe; une troiſieme à la maturité des fruits : mais la plus ſolemnelle eſt à la moiſſon.

Maniere de compter.

Ils comptent par unités, par dixaines, par centaines. Le calcul des années ſe fait par celui des hivers. Ils les diviſent en cinq parties. La premiere eſt celle où les arbres fleuriſſent; la ſeconde, celle où les épis ſont formés & bons à rôtir. L'été eſt le tems de la moiſſon, l'automne eſt la chûte des feuilles, & l'hiver eſt le tems des froids & des pluies. Leurs mois ſont lunaires & prennent leurs noms des

choſes qui reviennent périodiquement dans cet eſpace, comme la lune des cerfs, la lune du grain, la premiere & la ſeconde lune de l'hiver. Au lieu de diviſer le jour en heures, ils en font trois portions, qu'ils nomment *le lever*, *le montant* & *le coucher du Soleil*. Leurs regiſtres ſont des nœuds qu'ils font à des cordons, ou des coches taillées ſur du bois.

Ils plantent dans des lieux ſacrés, ou célebres pour leur Nation, des pieus de bois, au haut deſquels ſont repréſentées des têtes d'hommes, & danſent autour à certains jours. Souvent ils élevent des pyramides ou des colonnes de pierre, qu'ils peignent & qu'ils ornent, pour leur rendre enſuite une ſorte de culte, comme à l'emblême de l'éternité de l'Etre Suprême, quoiqu'ils ne l'adorent pas directement, comme nous l'avons déja dit plus haut. Leurs cabanes ſont remplies de monceaux de pierres qu'ils conſervent pour le même motif. Ils rendent auſſi des honneurs aux rivieres & aux fontaines, parce que leur cours perpétuel repréſente l'éternité de Dieu. Ils élevent des autels pour

le moindre ſujet. Ils portent beaucoup de reſpect à un petit oiſeau des bois, qui a un cri aſſez lugubre, qui va toujours ſeul & ne paroît qu'à l'entrée de la nuit, parce qu'ils croient que c'eſt l'ame d'un de leurs Princes.

Sépulture de leurs Rois.

Ces barbares conſervent le corps de leurs Rois pendant un eſpace de tems aſſez conſidérable. Pour cet effet ils fendent la peau le long du dos, & la levent avec tant d'adreſſe, qu'ils ne la déchirent en aucun endroit. Ils détachent enſuite la chair des os, ſans offenſer les nerfs, afin que toutes les jointures demeurent entieres. Après avoir fait ſécher les os au ſoleil, on apprête la peau avec de l'huile, qui l'entretient humide, & la préſerve de corruption. Lorſque les os ſont ſecs, on la remet deſſus, après avoir rempli les intervalles de ſable très-fin, & on la recoud très-proprement. Alors le corps paroît auſſi entier que s'il n'eut point été vuidé : on le porte dans une voûte qui eſt deſtinée pour cet uſage, on l'étend ſur une planche nattée & un peu élevée de terre ; on met enſuite une natte deſſus. On place aux pieds du cadavre, dans un panier bien couſu,

la chair qu'on en a tirée & qu'on a eu ſoin de faire ſécher au ſoleil. On trouve chez les Nations anciennes des voûtes, où il y a une aſſez grande quantité de corps étendus. Il y a ordinairement une Idole & un Prêtre qui eſt chargé du ſoin des corps & de l'entretien de l'autel.

Monnoie. Avant l'arrivée des Anglois dans ce pays, les Indiens avoient une eſpece de monnoie qui ſervoit pour leur parure & pour leur commerce. C'étoit des eſpeces de coquilles enfilées, qu'ils nommoient *Peak*, *Runtis* & *Roenokes*. Les Peaks étoient différentes parties des mêmes coquilles, polies & formées en cylindres, aſſez ſemblables à nos petits tuyaux de verre, mais moins tranſparens & moins fragiles. Il y en avoit de bruns & de blancs. Leur longueur étoit d'un tiers de pouce, ſur environ trois lignes de diametre. Les Runtis étoient ovales & polis comme les Peaks. Les Roenokes n'étoient que de petits fragmens de la coquille du Pétoncle, dont les bords demeuroient fort raboteux. Lorſque ces peuples eurent appris des Anglois à faire plus de cas de leurs

fourrures, par l'avantage qu'ils en retiroient dans les échanges, leur ancien goût parut un peu refroidi pour les coquilles : ils les reçoivent cependant encore dans le commerce, principalement le Peak brun, qu'ils nomment le *Peak Wambon*, & qui eſt le plus précieux. Les Négocians Anglois l'eſtiment dix-huit ſols la verge, & le blanc neuf ſols.

§. III.

Plantes particulieres aux Pays qu'habitent les Anglois dans l'Amérique Septentrionale.

Ce qui eſt commun aux autres contrées de l'Amérique ſeptentrionale, eſt renvoyé à l'Hiſtoire Naturelle de ce pays en général.

Les premiers Anglois qui paſſerent dans l'Amérique ſeptentrionale, furent étonnés de la variété & de la multitude de fruits qu'ils trouverent, principalement dans la Virginie : c'étoit un jardin naturel, où tout croiſſoit ſans culture. On y diſtingue trois ſor-

tes de fruits à noyau, des ceriſes, des prunes & des *Perſimons*. Les ceriſes viennent dans les bois : il y en a de pluſieurs eſpeces, dont deux viennent ſur des arbres de la groſſeur du chêne blanc d'Angleterre. Les fruits de l'une de ces eſpeces, viennent par bouquets comme les grappes de raiſin. Les deux eſpeces ſont noires en dehors : mais il y en a une qui eſt rouge en dedans & l'autre eſt blanche. Celle qui a le dedans rouge eſt plus agréable que nos ceriſes ; l'autre a le goût fade : elle fait cependant la nourriture des petits oiſeaux. La troiſieme eſpece ſe trouve le long des rivieres, ſur des arbres de la groſſeur de nos pêchers. Elle paſſe pour la plus agréable ceriſe du monde : ſa couleur eſt un pourpre foncé : elle eſt fort petite. Les oiſeaux aiment ce fruit au point qu'ils n'attendent pas ſa maturité pour le dévorer : c'eſt ce qui le rend fort rare. Les Anglois n'ont jamais pu en conſerver dans leurs vergers.

Il y a dans ce pays deux ſortes de prunes qui ſont petites : mais elles ont le goût de notre damas. Ce qu'on nomme *Perſimon*, eſt encore une eſpece de

prune. Pluſieurs Voyageurs l'appellent même *Prune des Indes*. On en trouve de différentes groſſeurs. Le goût en eſt fort âcre, s'ils ne ſont tout-à-fait mûrs; mais dans leur maturité, ils ſont d'une bonté admirable. On en fait ſécher, & on en compoſe une pâte, qui, détrempée dans l'eau, fait une excellente liqueur.

Toutes les baies de ce canton ſont bonnes. On y trouve trois ſortes de mûres, deux noires & une blanche : les noires qui ſont un peu longues & de la groſſeur du pouce, paſſent pour les meilleures : les deux autres n'ont rien qui differe des nôtres dans la figure ; mais leur goût eſt d'une douceur fade. Les arbres qui les portent ſont fort gros, & croiſſent avec une vîteſſe ſurprenante. Les feuilles des trois eſpeces nourriſſent également les vers à ſoie.

On nomme *Hukles*, trois ſortes de baies qui croiſſent ſur des buiſſons, dans les vallées & les lieux couverts. Les eſpeces en ſont différentes, mais le goût en général en eſt très-bon. Les baies de *Chau* viennent dans les lieux bas & ſtériles, ſur de petits buiſſons qui

qui approchent beaucoup de nos groſeilliers : elles ont un goût excellent. La framboiſe ſauvage eſt ſi bonne en Virginie, qu'on la préfere à celle qu'on y a tranſplantée d'Angleterre. Les fraiſes y ſont délicieuſes : elles viennent par-tout, dans les bois, dans les champs; &, quoique la plupart des animaux les mangent avidement, elles ſont en ſi grande abondance, qu'on ne prend guere ſoin d'en tranſplanter.

Les châtaignes de la Virginie ſont plus petites que celles de France, quoique les arbres qui les produiſent ſoient d'une extrême hauteur : leur goût eſt le même.

Le *Chincapin* eſt un fruit de la même ſubſtance que les châtaignes, mais moins gros que le gland : il eſt couvert d'une double écorce : il paſſe pour un excellent fruit. Il croît ſur les grands buiſſons dans les lieux ſtériles.

Tous les lieux marécageux & ceux qui ſont près des ſources, ſont remplis de noiſettiers, qui produiſent une prodigieuſe quantité de fruits.

Les *Hickories* ſont les fruits d'un très-grand arbre. Leur coquille eſt fort dure & revêtue d'une tunique verte : la ſubſtance du fruit eſt couverte d'une pellicule, dont on a peine à la ſéparer. C'eſt une eſpece de noix, dont le goût eſt aſſez agréable. On en diſtingue de pluſieurs eſpeces.

Il y a encore une autre noix qu'on nomme *Blanck-nut*, ou noix noire. Elle eſt plus groſſe du double que les nôtres, & renfermée dans une coquille épaiſſe & ſale, dont on ne la détache pas aiſément. Ce fruit a le goût très-rance : mais il donne beaucoup d'huile.

On trouve dans les bois de la Virginie ſept différentes ſortes de glands. Ceux du chêne verd bourgeonnent, mûriſſent & tombent pendant preſque toute l'année. Ils ſont beaucoup plus gros que les autres, & l'on pourroit en tirer une très-bonne huile. Les bêtes ſauvages les mangent avec avidité.

Vignes de la Virginie. La Virginie produit une quantité prodigieuſe de raiſins de toutes eſpeces, dont quelques-uns ſont très-doux & très-agréables au goût. Il y en a d'autres qui ſont âcres & qui ſeroient,

peut être, bons pour faire du vin ou de l'eau-de-vie. Un Auteur anonyme, qui nous a donné une relation de la Virginie, dit qu'il a vu dans ce pays de très-gros arbres couverts d'un ſeul ſep, & cachés ſous les grappes : il aſſure qu'il en a diſtingué juſqu'à ſix différentes eſpeces. Deux viennent entre les bancs de ſable, ſur les terres baſſes & les Iſles voiſines de la grande Baie. Les grappes en ſont petites & rares ſur la ſouche qui eſt peu élevée : ce raiſin eſt exquis, & chaque grain eſt de la groſſeur des groſeilles de Hollande. Il y en a de blanc & de bleu : mais le goût eſt le même. Il y en a une autre eſpece qui croît dans les marais & ſur les côteaux : le ſep & ſes grappes ſont fort petits ; mais le grain eſt de la groſſeur de nos prunes ſauvages. Il a le goût âcre, même dans ſa maturité. On aſſure cependant qu'il eſt très-bon lorſqu'il eſt cuit, & on croit que la culture pourroit le perfectionner. Il y a encore dans ce pays deux autres eſpeces de raiſins & qui ſont fort communs. L'une eſt noire en dehors, l'autre bleue, & toutes deux portent beaucoup de

fruits : il y en a qui mûriſſent beaucoup plus promptement que les autres. Ils ſont beaucoup plus gros, plus doux & incomparablement meilleurs. C'eſt avec ce raiſin, que les François établis dans la Virginie, ont tenté de faire du vin. Quoique les grappes fuſſent cueillies dans les bois, ce vin ne laiſſoit pas d'avoir du corps & de la vigueur. Il eſt inconteſtable qu'avec les précautions néceſſaires, l'on pourroit établir de très-bons vignobles dans la Virginie.

Pluſieurs François ont cependant fait des efforts inutiles pour faire du vin à la Caroline : mais voici les raiſons qui les ont fait échouer dans leurs entrepriſes. Le pin & le ſapin ſont ſi nuiſibles à la vigne, qu'elle ne réuſſit jamais lorſqu'elle en a dans ſon voiſinage. Ils croiſſent dans les bas lieux & ſur le bord des rivieres, au point que ſi l'on y défriche des terres, le premier arbre qu'on y voit pouſſer eſt toujours un pin, quoiqu'il n'y en ait point eu auparavant. Les François de la Caroline eurent l'imprudence de planter les vignes qu'ils vouloient cultiver dans des lieux rem-

plis de ſapins & de pins, & près de l'eau ſalée qui leur eſt toujours nuiſible. Si l'on en plantoit ſur des collines; comme on fait en France, il y a tout lieu de croire qu'on tireroit un très-bon parti des vignes de ce pays.

On aſſure qu'en 1622, on tranſplanta des Vignerons François dans la Virginie, pour cultiver ces vignes, qu'ils trouverent le climat & le terrein ſi propres à faire des vignobles, qu'ils affirmerent qu'il l'emportoit de beaucoup ſur le Languedoc; que les vignes y croiſſoient en abondance, qu'elles produiſoient du raiſin d'une ſi étrange groſſeur, qu'ils l'avoient pris pour un autre fruit avant que d'en avoir vu les pepins; qu'après avoir taillé les vignes, ils en avoient planté de ſimples branches à la Saint-Michel, & qu'elles avoient donné du fruit le printems ſuivant : mais on a eu depuis une indifférence tout-à-fait condamnable pour ce beau préſent de la nature.

Arbres qui produiſent du miel & ſucre.

On trouve dans la Virginie, vers les ſources des rivieres, l'arbre qui porte le miel & celui qui donne le ſucre. Le miel eſt contenu dans une

gouſſe épaiſſe & fort enflée, qu'on prendroit de loin pour une coſſe de pois ou de féves. Le ſucre d'arbre n'eſt qu'une liqueur qui découle du tronc après qu'on l'a percé, & qu'on fait bouillir. Huit livres de cette liqueur en fourniſſent une de ſucre. Il eſt humide, mais brillant & d'un beau grain. Sa douceur approche de celle de la caſſonade. Il n'y a pas long-tems qu'on a fait cette découverte. Quelques ſoldats qu'on avoit envoyés ſur les frontieres, étant à ſe repoſer dans un bois, à quarante milles des quartiers habités, apperçurent un ſuc épais qui diſtilloit de quelques troncs d'arbres, & dont le ſoleil avoit même fait candir une partie. La curioſité leur en fit goûter : le trouvant doux, ils jugerent qu'on en pouvoit faire du ſucre : mais ces arbres ſont ſi éloignés des habitations, qu'on n'en tire pas une grande utilité pour le commerce.

C'eſt vers l'embouchure des rivieres, ſur le bord de la mer & dans le voiſinage de pluſieurs Anſes, qu'on trouve cette eſpece de Myrthe, dont les baies donnent de la cire d'un très-

beau verd, dure, caſſante & propre à faire de la bougie qui ne ſalit point les doigts, qui ne fond point dans les plus grandes chaleurs, & qui jette une odeur fort agréable. On attribue cette découverte à un Chirurgien de la Nouvelle-Angleterre, qui ayant trouvé le ſecret de fondre les baies, en fit une emplâtre d'une vertu admirable pour les plaies. Nous avons donné plus haut la maniere de tirer la cire de ces baies.

L'Eglantier de la Virginie reſſemble un peu à la ſalſepareille, & porte des baies de la groſſeur d'un pois, rondes, d'un cramoiſi fort vif, dures & ſi polies, qu'elles pourroient ſervir à pluſieurs ornemens. Outre les bois de teinture que l'on trouve dans la Virginie, il y a quantité de plantes, de racines & de terres, dont on tire de très-belles couleurs. Le *Pucoon* & le *Mutkajun*, ſont deux racines que les Indiens emploient à ſe peindre en rouge. Le *Schumak* & le Saſſafras donnent un jaune foncé. Le *Waſebur* eſt une plante; le *Chapakour* eſt une racine, & le *Tangomokonomingue* eſt une écorce: toutes

trois donnent une fort belle teinture.

La Serpentine, cet antidote ſi vanté contre toutes ſortes de venins & de maladies peſtilentielles, n'a pas ailleurs les mêmes qualités qu'en Virginie. On fait le même éloge d'une racine qu'on nomme *Serpent à ſonnettes*, parce qu'elle guérit la morſure du redoutable animal de ce nom. Elle opere, dans l'eſpace de deux ou trois heures, par le vomiſſement & les ſueurs.

La plante que l'on nomme la *Pomme de James-Town*, a la vertu de rafraîchir; mais elle eſt fort dangereuſe lorſqu'on en mange avec excès. Quelques Anglois nouvellement arrivés à la Virginie, en firent une ſalade qui leur produiſit d'étranges effets. Ils devinrent tous imbécilles pendant pluſieurs jours : l'un s'occupoit à ſouffler des plumes en l'air, un autre à lancer des pailles; un troiſieme ſe tapiſſoit dans un coin & faiſoit les grimaces du ſinge; un quatrieme embraſſoit tous ceux qu'il rencontroit, leur rioit enſuite au nez en tenant mille poſtures bouffonnes. On fut obligé de les enfermer l'eſpace d'onze jours,

qui fut la dutée de cette phrénésie : pendant cette détention ils prenoient plaisir à se rouler dans leurs excrémens. Lorsque la raison leur fut revenue, ils oublierent entiérement tout ce qu'ils avoient fait pendant le tems de leur imbécillité.

Le tabac est très-commun dans la Virginie, & passe pour le meilleur de toute l'Amérique.

Pendant la plus grande partie de l'année, les plaines & les vallées de la Virginie sont couvertes de fleurs. On n'approche point d'un bois, sans être frappé de la variété d'odeurs qu'il exhale. Entre ces fleurs, on vante beaucoup la beauté des Impériales, des Cardinales, des Moleafines. L'Auteur de la description de la Virginie, en décrit une dont aucun Voyageur n'a encore parlé. « Un jour, dit-il, » me promenant à quelque distance » de ma plantation, j'apperçus une » fleur de la grosseur d'une tulipe, » & qui lui ressembloit aussi beaucoup » par la tige. Elle étoit couleur de » chair, couverte de duvet à l'une » de ses extrêmités, & toute unie à » l'autre. Sa figure représentoit les

» parties naturelles de l'homme & de » la femme jointes enſemble. Je m'en » retournai chez moi, & j'engageai un » de mes amis à la venir voir avec » moi, en lui diſant ſeulement qu'il » n'avoit, peut-être, jamais vu ce que » j'allois lui montrer. Je cueillis cette » fleur & la lui donnai. C'étoit un » homme grave, qui parut comme » honteux de ce jeu de la Nature. Il » jetta la fleur avec une eſpece d'in- » dignation, & je ne pus l'engager à » la reprendre, pour l'examiner avec » plus d'attention ».

Le beau laurier qui porte les tulipes, un autre gros arbre qui en porte auſſi, & que les habitans appellent *Tulipier*, un carouge qui reſſemble beaucoup au jaſmin, & divers pommiers ſauvages, ſont autant d'arbres odoriférans qui parfument les bois.

ARTICLE X.

Etabliſſement des Anglois dans la partie de l'Amérique Septentrionale, qu'on appelle Nouvelle-Angleterre.

LES richeſſes immenſes que les Eſpagnols tiroient de l'Amérique, exciterent, comme nous l'avons dit, la cupidité des autres Nations de l'Europe : elles équiperent à l'envi des vaiſſeaux pour s'enrichir des dépouilles du Nouveau-Monde. Chacune cherchoit des routes plus courtes & plus faciles, afin de parcourir plus promptement le Continent & les Iſles. En 1519, Magellan, Portugais d'origine, mais attaché au ſervice d'Eſpagne, découvrit le détroit qui porte ſon nom, & par lequel les vaiſſeaux de l'Europe peuvent parcourir, en prenant par l'Occident, les côtes du Péroù & du Mexique. Pendant ce tems Martin Forbisher, Anglois de

nation, cherchoit au Nord-Oueſt de l'Amérique, un paſſage pour aller à la Chine, afin d'éviter le tour qu'on eſt obligé de faire par le Cap de Bonne-Eſpérance & l'Iſle de Sumatra. Il parcourut une grande étendue de pays au Nord, & retourna à Londres, où il ne rapporta de ſon voyage qu'un morceau de pierre noire qu'un de ſes matelots avoit ramaſſé dans une Iſle. Une femme entre les mains de laquelle cette pierre tomba par haſard, la mit au feu & la jetta dans du vinaigre pour l'éteindre lorſqu'elle fut rouge. On y remarqua de l'or; & un Orfevre à qui elle fut confiée, en tira une quantité aſſez conſidérable, relativement à la groſſeur de la pierre.

Une découverte ſi précieuſe, en apparence, ne manqua pas d'exciter les deſirs de pluſieurs perſonnes. On préſenta des requêtes à la Cour, pour demander des privileges excluſifs. Eliſabeth régnoit alors en Angleterre: elle voulut être intéreſſée dans ces découvertes, donna à Forbisher un vaiſſeau de deux cens tonneaux, avec cent hommes d'équipage: il le joignit à deux petits avec leſquels il

avoit fait le premier voyage. Il arriva à l'Iſle où il avoit trouvé la premiere pierre noire, en prit pluſieurs, parcourut beaucoup de pays, donna ſon nom au détroit qui le porte encore, & retourna en Angleterre, où l'on trouva que ces pierres n'étoient de nulle valeur.

Comme on ſe flattoit toujours de trouver un paſſage pour la Chine, la Reine fit armer un plus grand nombre de vaiſſeaux qu'auparavant, les confia encore à Forbisher, qui ne réuſſit pas mieux que dans les autres voyages.

Peu de tems après le retour de Forbisher, François Drack, un des plus grands hommes de mer que les Anglois aient eus, s'embarqua avec cinq vaiſſeaux, côtoya le Bréſil juſqu'au détroit de Magellan, le traverſa, parcourut toute la côte du Pérou qu'il pilla, traverſa la mer du Sud, retourna par les Moluques, Java & le Cap de Bonne Eſpérance. Dans un ſecond voyage, il pilla & ravagea l'Iſle Eſpagnole.

Pluſieurs autres Navigateurs Anglois entreprirent, à peu près dans le même tems, de faire des découvertes

dans la partie méridionale de l'Amérique : mais leurs peines furent inutiles : ils paſſerent le détroit de Magellan, & ſe trouverent obligés de le repaſſer, parce que les Eſpagnols ſe tenoient toujours ſur leurs gardes, & les repouſſoient toujours. Les Hollandois faiſoient, à peu près, les mêmes entrepriſes, & leurs ſuccès n'étoient pas plus avantageux.

Ces navigations augmentoient les connoiſſances, & enrichiſſoient ceux qui oſoient les entreprendre : mais les Anglois ne formoient aucun établiſſement en Amérique. Leurs courſes ſe bornoient à chercher de nouveaux paſſages, & à enlever ſur leur route les vaiſſeaux Eſpagnols. Les côtes orientales de l'Amérique ſeptentrionale, entre le fleuve Saint-Laurent & la Floride, avoient été découvertes par Verazzano & par Cartier, enſuite parcourues par Cabat & par Drack ; mais on n'y établiſſoit point de Colonies Angloiſes.

Enfin les Anglois ſentirent que cette vaſte côte qui eſt aux environs du fleuve S. Laurent, étoit à leur bienſéance, & ſongerent à s'y établir. En 1584, il

ſe forma à Londres une Compagnie de Nobles & de Marchands, dans le deſſein de faire des établiſſemens utiles à leur Nation. La Reine Eliſabeth leur accorda des Lettres-Patentes, qui, comme nous l'avons dit ci-deſſus, leur abandonnoient tous les avantages du ſuccès. Ce fut Raleigh qu'on chargea de cette expédition. Voyez ce que nous avons dit à l'article Virginie, §. I. Les Anglois prirent poſſeſſion de toute la côte, s'y établirent, & formerent différentes Provinces, auxquelles, comme on l'a vu, ils donnerent des noms particuliers. Ils étoient tout-à-fait maîtres de ce pays en 1605: mais ils ne purent empêcher les autres Nations de s'établir dans quelques cantons.

Les Hollandois avoient parcouru toutes ces côtes. En 1609, leur Compagnie des Indes envoya Henri Hudſon, Anglois, avec un vaiſſeau, pour chercher au Nord de l'Amérique, un paſſage vers la Tartarie & la Chine. Hudſon, après quelques efforts inutiles, tourna au Sud-Oueſt, & aborda un pays qu'il nomma la *Nouvelle-Hollande*. Il retourna en Hollande, d'où l'on fit

partir l'année ſuivante un navire & des marchandiſes. En 1615, on y bâtit une fortereſſe, nommée le *Fort d'Orange*, & une ville qu'on nomma la *Nouvelle-Amſterdam*. On donna à ce pays le nom de *Nouveaux Pays-Bas*, ou de *Nouvelle-Belge*.

Les Suédois, voyant que toutes les Nations formoient des Colonies dans l'Amérique, réſolurent d'y en envoyer. Ils les établirent au Midi des Hollandois, nommerent ce pays la *Nouvelle-Suede*, bâtirent *Gottenbourg* & *Chriſtiana*: mais, comme ils en tiroient peu d'avantage, ils l'abandonnerent, & les Hollandois s'en mirent en poſſeſſion. Ils étendirent leur domination de ce côté. Les Anglois en chaſſerent les Hollandois, & les forcerent de le leur abandonner en 1666 par le Traité de Breda. Ils changerent le nom de *Nouveaux Pays-Bas*, en celui de *Nouvelle-York*, & appellerent *Nouvelle-Jerſey*, ce qui avoit été la *Nouvelle-Suede*.

Quelques Ecrivains ont aſſuré que les Danois avoient découvert une partie de ce pays avant les Anglois: mais il ne paroît pas qu'ils y aient formé d'établiſſement.

Nous ne devons pas omettre dans cet article, un événement qui fait honneur à la juſtice & à l'humanité des Quakers. Ceux de Philadelphie s'aſſemblerent au mois d'Août 1769, & donnerent la liberté à tous leurs eſclaves Negres, diſant que des gens ennemis de la tyrannie, ne devoient pas en donner un exemple, en retenant dans l'eſclavage des êtres raiſonnables, ſous prétexte qu'ils ont la peau noire, & de la laine au lieu de cheveux.

Fin du dix-neuvieme Volume.

45012

Bibliotheque Nationale

TABLE
DES CHAPITRES
ET DES ARTICLES

Contenus dans le dix-neuvieme Volume.

HISTOIRE DES AMÉRICAINS.

MOTIFS qui ont engagé à composer cette Hiſtoire. page 1
Plan que l'on ſe propoſe de ſuivre. ibid.
Deſcription générale de l'Amérique. 2
Comment l'Amérique a été découverte. 4
§. I. *Voyage d'Ojeda & d'Améric Veſpuce.* 44
§. II. *Voyage d'Alfonſe Nino.* 47
§. III. *Voyage d'Yanez Pinçon.* 48

§. IV. *Voyage de Diego de Lopez.* p. 49
§. V. *Voyage d'Avarez de Cabral.* ibid.
§. VI. *Voyage de Gaſpard de Corte-Réal.* 51
Suite de l'Hiſtoire de Chriſtophe Colomb. 52
Deſcription géographique & hiſtorique de l'Amérique ſeptentrionale. 61

CHAPITRE I.

Terre de Labrador. 62
§. I. *Plantes & Métaux.* 64
§. II. *Animaux.* ibid.
§. III. *Habitans.* 68
§. IV. *Froid exceſſif ; longueur des jours.* 76
§. V. *Différens peuples du Nord de l'Amérique.* 80

CHAPITRE II.

Nouvelle-France. 82
ARTICLE I. *Le Canada.* 83
§. I. *Différens peuples qui ſont répandus dans le Canada.* 93
§. II. *Gouvernement, Mœurs, Uſages, &c.* 96
§. III. *Hiſtoire Naturelle. Arbres & Plantes.* 165

§. IV. *Animaux du Canada. Quadrupedes.* page 227
§. V. *Oiſeaux.* 254
§. VI. *Serpens.* 259
§. VII. *Poiſſons.* 261
ARTICLE II. *La Louiſiane.* 270
§. I. *Habitans.* 271
§. II. *Climat, Terrein, Rivieres.* 280
ARTICLE III. *Nations Européennes qui habitent la Nouvelle-France. Comment elles s'en ſont emparées.*
§. I. *Les François.* 283
§. II. *Les Eſpagnols.* 304
§. III. *Différends des François & des Anglois dans l'Amérique ſeptentrionale.* 305

CHAPITRE III.

Nouvelle-Angleterre. 308
ARTICLE I. *L'Acadie, ou la Nouvelle-York.* 309
ARTICLE II. *La Nouvelle-Angleterre proprement dite.* 311
§. I. *Province des Maſſachuſets.* 312
§. II. *Province d'Eſſex.* 313
§. III. *Province de Midleſex.* 314
§. IV. *Province de Suffolk.* 315
§. V. *Province de Hampshire.* 319

§. VI. *Province de Plimouth.* page 320
§. VII. *Province de Barneſtable.* 321
§ VIII. *Province de Briſtol.* ibid.
§. IX. *Province de Warwik.* 323
§. X. *Provinces de Connecticut & de Newhaven.* 324
§. XI. *Comté de la Nouvelle-Londres.* 325
§. XII. *Comté de Hartfort.* ibid.
§. XIII. *Comté de Newhaven.* 326
§ XIV. *Comté de Fairfield.* ibid.
§. XV. *Naturels de la Nouvelle-Angleterre.* 327
§. XVI. *Comment les Anglois ſe ſont établis dans la Nouvelle-Angleterre.* 330
ARTICLE III. *La Nouvelle-York.* 338
ARTICLE IV. *La Nouvelle-Jerſey.* 343
ARTICLE V. *La Penſylvanie.* 348
ARTICLE VI. *Le Mariland.* 358
ARTICLE VII. *La Virginie.* 363
§. I. *Etabliſſement des Anglois dans la Virginie.* 373
ARTICLE VIII. *La Caroline.* 410
§. I. *Obſervations ſur le Climat de la Caroline & ſes Habitans.* 416
ARTICLE IX. *La Géorgie.* 417
§. I. *Obſervations générales ſur les Co-*

lonies Angloiſes du Continent de l'Amérique. page 427

§. II. *Mœurs & Religion des Indiens qui habitent les Contrées dont on vient de donner la deſcription.* 443

§. III. *Plantes particulieres aux Pays qu'habitent les Anglois dans l'Amérique ſeptentrionale.* 454

ARTICLE X. *Etabliſſement des Anglois dans la partie de l'Amérique ſeptentrionale, qu'on appelle Nouvelle-Angleterre.* 467.

Fin de la Table des Chapitres.